



 VILLE DE RENENS

**RAPPORT
DE GESTION
2008**

Le présent document est imprimé sur du papier Nautilus, label «L'Ange Bleu»



L'Ange Bleu

Label d'origine allemande, l'Ange Bleu garantit la fabrication du papier à 100% à base de vieux papiers et le respect d'une réglementation stricte sur les produits chimiques utilisés.

Répertoire

Conseil communal	3 - 10
Municipalité	11 - 19
Administration générale-Personnel	
Administration générale	21 - 33
Service du personnel	35 - 39
Finances-Cultes	41 - 47
Centre technique communal	
Urbanisme-Bâtiments	51 - 65
Environnement-Maintenance	66 - 71
Culture-Jeunesse-Sport	73 - 85
Etablissement primaire	85 - 88
Etablissement secondaire	88 - 93
Sécurité publique-Informatique-Population	
Sécurité publique	97 - 101
Informatique-Population	103 - 106
Sécurité sociale	107 - 122

Ville de Renens

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2008

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 4 et 93c),
- du règlement du Conseil communal de Renens du 1er juillet 2006 (art. 111 à 118),

la Municipalité de Renens a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur la gestion 2008.

Conseil communal

Bureau

Du 1er juillet 2007 au 30 juin 2008

Président	M. Jacques BERTHOUD
1 ^{er} Vice-président	M. Jean-Pierre LEYVRAZ
2 ^{ème} Vice-présidente	Mme Rosana JOLIAT HERRERA
Scrutateurs	Mme Line ROUYET
jusqu'au 17 janvier 2008	M. Thierry BRANDT
dès le 17 janvier 2008	Mme Barbara BAUMANN
Scrutateurs suppléants	Mme Gisèle MARTIN M. Jean-Pierre GLAUS
Secrétaire	Mme Suzanne SISTO-ZOLLER
Secrétaire suppléante	Mme Arielle BONZON
Huissier	M. François TABANYI

Du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009

Président	M. Jean-Pierre LEYVRAZ
1 ^{er} Vice-présidente	Mme Rosana JOLIAT HERRERA
2 ^{ème} Vice-président	M. Daniel ROHRBACH
Scrutateurs	Mme Gisèle MARTIN M. Christophe KOCHER
Scrutateurs suppléants	Mme Barbara BAUMANN M. Jean-Pierre GLAUS
Secrétaire	Mme Suzanne SISTO-ZOLLER
Secrétaire suppléante	Mme Arielle BONZON
Huissier	M. François TABANYI

Conseil communal

Introduction

La cérémonie de remise des pouvoirs a eu lieu le mardi 1^{er} juillet à la Buvette de la Salle de spectacles. C'est M. Jacques Berthoud, Président sortant, qui a remis le sceau du Conseil et la clé du carnotzet à M. Jean-Pierre Leyvraz, nouveau Président. A l'issue de cette petite manifestation, un apéritif offert par la Municipalité, suivi d'un repas-surprise organisé par M. Jacques Studer, Compère-Président 2007-2008 de la Confrérie des Anciens Présidents du Conseil, a réuni les anciens et les nouveaux membres du Bureau, la Municipalité et les membres de la Confrérie.

La traditionnelle «coupe des sapins» s'est déroulée le mardi 2 décembre à Bottens. M. Jean-Pierre Leyvraz, Président du Conseil communal, s'est mis dans la peau du bûcheron du jour pour couper le magnifique sapin qui décore, durant les fêtes, la salle de spectacles. Selon la coutume, un repas de midi a été pris en commun.

Lors de la dernière séance du Conseil communal du 26 juin, les conseillères et conseillers communaux ont participé à une enquête sur les parlemen-

taires dans les villes européennes, sous la responsabilité, pour la Suisse, de l'Institut de science politique à l'Université de Zurich. Le but de l'enquête consistait à dresser une image du rôle du conseiller communal dans les villes européennes, d'analyser les trajectoires personnelles des personnes qui occupent cette fonction ainsi que, de façon plus générale, de mieux comprendre l'évolution de la représentation politique au niveau local. Les données nécessaires pour cette analyse ont été récoltées au moyen d'un questionnaire envoyé à toutes les conseillères et à tous les conseillers des parlements des villes en Suisse. **Un aperçu du résultat de ce sondage peut être obtenu au Secrétariat municipal.**

A l'issue de cette dernière séance, la Municipalité a offert un repas de fin d'année 2007-2008 au Conseil communal. Pour l'occasion, de délicieux poulets rôtis, apprêtés sur place dans une rôtisserie mobile, ont été servis



«Coupe des sapins»,
le 2 décembre 2008, à Bottens

sur l'esplanade de la Salle de spectacles, accompagnés de salades et de jalousies aux fruits pour le dessert. La fête et l'ambiance étaient au rendez-vous ce soir-là avec, en plus, la finale de l'Eurofoot 2008 à laquelle les conseillers ont pu assister grâce à l'installation d'un écran géant dans la Salle de spectacles.

Rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2007

Le rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2007, avec les réponses de la Municipalité aux observations, remarques et vœux formulés, a été adopté le 26 juin 2008. Toutefois, la réponse à l'observation N° 4 sur la campagne de prévention alcool et drogues pour les jeunes rennais avait été refusée et l'observation N° 1 sur la gestion des adresses avait été maintenue. **Il y a lieu de relever que ces deux questions ont à nouveau été posées par la Commission de gestion pour l'exercice 2008.**



M. Jean-Pierre Leyvraz, Président, reçoit le sceau du Conseil remis par son prédécesseur, M. Jacques Berthoud

Séances

Le Conseil communal a tenu 9 séances ordinaires en 2008 (10 séances en 2007). 1 pétition, 6 postulats, 24 interpellations, 3 interventions, 7 questions, 3 vœux et 6 résolutions ont été adressés à la Municipalité. Celle-ci a présenté 44 communications, réponses à des interpellations ou questions et 30 préavis ou rapports-préavis.

Sommaire des décisions du Conseil communal

Séance du 17 janvier 2008

- Assermentation de M. Ali Ghassem, en remplacement de Mme Laura Della Vecchia, démissionnaire.

- Election de Mme Barbara Baumann en qualité de scrutatrice, en remplacement de M. Thierry Brandt, démissionnaire.

- Postulat de Mme Rose-Marie Matti intitulé «Domino n'est pas qu'un jeu»

Décision : Nomination d'une commission.

- Rapport-préavis N° 37-2007 - Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Nathalie Kocher demandant la création d'un espace d'hébergement gratuit pendant l'hiver pour les sans-abri et les personnes en grande détresse sociale et la mise sur pied d'une collaboration avec Lausanne pour la création d'une équipe mobile d'aide

Décision : Le Conseil communal accepte le rapport.

- Rapport N° 39-2007 - Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Catheline Reymond du 14 décembre 2006 demandant de ménager les ressources naturelles en limitant la consommation de papier et, si besoin est, en utilisant du papier recyclé

Décision : Le Conseil communal accepte le rapport.

- Résolution de Mme Karine Clerc sur la pénurie de salles de gym.

Décision : Le Conseil communal accepte la résolution.

Séance du 28 février 2008

- Postulat de Mme la Conseillère communale Nicole Haas Torriani pour un soutien financier à l'Association Impulsion

Décision : Postulat transmis à la Municipalité.

- Postulat de Mme la Conseillère communale Irène Frei intitulé «Faisons connaissance»

Décision : Nomination d'une commission.

- Postulat de M. le Conseiller communal Mady Keita intitulé «Cri d'alarme pour jeunes de 18 ans et plus» - Rapport de la Commission

Décision : Postulat transmis à la Municipalité.

- Préavis N° 40-2007 - Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Crissier, Secteur Moulin d'En Bas - Rue de l'Industrie

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Mèbre, sur le territoire de la Commune de Crissier, sur le tronçon compris entre le Moulin d'En Bas et la Rue de l'Industrie.

2. Alloue à la commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de Fr. 333'560.—, selon les modalités décrites dans le préavis, sous chiffres 7 et 10.

- Préavis N° 41-2008 - Participation de la Ville de Renens au projet de M. Fabio Celestini - Fondation 442

Décision : Le Conseil communal

Accorde à la Municipalité l'autorisation :

1. de participer activement au soutien de la Fondation 442, créée par M. Fabio Celestini, qui va organiser un match de football à Genève, le 21 avril prochain, par un montant de Fr. 75'000.—;

2. de garantir la location du train spécial prévu par un montant de Fr. 15'000.—;

3. de prendre acte que la vente des billets offerts par la Fondation permettra de financer le prix du train.

La dépense de Fr. 75'000.— ne figure pas au budget 2008. Elle sera comptabilisée dans la Direction Culture-Jeunesse-Sport, section 5500 «Sport», compte nouvellement créé N° 3653.07 «Subvention Fondation 442-Celestini».

Séance du 10 avril 2008

- Postulat de M. Roland Divorne intitulé «Informer pour mieux vivre à Renens»

Décision : postulat transmis à la Municipalité.

- Postulat de Mme Rose-Marie Matti intitulé «Domino n'est pas qu'un jeu» - Rapport de la Commission

Décision : postulat envoyé à la Municipalité.

- Préavis N° 42-2008 - Aménagement paysager du Parc de la Gare

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 235'000.— TTC pour l'aménagement paysager du Parc de la Gare.

Cette dépense figure au plan des investissements et sera financée par la trésorerie ordinaire.

Les dépenses d'investissement seront comptabilisées dans le compte N° 3940.5060.316 - Aménagement paysager du Parc de la Gare.

Cette dépense sera amortie, selon l'article 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 10 ans.

- Préavis N° 43-2008 - Collège du Léman - Demande d'un crédit pour l'étude et la réalisation des travaux de mise en conformité aux normes incendie, de remplacement des installations techniques, de remplacement des faux-plafonds et de rénovations intérieures diverses et d'un crédit d'étude pour le remplacement des façades

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à entreprendre pour le bâtiment existant du Léman l'étude et la réalisation des travaux de mise en conformité aux normes incendie, le remplacement des installations techniques, le remplacement des faux-plafonds et diverses

rénovations intérieures et l'étude pour le remplacement des façades.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit d'étude et de réalisation pour les diverses rénovations prévues de Fr. 10'485'000.— et un crédit d'étude pour le remplacement des façades de Fr. 460'000.—, soit un crédit total de Fr. 10'945'000.— TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif section N° 3530 - Centre Technique Communal. La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5030 - Bâtiments et Constructions -, plus précisément dans le compte N° 215 Léman - rénovation étape II installations techniques, protection incendie + faux-plafonds.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 30 ans.

Séance du 8 mai 2008

- Assermentation de M. Robert Mulopo, élu en remplacement de Mme Rose-Marie Prêtre, démissionnaire.

- Résolution de la Commission des affaires régionales et intercommunales intitulée «Un gymnase pour l'Ouest lausannois»

Décision : résolution adoptée.

- Election du Bureau du Conseil pour l'année 2008-2009

M. Jean-Pierre Leyvraz est élu Président.

Mme Rosana Joliat est élue 1^{ère} Vice-présidente.

M. Daniel Rohrbach est élu 2^{ème} Vice-président.

Mme Gisèle Martin et M. Christophe Kocher sont élus scrutateurs.

Mme Barbara Baumann et M. Jean-Pierre Glaus sont élus scrutateurs suppléants.

- Postulat de Mme Irène Frei intitulé «Faisons connaissance» - Rapport de la Commission

Décision : refus de transmettre le postulat à la Municipalité.

- Rapport-préavis N° 44-2008 - Réponse à la motion et à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Line Rouyet et consorts relative à l'interdiction de la publicité en faveur du petit crédit - Modification du règlement communal sur les procédés de réclame

Décision : Le Conseil communal

Approuve la modification de l'article 4 (en gras) du règlement communal sur les procédés de réclame ci-dessous :

Article 4 - Procédés interdits

Sont interdits :

- les procédés contraires aux bonnes mœurs et incitant au désordre ou à la commission d'actes illicites;

- sur le domaine public et privé de la Commune, les procédés de réclame pour des produits dont l'usage engendre la dépendance, notamment pour le tabac et les alcools de plus de 15 volumes pour 100 **et pour le crédit à la consommation**, en dehors des vitrines des commerçants qui les **proposent**.

L'approbation de l'autorité cantonale compétente est réservée.

- Rapport-préavis N° 45-2008 - Réponse à la motion de M. le Conseiller

communal Michele Scala intitulée «Un congé paternité afin de mieux concilier le travail et la vie de famille pour les employé-e-s de la Ville de Renens - Modification de l'article 60 du Statut du personnel»

Décision : Le Conseil communal décide

1. D'accepter la réponse à la motion de M. le Conseiller communal Michele Scala intitulée «Un congé paternité afin de mieux concilier le travail et la vie de famille pour les employé-e-s de la Ville de Renens»;

2. De modifier l'article 60 du Statut du personnel :

Lettre d) pour le père, en cas de naissance d'un enfant : 20 jours ouvrables.

L'entrée en vigueur est fixée au 1er juillet 2008;

3. D'autoriser la Municipalité à engager les frais nécessaires pour les remplacements lors de congés de paternité en 2008, pour un montant estimé à Fr. 30'000.—, non prévu au budget de cet exercice, imputés sur le compte (nouveau) N° 1300.3012.70 (remplacement congés paternité). La Commission des finances sera renseignée par la Direction des Finances-Cultes.

- Préavis N° 47-2008 - Reprise des lieux d'accueil collectif de jour créés et gérés par l'Entraide familiale de Renens et environs (EFRE) : garderie «La Farandole» et jardins d'enfants «Les Lapins Bleus» et «Pinocchio»

Décision : Le Conseil communal

1. Accepte la reprise, par la Commune, des lieux d'accueil collectif de jour préscolaire, créés et gérés par l'Entraide familiale de Renens et environs, la garderie «La Farandole» ainsi que les jardins d'enfants «Les Lapins Bleus» et «Pinocchio».

Préavis N° 42-2008 - Aménagement paysager du Parc de la Gare

Avant



Pendant les travaux



Après



2. Autorise en conséquence, à porter au budget 2009 et suivants, les montants nécessaires sous trois nouvelles sections comptables : N° 7112 garderie La Farandole - N° 7113 jardin d'enfants Les Lapins Bleus - N° 7114 jardin d'enfants Pinocchio.

• Résolution de M. Olivier Barraud et consorts relative au règlement du personnel de la Police dans l'Ouest lausannois

Décision : Le Conseil communal soutient cette résolution.

Séance du 26 juin 2008

• Assermentation de M. Jean-François Jeanrichard, élu en remplacement de Mme Marcelle Bourquin, démissionnaire.

• Nomination de M. Gian-Luca Ferrini à la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de Mme Rose-Marie Prêtre, démissionnaire.

• Préavis N° 48-2008 - Crédit d'étude pour les travaux de rénovation de la place du Marché, du square et des rues adjacentes

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 610'000.— pour l'étude des travaux de rénovation de la place du Marché, du square et des rues adjacentes.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, section 3721 Centre Technique Communal. Elle sera comptabilisée dans le compte par nature 5010 - Architecture et Urbanisme, plus précisément dans le compte 3721.5010.179 - Renens Centre - Place du Marché et parking P39.

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1^{er} janvier 1990) sur la comptabilité des communes.

• Préavis N° 49-2008 - Crédit d'étude pour la création d'un giratoire et la réfection de canalisations au carrefour rue du Lac - rue du Léman - rue du Caudray - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à réaliser les travaux pour la création d'un giratoire au carrefour rue du Lac - rue du Léman - rue du Caudray.

2. Alloue à cet effet à la Municipalité un crédit total de **Fr. 1'620'000.—** divisé en deux parties :

a) Aménagements routiers

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire pour **Fr. 934'000.—**.

Cet investissement sera comptabilisé dans le compte N° 3711.5010.102 - Giratoire place du Léman.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 30 ans.

b) Canalisations

Cette dépense pour un montant de Fr. 686'000.— sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous rubrique 37 «Bureau technique», plus précisément sous le numéro 3761 «Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration». La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5010 «Ouvrages de génie civil et d'assainissement», plus précisément dans le compte N° 3761.5010.132 - «Giratoire du Léman - collecteurs EU + EC».

Cette dépense sera amortie, en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 «Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration».



• Préavis N° 50-2008 - Remplacement du véhicule matériel RENO 11 du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à acquérir pour le Service de Défense contre l'Incendie et de Secours, Direction Sécurité publique, un véhicule matériel de Fr. 322'000.— et à agrandir une porte de garage de la caserne pour un montant de Fr. 18'000.— soit au total Fr. 340'000.—.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 340'000.— TTC.

Cette dépense figure en partie au plan des investissements et sera financée par la trésorerie ordinaire.

Les deux montants figureront dans des comptes d'investissement du patrimoine administratif. Le montant de Fr. 322'000.— sera comptabilisé dans le compte N° 6150.5060.312 «Véhicule d'intervention matériel (remplacement Reno 11 - 1980)» et le montant de Fr. 18'000.— dans le compte bâtiment N° 3404.5030.214 «Avenir 4 - caserne des pompiers».

Les deux montants ci-dessus seront amortis, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} janvier 1990) sur la comptabilité des communes, soit 10 ans pour le véhicule et 30 ans pour la dépense concernant le bâtiment.

• Comptes communaux - Exercice 2007

Décision : Le Conseil communal

Adopte

a) les comptes de la Commission intercommunale Mèbre-Sorge

b) les comptes de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées de Vidy (STEP)

c) les comptes de la Commune de Renens.

• Gestion - Exercice 2007

Décision : Le Conseil communal

Approuve la gestion de l'exercice 2007 et en donne décharge aux organes responsables.

Carrefour rue du Lac - rue du Léman -
rue du Caudray
Réfection de canalisations
Préavis N° 49-2008

Séance du 4 septembre 2008

- Nomination de M. Ali Korkmaz à la Commission de gestion, en remplacement de M. Gian-Luca Ferrini, démissionnaire.

- Nomination de Mme Simone Szenyan-Reymond à la Commission de gestion, en remplacement de M. Jean-Pierre Leyvraz, démissionnaire.

- Nomination de M. Roland Divorve à la Commission des finances, en remplacement de M. Philippe Pache, démissionnaire.

- Nomination de Mme Sylvia Mermoud à la Commission des finances, en remplacement de M. Jean-Daniel Roulier, démissionnaire.

- Nomination de M. Robert Mulopo à la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de M. Jean-Jacques Ambresin, démissionnaire.

- Préavis N° 54-2008 - Admission d'une candidate à la bourgeoisie de la Commune de Renens

Décision : La bourgeoisie de la Commune de Renens est accordée à :

ATES Dilek, née le 23 janvier 1964 à Besikdüzü/TR, fille de Temel et de Sevim née Ercelan, ressortissante turque, divorcée, vendeuse auxiliaire, domiciliée à Vevey, boulevard Henri-Plumhof 9.

Aucune finance de naturalisation n'est perçue, seul un émoluments de chancellerie est demandé, conformément à l'art. 51 de la loi du 28 septembre 2004 sur le droit de cité vaudois (LDCV).

Demeure réservé le décret de naturalisation à obtenir du Grand Conseil du Canton de Vaud, dans un délai de deux ans à partir de la décision du Conseil communal.

- Préavis N° 51-2008 - Renouvellement du bus d'Ondallaz

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à acquérir un véhicule destiné au transport d'enfants et de matériel pour l'école à la montagne et les camps de vacances d'Ondallaz;

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 60'000.— TTC.

Cette dépense figure au plan des investissements et sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte N° 3930.5060.310 - Remplacement du bus d'Ondallaz.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 10 ans.

- Préavis N° 53-2008 - Adoption du Règlement du Conseil d'Etablissement des établissements primaire et secondaire de la Ville de Renens

Décision : Le Conseil communal

Adopte le règlement du Conseil d'Etablissement des deux établissements primaire et secondaire de la Ville de Renens.

Séance du 9 octobre 2008

- Assermentation de M. Marco Ecclesie, en remplacement de M. Jean-Jacques Ambresin, démissionnaire.

- Nomination de M. Jacques Studer à la Commission des finances, en remplacement de M. Daniel Rohrbach, démissionnaire.

- Nomination de Mme Brigitte Rohr à la Commission des pétitions, en remplacement de Mme Eva Gloor.

- Pétition «Zone de rencontre à Florissant»

Décision : Renvoi à la Municipalité pour étude et rapport.

- Rapport-Préavis N° 55-2008 - Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Walter Siegrist intitulé «Aménagement du territoire Entrée de Renens - Plan de quartier P34»

Décision : Le Conseil communal

Accepte le présent rapport-préavis de la Municipalité en tant que réponse au postulat de M. le Conseiller communal Walter Siegrist du 25 janvier 2007 intitulé «Aménagement du territoire Entrée de Renens - Plan de quartier P34».

- Préavis N° 57-2008 - Administration communale - Besoins en locaux supplémentaires - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

Autorise la Municipalité à porter aux budgets 2009 et suivants les montants nécessaires au paiement des loyers suivants :

- Direction Culture-Jeunesse-Sport

Rez-de-chaussée de l'immeuble rue de Lausanne 21

295 m² à Fr. 230.—/m²/an = loyer annuel net de Fr. 67'850.—.

Sous-sol, un local-dépôt

91 m² à Fr. 40.—/m²/an = loyer annuel net de Fr. 3'640.—, soit un montant total annuel, sans les charges, de Fr. 71'490.—.

- PLS - Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en milieu Scolaire

1er étage de l'immeuble rue de Lausanne 21

400 m² à Fr. 230.—/m²/an, soit un loyer annuel net, sans les charges de Fr. 92'000.—.

Les loyers seront comptabilisés dans un nouveau chapitre N° 341 «Locaux administratifs en location», avec une nouvelle section «Rue de Lausanne 21», dans des comptes à créer : N° 3410.3161.01 - Loyer Culture-Jeunesse-Sport et N° 3410.3161.02 - Loyer PLS. Le bail à loyer qui sera signé pour une location de 10 ans commencera dès fin 2009 voire début 2010. Les loyers seront indexés au coût de la vie dès la 2^{ème} année.

Amendement : suppression des paragraphes concernant l'aménagement et la location d'un pavillon-bureau.

- Préavis N° 58-2008 - Plan de quartier «Place du Marché» - Maintien et renforcement des activités au centre-ville durant le chantier

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à porter au budget de fonctionnement 2009 un montant de Fr. 90'000.— pour le renforcement des animations au centre-ville durant le chantier du Plan de quartier «Place du Marché», plus Fr. 100'000.— pour la campagne d'information. Pour les années 2010 et 2011, en fonction de l'évolution du dossier et des besoins, les montants nécessaires seront portés dans les budgets respectifs pour une somme totale plafonnée à Fr. 429'170.—.

2. Octroie un crédit de Fr. 223'500.— TTC pour les investissements nécessaires.

saires. Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans deux comptes d'investissements du patrimoine administratif sous rubrique 3721 «Architecture et Urbanisme», et sous rubrique 3940 «Environnement et espaces verts», respectivement sous le numéro commun 5890.087 (3721.5890.087, 3940.5890.087) «Place du marché - période intermédiaire».

Vu le caractère provisoire de cet investissement, cette dépense sera amortie sur cinq ans selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990).

- Préavis intercommunal N° 59-2008 - Adoption des nouveaux statuts de l'Association Régionale pour l'Action Sociale de la région Ouest Lausannoise (ARASOL)

Décision : Le Conseil communal

Approuve les nouveaux statuts de l'Association Régionale pour l'Action Sociale de la région Ouest Lausannoise - ARASOL, tels que présentés.

- Préavis N° 60-2008 - Remplacement de la balayeuse du Secteur Environnement-Maintenance

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à acquérir une nouvelle balayeuse pour le Secteur Environnement et Maintenance.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 150'000.— TTC.

Cette dépense figure au plan des investissements et sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte N° 3930.5060.313 - Remplacement de la balayeuse.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 10 ans.

Séance du 6 novembre 2008

- Assermentation de Mme Dominique Perret, en remplacement de M. Philippe Pache, démissionnaire.

- Assermentation de M. Antoine Philippe, en remplacement de Mme Armande Reymond, démissionnaire.

- Assermentation de M. Raymond Gauthier, en remplacement de Marc Chambaz, démissionnaire.

- Nomination de M. Raymond Gauthier à la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de M. Marc Chambaz, démissionnaire.

- Postulat de M. Laurent Desarzens relatif aux zones de parcage à 10 heures

Décision : Envoi du postulat à la Municipalité rejeté.

- Préavis N° 56-2008 - Admission d'un candidat à la bourgeoisie de la Commune de Renens

Décision : Le Conseil communal

La bourgeoisie de la Commune de Renens est accordée à :

DINC Ökkes, né le 25 octobre 1960 à Hisar/TR, fils de Ibrahim et de Nazli née Ayhan, ressortissant turc, marié, aide de cuisine, domicilié à Renens, avenue du 1er-Mai 11 B.

Aucune finance de naturalisation n'est perçue, seul un émoluments de chancellerie est demandé, conformément à l'art. 51 de la loi du 28 septembre 2004 sur le droit de cité vaudois (LDCV).

Demeure réservé le décret de naturalisation à obtenir du Grand Conseil du Canton de Vaud, dans un délai de deux ans à partir de la décision du Conseil communal.

- Préavis N° 61-2008 - Modification des articles 30, 38 et 58 du Statut du personnel - Une semaine supplémentaire de vacances pour le personnel communal - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

Décide de modifier les articles 30 al. 4, 38 et 56 du Statut du personnel de l'Administration communale.

Art. 30 al. 4 - En cas de promotion, le fonctionnaire a droit à une augmentation équivalant à deux annuités de la nouvelle classe.

Art. 38 - Au terme de la 20ème année de service dans l'Administration communale, puis tous les cinq ans, le fonctionnaire reçoit une prime de fidélité. Fondée sur le traitement de base du mois en cours, elle est proportionnelle aux taux d'activité des cinq dernières années précédant le versement.

Art. 56 - Le fonctionnaire dont les vacances ne sont pas réglées par des lois ou arrêtés spéciaux ou par des dispositions contractuelles particulières, a droit, chaque année civile, aux vacances suivantes :

- Jusqu'à l'âge de 20 ans révolus et pour les apprentis : six semaines;
- Dès l'âge de 20 ans et jusqu'à l'année où il atteint l'âge de 49 ans : cinq semaines;
- **Dès l'âge de 50 ans et jusqu'à l'année où il atteint l'âge de 59 ans : six semaines.**
- **Dès l'année où il atteint l'âge de 60 ans : sept semaines.**

L'approbation de l'Autorité cantonale compétente demeure réservée.

- Postulat du RCDR intitulé «Pour une nouvelle organisation au bénéfice des ayants droit à l'Espace Jeunes du CRA»

Décision : Nomination d'une commission.

- Résolution de M. Jean-Marc Reymond intitulée «Faisons preuve d'éthique et de décence en matière de gestion financière»

Décision : Résolution acceptée.

Séance du 4 décembre 2008

- Postulat du RCDR intitulé «Pour une nouvelle organisation au bénéfice des ayants droit à l'Espace Jeunes du CRA»

Décision : Postulat retiré.

- Budgets 2009

Décision : Le Conseil communal

Adopte les budgets 2009

a) de l'Organisme intercommunal Mèbre-Sorge;

b) de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise «STEP» à Vidy;

c) de la Commune de Renens.

Prend acte du plan des investissements de la Commune de Renens pour les années 2008 à 2012.

- Préavis N° 62-2008 - Crédit d'ouvrage pour la création du parking souterrain de la Place du Marché

Décision : Le Conseil communal

Accorde à la Municipalité un crédit d'ouvrage pour la création du parking public souterrain de la Place du Marché d'une montant de Fr. 2'691'000.— (Fr. 3'040'000.— - Fr. 349'000.—), déduction faite du fonds de réserve «Parkings publics». Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte, si nécessaire, ultérieurement par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Cet investissement sera comptabilisé dans le compte N° 3721.5010.179 - Renens-Centre - Place du Marché et parking P39.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 30 ans.

• Préavis N° 63-2008 - Perception de l'indemnité communale pour l'usage du sol pour la distribution et la fourniture en électricité - Perception d'une taxe communale pour alimenter un fonds pour le développement durable

Décision : Le Conseil communal

1. Décide d'introduire la perception d'un émolument de 0.7 ct/kWh pour l'usage du sol avec effet au plus tôt le 1er janvier 2009.

2. Décide d'introduire la taxe pour le développement durable dont le montant est fixé entre 0,1 et 0.3 ct/kWh, afin d'alimenter un fonds communal par des recettes affectées au plus tôt dès le 1er janvier 2009 et d'adopter son Règlement d'application. La quotité de la taxe est revue annuellement conformément au règlement ci-après.

L'approbation de l'Autorité cantonale compétente demeure réservée.

• Préavis N° 64-2008 - Renouvellement de l'éclairage public des chemins de la Roche et de Perrelet

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à réaliser les travaux de renouvellement de l'éclairage public des chemins de la Roche et de Perrelet.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 170'000.— TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Cet investissement sera comptabilisé dans le compte N° 3711.5010.123 «Roche-Perrelet - éclairage public».

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 30 ans.

• Préavis N° 65 - Réhabilitation du collecteur intercommunal de la Mèbre, Secteur 2 - Renens - Rue de l'Industrie - Av. de Préfaully

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Mèbre, sur le territoire de la Commune de Renens, sur le tronçon compris entre la Rue de l'Industrie et l'Avenue de Préfaully.

2. Alloue à la commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de Fr. 387'310.—, selon les modalités décrites dans le présent préavis, sous chiffres 7 et 10.

Votations

Scrutins

	Oui	Non	Participation %
Votations fédérales du 24 février 2008			
1. Initiative populaire «Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques»	1'355	1'804	44.28
2. Loi du 23 mars 2007 sur l'amélioration des conditions fiscales applicables aux activités entrepreneuriales et aux investissements (Loi sur la réforme des entreprises II)	1'155	2'008	44.28
Votation communale du 24 février 2008			
Plan de quartier P39 «Place du Marché» et les décisions qui lui sont liées (Modification du plan de zones pour les parcelles N°s 544 et 1357 - Procédure de levée des oppositions - Echanges et vente d'emprises), telles qu'adoptées par le Conseil communal le 4 octobre 2007	3'182	953	34.06

Votations fédérales du 1er juin 2008

1. Initiative populaire «Pour des naturalisations démocratiques»...	686	2'874	48.20
---	-----	-------	-------

	Oui	Non	Participation %
2. Initiative populaire «Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale»	484	3'049	48.28
3. Article constitutionnel «Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie»	289	3'269	48.29

Votations fédérales du 30 novembre 2008

1. Initiative populaire «Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie enfantine»	1'279	2'148	46.42
2. Initiative populaire «Pour un âge de l'AVS flexible»	2'076	1'376	46.50
3. Initiative populaire «Droit de recours des organisations : Assez d'obstructionnisme - Plus de croissance pour la Suisse !»	899	2'469	46.32
4. Initiative populaire «Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse»	1'187	2'178	46.33
5. Modification du 20 mars 2008 de la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes (loi sur les stupéfiants)	1'999	1'364	46.26

Votations cantonales du 30 novembre 2008

1. Modification de l'article 131 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (désignation des juges assesseurs de la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal)	2'800	370	45.80
2. Décret du 20 mai 2008 accordant un crédit d'investissement de Fr. 390'000.— dans le cadre de la construction du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) pour les études et la mise au point du projet Ying-Yang en vue de sa mise à l'enquête sur le site de Bellerive, la détermination du montant de son investissement et la détermination de ses coûts d'exploitation	1'637	1'744	46.18
3.a Initiative populaire «Fumée passive et santé»	2'440	912	46.17
3.b Contre-projet du Grand Conseil à l'initiative populaire «Fumée passive et santé»	2'392	908	46.17
3.c Question subsidiaire : si le peuple accepte à la fois l'initiative populaire «Fumée passive et santé» et le contre-projet du Grand Conseil, est-ce l'initiative populaire ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?	1'653	1'541	46.17

Municipalité

Composition

Administration générale-Personnel

Mme Marianne HUGUENIN
Syndique

Finances-Cultes

M. Jean-François CLEMENT

Urbanisme-Bâtiments

Mme Tinetta MAYSTRE

Environnement-Maintenance

M. Michel PERRETE

Culture-Jeunesse-Sport

Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA

Sécurité publique-Informatique-Population

M. Olivier GOLAZ

Sécurité sociale

M. Jacques DEPALLENS

Secrétaire municipal

M. Jean-Daniel LEYVRAZ

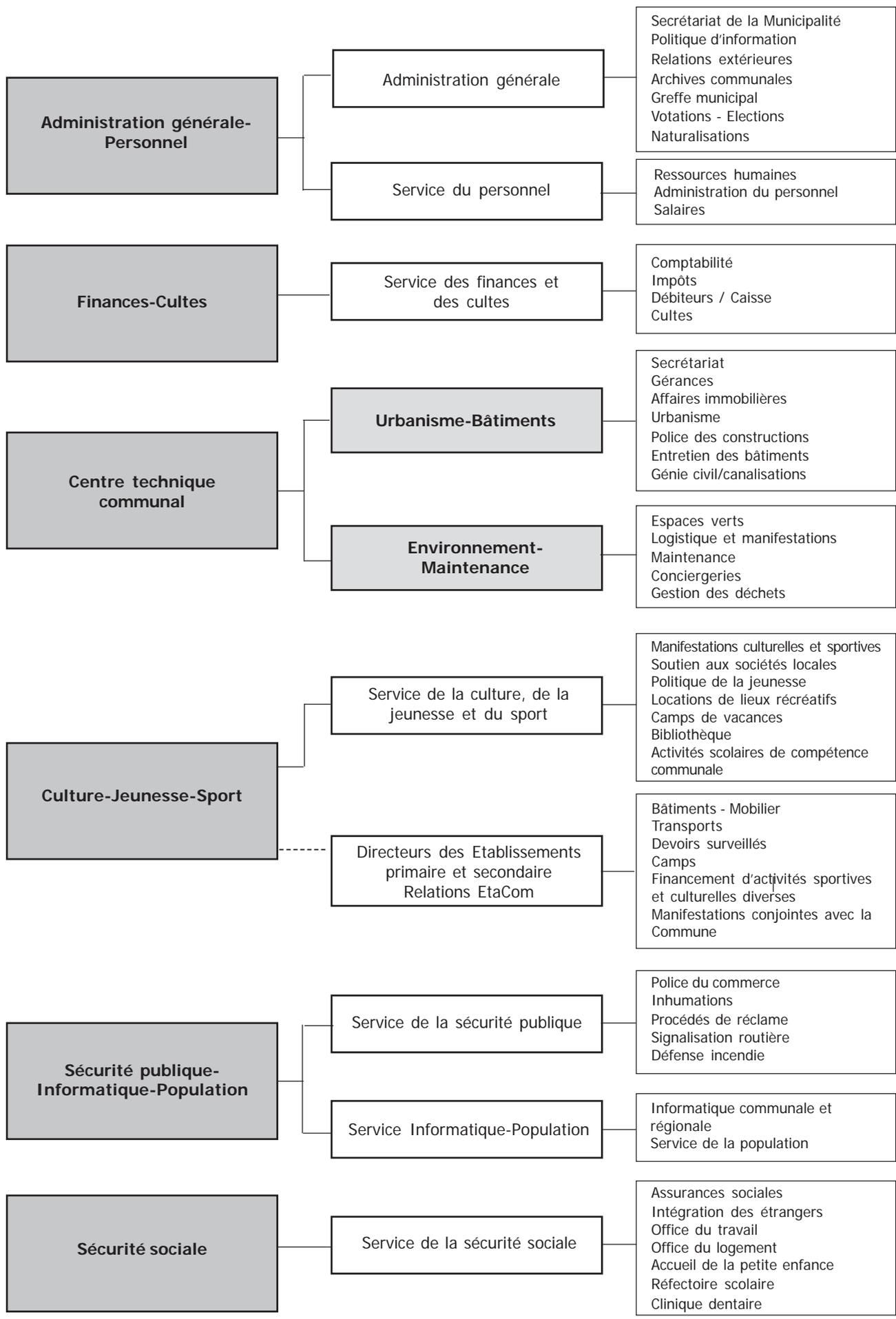
Adjointe du Secrétaire municipal

Dès août 2008 :

Mme Laure BONNEVIE

Adjointe administrative

Mme Myriam CHAPUIS



**Administration générale-
Personnel**

Administration générale

Secrétariat de la Municipalité
Politique d'information
Relations extérieures
Archives communales
Greffe municipal
Votations - Elections
Naturalisations

Service du personnel

Ressources humaines
Administration du personnel
Salaires

Finances-Cultes

Service des finances et
des cultes

Comptabilité
Impôts
Débiteurs / Caisse
Cultes

**Centre technique
communal**

Urbanisme-Bâtiments

Secrétariat
Gérançes
Affaires immobilières
Urbanisme
Police des constructions
Entretien des bâtiments
Génie civil/canalisations

**Environnement-
Maintenance**

Espaces verts
Logistique et manifestations
Maintenance
Conciergeries
Gestion des déchets

Culture-Jeunesse-Sport

Service de la culture, de la
jeunesse et du sport

Manifestations culturelles et sportives
Soutien aux sociétés locales
Politique de la jeunesse
Locations de lieux récréatifs
Camps de vacances
Bibliothèque
Activités scolaires de compétence
communale

Directeurs des Etablissements
primaire et secondaire
Relations EtaCom

Bâtiments - Mobilier
Transports
Devoirs surveillés
Camps
Financement d'activités sportives
et culturelles diverses
Manifestations conjointes avec la
Commune

**Sécurité publique-
Informatique-Population**

Service de la sécurité publique

Police du commerce
Inhumations
Procédés de réclame
Signalisation routière
Défense incendie

Service Informatique-Population

Informatique communale et
régionale
Service de la population

Sécurité sociale

Service de la sécurité sociale

Assurances sociales
Intégration des étrangers
Office du travail
Office du logement
Accueil de la petite enfance
Réfectoire scolaire
Clinique dentaire

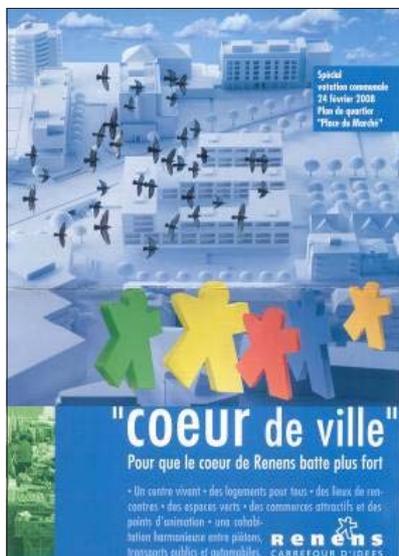
Municipalité

Introduction

Le 1^{er} janvier 2008, un nouveau district voit le jour, celui de l'Ouest lausannois. La préfecture a été inaugurée le samedi 1^{er} mars et le nouveau préfet, M. Etienne Roy a invité le Conseil d'Etat et les hauts fonctionnaires cantonaux à une visite du district qui s'est déroulée le lundi 8 septembre.

2008, une année à nouveau bien remplie. Un des faits marquants a été la votation communale du 24 février sur le plan de quartier «Place du Marché». Un débat public avait été organisé le 5 février, à la salle de spectacles, avec la participation de représentants de la Municipalité, des opposants et du comité «Osons le Centre» (voir sous Administration générale-Personnel, page 25).

2008, une année sportive avec le match de gala organisé à Genève par la fondation 442 dirigée par Fabio Celestini le 21 avril.



Le souvenir principal de cette manifestation reste, sans conteste, le départ de Renens de plus de 400 jeunes pour la Praille.

Et avec des membres du Conseil communal, il faudra garder le souvenir du tournoi des autorités organisé par le FC Renens, le 12 juin, dans le cadre de l'Eurofoot 2008.

Par ailleurs, dans un autre registre, tous les membres de la Municipalité ont participé aux séances normales et spéciales de Municipalité. Ils ont travaillé dans des commissions et participé à des groupes d'étude, tant sur le plan local que régional. Ils se sont largement impliqués dans les séances du Conseil communal et dans les commissions de gestion, des finances et celles relatives aux préavis.

En faisant son bilan de mi-législature à fin 2008, la Municipalité a constaté que les principaux chantiers prévus ou initiés depuis ou avant 2006 étaient soit dans la grande majorité réalisés ou en vue de l'être. Le présent rapport donne, direction par direction, l'ensemble des réalisations effectuées durant l'année.

2008 a été une année bien remplie, avec de nombreuses satisfactions. La Municipalité regrette néanmoins certains retards concernant des réponses qu'elle doit encore donner au Conseil communal.

La Municipalité souhaite terminer cette brève introduction en remerciant le Conseil communal pour sa

Spécial
Votation communale
du 24 février 2008



21 avril 2008
Départ de Renens
Match organisé par la Fondation 442
à Genève



collaboration et le personnel communal, sans qui bon nombre de projets n'auraient pas vu le jour.

Séances

En 2008, la Municipalité a tenu 41 séances ordinaires qui lui ont permis de traiter 1188 dossiers.

Séances spéciales

Invitations, rencontres diverses et visites

En plus des séances de municipalité traditionnelles, la Municipalité a tenu des séances pour le plan des investissements et le budget. Elle s'est aussi réunie pour partager des réflexions et des préoccupations parti-

culières. C'est ainsi qu'elle s'est retrouvée pour mieux connaître les activités des institutions chargées de l'accueil de la petite enfance. Elle a aussi accueilli les membres de la cellule «préventions et partenariat» de la Police de l'Ouest lausannois. Sous forme de délégation, elle a participé aux nombreuses séances de la Commission d'urbanisme, immobilières et du personnel. Chacun des membres a eu, rattachées à sa direction, ses propres séances internes et régionales.

Chaque semaine, en séance de Municipalité, celle-ci passe en revue toutes les séances auxquelles un ou plusieurs de ses membres a participé. Ce moment permet à chacun d'être au courant des affaires traitées. A titre d'exemple et pour illustrer l'activité de la Municipalité, comme l'année dernière et en prenant des semaines de référence en mars, voici le programme du :

- Lundi 10 mars : Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle-OSP-Venoge / Présentation avancement des travaux Florissant et pour-cent culturel aux enseignants.
- Mardi 11 mars : Commission intercommunale CISTEP / Commission préavis No 42-2008 - Aménagement paysager du parc de la Gare.
- Mercredi 12 mars : Groupe relations Ecoles / Groupe bâtiments et planification scolaires / Commission de construction du Centre / Auditions candidats à la naturalisation / Comité de direction Sécurité dans l'Ouest lausannois / Commission de gestion - Visite de la Direction Culture-Jeunesse-Sport / Triage intercommunal de la Venoge / Comité de direction de l'AIC.
- Jeudi 13 mars : Bilan annuel Label Cité de l'énergie / Commission de gestion - Visite de la Direction de la sécurité publique.
- Vendredi 14 mars : Séance de Municipalité / DEPOL (Délégation politique du Projet d'agglomération Lausanne-Morges - axes forts).
- Mardi 18 mars : Bureau intermunicipal / Secteur Ouest de Lausanne Région.
- Mercredi 19 mars : Bureau de SIE SA / Bureau du Groupe de pilotage du Schéma directeur de

l'Ouest lausannois / Commission de construction du Centre.

- Mercredi 26 mars : Comité de direction de l'EMS Les Baumettes.
- Jeudi 27 mars : Assemblée générale extraordinaire de TvT Services SA.
- Vendredi 28 mars : Séance de Municipalité.

Inondations

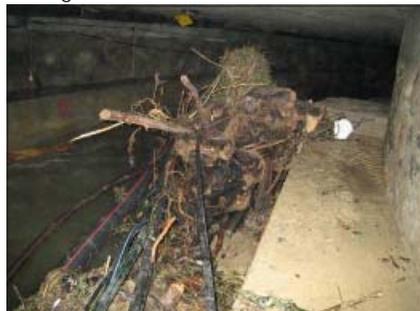
Un orage d'une rare violence s'est abattu sur notre région dans la nuit du 26 au 27 juillet 2008 et de nombreux immeubles de notre Ville ont été inondés, occasionnant des interventions de services communaux ou intercommunaux.

En effet le 26 juillet, des orages se sont accumulés sur le bassin versant de la Mèbre, avec des pluies torrentielles, dépassant 100 mm/h, sur une surface limitée, touchant le bassin versant de la Mèbre. Elles ont occasionné une crue de la Mèbre d'une ampleur jamais vue, estimée à 44 m³/s de débit par seconde, niveau bien plus élevé que les crues dites centennales (dont la probabilité théorique de survenance est tous les 100 ans, déjà exceptionnelle).

Le ruisseau des Baumettes et le ruisseau de Broye ont également été en crue. S'il n'y a heureusement pas eu de dégât humain, les dégâts matériels ont été importants.

Les inondations ont donc touché à Renens le parcours de la Mèbre, la plupart du temps sous son voutage auquel aboutissent les canalisations des eaux claires (rues de l'Industrie, de la Source, de la Mèbre, de Lausanne, et du Simplon), et ceux des ruisseaux des Baumettes et de Broye, avec en particulier une inondation au niveau du passage de la Croisée sous les voies CFF.

Inondations du 26 juillet 2008
Passage du 1er-Août



La Police de l'Ouest a été en état d'alerte, mais ce sont surtout les pompiers, qui sur Renens, aidés par des collègues d'autres communes, ont réalisé 56 interventions liées à cet événement exceptionnel, avec parfois des délais d'intervention importants, voire même des interventions qui n'ont finalement pu être réalisées vu l'ampleur des demandes.

62 pompiers (dont 36 de Renens, 20 de Prilly, 3 de Lutry et 3 d'Aubonne-Rolle) ont travaillé pratiquement 24 heures d'affilée dès 19 h 30 le samedi jusqu'au dimanche soir, effectuant au total 830 heures de travail (642 heures pour les pompiers de Renens).

Le 7 août, et à l'initiative de la Municipalité, une séance de bilan a réuni en présence de Mme Huguenin, Syndique et des deux Municipaux principalement concernés (Mme Maystre, Urbanisme-Bâtiments, M. Golaz, Sécurité publique) l'ensemble des services communaux concernés (le CTC, le SDIS), des représentants de la Commune de Crissier, de Mèbre-Sorge, de l'ORPC, de SIE SA et de l'ECA, ainsi que des représentants du SESA.

Un nouvel état des lieux (bassin de rétention, grille d'entrée du voutage et voutage Mèbre) avait été effectué la veille, en prévision de nouveaux orages annoncés. Une surveillance temporaire de la Mèbre en commun entre les communes de Crissier et de Renens a été mise sur pied en cas d'orage, ainsi qu'une coordination des interventions dans la Mèbre et ses ouvrages de protection. En effet, des travaux lourds seront nécessaires pour sécuriser et refixer l'ensemble des câbles SIE-TvT au voutage, dans l'attente éventuelle d'autres possibilités de passage sous les voies CFF à envisager.

Le SESA, a transmis son analyse de la situation. Il évalue les dégâts cau-

Barrage - Rue de l'Industrie



sés aux berges de la Mèbre et aux ouvrages de protection et analysera également si des travaux supplémentaires seraient à exécuter, ce qui ne paraît, a priori, pas nécessaire vu le caractère exceptionnel de l'événement.

Lors de cette séance de bilan, la question de la responsabilité des assurances a également été abordée, en particulier celle de l'ECA, présente lors des événements et qui assure dans le Canton les dommages causés par des éléments naturels.

S'il pouvait apparaître initialement que l'ECA prendrait en charge sans autre les dommages causés aux biens par cet élément naturel par une pluie d'une ampleur exceptionnelle et la crue de la rivière qu'elle a engendré (art. 9 al 5 de la LAIEN), la situation s'est révélée plus complexe. Le passage de la Mèbre sous Renens, qu'elle traverse depuis le début du siècle passé sous son voûtage fait que celui-ci peut être assimilé à une «canalisation», dont le débordement, selon l'art. 10 al 3 de la même loi, serait exclu des prestations de l'ECA «quelle qu'en soit la cause».

Ce seraient donc aux assurances privées (dégâts d'eau bâtiments), facultatives, de prendre en charge ces dommages dès lors que la Mèbre est entrée sous son voûtage. Il en est de même pour les dégâts occasionnés aux voitures (assurance Casco).

La Municipalité de Renens a pris contact avec l'ECA et suit cette affaire de près, désireuse de défendre au mieux l'intérêt de ses habitants, et quelque peu surprise aussi de cette situation qui fait que les dommages causés par la même crue d'une même rivière soient indemnisés différemment selon que la rivière est à l'air libre ou recouverte.

Suite à cette séance de bilan, la Municipalité a écrit aux habitants des immeubles touchés pour leur transmettre cette information globale sur cet événement, sur les mesures prises et sur les responsabilités des assurances (leur conseillant à ce stade de transmettre à l'ECA et à leur assurance privée les dommages). Ce sont plus de 700 lettres qui ont été envoyées à la fin de la deuxième semaine du mois d'août.

Quelques mois plus tard, certaines situations de personnes ayant subi des dégâts n'avaient pas encore été réglées. La Syndique, accompagnée du

Secrétaire municipal et de la Responsable du Centre technique se sont rendu à l'ECA à Pully et ont rencontré les dirigeants de cette entreprise. Ces derniers ont montré une certaine mauvaise volonté à considérer que l'origine des inondations était due à un événement naturel exceptionnel et ne se produisant que tous les cent ans.

Certains propriétaires ont alertés leurs propres assurances qui se sont réunies pour contredire la position de l'ECA. Un rapport de spécialiste a été établi. De manière à voir dans quelle mesure la Commune pouvait sauvegarder les intérêts de particuliers ayant été touchés par cet événement, la Commune s'est adressée à Me Théraulaz pour lui demander conseils et soutien. A l'heure actuelle, il semble que le litige ne soit pas encore résolu.

Journée des villes suisses à Lugano

La Municipalité a participé à la journée des villes suisses qui s'est déroulée les 28 et 29 août à Lugano. Le thème général était «Agglomération : fusion ou coopération». Lors de cette journée les membres de la Municipalité ont entendu un exposé de Mme Micheline Calmy-Rey, Conseillère fédérale ainsi qu'un de M. Thomas Held, directeur d'Avenir Suisse avait pour thème «La Suisse a-t-elle besoin d'une réforme territoriale?».

M. Giorgio Giudici, Maire de Lugano, a ensuite pris la parole en traitant le sujet «La fusion, une solution aux problèmes des agglomérations». Cet exposé a permis d'introduire un vaste débat autour d'une table ronde. Les protagonistes étaient le maire de Zurich, celui de Lausanne, de Lugano et le maire de Kriens.

Le thème abordé lors de cette journée valait largement le déplacement au Tessin et ce genre de manifestation et l'occasion aussi de nouer des contacts intéressants et constructifs avec des représentants des autorités d'autres villes.

Agoramobile

Du mercredi 1^{er} au vendredi 4 octobre, l'Agoramobile a installé son chapiteau sur la place du Censuy.

Le mercredi après-midi s'est tenue une assemblée réunissant les villes

ayant ou étant en train de mettre en place des plans de mobilité. Le soir un débat a été organisée sur le thème : «Vivre ensemble, faire ensemble, quel avenir pour l'Ouest lausannois ?», avec la participation de M. Martin Schuler, professeur à l'EPFL, pour l'introduction du débat, de Mme Colette Rossier, Cheffe du Service des affaires intercommunales de Vevey, de M. Jacques Béguin, Président du Comité de fusion de la Commune de Val-de-Travers (NE) et de M. Benoît Couchepin, Chargé de communication du Comité de fusion de la Commune de Val-de-Travers. Ce débat a notamment été suivi par M. Etienne Roy, Préfet du district de l'Ouest lausannois, ainsi que quelques représentants des municipalités de l'Ouest.

Le jeudi, sur le thème : «Renens bouge... au Sud aussi!!», les membres de la Municipalité et des chefs de service étaient à l'écoute de la population pour partager avec elle la vision de la vie de ce côté-là des voies et débattre de la dynamique urbaine en devenant à proximité de la future gare de Malley.

Le vendredi, le thème consacré à : «L'école publique, la meilleure solution pour tous!?» s'est déroulé en présence de Mme Anne-Catherine Lyon, Cheffe du Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture, avec les contributions de M. Jacques Daniélou, Président de la Société Pédagogique Vaudoise et de Mme Barbara de Kerchove, Présidente de l'Association vaudoise des Parents d'Elèves.

Et finalement le samedi matin, sur le thème : «Un Tatami au Censuy», M. Sergei Aschwanden, médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de Pékin, était reçu en compagnie de membres du Club de judo de Renens. Interviewé par M. Jean-Baptiste Flamand, journaliste au Département des sports de la TSR, M. Aschwanden s'est fort volontiers prêté au jeu des questions posées autant par le représentant média que par le public.

Le bilan général de cette manifestation est mitigé. Les participants ont été trop peu nombreux, en particulier sur un sujet d'actualité tel que la fusion de communes. Par contre, il faut relever que l'ensemble des débats étaient intéressants et ont capotés le peu de personnes présentes.

La Fondation ProRegio, responsable de l'Agoramobile, a, selon nos infor-

mations, décidé de ne plus organiser cette manifestation non pas en fonction du résultat renanais mais pour des raisons financières.

La Municipalité, en fonction du résultat mitigé, envisage d'autres formules de contacts directs avec la population pour les années à venir.

Journée du Préfet

M. Etienne Roy, Préfet, afin de marquer son arrivée dans le nouveau District de l'Ouest lausannois a invité le Conseil d'Etat et les hauts fonctionnaires cantonaux à une visite du district.

Cette manifestation organisée par un comité composé du Préfet, des Syndics de Crissier, de Saint-Sulpice et de Villars-Sainte-Croix ainsi que du Secrétaire municipal de Renens a permis à l'ensemble des invités, y compris les Municipalités de l'ensemble de l'Ouest lausannois, de suivre le programme suivant :

- > Accueil et petit-déjeuner à Villars-Ste-Croix avec la présence de M. Bertrand Piccard.
- > Déplacements en bus et visites de plusieurs sites à choix, soit :
 - Construction du Rolex Learning Center de l'EPFL
 - Usine de production d'eau de Saint-Sulpice
 - Centre de commande des Transports publics lausannois
 - Entraînement du Lausanne Hockey Club
 - Publivores : une Cinémathèque de pub à Crissier.
- > Apéritif et repas à l'Hôtel-de-Ville de Bussigny-près-Lausanne.

Gestion de la mobilité en entreprise - Programme communal

L'étude lancée en 2007 avec la société Mobilidée Sàrl s'est poursuivie tout au long de l'année 2008. Le groupe de pilotage constitué en 2007 a participé à l'ensemble de la démarche du plan de mobilité à travers des séances de travail régulières avec Mobilidée Sàrl. Pour rappel, ce **groupe de pilotage** est présidé par la Syndique et est composé de représentants des Directions Administration générale-Personnel, Urbanisme-Bâtiments et Sécurité publique-Informatique-Population :



- Mme Tinetta Maystre, conseillère municipale
- M. Olivier Golaz, conseiller municipal
- M. Jean-Daniel Leyvraz, secrétaire municipal
- M. Stéphane Robert, chef du Service du personnel
- M. Martin Hofstetter, urbaniste communal.

Avec la nouvelle organisation de la police, M. Séchaud s'est retiré au début de l'année. Mme Laure Bonnevie, adjointe du secrétaire municipal, a rejoint le groupe à l'automne 2008.

En parallèle du travail avec le groupe de pilotage, un **groupe d'usagers**, représentatif des collaborateurs de la Commune, a été constitué dans le cadre de l'étude menée par Mobilidée Sàrl afin de recueillir les avis de ses membres sur les déplacements tant professionnels que pendulaires, et ainsi compléter les résultats d'un questionnaire envoyé à l'ensemble des collaborateurs de la Commune.

Mobilidée Sàrl a rendu son rapport définitif le 22 décembre 2008. Celui-ci retrace les travaux menés avec le groupe de pilotage et le groupe d'usagers, résume la démarche et analyse la situation et les pratiques de mobilité des collaborateurs de la Commune. Il apporte la **confirmation d'un potentiel important d'actions** en matière de mobilité au sein de l'Administration communale. Enfin, il propose un certain nombre de pistes d'actions et de solutions en vue d'élaborer un plan de mobilité.

C'est sur la base des éléments de ce rapport que le groupe de pilotage a établi ses propres conclusions et va poursuivre la démarche en 2009 avec la mise en œuvre de la première étape du plan de mobilité. Cette première étape fera l'objet d'un préavis déposé auprès du Conseil communal au printemps 2009.

En parallèle de cette démarche, la Ville de Renens s'est inscrite pour participer à l'opération «**Bike to work 08**». Huit équipes de la Ville de Renens, dont une de la Municipalité, soit 30 personnes au total, ont ainsi participé à l'édition 2008 et se sont rendu «à vélo au boulot» **pendant tout le mois de juin.**



Enfin, la Ville de Renens s'est associée à la **Semaine de la Mobilité du 19 au 28 septembre 2008** en organisant un rallye de la Mobilité, soit une promenade à travers la ville, au gré d'un parcours pimenté de questions. Une signalisation particulière a été mise en place pour indiquer les temps de parcours d'un endroit à l'autre de la cité. Par ailleurs, 200 billets mobilis (transports publics) ont été distribués gratuitement aux habitants de Renens.

Consultations - Avant-projets de lois - Initiatives

La Municipalité a répondu aux consultations de l'Etat ou de l'Union des Communes Vaudoise (UCV) suivantes :

- Projet de Loi vaudoise sur l'approvisionnement en électricité.
- Avant-projet de la nouvelle Loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS).
- Avant-projet de loi sur l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).
- Révision de la loi fédérale sur les marchés publics.
- Projet de modification de la loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) et visant l'intégration des bourses d'études dans la facture sociale.
- Projet d'organisation policière - Protocole d'accord établi par la Plateforme Canton-Communes.

Dons et subventions

Durant l'année, la Municipalité a soutenu financièrement plusieurs projets ou associations en leur versant une subvention extraordinaire. Les bénéficiaires ont été les suivants :

- Durant l'EUROFOOT 2008 du 6 au 29 juin, tous les matches ont été retransmis sur écran géant à la patinoire de Malley, ceci à l'initiative de Malley Projet, M. Mathieu Cuendet, organisateur de l'ECOFOOT08. Pour soutenir ce projet, la Municipalité a acheté dans un premier temps 10 pass VIP pour un prix de Fr. 2'000.—, lesquels ont été mis à disposition du personnel communal. Par ailleurs, suite à nouvelle demande d'aide de M. Cuendet qui a subi d'importantes pertes dans le cadre de cette organisation, la Municipalité lui a versé une subvention exceptionnelle de Fr. 2'000.—. A noter que l'engouement pour les projections publiques en Suisse n'a pas tenu toutes ses promesses et la concurrence dans la région a été rude.
- L'Atelier-Musée Encre & Plomb : subvention annuelle de Fr. 3'000.—. La Municipalité a déjà prévu dans le cadre du budget 2009 la possibilité de verser une subvention fixe, compte tenu de l'intérêt du musée et des nombreuses activités qui y sont déployées, comme la participation d'écoliers rennais à des ateliers d'écriture.
- L'Arboretum national du Vallon de l'Aubonne : don de Fr. 2'500.— comme soutien financier au remplacement de la passerelle forestière datant de 1973. Cette passerelle a été construite par M. Marcel Dupont, maître charpentier à Renens.
- Studio «Les Nouveaux Monstres», de MM. Léon Francioli et Daniel Bourquin, sis dans le Silo de Renens : Fr. 2'500.— à titre de participation financière à l'acquisition d'un piano.

Actions de prévention - Etat des lieux

Introduction

La Commission de gestion, pour l'exercice 2007, s'inquiétait de savoir si une campagne de prévention alcool et drogues avait été mise en place. Elle demandait encore quelles campagnes de prévention avaient été menées par Culture-Jeunesse-Sport et les écoles contre le tabac,

l'alcool, les autres drogues, ainsi que les agressions sexuelles. La réponse de la Municipalité avait été refusée. La Commission de gestion avait alors succinctement déclaré : «Il est maintenant temps d'agir ! La Commission de gestion entend que la Municipalité organise un groupe de réflexion avec tous les acteurs impliqués dans la prévention des addictions, ...».

Pour mémoire, la prévention est une action qui a pour objectif d'éviter l'apparition ou l'aggravation de problèmes de santé, en faisant appel à des mesures de portée collective ou individuelle. Elle concerne donc à la fois la société en général, un groupe ou un individu et a pour objectif d'améliorer la santé publique.

Il est important de clarifier le terme de prévention, dont il existe trois niveaux, la prévention primaire, secondaire et tertiaire.

Par **prévention primaire** on entend les mesures qui consistent à intervenir avant qu'un problème n'apparaisse. La **prévention secondaire** consiste à poser un diagnostic précoce afin de proposer des mesures au plus tôt et d'éviter ainsi une aggravation du phénomène. Enfin, la **prévention tertiaire** a pour objectif de limiter les conséquences ou symptômes d'une affection cliniquement apparente.

La problématique dont il est question concerne en réalité plusieurs Directions et, pour cette année, afin de donner une fois la vision générale de ce qui se fait en matière de prévention au niveau de la Commune, la Municipalité a établi une synthèse des actions menées dans ce domaine.

Les actions de la Commune sont plus présentes dans le domaine primaire, un peu moins dans le domaine secondaire et pour ce qui est du tertiaire elles sont le plus souvent assumées par des spécialistes.

Dans le domaine primaire par exemple, la Commune a une politique active dans le soutien des sociétés sportives ou récréatives s'occupant de jeunes. Le soutien financier octroyé pour la piscine ainsi que, par exemple, l'organisation d'une journée du sport vont dans le même sens.

De nombreuses actions, portées par plusieurs groupes d'acteurs en faveur de différents bénéficiaires et dans lesquelles la Ville de Renens est largement impliquée, existent au niveau communal ou régional.

Pour en terminer avec cette introduction, il faut relever que maintenant trois organismes soutiennent et coordonnent les actions en la matière. Il s'agit du groupe Coordination Jeunesse, de Lausanne Région et plus récemment de la campagne qu'entend mettre en place le Préfet, avec un groupe de travail. Cette campagne s'intitule «La prévention, c'est l'affaire de tous».

Direction de la sécurité sociale

Sous l'égide de la Direction de la sécurité sociale, dans le domaine de la **petite enfance**, il faut relever le rôle du personnel éducatif qui a indéniablement une mission de prévention à remplir. Ceci est particulièrement le cas dans les crèches-garderies, ainsi que dans les réfectoires scolaires et bientôt dans le futur APEMS du Léman. Le personnel peut être amené à détecter des problèmes de nutrition ou de mauvais traitement par exemple. L'action menée fait partie de la prévention primaire, dans le sens large du terme, qui peut consister simplement en des conseils donnés aux parents ou à travers les activités diverses proposées aux enfants.

Dans les réfectoires, il existe des ateliers «Clever Club». Il s'agit, en petit groupe, de renforcer les capacités de choix des enfants face à des comportements à risque.

La Clinique dentaire joue un rôle essentiel dans la promotion de la santé à travers la prophylaxie dentaire. A titre d'exemple, on peut citer l'envoi d'une lettre d'information et d'une brosse à dents adaptée à l'âge des enfants ainsi que le programme d'information dans les classes.

Toujours dans la même Direction, il faut mentionner que sous l'intitulé «**Attitudes Respect**», le 16 septembre 2008, une journée de réflexion initiée par les huit communes de l'Ouest lausannois en collaboration avec ProFa et des professionnels de la prévention, a lancé une campagne de promotion visant à améliorer les relations entre femmes et hommes, entre filles et garçons et à prévenir les violences et les discriminations dans ce domaine.

Plusieurs ateliers se sont tenus, abordant différents angles de ce thème, parmi lesquels : Internet et les parents, la contraception, la violence domestique, la relation parent-enfant, la sexualité des adolescents.

Dans ce cadre, le théâtre Caméléon s'est rendu dans plusieurs établissements de l'Ouest afin de présenter un spectacle interactif sur le thème de la communication entre filles et garçons.

La campagne qui se poursuivra en 2009 prévoit diverses actions, parmi lesquelles un cycle de cinéma, la mise sur pied d'ateliers auprès des associations locales et étrangères de la région, mais également d'autres manifestations, soirées et forums.

Direction Culture-Jeunesse-Sport

Dans le cadre des différents projets mis en oeuvre par la Direction Culture-Jeunesse-Sport, celle-ci s'efforce de rendre possible la présence, sur place, de stands d'information, tels CIPRET, STOP SIDA ou BE MY ANGEL. Le «Label Conscience», promotion de la santé dans le cadre de manifestations sportives et populaires, a été distingué en 2008 lors de la journée sportive «Renens Bouge».

Le **délégué jeunesse** a un rôle prépondérant en matière de prévention. A ce niveau, outre sa fonction d'orienter les jeunes vers les structures adéquates (par exemple, mesures de transition pour les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, ou Profa pour les questions relatives à la sexualité), le délégué jeunesse participe également à des groupes proposant des actions de prévention (groupe coordination jeunesse, «La prévention c'est l'affaire de tous»). Il propose également des actions ponctuelles, comme par exemple la journée pour les filles du 22 novembre 2008, organisée en collaboration avec le Bureau de l'Egalité et le CRA. Cette journée a permis à une dizaine d'adolescentes de participer au cours de «fight back» dispensé par l'association *TATOUT*, qui propose de donner aux jeunes des techniques d'autoprotection contre la violence.

La mise à disposition d'une salle de gym pour les jeunes souhaitant faire du sport ainsi que l'ouverture du terrain multisports sont aussi des facteurs de prévention.

Face à la mobilité des jeunes faisant fi des frontières communales, les professionnels de la région en lien avec la jeunesse ont créé en automne 2007 le «**Groupe Coordination Jeunesse**».

Ce groupe est présidé par notre délégué jeunesse. Outre la fonction de

créer un lien entre les professionnels (de la région mais également au-delà) et d'amener un regard pluridisciplinaire sur la jeunesse, il souhaite proposer des actions communes et coordonnées dans le District. A cet effet, il peut compter sur l'appui financier de la «Plateforme Jeunesse» de l'Ouest lausannois. Cette structure comprend les municipaux en charge des affaires sociales et jeunesse dans les huit communes du District.

Parmi les actions menées, on peut notamment citer :

- La création du site Internet (www.j-ouest.ch) contenant des informations liées à la jeunesse dans la région. Il recense également diverses adresses de prévention et d'activité jeunesse.
- L'organisation d'un Diner Quizz, le 26 novembre 2008, auquel les jeunes dès 16 ans ont été invités à partager un repas et jouer autour du thème de la prévention. La préparation de ce «jeu» s'est faite avec des spécialistes professionnels de la prévention : Mme Alcalá de l'Association Départ, Mme Hofmann de RaidBlue, la Croix-Bleue, Mme Notz de l'Association vaudoise contre l'alcoolisme et un représentant de la Sécurité publique. Toutes ces personnes étaient présentes lors de cette soirée, qui a connu un réel succès. L'expérience sera très probablement renouvelée.

Etablissements scolaires

De nombreuses actions régulières financées par le Canton (ODES) sont menées au sein des établissements scolaires. Au niveau de **l'Etablissement primaire**, il faut citer la prévention sexuelle ou la campagne éducative «ça dérape», qui touchent tous les élèves une fois durant le cycle primaire. La Ville de Renens finance de son côté un cours de prévention contre les morsures de chien et l'action «Pommes à la récré».

Au niveau de **l'Etablissement secondaire**, on peut citer les cours d'éducation sexuelle, des informations santé et des actions ponctuelles de prévention (violence, respect). Par ailleurs, les élèves du secondaire ont bénéficié fin 2008 des représentations «Parlez-moi d'amour» du Théâtre Caméléon.

En 2009, le Conseil d'établissement des établissements scolaires de Renens sera opérationnel. Il pourra

proposer des actions de prévention spécifiques liées à la population scolaire de Renens, en regard d'événements particuliers par exemple. Il bénéficie de son propre budget.

Direction Sécurité publique-Information-Population

L'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» a été créée le 1^{er} janvier 2008 dans le souci de rester une police proche de la population. Outre ses différents services, la Police de l'Ouest dispose d'une division «Prévention et Partenariat» composée de six équivalents plein temps (EPT). Chaque collaborateur a la responsabilité d'un ou de plusieurs publics cibles tels que groupements de commerçants, associations de quartiers, mouvements d'ainés, jeunes, centres de rencontres et d'animation pour l'ensemble du territoire couvert par l'association. Il travaille en collaboration étroite avec les agents basés dans les postes de ville. Les actions menées par cette division vont des cours de prévention routière dans les écoles aux campagnes élargies.

De plus, la Municipalité a décidé de développer en 2009 à la gare de Renens, en collaboration avec Pol-Ouest et conjointement avec les CFF, la campagne «RailFair».

Direction Administration générale-Personnel

Destiné au personnel communal, dans le sens large du mot prévention, il a été décidé de faciliter l'accès à la piscine par la remise d'abonnements.

Plus spécifiquement, des cours pour les cadres ont été proposés au sujet de la prévention des questions liées à l'alcool, un dispositif de médiation a été mis en place et une campagne de vaccination contre la grippe a été organisée.

Pour terminer, deux actions proposées sur le plan régional, La Commission toxicomanie de Lausanne Région et le projet de prévention du Préfet du district de l'Ouest-lausannois.

Sur le plan plus spécifique de la toxicomanie, il faut citer le travail efficace de la **Commission Toxicomanie de Lausanne Région**.

Cette commission est constituée de représentants des 29 communes de Lausanne Région, qui compte 275'000 habitants, soit près de 42% de la population du Canton de Vaud.

Née en 1990 sous le nom de COREL (Communauté de la Région Lausannoise), elle est devenue Lausanne-Région en 2002. Son objectif est d'aborder les problématiques diverses au niveau régional, permettant de contribuer au développement harmonieux de la région lausannoise, de développer des collaborations régionales, coordonner les efforts des collectivités publiques, soutenir les intérêts communs de la région et mettre sur pied des actions intercommunales. Dans ce cadre, la «Commission Toxicomanie» propose divers axes d'intervention :

1. Prévention/soutien financier

Divers documents et informations existent en matière de prévention des drogues, à l'attention des professionnels, parents, responsables sportifs, des entraîneurs et responsables de clubs sportifs de la région. Un soutien financier permet des interventions de «be my Angel» (intervention, prévention par les pairs dans les milieux festifs) dans le cadre de manifestations dans les communes partenaires. Cette Commission finance encore des cours à l'intention des tenanciers de cafés, bars des districts concernés.

2. Réflexion

Lausanne Région engage une réflexion sur la problématique de la

toxicomanie et propose des conférences, débats, tables rondes. Les actions possibles sont à définir avec les communes membres de Lausanne Région.

3. Subvention

Lausanne Région subventionne divers organismes en lien avec la toxicomanie (Rel'ier, Centre St-Martin, Rel'aids, Fleur de pavé, Départ).

4. Information

Lausanne Région propose à ses communes partenaires un répertoire «dépendances» à mettre en ligne sur leurs sites internet.

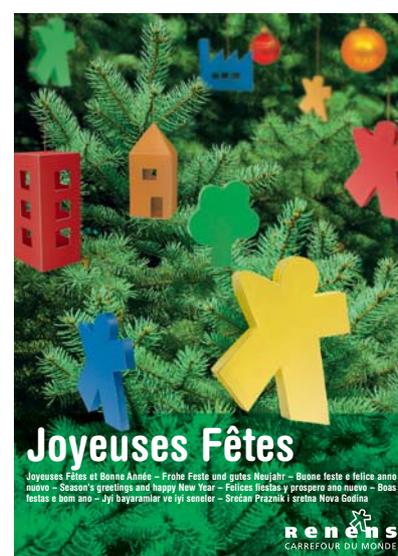
«La prévention c'est l'affaire de tous»

Avec la création du District de l'Ouest lausannois le 1^{er} janvier 2007, la Préfecture a souhaité développer la campagne «*La prévention c'est l'affaire de tous*» menée dans d'autres districts et saluée par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud. Un groupe de travail réunissant divers professionnels et politiciens de la région s'est constitué à la suite d'une première rencontre. Le but de ce groupe est de chercher à proposer quelque chose de différent de ce qui a déjà été fait. Un des premiers points sera de regrouper les actions et adresses en matière de prévention sur le site www.j-ouest.ch, site qui sera mis en

lien avec ceux des communes du District. D'autre part, des actions ponctuelles sont à l'étude pour 2009 (café des parents, marché de la prévention, etc.).

Vœux de la Municipalité

Une campagne d'affichage a été réalisée à l'occasion des fêtes de fin d'année afin de présenter les vœux de la Municipalité aux habitants de Renens. Ces vœux étaient visibles sur les 23 panneaux SGA gérés par la Commune ainsi que dans les différents sites de l'administration communale dès le 15 décembre 2008 pour 6 semaines.



Administration générale- Personnel

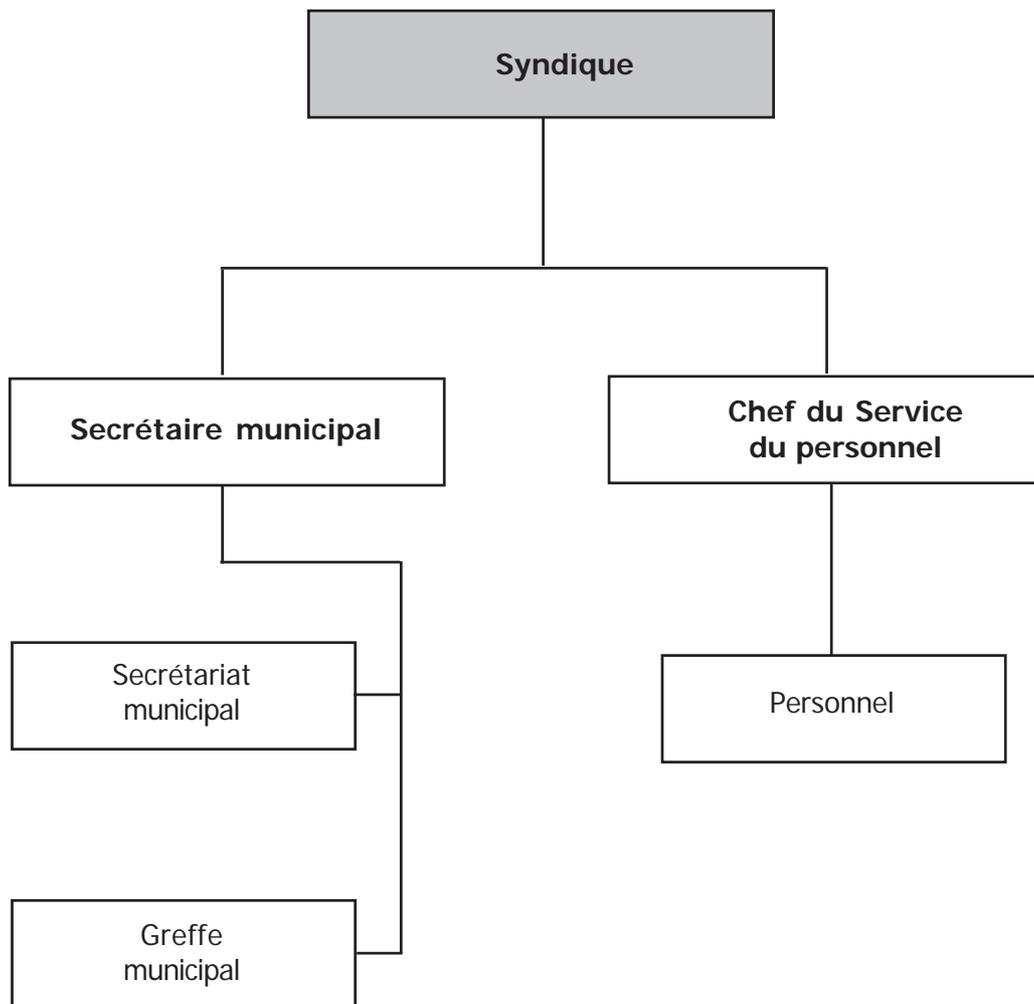


Directrice :

Mme Marianne HUGUENIN, Syndique

Chefs de service :

M. Jean-Daniel LEYVRAZ, Secrétaire municipal
M. Stéphane ROBERT, Service du personnel



Administration générale

L'Administration générale gère les activités principales suivantes :

- Secrétariat de la Municipalité
- Archives communales
- Relations avec le Conseil communal
- Relations avec les autres Directions
- Promotion économique
- Site Internet, journal Carrefour Info Renens, communiqués, ...
- Relations extérieures
- Affaires régionales
- Transports publics
- Approvisionnement économique du pays
- Greffe municipal
- Votations - Elections - Référendums - Initiatives
- Naturalisations
- Assurances
- Déclarations diverses
- Huissier

Secrétariat de la Municipalité

Introduction

L'équipe du Secrétariat municipal apporte toute l'aide qu'elle peut aux activités diverses de la Municipalité et

à l'organisation d'un certain nombre de manifestations ou animations de portée générale. C'est ainsi que l'opération « Celestini » s'est mise en place, avec principalement le dépôt du préavis et l'organisation du train « spécial jeunes » qui a mené les jeunes supporters renanais de la gare de Renens à la Praille pour y vivre une soirée qui restera longtemps dans leur mémoire. Ce sont les mêmes personnes qui se sont occupées principalement de réaliser et de coordonner avec les autres services concernés l'exposition publique qui s'est déroulée sur place du Marché ainsi que la campagne d'information dans le cadre de la votation du 24 février relative au plan de quartier du centre. Il en a été de même pour l'organisation de l'Agoramobile sur la place du Censuy (voir rubrique «Centre-ville - Place du Marché», page 25).

Le Secrétariat municipal s'est de plus occupé de la préparation et du suivi de toutes les séances de Municipalité. Il a, comme chaque année, assumé son rôle de transmission des informations et des directives entre la Municipalité et les différentes Directions. Il a joué aussi son rôle de coordination et de garant de la bonne exécution des décisions prises. Il a assumé aussi celui de courroie de transmission entre la Municipalité et le Conseil communal. Mis à part ce qui précède, il a assuré diverses tâches dont la tenue de l'agenda de la Municipalité et de chacun de ses membres, il a organisé les sorties de la Municipalité, dont par exemple, le voyage à Lugano pour participer à la Journée des villes suisses, il a confirmé ou excusé la présence de membres de la Municipalité à diverses manifestations ou autres événements.

Il a finalement aussi assumé les diverses tâches qui sont reflétées ci-après.

Ateliers de la Ville de Renens

Le Secrétariat municipal assume toutes les tâches administratives liées aux Ateliers, en particulier des contrats de location.

En collaboration avec le Service des finances le Secrétariat assume la responsabilité des comptes, le contentieux et l'élaboration du budget.

Le Service des finances passe les écritures, bouclent les comptes et signale les arriérés de loyer au Secrétariat municipal.

Les deux services mentionnés ci-dessus ne facturent pas leurs prestations à la Fondation. Il s'agit d'une subvention communale.

La Syndique et le Secrétaire municipal, respectivement la Présidente et le Secrétaire du Conseil de fondation, visent les factures et assument les relations entre la Commune et la Fondation. Ils ont ainsi organisé et participé aux deux séances du Conseil qui se sont déroulées durant l'année.

Depuis l'ouverture officielle en octobre 2007, les huit ateliers individuels ont été rapidement loués; ils étaient tous occupés au début 2008. Deux locataires ont quitté leur atelier dans le courant de l'année mais dans les deux situations un nouveau locataire a été trouvé immédiatement. En ce qui concerne «l'incubateur», la situation est différente, seul deux locataires sur une dizaine de places ont pris possession de leur surface à fin 2008. Pour les ateliers (huit ateliers individuels de 52 m² à 90 m²), le loyer

mensuel s'échelonne entre Fr. 737.— et Fr. 1'355.—. Dans «l'incubateur», les dix surfaces de 20 m2 environ sont louées pour un prix mensuel de Fr. 300.—.

Le rapport d'activité 2008 des Ateliers de la Ville de Renens peut être consulté et/ou demandé au Secrétariat municipal.

Archives communales

En 2008, le travail d'archivage s'est concentré quasi uniquement sur les services stockant leurs archives à la rue de Lausanne 33.

Plusieurs séries de préinventaires ont été faites. L'archiviste reste toutefois dans l'attente d'un véritable programme informatique pour la saisie des inventaires définitifs.

L'épuration des archives intermédiaires a permis de libérer une place de stockage non négligeable pour la suite des opérations.

A coté du strict travail d'archivage, l'archiviste a rédigé plusieurs textes de nature historique pour le Carrefour Info Renens, rédigé des rapports historiques pour l'Administration générale, participé à des rencontres avec la population, renseigné des tiers sur des questions de généalogie avant-tout.

Il a fait un certain nombre de recherches concernant la place du Marché. Les éléments qu'il a trouvés ont pu être utilisés dans le cadre de manifestations liées aux travaux et aussi sur les totems installés en ville pour montrer le chemin vers le centre-ville.

Politique d'information

www.renens.ch

Le site internet communal www.renens.ch enregistre un nombre de visites ou sessions¹ dont la moyenne mensuelle s'élève à plus de 21'000. Ce chiffre est en progression par rapport à 2006 (17'000 sessions par mois) mais est en baisse par rapport à 2007 (26'000 sessions par mois). L'année 2007 avait en effet été marquée par un pic de fréquentation très important à l'occasion de la Fête interculturelle (mai-juin). Au cours de

l'année 2008, avril et mai sont les mois qui ont enregistré le plus grand nombre de sessions. Ce pic de fréquentation s'est principalement reporté sur la page d'accueil (mise en ligne de la page d'accueil dans sa nouvelle présentation) et sur le calendrier des manifestations (début de la saison des animations du samedi matin, Festival de théâtre en herbe).

Les cinq pages les plus visitées du site sont systématiquement la page d'accueil, la page «Administration», le calendrier des manifestations, la page «Infos pratiques» et la page «Autorités».

Plusieurs modifications sont intervenues dans le courant de l'année, notamment sur la page Sécurité publique suite à la mise en place de la Police de l'Ouest. Un lien direct avec le site internet de cette dernière a d'ailleurs été ajouté sur la page d'accueil.

Une nouvelle page intitulée «Actualités» a été créée. Mise à jour en interne (tout comme les pages «Calendrier des manifestations», «Enquêtes publiques», «Infos pratiques» ou encore «Autorités-administration»), elle contient des informations telles que communiqués de presse, décisions de la Municipalité et autres informations de dernière minute. Elle permet ainsi de répondre avec une plus grande réactivité aux besoins urgents des services en matière d'information au public (annonce d'une séance d'information en vue des élections au Conseil d'établissement et délai pour le dépôt des candidatures par exemple).

D'une manière générale, les mises à jour de toutes les rubriques ont été effectuées régulièrement, particulièrement en ce qui concerne les pages présentant les Directions, les manifestations culturelles et sportives ainsi que les sociétés locales. Les rubriques «Reportages» et «Découvertes» se sont enrichies de plus d'une



© Denis de Techtermann
Le grand escalier de la Salle de spectacles

dizaine d'événements, tels que le match de la Fondation 442, les inondations qui ont eu lieu durant la nuit du 26 au 27 juillet 2008, l'enregistrement d'un CD du chanteur Henri Dès avec une classe de Renens ou encore le prix Patrimoine Suisse attribué à la Salle de spectacles.

Une réflexion a par ailleurs été engagée avec les différents services de l'Administration communale quant à la mise à jour des différentes pages du site. Cette réflexion se poursuivra en 2009.

Journal communal «Carrefour Info Renens»

Hormis les mois de janvier, juillet et août, le Carrefour Info Renens est paru mensuellement et a été distribué à chaque reprise dans plus de 10'300 ménages renanais et cases postales, dans les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises de la place ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de notre Commune.

Deux cassettes à journaux implantées l'une sur la Place du Marché et la seconde à côté de l'arrêt de bus tl de la Gare complètent ce large éventail de distribution.

Le numéro du mois de novembre comprenait un encart intitulé «Spécial Ecoles», lequel donnait de nombreux renseignements sur les chantiers des collèges de Florissant et du Léman ainsi que sur le Conseil d'établissement.



Henri Dès
et les chanteurs et chanteuses
du chœur Voix Nord-Sud

¹ Une session = 1 ouverture du site par adresse IP (Internet Protocol) et par jour



Carrefour Info Renens
Une partie de la première page
du «Spécial Ecoles»
(novembre 2008)

Chaque parution du Carrefour Info Renens est également intégrée sur le site www.renens.ch > rubrique Carrefour Info Renens.

Points presse et Communications de la Municipalité

Les représentants de la presse et des médias ont été invités à onze reprises pour des points presse au cours desquels la Municipalité a présenté l'ordre du jour des séances du Conseil communal. Par ailleurs, des conférences de presse spécifiques ont été organisées en quatre occasions dans le courant de l'année 2008 :

- le dimanche 24 février, jour de la votation du PQ P39 Place du Marché,
- le 19 mars, à l'occasion du match de football organisé par la Fondation 442 le 21 avril à la Praille,
- le 10 décembre, pour la présentation par le Service Culture-Jeunesse-Sport de la Saison des spectacles 2009,
- le 18 décembre, pour la création du Réseau d'accueil de jour des enfants de Renens et Crissier, conjointement avec la Commune de Crissier et les partenaires (Fondation Les Baumettes et l'EFRE).

Un communiqué de presse a également été diffusé à la presse lors de la cérémonie de remise des Mérites 2008 de la Ville de Renens, le 18 novembre.

Ce sont des journalistes de 24 Heures, 20 Minutes et ATS qui sont le plus fréquemment présents aux points ou conférences de presse. Les communiqués de presse diffusés à ces occasions sont le plus souvent repris par les trois médias précités, puis diversement selon les sujets par TVRL, Lausanne Cités, Le Matin Bleu, etc.

Quatre communiqués de la Municipalité à destination du Conseil commu-

nal ont été réalisés durant l'année. Ces documents répertorient les principales décisions prises par la Municipalité durant une période déterminée ainsi que les visites et autres rencontres qu'elle a effectuées.

Dès le mois d'octobre, la périodicité de ce document s'est renforcée; il est en effet publié avant chaque séance du Conseil communal. La présentation et le contenu ont également été modifiés, notamment par l'ajout de deux chapitres : «Sous la loupe» et «Affaires intercommunales». Le premier a pour objectif de développer plus en détails des dossiers et décisions revêtant une certaine importance. Quant au nouveau chapitre «Affaires intercommunales», il a été introduit afin de présenter en alternance un état des lieux des dossiers en cours et informations importantes concernant les principales structures intercommunales auxquelles la Municipalité participe (SDOL, Bureau intercommunal, SIE-TVT, UCV, Lausanne Région, TL).

Centre-ville Place du Marché

Dans le cadre de la votation communale du 24 février 2008 sur le plan de quartier du centre-ville/place du Marché, la Municipalité s'est investie au niveau de l'information et de l'organisation de cette période intermédiaire. Elle a mis sur pied un groupe de travail interservices présidé par Administration générale, avec le Centre technique communal, Culture-Jeunesse-Sport et Police.

Durant la période où se déroulera le chantier, le centre-ville sera perturbé. La Municipalité a étudié un certain nombre de mesures, ceci en collaboration avec tous les Services de l'Administration. Cette étude a débouché sur le préavis N° 58-2008 - Plan de quartier «Place du Marché» - Main-

tien et renforcement des activités durant le chantier - préavis qui a été adopté par le Conseil communal le 9 octobre 2008.

Le marché se tiendra donc sur la rue du Midi, piétonne une fois par semaine; la place de jeux sera relogée un peu plus au nord, autour de la fontaine Tomasini; une rampe permettra aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite de poursuivre leur route depuis la rue de la Mèbre en direction de la poste; des passages piétons sur l'avenue du 14-Avril compléteront ce cheminement; un parking provisoire, en gravier, sera réalisé entre la Savonnerie et le 14-Avril; d'autres éléments de décoration et de signalétique du centre compléteront ces travaux. En parallèle, l'information comme les animations seront renforcées.

Greffe municipal

Vote par correspondance et bureaux de vote

Le Greffe municipal contrôle les votes reçus par correspondance et prépare les bureaux de vote.

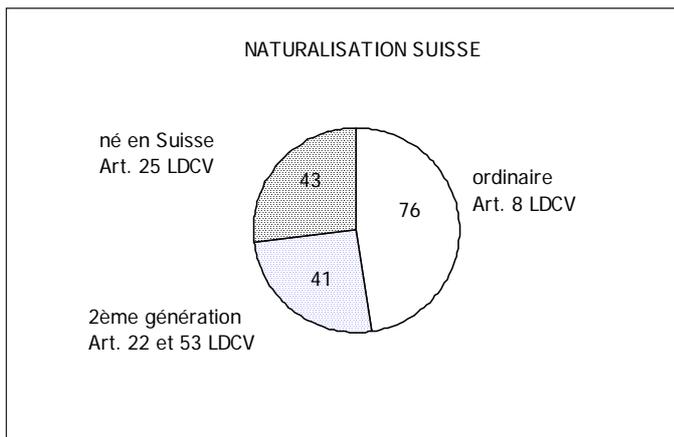
Les électeurs peuvent voter par correspondance en retournant l'enveloppe de vote par courrier, la déposer dans la boîte aux lettres de l'Administration jusqu'au dimanche du scrutin à 12 h 00, ou se rendre dans les bureaux de vote, Hôtel-de-Ville (Salle de gymnastique) et EMS Les Baumettes, ouverts le dimanche du scrutin de 10 h 30 à 12 h 00.

Le taux de participation des votants est de 45.61% sur l'ensemble de l'année 2008. Lors du scrutin communal du 24 février, 34.06% des électeurs suisses et étrangers se sont prononcés pour l'objet concernant le plan de quartier P39 «Place du Marché».

Les électeurs se déplaçant aux bureaux de vote sont peu nombreux (1.2%).

Registre civique

Le Greffe municipal gère les mutations du rôle des électeurs en vue des votations et élections. Il contrôle également la validité des signatures des initiatives et référendums avant de faire suivre les listes attestées aux comités concernés.



31 octobre 2008
Réception des jeunes de 18 ans et des nouveaux bourgeois

Naturalisation ordinaire des confédérés

Aucune demande n'a été présentée en 2008.

Naturalisation des étrangers

Naturalisation ordinaire

Au cours de l'année 2008, 76 demandes ont été déposées.

142 personnes ont été auditionnées et le Conseil communal a accordé la bourgeoisie de Renens à 2 candidats encore sous l'application de l'ancienne loi.

Naturalisation cantonale facilitée

Les personnes nées en Suisse et celles de la deuxième génération ont la possibilité, si les conditions légales sont remplies, de faire une naturalisation selon l'une des trois procédures cantonales facilitées.

Cette année, 84 demandes facilitées ont été déposées.

Réception des jeunes de 18 ans et des nouveaux bourgeois

Comme l'année passée, la réception a connu un franc succès puisque plus de 200 personnes ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité.

La «Fondue au fromage» concoctée par M. Alexandre Borel et son équipe a été appréciée par toutes et tous.

La soirée fût agrémentée par un accordéoniste et deux joueurs de cor des Alpes.

Mesure tutélaire

Des enquêtes sont menées par la Justice de Paix dans le cadre de procédure d'interdiction civile et de mainlevée d'interdiction civile.

Au cours de l'année, la Municipalité a été sollicitée par la Justice de Paix afin de rendre un préavis pour quatorze personnes établies à Renens.

Recensement des chiens

Les personnes détenant un chien ont l'obligation de l'inscrire. C'est ainsi que 542 canidés ont été recensés en 2008.

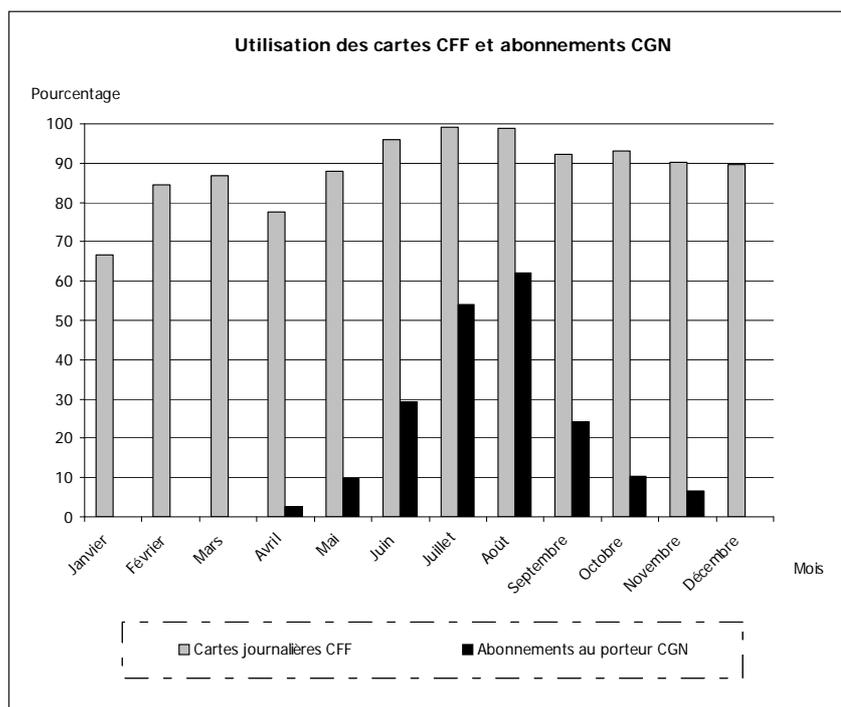
Les propriétaires s'acquittent d'un impôt communal et cantonal. La part de l'impôt communal est de Fr. 100.--. Les bénéficiaires d'une rente complémentaire de l'AVS ou de l'AI, de l'aide sociale ou du revenu d'insertion sont exonérés de la taxe.

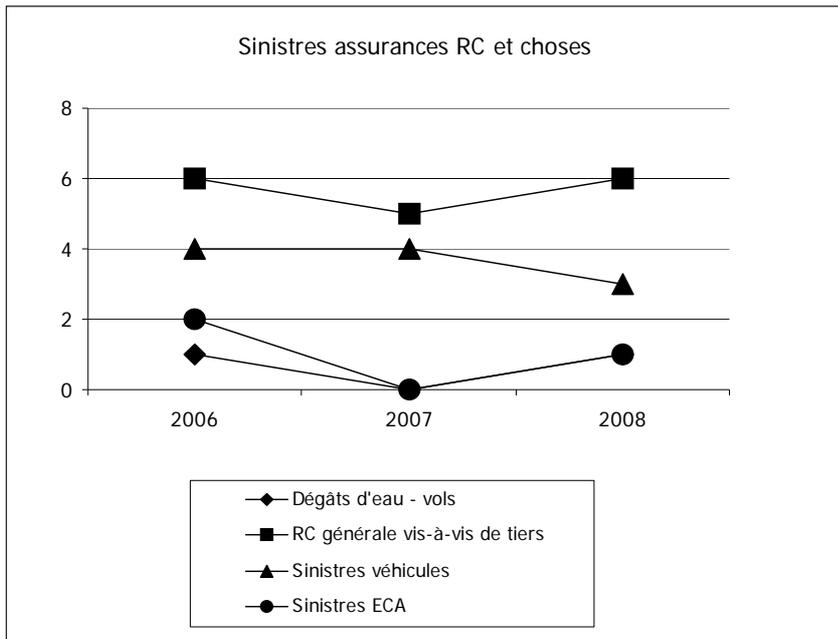
Cartes journalières Commune CFF et abonnements généraux CGN

Afin de promouvoir les transports en commun, la Municipalité a souhaité élargir l'offre faite à la population en mettant à sa disposition, dès le 1er janvier, douze abonnements généraux CFF, soit deux de plus qu'en 2007.

De plus, quatre abonnements généraux de la CGN, au porteur, peuvent être loués à la journée pour naviguer en 1ère classe sur le lac Léman.

Au cours de l'année, plus de 88% des cartes journalières CFF ont été vendues à Fr. 35.— l'unité. Quant aux abonnements généraux CGN, 244 locations ont été effectuées au prix de Fr. 15.— la journée.





Assurances

Au 1er janvier 2008, suite au transfert de biens communaux à l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois», les polices d'assurances qui couvrent les véhicules à moteur et le mobilier ainsi que le contrat d'assurance responsabilité civile Commune ont été adaptés.

De plus, les contrats qui arrivaient à échéance ont été renouvelés auprès des mêmes compagnies d'assurances, selon des offres avantageuses. Il s'agit de la Vaudoise Assurances pour les véhicules à moteur, la Bâloise Assurances pour les bâtiments et le mobilier contre les risques de dégâts d'eau et de vol, et Axa-Winterthur pour la couverture en responsabilité civile Commune.

Fonds national de garantie

En 2008, aucun dommage n'a été annoncé pour une prise en charge par le Fonds national de garantie, selon l'article 76 de la loi fédérale sur la circulation routière.

Affaires régionales

Lausanne Région

Secteur Ouest

La Municipalité a participé aux deux assemblées générales ordinaires de Lausanne Région. A l'occasion de celle de printemps, tenue à Cugy le

10 avril, les comptes 2007 ont été adoptés. Lors de l'assemblée générale d'automne à Morrens, le 2 octobre, les communes membres, outre l'adoption du budget 2009, ont entendu Mme Gay Vallotton, Conseillère municipale à Cheseaux-sur-Lausanne, Co-présidente de la Commission Formation et Emploi des Jeunes, faire le bilan du projet «Des places d'apprentissage, de stage, pour les Jeunes Adultes en Difficulté». A l'issue de la partie protocolaire, M. le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard a présenté le bilan de l'opération cantonale FORJAD, pour ces mêmes adultes en difficulté.



Par ailleurs, Renens est représentée dans les différentes commissions comme suit :

- Groupe de pilotage du Schéma directeur de l'Ouest lausannois : Mme Marianne Huguenin, Syndique
- Proméco : M. Jean-François Clément, Conseiller municipal
- Activités sportives : Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale
- Toxicomanie : M. Jacques Depallens, Conseiller municipal
- Déchets : M. Michel Perreten, Conseiller municipal

Le rapport détaillé de Lausanne Région peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch ou demandé au Secrétariat municipal.

SDOL

Schéma directeur de l'Ouest lausannois

Bilan 2008

Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens, Lausanne, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, État de Vaud

Un doublement des prestations en transports publics, une future halte RER à Malley, une gare transformée à Renens, dont le secteur sera aussi réaménagé, des routes et des friches industrielles en mutation, de nouvelles jonctions autoroutières, un futur tram de Bussigny à Lausanne, des Hautes Écoles en effervescence,... l'Ouest lausannois connaît un dynamisme sans précédent et suscite l'intérêt bien au-delà des frontières communales, cantonales ou même fédérales.

Tous ces changements, liés entre eux, ne sauraient se passer d'une planification rigoureuse. C'est le mérite du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) et, à une plus grande échelle, du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), de permettre de définir des stratégies globales et d'accompagner leurs mises en œuvre grâce à un travail commun entre communes, canton, mais aussi CFF, tl, Hautes Écoles et Confédération.

En 2007, le SDOL a poursuivi l'étude et la mise en œuvre des principes définis pour ses six «chantiers». Son travail de coordination et de concertation s'est intensifié compte tenu des schémas directeurs et projets voisins qui se développent.

De nombreuses séances ont notamment été organisées, réunissant le Groupe de pilotage, à 8 reprises, dont



une séance extraordinaire concernant les axes forts de transports publics (Gropil, syndics et représentants des autorités cantonales), la cellule de pilotage technique, dix fois (cpt, avec les techniciens communaux et cantonaux), le groupe ABC, huit fois (vérification de la conformité des projets de construction aux objectifs et principes du SDOL). Des réunions pour les élus, partenaires et habitants ont également été organisées, dont le Marché du SDOL et une réunion publique d'échanges et d'information relative au chantier 1 / RC1, sans oublier une séance regroupant les Secrétaires municipaux et chefs des services des communes. Le SDOL a également été présenté plus de 20 fois à des institutions, groupes ou organisations intéressées. Il a suscité plusieurs travaux académiques en 2008.

Organisation et structure du SDOL

Les huit communes de l'Ouest lausannois et la Ville de Lausanne collaborent avec le canton pour la mise en œuvre des objectifs du SDOL. Sur les plans financier et légal, pour assurer la bonne mise en œuvre du SDOL, deux conventions de collaboration ont été signées en 2004.

La première lie les neuf communes signataires du SDOL et institue la Commune de Renens représentante et responsable du Bureau du Schéma directeur. Elle fixe également les modalités de création et de gestion du Bureau du Schéma directeur, ainsi que les tâches qui lui sont déléguées.

La seconde définit la collaboration entre le groupement des communes et le canton. Afin d'assurer une coordination efficiente, une cellule de pilotage technique (cpt) est formellement constituée. Elle est formée de représentants de l'État, des urbanistes communaux et du Bureau du SDOL.

Le SDOL possède une valeur de contrat: en y apposant leur signature, les communes se sont engagées à poursuivre les démarches destinées à atteindre les objectifs généraux fondés sur le Schéma directeur.

Les résultats des études directrices des chantiers forment autant d'annexes au Schéma directeur. Le développement des secteurs concernés se fait sur la base de ces résultats

d'études qui servent à la révision des planifications communales. Selon les cas de figure, le Bureau du SDOL accompagne, voire assure la coordination de la conduite des études de planification. Les études liées à la mobilité (transports publics, individuels, non motorisés) se poursuivent dans la perspective de leur réalisation.

Bureau du SDOL

Le Bureau du SDOL a déménagé, le 14 mai 2008, au Centre Perrelet (tl), au chemin du Closel 15, à Renens. Quittant les locaux de l'Administration communale de Renens à la rue de Lausanne, il rejoint ainsi les bureaux du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), du Schéma directeur de la région morgienne (SDRM) et du Bureau du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL).

En termes d'effectif, le Bureau du SDOL est composé de Mme Ariane Widmer Pham (75%), cheffe de projet, M. Benoît Biéler (80%), géographe, adjoint, M. Adrien Mulon (50%), ingénieur EPFL, responsable mobilité (dès le 1er juin 2008), Mme Inès Dos Santos (70%), secrétaire, Mme Marianne Martin (30%), secrétaire. Le Bureau du SDOL a accueilli Mme Feryel Kilani, étudiante en Sciences et ingénierie de l'environnement à l'EPFL, pour un stage d'une durée de 1 mois en juillet 2008.

SDOL / Etudes générales

L'élaboration d'une nouvelle carte de synthèse du Schéma directeur a commencé en 2008. Il s'agit de mettre en cohérence graphique les six chantiers d'études du SDOL qui ont considérablement évolué depuis leurs définitions en 2003. Cette synthèse sera utile aux Communes ainsi qu'à l'actualisation de la stratégie de mise en œuvre des principes et objectifs du SDOL.

Dans la même optique et à un niveau plus technique, les réflexions au sujet d'un système d'information sur le territoire à l'échelle de l'Ouest lausannois ont commencé. En effet, depuis son adoption en 2004, le Schéma directeur a été complété par plusieurs études spécifiques établies par différents mandataires avec des représentations graphiques propres. Ces documents, sur support papier ou sous forme numérique, sont sta-

tiques et difficilement actualisables par le Bureau du SDOL. Bien qu'ils traitent le même type d'informations, ils offrent une représentation hétéroclite, rendant difficile voire impossible la mise en relation des données liées aux différents projets de l'Ouest lausannois.

Aujourd'hui, le Bureau du SDOL envisage de mettre en place des outils de gestion modernes et performants de type SIT (système d'information du territoire), permettant de gérer les informations par couches. Le projet vise les principaux objectifs suivants :

- Améliorer les conditions de conduite et de gestion des données et de l'information par le Bureau du SDOL.
- Assurer la validité, l'uniformité, la pertinence et la pérennité des données pour mettre à disposition des partenaires des informations fiables de manière régulière, voire interactive.
- Obtenir une vue d'ensemble cohérente des projets.

Autre occupation du Bureau en 2008, la représentation du SDOL dans le cadre du Projet de territoire suisse (Office fédéral du développement territorial).

Financement

Un groupe de travail a été mis sur pied, composé de représentants politiques et techniques, chargé de réfléchir au financement des équipements dans l'Ouest lausannois sur la base de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions, avec les secteurs de Malley et de l'Arc-en-Ciel comme cas d'étude. Un avis de droit a été demandé dans ce cadre sur la question des contributions aux frais d'équipements, en particulier à propos des Plans directeurs localisés de Malley et Arc-en-Ciel. Le groupe technique a suspendu ses activités, entendu que des réflexions sont actuellement menées au niveau suisse et cantonal.

Finances du SDOL

Les travaux menés par le Bureau du SDOL se réalisent sur la base de deux budgets distincts: le budget de fonctionnement du Bureau et le budget des chantiers d'étude.

	Comptes 2004	Comptes 2005	Comptes 2006	Comptes 2007	Budget 2008	Budget 2009	TOTAL 2004-2009
Fonctionnement du Bureau							
TOTAL	179 257,05	293 052,10	324 408,90	355 465,30	414 585,00	500 600,00	2 067 368,35
Répartition							
Canton	22 407,15	90 392,40	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	
Total Communes	156 849,90	202 659,70	224 408,90	255 465,30	314 585,00	400 600,00	
Bussigny	19 133,85	20 913,45	23 228,30	27 129,10	32 703,00	42 218,80	
Chavannes	14 506,25	16 929,80	18 912,35	21 608,15	26 047,00	34 452,95	
Crissier	16 857,55	18 894,90	20 727,65	24 168,05	29 133,00	37 277,40	
Écublens	25 900,65	28 585,55	31 755,20	36 353,25	43 822,00	57 465,40	
Lausanne	-	27 117,70	30 000,00	30 000,00	42 799,00	49 440,10	
Prilly	27 426,80	30 221,75	32 888,25	38 366,35	46 249,00	59 275,25	
Saint-Sulpice	7 387,60	8 057,25	8 999,25	10 392,20	12 527,00	16 085,70	
Villars-Ste-Croix	-	1 804,85	2 012,85	2 343,30	2 825,00	3 559,35	
Renens	45 637,20	50 134,45	55 885,05	65 104,90	78 480,00	100 825,05	
Chantiers d'étude							
TOTAL	89 596,80	237 147,35	427 451,75	744 307,85	860 000,00	850 000,00	3 208 503,75
Répartition							
Canton	66 073,80	126 485,00	138 960,45	246 631,50	260 142,00	243 598,00	
Communes	23 523,00	86 439,55	235 805,30	364 812,85	505 703,00	571 724,00	
Tiers	0,00	24 222,80	52 686,00	132 863,50	94 155,00	34 678,00	

Budget de fonctionnement du Bureau

Le budget de fonctionnement du Bureau du SDOL adopté pour 2009 s'élève à un montant global de 500'600 francs. Le Canton a décidé de reconduire son soutien par une contribution forfaitaire de 100'000 francs, nouvellement fondée sur la Loi sur l'appui au développement économique (LADE), pour une période allant de 2009 à 2013. Les Communes prennent à leur charge le solde du montant, réparti au prorata de leur population. La participation financière de la Ville de Lausanne se fait au prorata de sa population concernée par les projets du SDOL (10'000 habitants).

Budget des chantiers d'études

Le budget des chantiers d'études du SDOL fait l'objet d'un budget annuel assorti d'une proposition de répartition des frais. Il comprend trois types d'études: des études générales concernant en principe l'ensemble des partenaires (par exemple Assainissement phonique), des études concernant des projets de développements urbains (par exemple Malley) et des études concernant des projets d'infrastructures et d'espaces publics (par exemple Gare CFF Renens).

Le budget 2009 des chantiers d'études est de 850 000 francs. Il est sou-

mis au Gropil pour un accord de principe sous la forme d'un budget cadre. Par la suite, chaque chantier fait l'objet d'un budget spécifique que le Gropil adopte et qu'une décision municipale et cantonale confirme. Les clés de répartition des différents chantiers sont variables. Elles sont fixées en fonction des partenaires intéressés (canton, communes, tiers). Les participations cantonales sont accordées de cas en cas, généralement sur la base de la politique cantonale pour les pôles de développement économique, respectivement de l'aide au développement économique ou de la politique d'agglomération.

Pour les études portant sur des projets d'infrastructures, les budgets pour les phases de projet et de réalisation ne figurent, en principe, plus dans le budget du SDOL. Plusieurs de ces études figurent sur la liste des mesures du PALM et devraient dès lors bénéficier d'une participation de la Confédération sur la base de sa politique pour le trafic d'agglomération.

Le bilan d'activités 2007/2008 du SDOL est accessible sur le site www.ouest-lausannois.ch et à disposition au Bureau du SDOL au Centre Perrelet (tl), chemin du Closel 15, à Renens.

Au surplus, sous la Direction Urbanisme-Bâtiments, les chantiers du SDOL qui concernent la Commune de Renens sont énumérés en pages 53 à 55

PALM Projet d'agglomération Lausanne-Morges

Le Schéma directeur de l'Ouest lausannois entretient un lien étroit avec le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) pour lequel il joue un rôle essentiel et moteur. Il participe à son Comité de pilotage et aux divers groupes de suivi technique (GT PALM, COTECH axes forts, GT mobilité douce). Les conclusions des études du SDOL sont intégrées dans le Projet d'agglomération qui l'englobe. Le PALM étend son influence sur 70 communes. Son périmètre compact comprend 27 communes dont les 9 signataires du SDOL. Le PALM a aujourd'hui été signé par les associations régionales, le Canton et 26 des 27 communes de l'agglomération compacte.

Le dossier final du PALM a été remis à la Confédération en décembre 2007. En décembre 2008 la Confédération a rendu son examen sur l'ensemble des projets d'agglomération et il en ressort que le PALM remplit les critères de conformité pour obtenir un subventionnement sur des projets qui y figurent. Le taux de cofinancement mis en consultation

est de 40%, soit le taux le plus élevé que la Confédération ait proposé.

Le PALM fédère ses partenaires de divers échelons selon le principe de subsidiarité: les problèmes sont traités à l'échelon où ils ont les meilleures chances d'être résolus et, autant que possible, au plus près des réalités concernées. Trois échelons sont distingués:

- les actions concernant principalement une seule commune restent traitées à l'échelon communal;
- les enjeux intercommunaux sont traités de préférence à l'échelon d'un des cinq secteurs de l'agglomération (Région Morges, Ouest lausannois, Nord lausannois, Lausanne centre, Est lausannois);
- les projets concernant plus d'un secteur sont traités à l'échelon de l'agglomération dans son ensemble.

La cohérence entre les projets et les différents échelons est assurée par les organes de mise en œuvre que sont les Bureaux du PALM, respectivement des Schémas de l'Ouest, du Nord, du Centre et de l'Est lausannois ainsi que de la Région morgienne.

Réseau d'Axes forts de transports publics urbains

Lancée en mai 2007 sous l'égide du PALM dans le cadre de la DEPOL (Délégation politique du PALM pour projets d'axes forts) et du SDOL, représenté par Mme Marianne Huguenin, présidente du Groupe de pilotage, une étude a permis d'identifier les nouvelles lignes de transports publics en site propre (axes forts) à créer dans l'agglomération. Fin 2007, une image du réseau d'axes forts était élaborée. Par décision du Conseil d'État du Canton de Vaud en date du 21 mai 2008 ce réseau comprend:

- un axe fort tramway de Croix du Péage (Villars-Ste-Croix) à Rionzi (Le Mont-sur-Lausanne) via la gare CFF de Renens, la halte CFF de Prilly-Malley, la place de l'Europe à Lausanne et le plateau de la Blécherette;
- des axes forts (trolley-) bus: de Bussigny (Croix de Plan) à Lutry via le centre de Lausanne (Grand-Pont); entre la place du Tunnel et Bellevaux à Lausanne; entre la RC 251 (Prilly-Eglise) et Perrelet; sur l'avenue de Morges entre la

rue de Genève et la place Chauderon; entre la place de l'Ours et Chailly-Village.

Ce réseau d'axes forts connaîtra des étapes de réalisation différenciées selon les échéances de financement définies par la Confédération, soit entre 2011 et 2014 pour l'étape 1 et dès 2015 pour l'étape 2.

En étape 1 de la réalisation du réseau d'axes forts, les communes de Lausanne, Prilly et Renens sont concernées pour le premier tronçon de la ligne de tram sur 4,7 km entre la place de l'Europe et la gare CFF de Renens. Ces trois communes sont aussi concernées, avec la commune de Crissier, par la mise en place du premier tronçon de ligne trolleybus à haut niveau de service entre Bré (Crissier) et Montétan (Lausanne).

Une demande de crédit d'études d'avant-projet a été préparée fin 2008. La demande de crédit d'ouvrage devrait suivre avec l'objectif d'une ouverture de chantier entre 2011 et 2014 pour la réalisation de l'étape 1 du réseau d'axes forts.

Les documents relatifs aux études du PALM peuvent être consultés sur le site internet www.agglo-lausanne-morges.ch.

Bureau intermunicipal (ou Séances intermunicipales)

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mme et MM. les Syndics de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2008 :

- 6 fois sous la présidence de M. Jean-Charles Cerottini, Syndic de St-Sulpice
- 3 fois, sous la présidence de M. Georges Cherix, Syndic de Villars-Ste-Croix.

La séance du Bureau intermunicipal du 29 janvier 2008, à Saint-Sulpice, a été spécialement consacrée au Collège de la Planta (en présence du Comité de l'AIC, à savoir Mme Petoud-Leuba, MM. Jaton, Matthey et Walter).

La première partie de la séance du 20 mai 2008, a été consacrée au budget du SDOL et au développement de nombreux chantiers dans l'Ouest Lausannois, en présence de



Mme Ariane Widmer, Cheffe de projet. N'ayant pu terminer cette séance dans les délais, une séance supplémentaire a été agendée au 10 juin 2008, dans les locaux du SDOL (ch. du Closel à Renens). En deuxième partie, s'est déroulée une séance plénière consacrée au financement de l'élimination des déchets, en présence de tous les secrétaires municipaux, boursiers, Bureau de Coordination de Lausanne Région et des représentants des communes invitées, M. Luthi, Conseiller municipal de Bussigny et Président de la Commission des Déchets de Lausanne Région, Mme Marie-Luce Duroux, Conseillère municipale de la Commune d'Aigle, M. Pierre-Alain Luy, Conseiller municipal de Prilly, etc.

La séance du Bureau intermunicipal du 7 octobre 2008, s'est déroulée à Croy, chez M. Etienne Roy, Préfet. Encore un grand merci à M. Roy pour avoir accueilli aussi chaleureusement les membres du BI dans son chef-lieu. Lors de cette rencontre, il a été abordé divers points, notamment celui des justices de paix et offices des poursuites et des échos recueillis sur la visite du Conseil d'Etat du 8 septembre 2008.

Celle du 12 novembre 2008 a été consacrée aux comptes et à l'histoire de la Fondation Vaudoise de Probation, en présence de son directeur, M. Monney.

Enfin, la séance du 3 décembre 2008 a spécialement été consacrée au déploiement d'une justice de Paix et Office des poursuites dans le district de l'Ouest Lausannois, en présence de MM. Schobinger, Secrétaire général de l'ordre judiciaire et Roy, Préfet.

Inspection intercommunale des chantiers

Le site internet www.iic-ol.ch de l'Inspection intercommunale des chantiers est ouvert depuis le printemps 2008, il s'adresse principalement aux acteurs concernés par le secteur de la construction. Le but est de proposer des informations utiles et pratiques afin de faciliter la communication et plus généralement de



contribuer par ce moyen également à l'amélioration des conditions de travail pour une meilleure protection des travailleurs, du public et de l'environnement.

Le rapport d'activité 2008 peut être consulté ou demandé au Secrétariat municipal. Il peut être téléchargé à l'adresse ci-dessus comme bon nombre d'autres documents (statistiques, formulaires, règlements, etc.)



Mme Marianne Huguenin, Syndique et MM. Jean-François Clément et Michel Perreten, Conseillers municipaux, sont membres du Conseil d'administration de SIE SA. Mme Huguenin et M. Perreten sont également membres du Conseil d'administration de TvT Services SA et M. Perreten siège encore au Bureau du Conseil du SIE en qualité de secrétaire.

La Municipalité était représentée aux assemblées générales ordinaires de SIE SA et TvT Services SA du 26 juin, tenues au siège des sociétés à Renens.

Par ailleurs, une assemblée générale extraordinaire de TvT Services SA a eu lieu le 27 mars à Renens et à laquelle la Municipalité était également représentée. Elle a été convoquée suite aux modifications induites dans le paysage télévisuel suisse par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la radiotélévision (LRTV) impliquant une diminution majeure du nombre de télévisions locales. Lors de cette assemblée, les actionnaires ont, sur proposition du Conseil d'administration, validés les propositions suivantes :

1. Approuvé la participation de TvT Services SA à l'entrée dans le capital de Vaud-Fribourg TV SA à hauteur de 4,0% du capital-actions de cette société, soit Fr. 108'000.—.
2. Approuvé la participation de TvT Services SA à l'entrée dans le capital d'Ecran Pub & Prod SA à hauteur de 4,0% du capital-actions de cette société, soit Fr. 12'000.—.
3. Autorisé le Conseil d'administration à accorder un prêt postposé à Vaud-Fribourg TV SA à hauteur de Fr. 80'000.—.

4. Approuvé la participation de TvT Services SA à l'entrée dans le capital de Citéprod SA à hauteur de 14,0% du capital-actions de cette société, soit Fr. 14'000.—.

5. Autorisé le Conseil d'administration de TvT Services SA à souscrire d'éventuelles actions supplémentaires ou à en céder en cas de nouvelle(s) répartition(s) du capital-actions de ces trois sociétés à concurrence de Fr. 25'000.—, y compris les éventuelles modifications du prêt d'actionnaire relatif à Vaud-Fribourg TV SA.

6. Autorisé le Conseil d'administration à procéder à la liquidation de l'association TVRL, dès que les procédures préalablement citées seront terminées.

En date du 24 octobre, TvT Services SA a communiqué les nouveaux tarifs de ses prestations, notamment l'accès à Internet et l'attribution de seize adresses Internet publiques, avec effet au 1^{er} avril 2008.

Auparavant, le coût annuel des prestations se montait à Fr. 6'300.— TTC (toutes taxes comprises). Ce montant correspondait à un débit théorique de 5 Mbits/s alors qu'en réalité la limite physique était arrêtée à 100 Mbits/s.

La Ville de Renens, par le biais de son Service informatique (SIR), est le répondant unique auprès de TvT pour les accès Internet des Administrations communales de Renens, Ecublens, Crissier, Chavannes-près-Renens, de la Police de l'Ouest lausannois (PoIOuest) et des Ateliers à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Le débit utilisé se situe près de 20 Mbits/s.

Par son adhésion au marché professionnel des prestataires d'accès à Internet, TvT a été contraint de traiter l'ensemble de sa clientèle de manière transparente et équitable. Le coût annuel des prestations pour 20 Mbits/s s'élève donc à Fr. 21'305.— TTC.

Ce coût est réparti entre les différents partenaires en fonction du nombre de Pc. Pour Renens, le montant annuel s'élève à Fr. 7'315.— (103 Pc) alors qu'en 2007, il s'élevait à Fr. 3'110.— (131 Pc).

Les rapports de gestion des sociétés SIE SA et TvT Services SA seront disponibles en juin 2009 au Secrétariat municipal.



Transports publics de la région lausannoise SA

Mme Marianne Huguenin, Syndique, siège au Comité de direction et au Conseil d'administration des tl alors que M. Jean-François Clément, Conseiller municipal, au Conseil d'administration de la Société du tramway du Sud-Ouest lausannois SA.

La Municipalité était représentée à l'assemblée générale ordinaire du 4 juin à Perrelet.

Cette année 2008 - historique pour les tl - s'est achevée par la mise en service du nouveau réseau routier. Après avoir, au début août, inauguré son nouveau Centre Clientèle du Flon, lancé le nouveau site Internet et relooké son personnel dans de nouveaux uniformes; après avoir, à fin octobre, mis en service le premier métro automatique de Suisse, les tl s'apprêtent à apporter une nouvelle modification de taille dans la mobilité de l'agglomération lausannoise. Structuré autour de l'axe du m2, le nouveau réseau, en plus de faciliter considérablement les déplacements, offre de magnifiques opportunités de développement.

Cette année historique illustre bien la volonté des tl, celle de proposer des prestations de transports publics de premier plan. Le niveau de ces prestations facilite certes les déplacements, mais contribue également à améliorer la qualité de vie dans l'agglomération et donc à renforcer de manière déterminante son attractivité économique. Le développement de l'agglomération est ainsi stimulé aux niveaux démographique, culturel, sociétal, etc. Et, qui plus est, il se fait dans l'esprit du développement durable.

Et les tl poursuivront sur cette voie tracée en 2009 ! Les contours du réseau qu'ils proposeront dès 2014 ont d'ores et déjà été définis et représenteront une avancée encore plus marquante que celle de cette année. A cette date, les prestations routières des tl auront augmenté d'environ 40% par rapport à la fin 2008 !

Pour de plus amples renseignements, prière de se référer au rapport de gestion dès le mois de juin et disponible au Secrétariat municipal et en tout temps sur le site www.t-l.ch

Déficit d'exploitation

- Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2007 des lignes d'agglomération : Fr. 3'925'516.—.
- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP) : Fr. 1'315'052.10.

Fondation «Les Baumettes» - Etablissement médico-social de Renens et environs

La Municipalité est représentée par M. Olivier Golaz, Conseiller municipal, Directeur de la Sécurité publique, au Comité de direction lequel a siégé dix fois en 2008. Le Conseil de fondation, représenté par Mme Tinetta Maystre, Conseillère municipale, Directrice de l'Urbanisme-Bâtiments et M. Jean-François Clément, Conseiller municipal, Directeur des Finances-Cultes, a siégé deux fois. M. Clément fait également partie de la Commission de construction de logements protégés pour personnes âgées à Renens.

Si un seul mot devait définir l'année 2008 pour la Fondation les Baumettes, ce serait le mot «chantier». Ils ont été nombreux et divers : rénovation de la réception, rénovation du salon de coiffure, transformation et adaptation aux normes pour personnes handicapées de 6 chambres individuelles avec douche et WC privés, début de la construction des deux immeubles de logements protégés et pour finir, celui qui aura certainement demandé le plus de ressources en personnel, le «dossier d'accompagnement du résidant».

Chacun de ces chantiers entre dans le processus d'évolution de la Fondation les Baumettes, qui doit permettre de s'éloigner d'un accompagnement institutionnel et collectif pour se rapprocher d'un accompagnement individuel : le Projet de Vie du résidant.

Quelques chiffres sur l'activité des Baumettes :

- Le taux d'activité en 2008 pour les 111 lits a été de 99.22% pour un total de 40'308 journées.
- 7 bénéficiaires sont accueillis pour la journée en Unité d'Accueil Temporaire. Cela représente 25 personnes qui viennent aux Baumettes une ou plusieurs fois par semaine. Pour certains, le contact social retrouvé est le bénéfice principal, pour d'autres, c'est un soutien aux aidants à domicile. Un transport est organisé sur les 5 communes fondatrices (Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens et Renens), le matin pour aller les chercher à leur domicile et en fin d'après-midi pour les y ramener.
- Le nombre de repas confectionnés pour les CMS de l'Ouest lausannois a augmenté en 2008, il est passé de 55'704 en 2007 à 59'381.
- La garderie a accueilli 51 enfants différents sur l'année pour un total de 2427 journées. La collaboration s'est renforcée entre Les Baumettes et la Commune de Renens en passant de 4 à 6 places accordées aux parents habitant Renens. Ces places et celles de Crissier (2) seront plus faciles d'accès pour les habitants de ces communes puisque un réseau de la petite enfance Renens-Crissier a été créé. L'entrée en vigueur est prévue le 1^{er} avril 2009 et permettra un développement de l'offre aux parents et aux enfants ces prochaines années.



EMS Les Baumettes
Groupe d'animation tai-chi

- En moyenne 170 collaborateurs ont œuvrés durant l'année 2008 pour l'équivalent plein temps de 119.32 postes. Pour le secteur des soins, c'est 78.06 collaborateurs équivalents plein temps.

Tir des communes du District de Lausanne

Le traditionnel tir des communes du district de Lausanne s'est déroulé le jeudi 25 septembre au stand de Vernand. Celui-ci, organisé sous l'égide de l'Union des Sociétés de tir de Lausanne et environs (USTL), a été marqué par le nouveau découpage des districts du canton. Toutefois, malgré cette réorganisation territoriale, l'USTL a souhaité que les communes du district de l'Ouest lausannois continuent, comme par le passé, à soutenir cette manifestation en y participant. Dès lors, la Commune de Renens a joué le jeu en inscrivant une délégation formée de membres de la Municipalité, du Bureau du Conseil et de chefs de service. Outre la partie sportive, l'apéritif et le repas ont été organisés par

Romanel-sur-Lausanne, selon le tournoi établi. Il y a lieu de relever que dans la catégorie : tir individuel dames, Mme la Syndique a remporté le classement et du même coup le challenge, inscrivant ainsi une troisième fois son nom au palmarès.



La Municipalité a été représentée, le samedi 28 juin 2008, à l'Assemblée générale des délégués de l'Union des Communes Vaudoises à Epalinges. En plus de la partie statutaire, les participants ont pu écouter une allocution de M. le Président du Conseil d'Etat Pascal Broulis et un exposé de M. Patrick Aebischer, Président de l'Ecole Polytechnique Fédérale, sur le thème : «Le Pays de Vaud, source de savoir et d'innovation».

Groupe des villes

Placé sous la présidence de M. Daniel Brélaz, Syndic de Lausanne et Vice-

président de l'UCV, le Groupe des Villes, qui est composé des Syndicats des Villes de plus de 10'000 habitants, a tenu 4 séances en 2008. Cette instance est avant tout un espace de dialogue et d'échanges sur les problèmes particuliers qui intéressent plus particulièrement les Villes ou auxquels les milieux urbains sont plus spécifiquement confrontés.

Conformément à sa mission, le Groupe des Villes a débattu des projets actuels et futurs ayant des incidences particulières pour les villes, tels l'organisation policière, la péréquation cantonale, la politique d'agglomération, les transports publics, la problématique de la 3ème voie CFF entre Lausanne et Genève (à ce propos, une lettre a été adressée à M. le Conseiller d'Etat Marthaler). Il s'est également livré à un exercice d'introspection et a chargé un sous-groupe de travail de prévoir diverses mesures permettant de renforcer sa visibilité à l'intérieur et à l'extérieur de l'UCV. En cas d'acceptation, ces propositions seront soumises au Comité, puis, cas échéant, à l'ensemble des membres lors d'une prochaine assemblée des délégués.

Personnel

Le Service du personnel gère les activités principales suivantes :

- Gestion administrative du personnel
- Développement des ressources humaines
- Gestion de la paie
- Collaboration avec les Services pour toutes les questions du personnel

Points marquants

Outre les activités courantes du Services du personnel, certains faits et projets ont marqué l'année 2008 :

Statut du personnel

Durant l'année 2008, dans le cadre de la Délégation du personnel tout d'abord et au niveau de la Municipalité a été discutée la question d'entamer une révision complète du Statut du personnel ou non. Finalement, compte tenu des nombreux projets en cours et des priorités du moment, il a été décidé d'apporter des modifications sectorielles et ciblées de ce règlement, adoptées par le Conseil communal. Ces modifications sont :

- Congé paternité. En réponse à la motion de M. Michele Scala, un congé pour le père de vingt jours, soit dix jours à prendre immédiatement après la naissance et dix jours à prendre durant les douze mois qui suivent la naissance, a été adopté le 8 mai 2008 par le Conseil communal et adopté par le Chef du Département de l'intérieur le 26 mai 2008. L'entrée en vigueur de la modification de l'ar-

ticle 60 du Statut du personnel est survenue le 1^{er} juillet 2008. Deux pères ont bénéficié partiellement de cette mesure en 2008 par un congé de dix jours chacun, la naissance ayant eu lieu avant l'entrée en vigueur de cette disposition.

- Semaine supplémentaire de vacances. Un préavis a été déposé et adopté le 6 novembre 2008 par le Conseil communal modifiant le droit aux vacances du personnel communal. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2009, les vacances seront accordées selon le tableau ci-dessous. En ce qui concerne les personnes de 60 ans et plus, le Conseil communal a amendé le préavis en accordant une semaine de plus que ce qui avait été prévu.

Cette augmentation des vacances se fera sans augmentation de personnel, compte tenu des postes supplémentaires obtenus et pour les lieux d'accueil de la petite enfance, une fermeture supplémentaire d'une semaine à Pâques.

- En lien avec ce préavis, l'article 30, al. 4 du Statut a été modifié en ce qui concerne les prestations en cas de promotion qui consiste à n'accorder que deux annuités au lieu de trois, en pratique depuis plusieurs années; l'article 38 est

également modifié en ne proposant plus la possibilité de convertir la prime de fidélité en vacances.

- De la compétence de la Municipalité, une fonction de spécialiste a été ajoutée dans la classification des fonctions, permettant aux métiers autres qu'administratifs une équivalence à la fonction de secrétaire. Cette fonction permet à des personnes qui ont acquis des compétences pointues dans leur domaine d'être promues autrement que dans une fonction d'encadrement.

Reprise des lieux d'accueil de la petite enfance de l'EFRE

Mené par la Direction de la Sécurité sociale, le projet de reprise des lieux d'accueil de la petite enfance de l'EFRE, comportait un volet important concernant les ressources humaines. En étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires et le personnel concerné, les nouvelles conditions de travail ont été négociées, le personnel a été régulièrement informé. Après la signature tripartite d'une convention de transfert en été 2008, toutes les personnes ont accepté leur nouveau contrat de travail en vue d'une reprise de l'ensemble du personnel au 1^{er} janvier 2009.

Vacances	Jusqu'en 2008	Dès le 1 ^{er} janvier 2009
Jusqu'à l'âge de 20 ans et apprentis	5 semaines	6 semaines
Dès l'âge de 20 ans et jusqu'à l'âge de 49 ans	4 semaines	5 semaines
Dès l'âge de 50 ans et jusqu'à l'âge de 59 ans	5 semaines	6 semaines
Dès l'âge de 60 ans	6 semaines	7 semaines

Situation du personnel

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31 décembre 2007, exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure dans le tableau ci-après, selon la classification comptable par nature

		2007				2008			
		Effectif selon DO	Postes occupés	différence	Apprentis	Effectif selon DO	Postes occupés	différence	Apprentis
1000	Conseil communal (secrétariat)	0.25	0.25	-		0.25	0.25	-	
1010	Administration générale	7.85	7.85	-		9.45	7.95	1.50	
1300	Service du personnel	3.00	3.00	-		3.50	3.50	-	
1301	Apprentis				12.00				14.00
1900	SDOL	1.65	1.65	-		3.05	3.05	-	
2000	Service des finances	6.00	6.00	-		6.00	6.00	-	
3000	Direction CTC	3.00	3.00	-		3.00	3.00	-	
3003	Secteur administratif CTC	5.50	5.50	-		5.50	4.90	0.60	
3710	Bureau technique CTC	5.00	5.00	-		7.00	5.00	2.00	
3930	Logistique et maintenance CTC	19.00	19.00	-		19.00	18.80	0.20	
3940	Environnement & espaces verts CTC	12.00	11.00	1.00		12.00	12.00	-	
3950	Environnement & gestion des déchets	1.00	1.00	-		1.00	1.00	-	
3990	Conciergeries CTC	20.94	20.94	-		20.94	20.94	-	
5000	Service CJS	2.60	2.60	-		3.60	3.60	-	
5100	Culture	1.40	1.40	-		1.50	1.50	-	
5110	Bibliothèque	2.13	2.13	-		2.22	2.22	-	
5120	Salle de spectacles	3.00	3.00	-		3.00	2.90	0.10	
5122	Ondallaz - Mon Beau Pays			-		0.10	0.10	-	
5370	Camps scolaires et colonies	2.50	2.60	-0.10		2.50	2.50	-	
6000	Secrétariat de police	7.25	7.25	-				-	
6005	Commission de police	2.35	2.35	-				-	
6100	Corps de police	35.00	30.50	4.50				-	
6150	Défence contre l'incendie	0.70	0.70	-		0.70	0.70	-	
6200	Contrôle des habitants	6.80	6.80	-		7.00	7.00	-	
6901	Service informatique	4.50	4.50	-		5.70	5.70	-	
7000	Sécurité sociale	6.90	6.90	-		8.40	8.30	0.10	
7110	Crèche communale "Les Globe-Trotteurs"	9.40	8.80	0.60		9.40	8.80	0.60	
7111	Crèche communale "Le Tournesol"	5.50	5.50	-		5.50	5.50	-	
7120	Accueil familial de jour	0.80	0.80	-		1.20	1.20	-	
7152	Réfectoires scolaires	1.07	1.07	-		1.22	1.22	-	
7154	Service dentaire	1.70	1.70	-		2.25	2.25	-	
7200	Intégration des étrangers	0.60	0.60	-		0.60	0.60	-	
Section		Effectif selon DO	Postes occupés	différence	Apprentis	Effectif selon DO	Postes occupés	différence	Apprentis
Total		171.29	165.29	6.00	12.00	135.88	132.28	3.60	14.00

Plusieurs postes sont vacants au 31 décembre 2008 et l'ont été toute ou partie de l'année. Le recrutement des éducatrices de la petite enfance reste particulièrement préoccupant, puisqu'il est encore difficile de trouver du personnel qualifié dans ce domaine.

Annonces de postes vacants

Pour repourvoir les postes vacants dans l'Administration, et après avoir passé par les canaux des annonces au pilier public, annonces internes, le site Internet de la Ville de Renens et Office Régional de Placement, il a été inséré 14 annonces dans la presse. A partir de juillet 2008, il a été fait recours au site de publication de postes vacants JobUp. Ce sont 11 postes vacants qui ont été diffusés par ce canal, en particulier pour les pos-

Ne sont pas considérés dans les effectifs le personnel auxiliaire correspondant pour 2008 à :

	2006	2007	2008
Surveillants d'études	85	94	140
Moniteurs de sport, camps et colonies	43	59	68
Mères d'accueil	56	43	45
Auxiliaires de nettoyage (nettoyages d'été)	18	16	16

L'activité de surveillant d'étude a passablement évolué dans le secteur secondaire. En effet, un système de coach a été introduit depuis la rentrée scolaire 2008, assuré par des élèves aînés rémunérés selon un tarif unique. Pour les encadrer, des enseignants sont également engagés.

tes administratifs, réduisant d'autant les annonces dans la presse et les coûts y afférant.

Médiation

Cette prestation introduite dans le courant 2007 est à disposition de l'ensemble du personnel de façon totalement confidentielle pour prévenir

les situations de conflits, mobbing et difficultés au travail. En 2008 une seule demande a été adressée à la médiatrice externe.



Accidents et maladie

Accidents

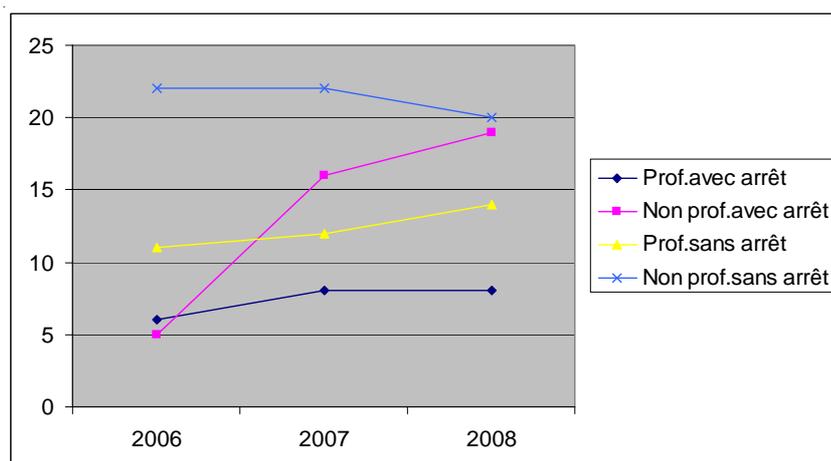
En matière de LAA, une différen-tiation est faite entre accidents professionnels et non professionnels ainsi que les accidents avec et sans arrêt de travail. Pour 2008, les statistiques sont les suivantes :

	Accidents avec arrêt de travail			Accidents sans arrêt de travail	
	Professionnel	Non professionnel	Nbre jours	Professionnel	Non professionnel
2006	6	5	297.5	11	22
2007	8	16	773	12	22
2008	8	19	601.5	14	20

Le nombre total d'accidents (prof. et non prof.) avec arrêt de travail a légèrement augmenté en 2008, atteignant 27 cas contre 24 en 2007. Le nombre de jours d'absence a par contre sensiblement diminué. On retrouve la même constance de cas d'accidents sans arrêt de travail avec 34 déclarations auprès des assureurs.

Selon les statistiques de la SUVA uniquement, la Ville de Renens, en comparaison de l'ensemble de la branche (communes suisses) se situe en dessous de la moyenne des accidents. Si la marge de manœuvre est pratiquement inexistante en ce qui concerne les accidents non professionnels, la prévention des accidents pro-

fessionnels reste une priorité en appliquant strictement les consignes de sécurité au travail. Les chargés de sécurité dans les secteurs à risques - Espaces verts, Entretien routier, Conciergeries - jouent un rôle essentiel de formation et de contrôle.



Maladie

	Nbre de jours d'arrêt
2006	1'917
2007	1'765
2008	1'232

Globalement, entre accidents et maladie, ce sont 1'833.5 jours d'absence comptabilisés en 2008 (2'538 en 2007), soit une diminution de 704.5 jours pour ce dernier exercice en comparaison à 2008. Cette baisse est également consécutive au départ de la Police.

A relever encore qu'en 2008, il y a eu cinq congés maternité dont deux étaient à cheval entre 2007 et 2008.

Mouvements du personnel

Au cours de l'exercice 2008, 12 départs ont été enregistrés, soit :

	2006	2007	2008
Départs	8	10	9
Retraites	2	1	3

Ainsi que 20 arrivées (personnes et non EPT) réparties de la manière suivante :

Administration générale	1
Service du personnel	1
Culture-Jeunesse-Sport	1
Centre technique communal	5
Informatique	1
Service de la population	1
Sécurité sociale	8

Vaccin contre la grippe

En automne 2008, une vaccination contre la grippe a été organisée et proposée à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Chacun a pu se faire vacciner, soit auprès de son médecin-traitant et un montant forfaitaire est remboursé sur présentation de justificatif, soit lors d'une vaccination qui s'est déroulée sur deux lieux de l'Administration (CTC et Salle de spectacles) par une infirmière du CMS sans frais pour le bénéficiaire.

Pour cette première édition, ce sont 37 vaccins qui ont été administrés par l'intermédiaire du CMS. Aucune demande de remboursement du vaccin auprès du médecin-traitant n'a, par contre, été présentée.

Personnel temporaire

Pour des missions limitées dans le temps en cas d'activités particulières, de remplacement pour arrêt maladie, accident ou congé maternité, 7'363.25 heures (8'497 h en 2007) ont été effectuées par différentes personnes engagées à cet effet durant l'année.

Service du personnel		Nombre d'heures
Service du personnel		79.40
Finances-Cultes	Cultes (organiste)	nb. de cultes 9
Culture-Jeunesse-Sport	Culture	582.30
	Bibliothèque	374.00
	Ondallaz	639.00
	Sport	75.45
	<i>Total</i>	<i>1'671.15</i>
CTC	Administration	159.00
	Espaces verts	549.00
	Conciergeries	83.00
	<i>Total</i>	<i>791.00</i>
Sécurité sociale	Administration	7.00
	Lieux d'accueil de la petite enfance	4'124.00
	Accueil familial de jour	80.50
	Clinique dentaire	609.40
	<i>Total</i>	<i>4'821.30</i>

Apprentis

Le nombre total de places d'apprentissage a progressé en 2008 pour atteindre le nombre de 14. En ce qui concerne les apprentis de commerce, la progression n'a pas été aussi importante que prévue en raison du manque de places de travail et de locaux.

En été 2008, deux apprentis ont réussi leur CFC avec succès. Il s'agit d'un apprenti de commerce ayant terminé sa formation en étant 2^{ème} du Canton et une assistante dentaire.

Quatre nouveaux apprentis ont débuté leur formation soit une apprentie de commerce, un apprenti horti-

culteur-paysagiste, un apprenti informaticien et une pré-apprentie agente d'exploitation.

De manière volontaire, les apprentis ont pu s'inscrire à des cours d'appui ou d'approfondissement des connaissances, organisés par les écoles professionnelles. De même, il a été proposé à ceux terminant leur formation de suivre un cours de techniques de recherche d'emploi pour faciliter leur entrée dans la vie professionnelle.

Les nouveaux apprentis ont été conviés à une séance d'information et d'introduction au moment de leur engagement. Invité par la Municipalité, les apprentis ayant réussi leur CFC ont été à l'honneur lors d'un apéritif avec leurs collègues et maîtres d'apprentissage. La traditionnelle journée des apprentis a été consacrée cette année à la visite du Palais Fédéral à Berne lors d'une session parlementaire.

Stagiaires

Dans tous les secteurs confondus, la Ville de Renens a accueilli 39 personnes en stage durant l'année 2008 :

- Stages d'immersion pour écoliers
- Stages des écoles professionnelles (IPGL, EESP)
- Stages de réinsertion (IPT, CEFIL, Mobilet)
- Stages de sélection des apprentis.

Répartition des apprentis par domaine et par service

		Nombre de postes au 31.12.2006	Nombre de postes au 31.12.2007	Nombre de postes au 31.12.2008
Formation commerciale	Administration générale	0	0	0
	Finances	2	2	1
	CTC	1	1	1
	Sécurité sociale	1	1	2
Informaticien	Informatique	1	1	2
Horticulteur-paysagiste	CTC - Espaces verts	2	3	4
Agent d'exploitation	CTC - Conciergeries	1	0	1
Peintre en bâtiment	CTC - Maintenance	0	0	1
Assistante dentaire	Sécurité sociale - Clinique dentaire	1	2	1
Assistante socio-éducative	Sécurité sociale - Crèche "Les Globe-Trotteurs"	1	1	1
Total		10	12	14

Formation continue

Le nombre total de journées de cours délivrées en 2008 en ce qui concerne la formation continue s'est élevé à 260 (443 journées en 2007). Cette diminution de jours de cours est consécutive au départ de la Police et non à une baisse des efforts en matière de formation continue.

Nombre de jours par type de formation				
	Métiers	Informatique	Développement personnel	Total
Administration générale	0.5	-	3	3.5
Personnel	12	-	3	15
Informatique	-	-	14	14
Finances	2	2	11	15
CTC	43.5	1	74	118.5
Culture-Jeunesse-Sport	9	-	8	17
Service de la population	-	-	10	10
SDIS	-	-	3	3
Sécurité sociale	38	2	24	64
TOTAL	105	5	150	260

Les formations peuvent se dérouler auprès de prestataires, tels que le Centre d'Éducation Permanente (CEP) de l'État de Vaud ou organisées à l'interne par le Service du personnel. Cela a été le cas en 2008 pour une formation mise sur pied destinée à l'encadrement en ce qui concerne la prévention de l'alcool et autres substances sur le lieu de travail ou la formation à la communication, qui s'est poursuivie en 2008. A ce sujet, cinq sessions ont eu lieu et 32 personnes y ont participé.

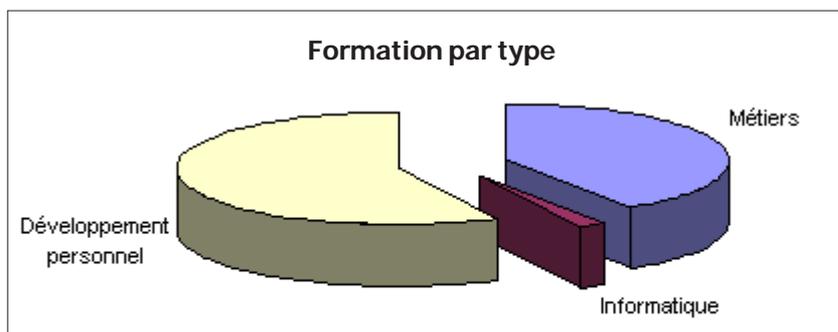
Délégation aux affaires du personnel

La Délégation aux affaires du personnel s'est réunie trois fois pour traiter notamment des questions générales ayant trait à la formation ou aux modifications du Statut. Une séance au mois de novembre a été consacrée, comme chaque année à l'examen des révisions de salaires et à définir certains points de politique concernant le personnel. La Délégation émet des préavis à l'intention de la Municipalité.

La Délégation a rencontré la Commission du personnel, comme elle le fait régulièrement deux fois au cours de l'année pour des séances d'échanges et d'informations. Ces réunions permettent de maintenir un contact indispensable et fructueux entre les représentants du personnel et l'employeur.

Abonnement piscine

Dès la saison 2007, la Municipalité offre au personnel fixe et temporaire de longue durée ainsi qu'aux ap-



prenti-e-s qui le souhaitent un abonnement individuel à la piscine de Renens. En 2008, c'est 78 abonnements qui ont été délivrés contre 96 en 2007.

Manifestations

La Municipalité a eu le plaisir de convier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs à la soirée du personnel le 17 juin, qui a eu lieu à la Salle de spectacles dans une ambiance disco des années 70.

Le 16 décembre a eu lieu le traditionnel Noël des enfants du personnel. Musique et conte ont agrémenté cette manifestation avant l'arrivée du Père Noël.

Comme chaque année, la Municipalité a tenu à féliciter et à remercier ses collaboratrices et collaborateurs de longue date. Elle a eu l'occasion de le faire lors d'un repas le 29 octobre durant lequel Mme la Syndique a eu l'occasion de témoigner sa gratitude à neuf jubilaires ayant 20 et 25 ans d'activité.

Jubilaires

De gauche à droite :
Mme Françoise Rey,
M. Alain Caillet,
Mmes Béatrice
Haemmerli, Odile Volery,
MM. Christian Schüle,
Christian Jaquier

M. Stéphane Eperon a également fêté ses 20 de service mais n'a malheureusement pas pu être présent au repas.



Finances-Cultes

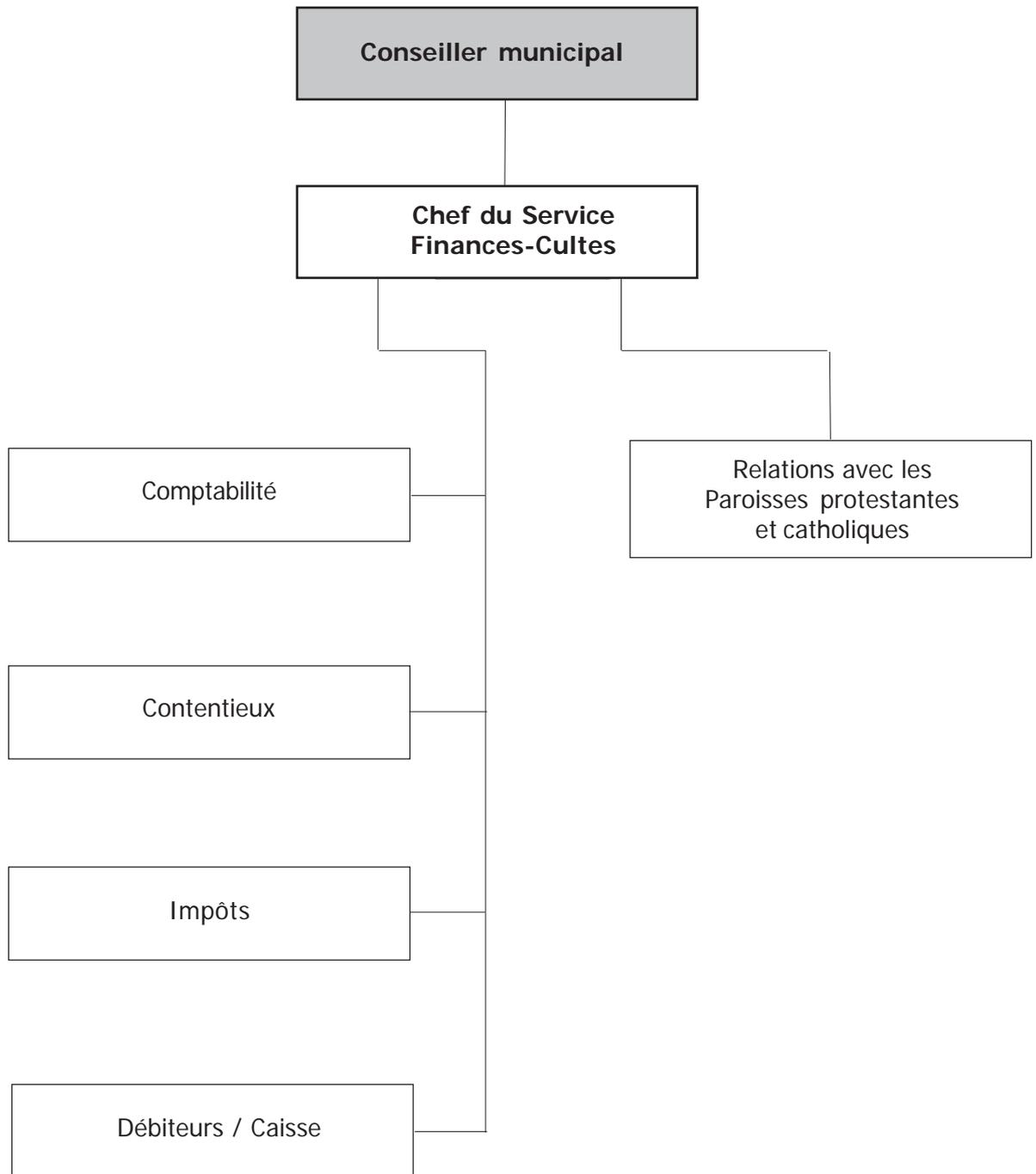


Directeur :

M. Jean-François CLEMENT, Conseiller municipal

Chef de service :

M. Dominique KOHLI, Service Finances-Cultes



Finances

Le Service des finances gère les activités suivantes :

- Comptabilité générale
- Comptabilités auxiliaires
- Comptabilités pour compte de tiers
- Trésorerie
- Paiements
- Facturation
- Impôts
- Taxes
- Contentieux
- Coordination de l'élaboration du budget
- Clôture des comptes

Introduction

L'exercice comptable 2008 est dans la lignée des dernières années et clôture avec un excédent de revenus de Fr. 2.5 millions, ce qui donne un écart favorable de Fr. 6.2 millions avec le budget 2008. Cet excellent résultat est dû à un montant de charges plus faible que budgétisé et à des revenus plus importants que prévu.

Ainsi, l'excédent de revenus vient s'ajouter au capital qui passe de Fr. 16.6 millions à Fr. 19.1 millions.

Applications «Débiteurs» - «Investissements»

L'introduction de l'application «Débiteurs» a été fastidieuse en raison de nombreux ajustements. Actuellement, l'application est opérationnelle, mais demandera encore un rodage (temps d'adaptation) pour les personnes qui l'utilise.

Le programme des investissements n'a pas posé de problèmes importants et fonctionne à satisfaction du Service des Finances-Cultes.

Bouclage des comptes 2007

La succession de l'Adjoint du Chef de service, expérimenté et compétent était une opération délicate aux enjeux importants, notamment au plan des opérations de clôture des comptes (activité délicate facilitée par une bonne connaissance des principes comptables et financiers de la Ville). L'Adjointe retenue s'est montrée à la hauteur des enjeux. Tout s'est parfaitement déroulé. La fiduciaire n'a eu aucune remarque à formuler dans son rapport annuel.

Les comptes de la Ville ont été adoptés le 28 mars 2008 par la Municipalité et approuvés à l'unanimité par le Conseil communal le 26 juin 2008.

Plusieurs séances ont eu lieu avec la Commission des Finances du 22 avril au 20 mai 2008, ce qui a permis de répondre aux questions de cette Commission. Aucun vœu ou observation n'a été formulé dans le rapport de la Commission.

Budget 2009 - Plan des investissements 2008-2012

La procédure d'établissement du budget a été affinée pour le budget 2009. Si le principe des visites dans les directions par une délégation comprenant la Syndique, le Municipal des Finances-Cultes, le Secrétaire municipal et les Chefs de service des Ressources humaines et celui du Service des Finances-Cultes a été respecté, l'actualisation des montants après les visites a changé.

Par le passé, les Directions pouvaient à tout moment modifier des montants au budget, ce qui altérait la vision de la situation.

Une modification de logiciel a permis de bloquer l'accès au système. Tout changement devait être annoncé au Service des Finances-Cultes, qui pouvait ainsi contrôler la situation. Une feuille par Direction était établie par le Service des Finances-Cultes pour les adjonctions ou modifications, puis discutée lors de la séance Municipalité - Chefs de service. Ensuite, le budget a été finalisé lors d'une séance avec la Municipalité.

Le budget 2009 a une augmentation des charges plus conséquente que les revenus, cela étant dû surtout aux amortissements et à la charge de la masse salariale.

Il faut mentionner, sans être exhaustif, que les caractéristiques et points forts du budget 2009 autres que ceux mentionnés précédemment, sont la reprise des lieux d'accueil petite enfance de l'EFRE, d'où suppression de la subvention à l'EFRE - 0.5 million, l'augmentation de la par-

participation à l'Organisme Médico-social Vaudois (OMS) + 0.1 million, l'augmentation des charges dédiées aux transports publics + 0.3 million. Du côté des revenus, une augmentation sensible de la participation péréquative dédiée aux transports + 2.0 millions. Si l'excédent de charges du budget 2009 de Fr. 8.4 millions est interpellant, il faut relever que la marge d'autofinancement, paramètre essentiel de financement est positive de Fr. 4.0 millions.

Le budget 2009 a intégré en grande partie les objectifs définis dans le programme de législature et tient compte du fait que la stature de la Ville de Renens change avec une population bientôt supérieure à 20'000 habitants. La Ville de Renens veut non seulement rattraper son retard, mais aussi se profiler comme une ville du futur. Cela se reflète de manière volontaire dans le plan des investissements.

Suite à la création, dès janvier 2008, de l'Association de Communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois» (POL), le Service Informatique a été transféré de la Direction Finances-Informatique-Cultes à la Direction Sécurité publique qui s'appelle maintenant Sécurité publique-Informatique-Population.

Le plan des investissements 2008-2012 avec 37.3 millions d'investissements pour 2009 présente pour les 5 prochaines années, un montant total de Fr. 113.7 millions. Les bâtiments scolaires occupent une place prépondérante avec Fr. 71.4 millions.

Emprunts

En 2003, le montant des emprunts s'élevait Fr. 65.0 millions. Au début 2008, il était Fr. 56.0 millions et à fin 2008, de Fr. 51.0 millions. Ainsi, Fr. 14.0 millions ont été remboursés de 2003 à 2008. A titre indicatif, les taux d'intérêt actuels sont de 2.8 % à 10 ans et de 2.1 % à 5 ans.

Cautionnements

Les cautionnements en 2008 ont passé de Fr. 21.1 millions à Fr. 19.5 millions.



Résidences secondaires

Comme il avait été indiqué dans le rapport de gestion 2007, la Direction Finances-Cultes enregistre les décisions reçues par l'Administration Cantonale des Impôts (ACI). Il avait été relevé que le SPOP avait le mandat de contrôler la pertinence du statut des personnes séjournant en résidence secondaire. Ainsi, de manière récurrente, à rythme régulier (annuel) des questionnaires sont envoyés. Une collaboration avec l'ACI permet de cibler les situations «limites». En cas de non réponse, une relance est faite par le SPOP. Lors de la persistance d'une situation de non réponse dans un délai raisonnable, le SPOP transmet le dossier à l'ACI, qui prend les choses en main. Aux nouveaux résidents, le questionnaire est remis dès leur venue au Service de la Population ou leur est envoyé si nécessaire (voir tableau de la Direction Sécurité publique-Informatique-Population).

Association de Communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois» (POL)

La mise en place en 2007 du plan comptable a permis dès janvier 2008 d'être opérationnel (financièrement et comptablement). La convention entre la Ville de Renens et l'Association a été signée le 14 avril 2008.

Vente de la parcelle «En Belle Vue»

Un montant total de Fr. 8.0 millions nous a été versé au cours des mois de novembre et décembre 2008. Cela porte nos liquidités en fin d'année à Fr. 23.5 millions, alors qu'au début de l'année 2008, elles s'élevaient à Fr. 33.4 millions. Cette diminution est due aux importants investissements effectués en 2008 pour un montant d'environ Fr. 20.4 millions.

Préavis, rapports et propositions de décisions municipales

Le nombre de propositions de décisions municipales, élaborées par la

Direction Finances-Cultes, s'est élevé à 45. En plus, la Direction est venue, dans la plupart des préavis, en appui lors de l'élaboration de ces derniers envoyés au Conseil communal concernant les questions comptables. Le préavis N° 63 «Perception de l'indemnité communale pour l'usage du sol pour la distribution et la fourniture en électricité - Perception d'une taxe communale pour alimenter un fond pour le développement renouvelable» a requis de la part des deux services concernés, «Urbanisme et Bâtiments» et «Finances» un engagement conséquent. Deux interpellations ont également fait l'objet d'une réponse au Conseil communal.

Facturation des prestations à des tiers - Contentieux

Le nombre de factures éditées et le montant total qu'elles représentent sont en légère baisse. En effet, leur nombre s'élève à 11'500 (2007 : 12'000). Le montant facturé s'élève à env. Fr. 14'550'000.— millions (2007 : Fr. 11.0 millions). En ce qui concerne les montants poursuivis, ceux-ci sont en nette hausse avec un montant d'environ Fr. 145'500.— (2007 : Fr. 88'687.55). Les montants défalqués s'élèvent à Fr. 26'000.—, soit 0.18 %. La réactivation de nos actes de défaut de biens par une société de recouvrement dégage en 2008 un excédent de revenus net de Fr. 10'500.—.

Impôts et taxes

Le taux d'imposition du Canton (151.5 %) et celui de la Ville de Renens (81.5 %) n'ayant pas changé, le contribuable est imposé sur les éléments fiscaux au taux de 233 % (151.5 % + 81.5 %). Ce taux n'a pas changé depuis 2004.

Le montant des impôts 2008 correspond pratiquement au budget, puisque le total est de Fr. 42.8 millions, alors que le budget prévoyait un montant total de Fr. 42.9 millions.

L'estimation des rentrées fiscales est une opération délicate, aux enjeux majeurs, que la Direction des Finances-Cultes réalise avec beaucoup de pertinence.

Conclusion

La situation financière fin 2008 est bonne. Nos liquidités nous permettent de voir 2009 avec sérénité, bien que nos investissements soient importants. Ceux-ci pourraient induire une demande d'emprunt dans l'année 2010, ainsi que d'éventuels crédits de construction. Des relations d'affaires ont été établies en 2007 avec le Crédit Suisse et à fin 2008 avec l'Union de Banques Suisses, qui toutes les deux, nous ont ouvert des lignes de crédit pour un montant total de Fr. 3.0 millions chacune.

Les caractéristiques principales de l'année 2008, en bref :

1. Finalisation de la mise en production de l'application «Débiteurs».
2. Diminution de nos emprunts qui ont passé de Fr. 56.0 à Fr. 51.0 millions.
3. Nos cautionnements ont passé de Fr. 21.1 à Fr. 19.5 millions en 2008.
4. Mise en place du plan comptable de la l'Association de Communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois».
5. Après l'ouverture d'une relation d'affaires avec le Crédit Suisse fin 2007, ouverture d'une relation d'affaires avec l'Union de Banques Suisses en 2008.

Cultes

La Ville de Renens collabore avec de multiples lieux de cultes pour la plupart décrits ci-dessous.

Eglise évangélique réformée

Renens est rattaché à la région « La Chamberonne » qui regroupe les 5 paroisses de Bussigny/Villars-Ste-Croix, Crissier, Chavannes-Epenex, Ecublens/St-Sulpice et Renens. La paroisse de Renens recouvre la presque totalité de la commune, hormis une petite portion de territoire proche de Malley (paroisse du Sud-ouest lausannois) et une autre limitrophe de Chavannes (paroisse de Chavannes-Epenex).

Deux services communautaires régionaux complètent le travail des paroisses. Le premier «Formation et accompagnement» comprend les ministères de l'enfance, de la catéchèse, du groupe de jeunes «Phare-Ouest», de la formation d'adultes. Le deuxième service communautaire «Présence et solidarité» regroupe le travail d'aumônerie et le ministère Terre Nouvelle.

Région de la Chamberonne

Le conseil régional est une équipe de 6 personnes riches de capacités et d'intérêts merveilleusement divers et stimulants.

Il est composé de : Mme Gisèle Urfer Vienna et MM. Guy Lasserre, Claude Wyssa, Jean-Marc Salis, René Schulé et Richard Neal.

Les paroisses ont leur vie propre, les autorités y sont associées occasionnellement.

Paroisse de Renens-Village

Conseil paroissial

La présidente est Mme Claire-Lise Semoroz. La secrétaire est Mme Jackline Cailler et la caissière est Mme Renate Roulier.

Le Service Finances-Cultes entretient des relations toujours plus étroites avec le Conseil de paroisse. Pour des actions très concrètes, telles que l'engagement des organistes, le versement des salaires des sacristains, mais aussi pour d'autres, telles que des préoccupations budgétaires et un soutien financier. Le Service urbanisme-constructions-bâtiments assure l'entretien des locaux et la conciergerie.

Les assemblées de paroisse ont eu lieu le 9 mars (assemblée de printemps avec adoption des comptes 2007) et le 30 novembre (assemblée d'automne avec adoption du budget 2009).

Le culte de l'Abbaye a eu lieu le dimanche 29 juin avec la participation de la fanfare la Clé d'argent. Pour rappel, l'Abbaye de Renens a lieu tous les trois ans.

Divers événements

Le culte de l'offrande du 25 mai était radiodiffusé.

Le 8 novembre la fête de paroisse s'est déroulée à la salle spectacles, sur le thème «Rires et sourires»



Le 21 décembre, un culte de Noël réunissait petits et grands

Temple de Chavannes-Epenex

Vente de la Cure

En avril 2006, le Conseil d'Etat avait décidé de mettre en vente 18 Cures, dont celle de Chavannes-près-Renens. La question du rachat s'est rapidement posée, notamment pour que l'Ancre puisse y poursuivre ses activités d'accompagnement auprès des personnes vivant dans la marginalité ou la précarité.

Un comité a été créé pour préparer et réaliser l'achat de ce bâtiment. La solidarité régionale a merveilleusement bien fonctionné lors de cet appel de fonds et le résultat a abouti à une offre d'achat adressée au Canton.

La Municipalité de Renens avait répondu favorablement à la requête en faisant un don de Fr. 20'000.—. La Fondation ecclésiastique du Centre régional de l'Ouest lausannois «FECROL» a été constituée pour acquérir, entretenir et gérer ce lieu. L'acte constitutif de la Fondation est signé le 7 mai 2008. Après plusieurs échanges avec les Autorités cantonales, le prix de vente a été fixé à Fr. 380'000.—, et l'acte de vente signé le 9 juillet 2008.

100 ans

Le dimanche 5 octobre a eu lieu le culte de célébration des 100 ans de la construction du Temple, suivie d'une partie officielle.

La quote-part de la Commune de Renens aux frais du culte du temple de Chavannes-Epenex, pour l'année 2008 est de Fr. 16'009.35.

Paroisse du Sud-Ouest lausannois

Depuis juin 2000, la paroisse de Malley s'intègre dans une entité plus grande qui est la paroisse du Sud-ouest lausannois. Renens continue cependant à contribuer aux frais de chauffage et d'éclairage de la chapelle de Malley puisque celle-ci se trouve sur territoire renanais.

Aux termes de la convention signée en février 2003, ces frais entre les communes signataires (Lausanne, Prilly et Renens) sont répartis en

fonction du nombre de paroissiens. Cette convention est actualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens.

En 2007, la part de Renens s'est élevée à Fr. 1'610.30.

Paroisse de langue allemande de Villamont

La Paroisse de langue allemande de Villamont est comprise dans la structure de l'Eglise évangélique réformée. Son rayon d'activité comprend 34 communes. C'est un lieu de rencontre et d'échange pour la communauté de langue allemande avec également la possibilité, pour les personnes ne comprenant pas le français, de se faire aider par des personnes bilingues.

D'autre part, les frais de culte annuels courants se sont élevés à Fr. 44'558.20 au total pour 2007. La participation de la Commune de Renens, payée en 2008, est de Fr. 3'236.05.

Eglise catholique romaine

Paroisse de Renens et environs

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (fraction de la commune) et St-Sulpice. Le lieu du culte est situé à l'Eglise de St-François à Renens.

Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

Cette commission œuvre de manière dynamique, et entretient d'excellents rapports de travail avec un Conseil de paroisse composé de membres très engagés et actifs.

En 2008, elle a tenu 4 séances dont 2 en présence des délégués du Conseil de paroisse.

Les frais d'exploitation se sont élevés à Fr. 165'302.70 pour l'année

2007, somme répartie en 2008 entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice et Renens, au prorata du nombre des habitants catholiques enregistrés au 1er octobre 2007.

Travaux de réfection

Cette réfection a pu être envisagée grâce l'engagement sans faille, à la force de persuasion et à la créativité du Conseil de paroisse actuel. Un projet pertinent et adapté a été proposé. Un financement original a ensuite été trouvé. Le chantier a donc pu débuter.

Après deux mois de chantier au cours de l'été, l'église catholique de Saint François d'Assise à Renens a retrouvé une nouvelle jeunesse intérieure, soit réfection du sol, des bancs, des murs et des entrées, modernisation de l'éclairage, aménagement du chœur. Grâce au financement des travaux par les cinq communes formant la paroisse catholique - Renens, Crissier, Ecublens, Chavannes, Saint-Sulpice - cette rénovation indispensable a pu devenir réalité. Les citoyens catholiques et le Conseil de paroisse ont exprimé leurs remerciements chaleureux aux 5 communes.

Inaugurée le 5 octobre dernier par une belle célébration pluriculturelle animée par le chœur Sainte Cécile et la Chorale « Bonne Espérance » du Cap-Vert, l'église accueille les célébrations des croyants catholiques de la région. Le dimanche, six ou sept messes rassemblent les différentes communautés linguistiques formant la paroisse pour louer Dieu en italien, espagnol, portugais, albanais et français.

Paroisse de St-Joseph

Selon les limites territoriales en vigueur, une partie des habitants catholiques domiciliés principalement dans les quartiers de Florissant, Longemalle et Rionza sont rattachés à la Paroisse de St-Joseph. Le cas particulier de cette fraction de paroisse est réglé par une convention signée en 2003 par les communes de Lausanne et de Renens. Elle sera réactualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens.

Notre participation aux frais de fonctionnement 2008 s'élève à Fr. 24'271.85.

Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud

Actuellement, il y a 1'186 habitants du Canton de Vaud, domiciliés dans 57 communes, qui se déclarent israélites pratiquants. La Synagogue de Lausanne constitue le seul lieu de culte israélite du Canton.

Un bulletin d'adhésion, à la Convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de cette communauté, a été signé, qui accepte le principe de contribuer dès le 1^{er} janvier 2008 et pour une période d'essai de 2 ans, au forfait annuel du lieu de culte pour un montant forfaitaire non indexé à l'indice des prix de Fr. 30'000.—, à répartir selon le nombre d'israélites pratiquant par commune.

La participation de Renens s'élève à environ Fr. 450.— par année. Il est calculé au prorata entre les communes, qui comptent 10 habitants et plus d'obédience israélite. La Ville de Renens en compte 16, ce qui représente 1.35 %.

Communauté musulmane

Nous avons répondu favorablement à une invitation à l'inauguration de la nouvelle mosquée de Lausanne en date du 13 novembre 2008. Plus de 200 personnes y ont participé. Le bâtiment, situé tout près de la gare, est cinq fois plus vaste que l'ancien Centre islamique de Lausanne (CIL). Plusieurs ambassadeurs de pays musulmans, des personnalités lausannoises mais aussi des habitants du quartier ont participé à cette inauguration. Le directeur du centre, Mouhammad Kaba, a lancé un appel au dialogue avec les autres communautés religieuses.

La nouvelle mosquée est ouverte depuis le mois de septembre. Elle accueille environ 400 personnes pour la prière du vendredi, a expliqué l'imam Mouwafac el-Rifai.

Le bâtiment abritait autrefois un garage et une menuiserie. Il a été acquis pour environ un million de francs. Les travaux d'aménagements ont coûté près d'un million et demi.

Événement

Le Gospel Air Festival a eu lieu les 24 et 25 mai 2008 à Renens. Il s'est déroulé dans la zone piétonne. Les meilleurs groupes de gospel de Suisse romande étaient présents, répartis sur 4 scènes et chantant à tour de rôle. Le dimanche 25, ils se sont répartis dans les EMS et lors des services religieux de l'Ouest lausannois.

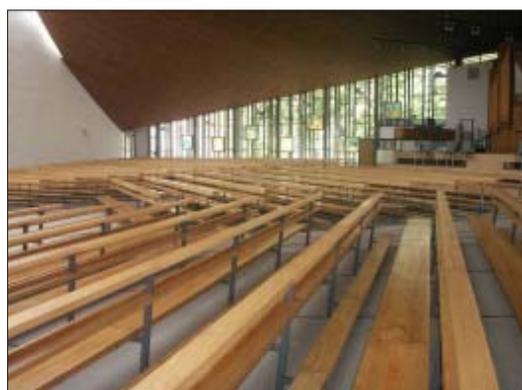
Conclusion

Les relations avec les communautés religieuses « historiques » sont empreintes d'un esprit de partenariat et de respect. Des collaborations naissent avec d'autres communautés religieuses.

Les communautés religieuses occupent une place importante et jouent un rôle majeur dans la vie de la cité. Un rôle spirituel évident et un rôle social conséquent, en partenariat avec des collectivités laïques, ceux-ci transparaissent dans ce petit rapport. Leurs activités sont soutenues, emmenées par de très nombreux acteurs engagés qui œuvrent dans un esprit de respect mutuel, de solidarité, d'accueil et d'ouverture pour une meilleure appréhension du sens de la vie.



Eglise St-François durant les travaux, qui se sont déroulés entre juillet et août 2008



Eglise St-François rénovée

Centre Technique Communal (CTC)



Directrice Urbanisme-Bâtiments :

Mme Tinetta MAYSTRE, Conseillère municipale



Directeur Environnement-Maintenance :

M. Michel PERRETEN, Conseiller municipal

Cheffe de service :

Mme Martine HEINIGER

**Conseillère municipale
Directrice
Urbanisme-Bâtiments**

**Conseiller municipal
Directeur
Environnement-Maintenance**

Cheffe de service

Administration

- Secrétariat
- Gérances
- Affaires immobilières

Bureau technique

- Urbanisme
- Police des constructions
- Entretien des bâtiments
- Génie civil/Canalisations
- Constructions
- Mobilité

Environnement-Maintenance

- Maintenance
- Logistique et ateliers
- Espaces verts
- Conciergeries
- Gestion des déchets

Centre Technique Communal (CTC)

Introduction

En 2008, de nombreux projets de diverses importances ont vu le jour aux quatre coins du territoire de la Ville de Renens, et cela tant au niveau de l'urbanisme que des bâtiments scolaires, avec naturellement de nombreuses incidences sur l'entretien et la maintenance.

Il est important de relever que la collaboration horizontale voulue par la restructuration permet une approche pointue des dossiers exigeant souvent des compétences multiples.

Urbanisme-Bâtiments

Cette Direction comprend le secteur administratif qui assume toutes les tâches de secrétariat pour l'ensemble du CTC, de manière horizontale entre les différents secteurs et les autres services de l'Administration.

Elle regroupe également l'urbanisme de la Ville, la gestion des bâtiments communaux et des constructions, ainsi que tous les aménagements nécessaires à leur installation, tels que les collecteurs, le réseau routier et la police des constructions. Ce sont les domaines traités par le bureau technique.

Environnement-Maintenance

Cette Direction s'occupe de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts et des terrains de sport, du nettoyage de la Ville ainsi que de la propreté dans les collèges.

Le fait de travailler ensemble sous l'égide d'une seule cheffe de service, épaulée par des spécialistes compétents, permet une approche dynamique et conjointe des dossiers qui, souvent, concernent plusieurs intervenants dans les deux directions.

Urbanisme-Bâtiments

La Direction Urbanisme-Bâtiments gère les activités principales suivantes :

- Planification du territoire communal et gestion des activités à incidences spatiales
- Affaires immobilières
- Police des constructions
- Protection de l'environnement et salubrité
- Constructions
- Etudes d'aménagement d'espaces publics : routes et places, espaces verts, équipements de sport et de loisirs de plein-air

- Système d'information du territoire (SIT)
- Economies d'énergie
- Entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux et des églises
- Gérance des immeubles communaux et des droits de superficie
- Location des places de parc et des vitrines
- Garde-meubles communal

Commissions municipales urbanisme, bâtiments et affaires immobilières et urbanisme et mobilité

En début d'année, la Municipalité a décidé d'augmenter le nombre de séances de la Commission urbanisme, bâtiments et affaires immobilières, en les fixant tous les 15 jours, car le temps manquait à chaque fois pour traiter tous les objets de plus en plus nombreux. De plus, la problématique de la mobilité a été intégrée aux séances. Dès lors, la Commission a été scindée en deux, soit la Commission urbanisme, bâtiments et affaires immobilières et la Commission urbanisme et mobilité.

Les deux commissions ont tenu au total 18 séances, dont 4 extraordinaires avec les partenaires du plan de quartier P34 «La Croisée» pour suivre l'avancement du projet du bureau Pezzoli. Par ailleurs, une séance a eu lieu en présence de la Municipalité in corpore et du bureau Grin pour la validation du projet architectural du bâtiment Coop en vue de sa mise à l'enquête.

En 2008, les dossiers suivants ont été traités :

- le projet de construction d'un bâtiment avec deux tours de 20 niveaux sur la parcelle N° 820 au chemin du Chêne. Ce projet a été refusé par souci de cohérence avec les études du SDOL,
- l'acquisition de la Cure du 1^{er} Mai 13,
- les projets d'agrandissement des parkings UBS et Siemens aux Baumettes,
- le projet d'un écoquartier à Malley du bureau Tribu'architecture,
- le projet de révision du plan de quartier de Florissant et le projet d'intégration sociale de la Confédération qui l'accompagne,
- l'acquisition de la propriété sise à la rue de l'Avenir 6,
- le projet de construction à la rue de Crissier 1b et sa compatibilité avec celui du développement de la gare. Ce projet a été différé selon l'art. 77 LATC dans l'attente des résultats de l'étude de la gare et d'un éventuel partenariat (DDP ou copropriété) avec la Commune,
- une nouvelle démarche pour la révision du plan général d'affectation (PGA),
- le projet de nouvelle affectation du bâtiment Kodak avec implantation d'une surface commerciale au rez,
- le projet de parking à la rue de la Paix 10,
- l'aménagement du parking du Censuy en vue du chantier du giratoire comprenant la modification de la circulation des piétons,
- les incidences des aménagements extérieurs de l'extension du site scolaire du Léman sur la rue du Léman,
- la gestion du parking du Centre,

- l'acquisition du site des Tilleuls,
- le projet de zones 30 à Renens de l'association «Rue de l'Avenir»,
- le principe de la mise en place d'un concept macarons,
- le cahier des charges du concours relatif au projet de développement du secteur des entrepôts CFF,
- le projet de l'îlot de la Savonnerie du bureau Pezzoli,
- la politique de stationnement sur l'avenue des Baumettes qui a abouti à la mise en place d'une zone avec durée de stationnement limitée à 3 heures,
- la mise en place des supports à vélos «1020»,
- le projet de rehaussement d'un étage du bâtiment sis à la rue de Lausanne 67. Ce projet a été refusé car les droits à bâtir sont déjà dépassés avec la construction actuelle,
- la fermeture du passage souterrain de Préfaully,
- le projet de transformation du Centre Migros Métropole qui comprend la revitalisation du centre et de ses façades pour être en harmonie avec le projet de réaménagement de la place du Marché,
- la demande des tl pour la création d'une ligne de bus en site propre sur la rue du Terminus afin d'augmenter la vitesse commerciale de deux nouvelles lignes de bus prévues dans le cadre du développement du réseau tl 2009-2014,
- les mandats au bureau Ribl en qualité d'ingénieur-conseil pour le projet du tram et pour une étude locale sur le stationnement en ville avec intégration de zones macarons,
- les modifications du trafic liées au PDL de Malley. La Municipalité a validé la proposition de créer un accès à la rue du Léman à travers la zone sportive du Censuy,
- informations sur les différents chantiers du SDOL.

Actes relatifs aux Affaires immobilières

Durant l'année 2008, les actes suivants ont été signés :

Acquisition de la propriété sise à la rue de l'Avenir 6

Dans le cadre de la procédure de recherche de locaux pour les besoins de l'Administration, la Municipalité a appris que le bâtiment sis à la rue de l'Avenir 6 était à vendre. Il s'agit d'une villa locative comprenant trois appartements, un cabinet médical et un local au rez-de-chaussée, qui a permis l'installation du pôle de l'intégration.

Par sa situation, ce bien, qui jouxte plusieurs parcelles communales, est une propriété intéressante pour le futur du quartier.

Sa surface est de 783 m² et il a été acquis pour le prix de Fr. 1'350'000.— dans le cadre de l'autorisation générale d'acquérir (préavis N° 2-2006).

Acquisition de la Cure du 1^{er} Mai 13

Dans le cadre de la politique de valorisation des biens de l'Etat, le Canton a mis en vente 18 cures, dont celle du 1^{er} Mai 13. Avant de lancer un appel d'offres public, les biens ont été proposés aux paroisses et aux communes qui bénéficiaient d'un droit d'acquérir préférentiel. La Paroisse de Renens a décliné l'offre.

S'agissant d'une parcelle stratégique en contiguïté avec des parcelles communales, la Municipalité a décidé de faire usage de son droit préférentiel et a acquis la parcelle d'une surface de 805 m² pour un montant de Fr. 670'000.— dans le cadre de l'autorisation générale d'acquérir (préavis N° 2-2006).

Acquisition de la Ferme des Tilleuls

Soucieuse de reconstituer le patrimoine communal après la vente de la parcelle «En Belle Vue», la Municipalité, suite à diverses négociations, a acquis la Ferme des Tilleuls, propriété des CFF, d'une surface de 5'878 m² pour le prix de Fr. 1'800'000.— dans le cadre de l'autorisation générale d'acquérir (préavis N° 2-2006).

Dans ce cas encore, la parcelle est particulièrement bien située. La Municipalité s'est engagée, par l'inscription d'un droit de réméré, à lui conserver un caractère d'utilité publique dans une zone de détente et de verdure.

En Belle Vue

- Signature de la convention entre les propriétaires riverains du chemin de Jouxpens 6-12, la Commune et la société SuissePromotion Immobilier SA ainsi que de la convention constitutive de servitudes. Il convenait de régler l'accès et les droits de passage des canalisations en tout genre pour les voisins directs du projet. Le promoteur a mis à leur disposition un local avec droit exclusif pour l'entreposage de leurs conteneurs,
- acte de division de bien-fonds au terme duquel la Commune détache de la parcelle 262 de Renens une emprise de 17'362 m² qui constituera la nouvelle parcelle 2725,
- acte de division de biens-fonds, constitution de parcelles de dépendance, de propriété par étages et de servitudes concernant la parcelle 2725,
- règlement d'administration des parcelles de dépendance (garage souterrain et bâtiment de détente),
- règlement des 7 propriétés par étages,
- vente du solde de la parcelle.

De plus, près de 65 actes de vente avec les acquéreurs de PPE ont été signés chez Me Fischer, notaire à Lausanne. A chaque séance de signature, un membre de la Municipalité ou un collaborateur de l'Administration doté d'une procuration de la Municipalité, devait être présent. Le Service Urbanisme-Bâtiments a assumé la plupart de ces permanences, ce qui a perturbé quelque peu le travail du Service.

Par ailleurs, l'enquête publique du projet de construction «En Belle Vue» a eu lieu du 10 mai au 9 juin 2008. Une opposition a été déposée par un voisin, qui l'a retirée après discussion et des assurances données. Dès le permis de construire délivré le 22 août, le chantier a pu commencer en novembre 2008, événement ponctué le 4 décembre d'une verrée offerte par le constructeur.

Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire

Le 7 septembre 2006, Monsieur le Conseiller communal Olivier Barraud

est intervenu au Conseil communal pour demander la création d'une commission permanente d'urbanisme.

Dans sa séance du 21 février 2007, le Conseil communal a modifié l'article N° 40 de son règlement, répondant ainsi favorablement au motionnaire.

La Commission est composée de 12 membres (3 RCDR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Verts et 1 Arc-en-ciel). Dès la séance du 28 octobre 2008, M. Ali Hemma Devries a repris la présidence suite à la démission de M. Jean-Jacques Ambresin.

Elle a tenu 5 séances en 2008 et les sujets suivants ont été abordés :

- présentation du SDOL et de ses chantiers,
- examen des dossiers en cours,
- étude des zones 30 dans le contexte de la politique générale du stationnement,
- constructibilité du plan de quartier P34 «La Croisée» (motion Siegrist).

Evolution de divers dossiers

Les principaux dossiers traités durant l'année ont été les suivants :

- **Centre-ville - Plan de quartier P39**

Le projet de construction

Après l'approbation du plan de quartier par le Conseil communal

le 17 octobre 2007, l'approbation préalable du Canton est parvenue à la Municipalité le 20 décembre 2007, ouvrant ainsi le délai de recours pour les opposants et lançant le processus de vote populaire décidé par le Conseil.

Le vote du 24 février 2008 a obtenu un score indiscutable : 77% des votants ont soutenu le projet.

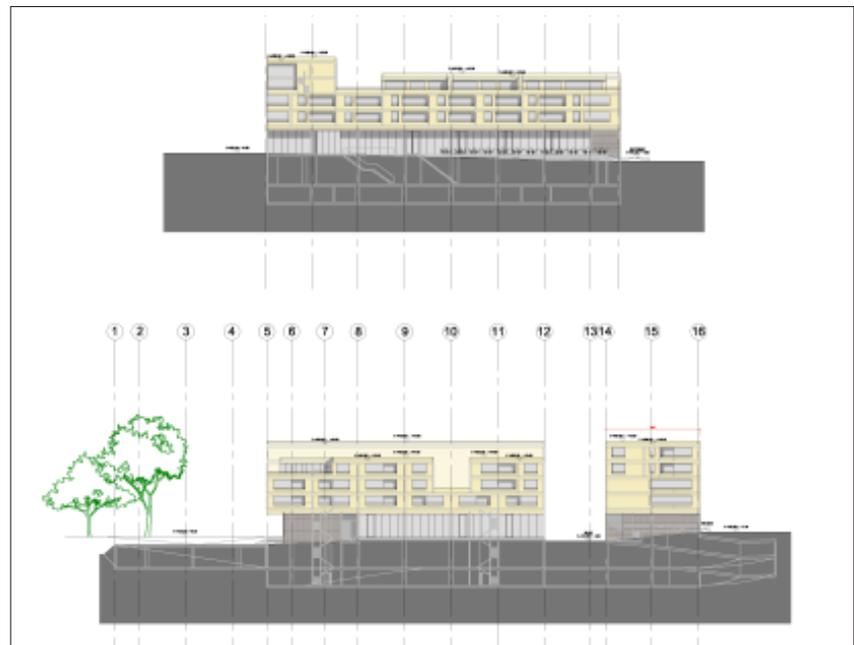
Suite à cela, les architectes de Coop ont développé le projet pour sa mise à l'enquête publique, qui s'est déroulée du 5 juin au 5 juillet 2008.

Le projet déposé à l'enquête répond aux attentes exprimées en séances publiques : il confirme l'emplacement du magasin Coop au rez inférieur, ce qui libère complètement les surfaces du rez-de-chaussée pour des commerces et des activités. Un retrait de la façade sur la place agrandit celle-ci et crée ainsi une terrasse couverte. Plus de 60 logements, dont une douzaine d'appartements protégés pour personnes âgées, se placent aux étages.

Une seule opposition a été déposée à l'encontre du projet. Après une rencontre avec ses auteurs, ceux-ci ont accepté de la retirer. La Municipalité a pu alors délivrer un permis le 18 décembre.

En parallèle, après un report du débat lors de la séance de novem-

Projet Coop





Centre-ville
Projet d'arborisation

bre, le Conseil communal a approuvé le 11 décembre 2008 un montant de Fr. 2'691'000.— pour la participation de la Ville à la réalisation du parking public de la Place du Marché.

Le projet d'espaces publics et d'arborisation

Le vote plébiscitant le plan de quartier a ouvert la voie pour la suite du processus lancé en 2006 avec le concours d'architecture, qui avait retenu le projet du bureau Paysagegestion SA.

Le Conseil communal a attribué un crédit d'étude d'un montant de Fr. 610'000.— le 26 juin pour la suite du projet.

Un groupe de travail consultatif s'est constitué, regroupant des représentants de l'ensemble des usagers de la place : commerçants, maraîchers, groupes politiques, associations, jeunes.

Commencé très en amont du projet Coop, le projet de réaménagement de la place s'est développé en 2008, affinant les éléments déjà présents lors du concours : une place épurée offrant un espace généreux, un revêtement de sol emblématique du «Labour», une centralité qui domine et conditionne les espaces alentours.

• **Plan de quartier P34 «La Croisée»**

La commission ad hoc chargée de suivre ce dossier s'est réunie plusieurs fois en 2008 pour valider les principales étapes de ce dossier : définition des volumes et des affectations, convention entre les propriétaires et la Ville, négociations en collaboration avec la Direction de la Sécurité sociale pour des logements subventionnés et des logements pour étudiants.

L'urbaniste de la Ville a présenté le projet au Service du développement territorial en août et au SDOL durant l'automne. Ce projet fait aussi l'objet d'une réponse au postulat du Conseiller communal Walter Siegrist sur la densité du site, réponse acceptée par le Conseil dans sa séance du 9 octobre 2008.

• **Plan de quartier P2 - Quartier de Florissant**

Durant l'année 2008, le quartier de Florissant est le sujet de deux démarches convergentes : l'une vise à la révision du plan de quartier P2 «Roche-Florissant» à l'instigation d'un des propriétaires fonciers, dans le but de densifier ce quartier. L'autre répond à un appel d'offre de la Confédération sur le thème de l'intégration et de la participation à la vie de quartier, à l'initiative du Professeur António

da Cunha et de son équipe de l'Observatoire de la Ville et du Développement Durable (OUVDD) de l'Université de Lausanne.

La première démarche est présentée en Commission d'urbanisme en février 2008. La Municipalité ne considère pas ce projet comme prioritaire mais est concernée par le statut l'agrandissement du Collège de Florissant. Elle a confirmé son entrée en matière à fin avril en fixant certaines exigences sur cette révision. Ces exigences portent sur la prise en compte de critères qualitatifs dans le projet, en particulier l'importance du traitement des espaces publics, mais aussi les qualités architecturales, énergétiques et environnementales des bâtiments existants et à créer. La Municipalité demande aussi qu'une majorité des propriétaires touchés par le périmètre du plan de quartier apportent leur soutien au projet. Après deux séances d'information et de discussion en juin et juillet, avec participation de la Municipale de l'urbanisme, c'est le cas en fin d'année, six propriétaires sur neuf ayant manifesté clairement leur intérêt.

En parallèle, la seconde démarche débute courant avril, faisant l'objet de plusieurs contacts avec les deux directions concernées, Sécurité sociale et Urbanisme-Bâtiments. La proposition élaborée par les membres de l'OUVDD en collaboration avec les deux directions est validée par la Municipalité dans sa séance du 4 juillet.

La Ville répond le 17 juillet à l'appel d'offre de l'Office fédéral du Développement Territorial (ARE), soutenue par différents partenaires, à savoir les propriétaires souhaitant la révision du plan de quartier, le Canton de Vaud au travers du SELT/SDT- groupe opérationnel des pôles et de la Coordination en matière d'intégration et de prévention du racisme.

Cette offre a été retenue par l'ARE dans son courrier du 27 septembre 2008 faisant de la proposition de la Ville de Renens un projet partenaire au sein du programme «Projets urbains», en lui allouant un montant de Fr. 94'000.--.

En liant ces démarches, urbaine et sociale, la Municipalité veut s'assu-

rer que les attentes des propriétaires sur une plus-value financière de leur propriété s'accompagnent bien d'une amélioration qualitative pour les habitants du quartier.

• Secteur des entrepôts CFF

En 2008, la division Immobilier des CFF a invité quatre bureaux d'urbanisme et d'architecture à participer à une procédure de mandat d'études parallèles sur le périmètre des entrepôts CFF de Renens, entre la rue du Simplon, l'avenue du Silo et les voies CFF.

Le jury qui a accompagné cette démarche comportait des représentants de la Municipalité et du service de l'urbanisme. Le but recherché est d'obtenir des variantes de restructuration d'un secteur appelé à se modifier ces prochaines années afin de poser les bases d'un futur plan de quartier. Un des enjeux principaux aux yeux de la Municipalité est de permettre le développement urbain du secteur souhaité par ses propriétaires tout en assurant le maintien des activités et des emplois qui se trouvent aujourd'hui sur place. La desserte ferroviaire de ces activités est aussi un élément important pour la suite.

• Plan de quartier P36 - Le siège d'Orange

Le plan de quartier P36 est en voie d'achèvement, les travaux du bâtiment Orange étant pratiquement terminés à fin 2008. Les travaux du giratoire Lac-Léman, qui complètera le système routier du quartier, ont débuté en juillet 2008 après le vote du Conseil communal du 26 juin.

• P20 - Ancien bâtiment Kodak

Le propriétaire de l'immeuble a présenté en juin, à la Commission d'urbanisme, un projet de transformation de l'ancien bâtiment Kodak qui prévoit notamment une surface commerciale au rez. Un nouveau projet plus détaillé a été présenté en septembre suite aux critiques faites par la commission qui regrettait l'absence d'un concept pour l'ensemble du bâtiment. Il comprend un rehaussement du bâtiment autorisé par les droits à bâtir actuels et est composé comme suit :

Au rez : divers commerces avec un restaurant côté chemin du Chêne; 1^{er} étage : bureaux ; puis 3 étages supplémentaires affectés à du logement pour étudiants et à des appartements protégés, voire un EMS. Le parking actuel est recouvert d'une dalle aménagée en parc pour les habitants de l'immeuble et du quartier, ce qui correspond aux objectifs de planification de Malley qui prévoient des espaces verts dans ce secteur.

Le projet est dérogatoire pour le logement, car le plan de quartier P20 affecte ce secteur à l'industrie. Cependant, pris dans son ensemble, il est conforme aux objectifs du plan directeur localisé de Malley.

Ce projet a fait l'objet d'une mise à l'enquête en deux temps : d'abord une demande d'autorisation d'implantation préalable, qui a eu lieu du 8 novembre au 8 décembre. Une fois cette autorisation accordée, le projet pourra faire l'objet d'une demande de permis de construire habituelle. En fin d'année, le projet est en attente d'une négociation avec les voisins qui ont fait opposition.

• Un nouveau tram pour Renens

Réseau d'axes forts de transports publics urbains

Lancée en mai 2007 sous l'égide du PALM, une étude a permis d'identifier les nouvelles lignes de transports publics en site propre (axes forts) à créer dans l'agglomération. Le Conseil d'État du Canton de Vaud a validé le 21 mai 2008 le plan de ce réseau, qui comprend pour ce qui touche Renens :

- un axe fort tramway depuis la Croix du Péage (Villars-Ste-Croix) à Rionzi (Le Mont-sur-Lausanne) via la gare CFF de Renens, la halte CFF de Prilly-Malley, la place de l'Europe et le plateau de la Blécherette;
- un axe fort (bus) : depuis Bussigny (Croix de Plan) à Lutry via le centre de Lausanne (Grand-Pont).

Ce réseau d'axes forts connaîtra des étapes de réalisation différenciées selon les échéances de financement définies par la Confédération, soit entre 2011 et 2014 pour l'étape 1 et dès 2015 pour l'étape 2.

En étape 1 de la réalisation du réseau d'axes forts, les communes de Lausanne, Prilly et Renens sont concernées pour le premier tronçon de la ligne de tram sur 4,7 km entre la place de l'Europe et la gare CFF de Renens. Ces trois communes sont aussi concernées, avec la commune de Crissier, par la mise en place du premier tronçon de ligne trolleybus à haut niveau de service entre Bré (Crissier) et Montétan (Lausanne) par la rue de Cossonay. L'objectif d'une ouverture de chantier se situe entre 2011 et 2014 pour la réalisation de l'étape 1 du réseau d'axes forts.

• SDOL - Chantier 2 - Gare de Renens (CH2-G)

Sous le nom «Renens CFF-Gare de l'Ouest, interface des transports», la gare de Renens et ses abords ont fait l'objet d'un concours du 6 juillet au 26 octobre 2007. Le projet lauréat du concours a été



Photo montage
Secteur des entrepôts CFF
Vue depuis la rue du Simplon



Gare de Renens

présenté au public le 9 janvier 2008. Il s'agit du groupement de bureaux d'urbanisme, d'ingénieurs et de paysagisme Farra & Fazan, Tekhne SA et Atelier du paysage Jean-Yves Le Baron Sàrl. Son projet, le «Rayon vert» dessine une nouvelle passerelle végétalisée enjambant les voies et repense les places nord et sud de la gare. Une exposition publique de tous les projets s'est tenue dans le hall de la gare de Renens du 10 au 19 janvier. Le groupement lauréat travaille ensuite sur l'étude préliminaire du secteur qui permettra dès 2009 de développer les esquisses présentées dans le concours. L'étude préliminaire porte plus précisément sur les éléments suivants :

- adaptation du faisceau des voies ferrées, des quais et de leur accès,

- prise en compte des projets de développements (RER vaudois, 4ème voie Renens-Lausanne),
- adaptation du passage inférieur existant et création d'une nouvelle passerelle,
- réaménagement des places nord et sud pour accueillir cette passerelle ainsi que le nouveau tram et les lignes de bus,
- valorisation des terrains au sud des voies,
- assainissement phonique.

Ces projets s'affineront encore en 2009, lors de l'élaboration des avant-projets de construction pour un début des travaux prévu entre 2012 et 2014.

• SDOL - Chantier 2 - Plaine de Malley (CH2-M)

Durant la période 2007-2008, le plan directeur localisé (PDL) intercommunal du secteur de Malley est complété par des études sectorielles, nécessaires pour démontrer sa faisabilité et pour convaincre l'ensemble des partenaires : complément d'étude trafic, analyse foncière et péréquative, notice de risque d'accidents majeurs, concept énergétique.

Les études foncières établissent des coûts pour l'ensemble du développement de Malley et leur répartition possible.

Le premier coup de pioche du chantier de la halte RER de Prilly-Malley a été donné le 1^{er} décembre. Ensuite, plusieurs études débuteront : projets des espaces publics, démarche de concertation, rédaction de la charte

«Malley durable», élaboration de plans partiels d'affectation, avant-projets pour de nouveaux franchissements nord-sud des voies ferrées, mise en place d'une structure de gestion de site, etc.

La version finale du projet de PDL sera soumise à une consultation publique en 2009. Après toutes les démarches de légalisation (examen préalable des services cantonaux, adoption par les municipalités des trois communes, approbation par les trois conseils communaux, validation par le Conseil d'État), le PDL pourrait entrer en vigueur en 2010.

• Les autres projets du SDOL

Les chantiers du SDOL se concrétisent au fur et à mesure de leur avancement. Renens, outre la gare et Malley, est concerné par le chantier 3, rue de Cossonay et par les deux volets du chantier 6, transports publics et transports individuels motorisés.

Chantier 3 : la rue de Cossonay

Suite à la publication, en septembre 2006, de l'annexe du SDOL «Chantier 3/Route de Cossonay-RC251 / Concept général et stratégie de requalification», un complément d'étude a été lancé en 2007. En juillet 2008, le rapport final de cette étude, «Avant-projet de requalification, phase 3», est publié.

Le projet se poursuivra en interaction étroite avec celui des lignes de transports publics-axes forts du PALM.

Chantier 6 : transports

Transports publics, réseau 2010-2014

Suite à la validation par les Municipalités de l'Ouest en juin 2007 de l'image préférentielle du réseau tl, un nouveau chantier du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) a débuté, le chantier 6 transports publics (TP), qui vise à répondre directement à deux objectifs du SDOL, à savoir :

- renforcer l'offre en transports publics de manière coordonnée avec l'urbanisation;
- maîtriser le développement du trafic individuel motorisé.

Ce chantier a abouti en avril 2008 à une «étude d'aménagement routier pour l'intégration TP-TIM-mobilité douce», qui identifie les



Importants aménagements futurs

INTERFACE DES TRANSPORTS PUBLICS DE L'OUEST LAUSANNOIS GARE DE RENENS CFF

Étude préliminaire pour la requalification des espaces publics et de l'interface des transports du secteur de la gare de Renens

Réunion d'échanges et d'information et lancement de la consultation publique Jeudi 15 janvier 2009, de 18h à 20h

Renens, salle de spectacles, rue de Lausanne 37

- Présentation du développement du projet «Rayon vert» depuis fin 2007.
- Le point sur la passerelle, la végétalisation, l'aménagement des places nord et sud de la gare, le futur tram, la mobilité, la sécurité, l'assainissement phonique, les infrastructures tl et ferroviaires ou le développement du domaine bâti des CFF.
- Information et échange d'idées avec les urbanistes et représentants des autorités communales et cantonales, des CFF, des tl et du bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois sur cet important projet de requalification



informations :
www.ouest-lausannois.ch

Affichette
Séance d'information

travaux à entreprendre pour permettre le développement de l'offre tl à l'horizon 2014. L'urbaniste de la Ville l'a présentée lors de la Commission urbanisme, bâtiments et affaires immobilières du 27 mars 2008 et Mme Tamara Bozovic des tl a présenté les conséquences pour la Ville de Renens en séance de Municipalité le 25 avril 2008.

Le 30 mai 2008, la Municipalité a validé les propositions de la note de synthèse développée par les tl : «Réseau TP, proposition pour l'étape de mise en œuvre décembre 2009». Cette validation ne porte pas sur l'ensemble de l'étude, mais bien sur les mesures à prendre pour la mise en œuvre de la première étape du réseau 2009-2014 dont les caractéristiques principales sont :

- la mise en œuvre de deux nouvelles lignes, soit Croix du Péage/Croix-de-Plan/Renens/Galicien/Saint-François et Closalet/Mongevon/Renens gare,
- le renforcement en heures creuses des lignes 30, 32, 33.

Ce développement de l'offre implique pour les tl l'achat de six nouveaux véhicules à gaz et un coût global de travaux d'aménagement estimé à Fr. 1,35 mio, répartis entre les communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens, ainsi que le Service des routes du Canton.

La Ville de Renens doit effectuer de simples modifications de marquage pour cette première étape.

• ZONES 30, mobilité douce et aménagements urbains

Le projet des zones à 30 km/heure sur l'ensemble du territoire communal, repris en 2007, fait l'objet d'un mandat confié à l'association «Rue de l'Avenir». Les conclusions de cette étude ont été remises à la Municipalité en octobre. Elles précisent les quartiers concernés et proposent des mesures concrètes d'aménagement. Cet objet est suivi par la Commission urbanisme et mobilité.

• Semaine de la mobilité

Comme en 2007, la Commune a participé activement au programme mis sur pied par le Canton pour la semaine de la mobilité qui a eu lieu du 19 au 28 septembre 2008. Les actions suivantes ont été entreprises :

- reconduction du système de signalétique indiquant le temps nécessaire à rallier divers endroits à pied ou à bicyclette;



19 septembre, tronçon de l'avenue du 24-Janvier fermé pendant deux heures

- mise sur pied d'un Rallye Mobilité à travers la Commune. Il s'agissait d'un parcours, permettant au promeneur de découvrir des endroits charmants, et ponctué de questions relatives à la Ville de Renens et à la mobilité en général;
- en collaboration avec l'Association des parents d'élèves de Renens (Apé), un tronçon de l'avenue du 24-Janvier a été fermé pendant deux heures le vendredi 19 septembre pour laisser la place à diverses activités ludiques et attirer l'attention des automobilistes sur la présence des piétons;
- distribution par l'Apé à tous les écoliers d'un papillon rappelant le bénéfice de se rendre à pied à l'école et cela dans le cadre de la journée internationale sur ce thème;
- rédaction d'un encart spécial dans le Renens Infos de septembre sur le thème de la mobilité;
- vente dans diverses boulangeries du petit pain de la mobilité.

On peut relever pour 2008, la collaboration avec l'Apé qui a permis la mise sur pied d'une activité qui a remporté un franc succès. Pour les prochaines éditions, il conviendra d'intensifier l'information au niveau local.

• A vélo au boulot

Pro Vélo Suisse a lancé pour la troisième année consécutive une action consistant à encourager les travailleurs à se rendre à bicyclette au travail, pendant un mois dans une ambiance conviviale et un esprit d'équipe. Pour la première fois, la Commune y a participé. Ainsi, du 1^{er} au 30 juin, 8 équipes de 4 personnes, réparties dans les différentes Directions se sont constituées et les collaborateurs ont fait au moins la moitié de leurs trajets autrement qu'en voiture. Pour

marquer le coup, la Municipalité a remercié les participants par écrit. La lettre était accompagnée d'un bon de Fr. 20.— à faire valoir dans un restaurant de la Commune.

• Subvention pour les vélos électriques

En février 2007, la Commune a adhéré au programme de promotion des deux roues électriques «New Ride». Dans le cadre de ce programme, et pour favoriser la mobilité douce à Renens, la Municipalité a décidé d'accorder, dès le 1^{er} avril 2008, aux habitants une subvention de Fr. 300.— à l'achat d'un vélo électrique. Pour cette première année, 15 personnes ont profité de cette offre.

• Ouest Roule

Durant l'année, Ouest Roule a continué son activité sur la place de la gare. Le succès remporté par cette offre de prêts de vélos, réparés par des requérants d'asile de la Fareas, est sans cesse grandissant. C'est pourquoi, la Municipalité a pérennisé la subvention annuelle de Fr. 15'000.— qui lui est versée.

• Groupe ABC

Le groupe ABC examine les projets de construction d'une certaine importance sous l'angle des critères du SDOL. La Commune de Renens, partenaire au même titre que les autres communes de l'Ouest, est représentée au sein du groupe par son urbaniste.

En 2008, le groupe a préavisé le projet de rénovation du bâtiment Kodak.

• Participation de l'urbaniste à des événements extérieurs

Il est important que l'urbaniste communal participe à certaines activités extérieures à la Commune. En effet, il doit pouvoir partager ses expériences et échanger sur de nouvelles idées. C'est ainsi qu'il a participé, entre autres :

- Atelier sur les friches ferroviaires à Malley, recherche FNRS (EPFL-ENAC/IA/LAMU, Prof. J.-P. Jaccot et V. Kaufmann)
- Projets urbains, mobilité et environnement, expert pour travaux de semestre sur la mobi-

lité dans l'Ouest lausannois (EPFL-Choros, Prof. Schüller)

- 15^e Forum du développement durable «Vers un développement territorial durable de la Suisse» (ARE)
- Travaux de semestre sur le secteur de la Croisée, expert (EPFL-Enac, Prof. invités Zurbuchen-Henz)
- Travaux de semestre sur l'îlot de la Savonnerie, expert (Ecole Atheneum, Prof. invité Laurent Guidetti)
- Voyage d'étude dans l'Ouest lausannois, présentation de Malley (ETH MAS RP 2008, Michel Rey et Prof. P. Keller)
- Modélisation du double sens du 14-Avril (EPFL-ENAC-INTER-TRANSP-OR, Jean-Pierre Leyvraz)
- Assemblée générale, 25^{ème} anniversaire AVIATCO, Coppet
- Marché du SDOL (EPFL)
- Concours pour la Place Centrale, Martigny, membre du jury
- Travaux de semestre sur l'îlot de la Savonnerie, expert (EPFL-Enac, Prof. invités Zurbuchen-Henz)
- Animation du débat public sur le projet de la Place Centrale, Martigny
- MEP quartier des entrepôts CFF, membre du jury.

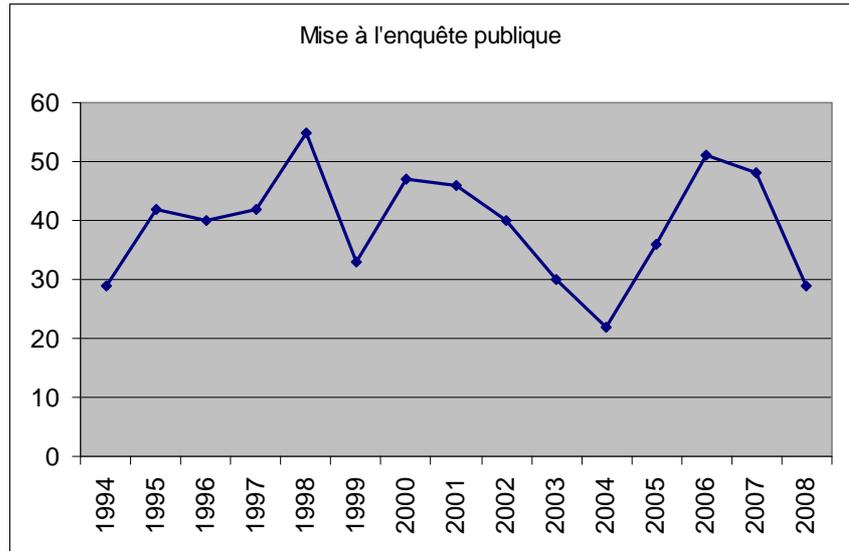
De plus, l'urbaniste communal est :

- membre FSU, fédération suisse des urbanistes
- membre SIA, société suisse des ingénieurs et architectes
- membre AVIATCO, association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux

Police des constructions

Dossiers d'enquête

Après une importante hausse des dossiers d'enquête depuis 2004 (23 dossiers) jusqu'en 2007 (48 dossiers), le nombre de ceux-ci a vu une baisse en 2008 avec un total de 29 dossiers. La nouvelle loi cantonale sur l'énergie exige un contrôle plus approfondi des dossiers d'enquête et augmente significativement la charge de travail.



Parmi les 29 dossiers déposés en 2008, les dossiers suivants sont à relever pour l'intérêt général :

- mise à l'enquête et octroi d'un permis de construire pour la construction de logements protégés aux Baumettes;
- octroi du permis de construire pour la construction de 80 appartements «En Belle Vue»;
- mise à l'enquête et octroi d'un bâtiment mixte de 75 logements et commerces à la Place du Marché;
- mise à l'enquête et octroi du permis de construire concernant la rénovation complète de l'ex Grand-Hôtel à la rue de Lausanne 21.

A la fin de l'année, 44 dossiers d'enquête étaient encore en cours de traitement.

- 4 dossiers faisaient l'objet d'un recours au Tribunal.
- 5 dossiers étaient en consultation auprès des services cantonaux.
- 1 dossier était à contrôler pour mise à l'enquête en 2009.
- 12 dossiers étaient en attente du permis de construire.
- 10 dossiers étaient en possession d'un permis de construire dont les travaux n'avaient pas encore commencé ou n'avaient pas encore été annoncés.
- 10 dossiers étaient en cours de construction.
- 2 dossiers étaient en attente du permis d'habiter.

Durant l'année 2008, 37 nouveaux logements ont été terminés, 112 étaient en cours de construction et le chantier de 89 logements n'avait pas encore débuté.

Autorisations municipales

35 demandes d'autorisations municipales ont été déposées en 2008 contre 33 en 2007, ces demandes sont des dossiers de constructions pouvant être dispensés d'enquête publique conformément à l'art. 111 de la LATC, comme par exemple les constructions de minime importance (velux, panneaux solaires, etc.).

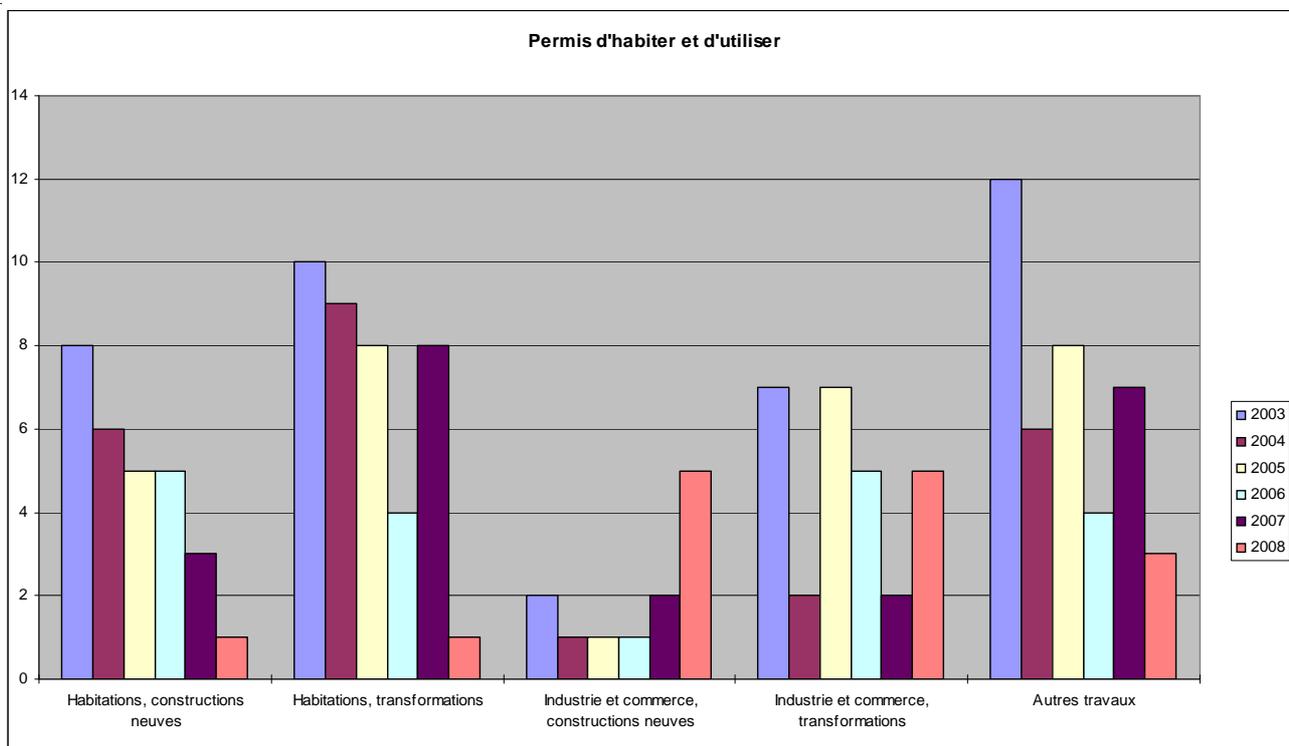
Dans le but de promouvoir les énergies renouvelables, la Municipalité, dans sa séance du 4 mai 2007, a approuvé une simplification de la procédure d'autorisation pour la pose de panneaux solaires ainsi qu'une exonération des taxes d'autorisation. Ainsi, 14 demandes en 2008 ont bénéficié de cette décision et ont été accordées.

Harmonisation des registres

L'harmonisation des registres est un projet national qui préconise que certaines données spécifiques soient tenues de manière identique dans tous les registres des habitants de toute la Suisse. L'objectif principal de ce projet est d'harmoniser l'ensemble des registres (personnel, fiscal, bâtiments, population) avec les registres fédéraux à des fins, entre autres de :

- coordination de l'ensemble des connaissances de la population résidant en Suisse en supprimant les «re-saisies»;
- attribution du nouveau N° AVS (Assurance vieillesse et survivants) à treize positions;
- recensement automatique de la population dès 2010;

	2004	2005	2006	2007	2008
Enquêtes publiques :					
Constructions nouvelles	8	15	18	20	16
Transformations	10	18	27	19	10
Plans d'extension, plans de quartier, DS	-	2	-	3	
Routes, cadastres, servitudes publiques	5	-	4	3	2
Démolitions	-	1	2	3	1
Total	23	36	51	48	29
Autorisations municipales	25	18	24	33	35
Total des demandes d'autorisation	48	54	75	81	64
Permis de construire délivrés	20	28	47	45	22
Projet refusé y compris avant-projet	-	3	1	5	1



- échange de données entièrement sous forme électronique;
- préparer la future «cyber-administration», qui nécessite que tous les registres (fédéraux, cantonaux et communaux) se présentent avec la même structure de données.

Le Conseil d'Etat a confié la responsabilité de ce projet à l'Administration cantonale des impôts, qui offre un soutien aux communes sous forme de cours notamment.

Une loi d'application vaudoise de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres est en voie d'élaboration avec objectif de mise en œuvre au 1^{er} janvier 2009.

Conformément à l'ordonnance sur le Registre fédéral des bâtiments et des

logements, l'Office fédéral de la statistique a créé le Registre fédéral des bâtiments et des logements sur la base du dernier recensement. Celui-ci est mis à jour depuis cinq ans par le biais de la Centrale des autorisations en matière d'autorisations de construire, lors des procédures d'autorisations de construire.

Il s'agit d'attribuer à chaque bâtiment un numéro, dit EGID, et à chaque logement un numéro, dit EWID. L'attribution de ces numéros est générée directement par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur la base des données du permis de construire, puis validées par la Commune.

Par contre, les anciens bâtiments ont été repris du dernier recensement et 40% d'entre eux présentent des

erreurs. Pour le 15 janvier 2009, ce pourcentage doit être ramené à moins de 2%. Cet apurement a nécessité l'engagement d'une personne en emploi temporaire subventionné pour une durée de trois mois.

Pour le 31 décembre 2012, il s'agira de lier le N° EWID de chaque logement au contrôle des habitants. Pour effectuer ce travail, le Canton a négocié un cadre global de travail avec La Poste afin d'aider les communes dans la définition des logements. La Commune de Renens a demandé une offre. Cette dernière est attendue pour mars 2009 au plus tôt. Son coût probable est de Fr. 130'000.— environ. Un montant de Fr. 100'000.— a été prévu au budget 2009, le solde sera porté au budget 2010, une fois l'offre connue.

Les numéros de bâtiment et de logement seront repris automatiquement dans le contrôle des habitants depuis le Registre fédéral des bâtiments et des logements dès que ce dernier sera complet. Par la suite, lors de changements d'adresse, le Service de la population devra gérer les numéros de bâtiment et de logement dans le registre des habitants sur la base du bail par exemple.

Plan communal de classement des arbres

Le plan de classement des arbres recense les arbres classés sur le territoire communal. Il permet d'avoir une vision globale de l'arborisation de la ville et de se prononcer sur les demandes d'abattage, soumis à enquête publique.

En 2008, les services communaux ont délivré 13 permis d'abattage. 2 demandes sont actuellement en suspens suite à un litige entre voisins.

Commission de salubrité

La Commission est composée d'un architecte, d'un médecin, d'un électricien et du responsable de la police des constructions. Elle a tenu 25 séances plénières (24 en 2007).

SIT

Le système d'information sur le territoire a pour but de rassembler la totalité des données géoréférencées de la Commune, l'intégration de celles-ci se fait en fonction des besoins successifs.

Au début 2008, le SIT comprenait les thèmes suivants :

- espaces verts
- planification scolaire
- jardins familiaux
- cadastre
- parcelles communales
- domaine ferroviaire
- zones 30
- courbes de niveau
- degrés de sensibilité au bruit
- secteur de protection des eaux
- cadastre des sites pollués
- plan de recensement architectural
- plan des bornes hydrantes
- sites de téléphonie mobile
- plan des zones

Les données suivantes sont en cours d'intégration (en 2008) dans le SIT :

- passages piétons

- bandes et pistes cyclables
- toupies culturelles
- plan de ramassage des ordures
- plan des lignes tl

Génie civil / Canalisations

Chaussées

Diverses réalisations ponctuelles ont été menées :

- Modification du carrefour et création de places de parc au chemin de la Roche (partie médiane), dans le but de sécuriser le passage piétons emprunté régulièrement par les élèves du Collège de Florissant. Création d'un bastion.
- Modification des sens de circulation dans le parking du Censuy et création d'une sortie côté piscine ainsi que de deux places de parc pour handicapés.
- Modification du passage pour piétons en face de l'ECAL et création de places de parc.
- Abaissement de trottoirs pour passage piétons à la rue de l'Industrie, afin de faciliter le franchissement de ceux-ci.
- Réfection d'une zone d'arrêt de bus tl sur l'avenue des Paudex, en direction de Crissier, suite aux fortes déformations de celle-ci.
- Pontage de fissures (4'400 m') sur la rue de Lausanne, la rue du Léman et l'avenue de Longemalle.

Parking du Censuy



Bastion chemin de la Roche



Supports à vélos

- Mise en place de 39 supports à vélos répartis sur le territoire communal dans le cadre du projet «Bike and Rail» élaboré en commun avec les CFF.
- D'autres réfections ou réparations ponctuelles de chaussées, de trottoirs ou de bordures ont également été entreprises, que ce soit par le Secteur Environnement et Maintenance ou par des entreprises privées.
- Les travaux réalisés sur chaussée ont été faits en collaboration avec Polouest.

Collecteurs

- Réfection de divers couvercles de chambres d'accès aux collecteurs.
- Curages et contrôles TV de différents collecteurs en vue de compléter le PGEE.



Curages et contrôles TV

Séparatif - Contrôle des raccordements privés

Les contrôles du système séparatif de bâtiments ont continué à être effectués, nombreux sont non conformes (unitaire-privé dans unitaire communal ou unitaire-privé dans séparatif communal).

Chantiers

- Fin de chantier de la mise en séparatif de la rue de l'Industrie (préavis N° 33-2007).



Séparatif rue de l'Industrie



Bastion rue du 1er-Mai

- Fin de chantier de la modération du trafic sur les avenues de Saugiaz - 1^{er}-Mai, et pose des revêtements définitifs (préavis N° 27-2007).
- Mise en chantier du préavis N° 49-2008 pour la création d'un giratoire et la réfection de canalisations au carrefour rue du Lac-rue du Léman-rue du Caudray. Les 80% des collecteurs ont été réalisés courant 2008.

Cours d'eau

- Revitalisation et consolidation des berges du ruisseau des Baumettes, au lieu-dit en Publiaz.

Avant



Après



Consolidation des berges du ruisseau des Baumettes

Etudes

- Finalisation du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) par le bureau mandaté. Le dossier a été validé par les autorités cantonales le 11 novembre 2008.
- Dans le cadre de l'affaissement de chaussée à l'avenue des Baumettes, un mandat d'ingénieurs a été attribué pour établir un projet de réfection des collecteurs et de la chaussée.
- Afin de mettre à jour le réseau séparatif communal et dans le but de raccorder le futur développement de la parcelle «En Belle Vue», un mandat d'ingénieurs hydrauliciens a été attribué pour l'établissement d'un cahier des charges pour la réalisation des collecteurs EU/EC Verdeaux-Bugnon-Belle Vue.

Eclairage public

- Entretien courant de l'éclairage public en collaboration avec le SIE SA.
- Les luminaires de certains secteurs ont été remplacés. Dans le cadre d'autres chantiers, les câbles d'alimentation d'éclairage public ont dû être remplacés.
- Le vandalisme sur les luminaires a régressé. Le remplacement de certains luminaires par un type plus résistant confirme l'influence sur cette évolution.
- Préavis N° 64-2008 : Renouvellement de l'éclairage public des chemins de la Roche et de Perrelet. Ce nouveau type d'éclairage permettra de réaliser une économie d'énergie d'environ 6'800 kWh/an. La réalisation de ces travaux aura lieu courant 2009.

Permis de fouille

- Permis délivrés	36
- Utilisation domaine public ..	5
- Fouilles pour	
câbles/téléphone	3
collecteurs	3
EauService Lausanne	3
Gaz Lausanne	9
SIE/TVT	13

Déclarations de conformité

En collaboration avec le Département cantonal de la sécurité et de l'environnement (SESA), 8 contrôles de conformité des installations et des locaux de garages et carrosseries ont été effectués.

Piscine Aquasplash

Trois contrôles de la qualité hygiénique de l'eau des principaux bassins ont été effectués durant l'été. Les résultats d'analyses ont démontré que celle-ci était conforme aux règles en vigueur.

Le 15 mai 2008, suite à un problème technique, une forte concentration de chlore s'est déversée dans la Chamberonne. Un contrôle du système séparatif a été réalisé suite à cette pollution et des travaux d'étude de mise en conformité seront vraisemblablement entrepris afin d'éviter tout risque d'une nouvelle pollution.

Affaires régionales

Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice

La Direction Urbanisme-Bâtiments a collaboré avec le Service d'entretien Mèbre-Sorge pour l'identification des causes de rejet d'eaux usées dans la Mèbre en vue d'améliorer la qualité des eaux de la Baie de Vidy.

Par ailleurs, un préavis pour les travaux de réhabilitation du collecteur Mèbre, tronçon compris entre la rue de l'Industrie et l'avenue de Préfaully, a été voté par le Conseil communal

dans sa séance du 4 décembre 2008. S'agissant d'un fonds affecté, il n'a pas d'incidences financières pour la Commune.

Il est à noter que suite aux inondations et à la crue de la Mèbre durant la nuit du 26 au 27 juillet 2008, des interventions d'urgence ont eu lieu.

Le rapport de gestion, le budget et les comptes sont à disposition de la Commission de gestion.

Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP)

La Conseillère municipale en charge représente la Commune aux séances de la CISTEP. Les représentants à la Commission intercommunale de la STEP adoptent les comptes et les conseils communaux en prennent acte.

Un projet de nouveau règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux est en cours d'élaboration en collaboration avec les communes membres de la CISTEP. L'aboutissement du projet est prévu courant 2009.

Bâtiments

Groupe Bâtiments et planification scolaires

Ce Groupe étudie les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments scolaires. Il examine les paramètres permettant d'arrêter le programme des constructions scolaires. Il agit également en qualité de Commission de construction lors de réalisations de projets.

Le Groupe a tenu 21 séances en 2008, principalement consacrées au suivi des préavis de l'agrandissement, de la rénovation intérieure, du changement des façades et du renouvellement du mobilier du Collège du Léman et de la rénovation du site scolaire de Florissant, ainsi qu'à l'évolution des effectifs scolaires. Ces dossiers sont traités en collaboration avec les directeurs d'établissement.



Etudes et réalisations

Agrandissement du groupe scolaire du Léman

Le préavis N° 17-2007 relatif à la construction d'un nouveau bâtiment ainsi que le réaménagement du rez-de-chaussée du bâtiment existant et des aménagements extérieurs est en cours de réalisation. Débuté en été 2007, les travaux se sont poursuivis durant toute l'année 2008.

La cérémonie de la première pierre s'est déroulée le 25 janvier 2008.

Conformément au calendrier des travaux, le gros-œuvre a été achevé fin décembre et le bâtiment fermé. La remise du bâtiment et des aménagements extérieurs sont prévus pour l'été 2009.

Collège du Léman

Suite aux événements survenus en 2007, relatés dans le précédent rapport de gestion, la Municipalité s'est vue contrainte de revoir l'ordre de priorité des travaux à mettre en œuvre.

C'est ainsi qu'elle a déposé le préavis N°43-2008 que le Conseil communal a adopté en avril. Il s'agit d'entreprendre par étapes, durant les vacances d'été, une réfection intérieure complète des locaux y compris la mise en conformité incendie et le remplacement des installations techniques.

La première étape des travaux concernant le 2^{ème} étage a été exécutée durant l'été 2008 avec succès. L'exécution du préavis se poursuivra en 2009 et 2010.

Dans le même préavis, il a également été demandé un crédit d'étude pour le remplacement des façades. Cette étude a abouti à la demande d'un crédit (préavis N° 66-2008) de construction déposée en novembre 2008 au Conseil communal et qui sera traitée début 2009.

Un autre préavis (préavis N° 67-2008) traitant du renouvellement du mobilier ainsi que de l'installation de casiers-vestiaires a également été déposé en novembre 2008.

Ainsi, en suivant la planification des différentes étapes d'agrandissement et de rénovation du site scolaire du Léman, en été 2009, le nouveau bâtiment sera en service. A fin 2010, le bâtiment existant aura quant à lui

été rénové dans son entier. Il restera néanmoins à traiter la réfection et l'éventuel agrandissement de la salle de gymnastique existante.

Rénovation du Collège de Florissant

Les travaux de rénovation du collège et de la salle de gymnastique de Florissant prévus dans le préavis N° 29-2007 se sont poursuivis en 2008 dans le respect des délais annoncés.

La salle de gymnastique a été remise aux utilisateurs à la rentrée d'août alors que les élèves ont réintégré leur classe en octobre.

Les élèves et enseignants disposent désormais de locaux agrandis et équipés aux standards actuels. Les locaux dévolus aux PPLS (psychomotricité, psychologie et logopédie en milieu scolaire) ont également été réaménagés. La construction d'un couvert complète le dispositif des aménagements extérieurs.

La cure de jouvence administrée au complexe scolaire de Florissant peut d'ores et déjà être considérée comme une réussite. C'est ainsi que cette rénovation a reçu le prix de la meilleure rénovation de la Ville de Lausanne 2007/2008, prix récompensant une rénovation exemplaire en matière énergétique.



Collège de Florissant rénové



Une journée «portes ouvertes» rencontrant un vif succès s'est tenue le vendredi 10 octobre 2008, soit juste avant la rentrée scolaire.

L'inauguration officielle est prévue pour le printemps de cette année.

Rétablissement de l'ancien cinéma «Le Corso»

En collaboration avec le Service Culture-Jeunesse-Sport, les études pour le réaménagement des locaux en café-théâtre et espace de projection se sont poursuivies en 2008. Un bureau d'architecture a été désigné par la Municipalité suite à un appel d'offres.

Un préavis relatif à ces travaux sera déposé dans le courant de l'année 2009.

Salle de spectacles

Lors de son assemblée générale du 7 juin 2008, la Société d'art public, Section vaudoise du patrimoine suisse, a délivré le prix de la meilleure rénovation d'un bâtiment datant des années 50 et 60 aux travaux réalisés en 1998 à la Salle de spectacles.

Cette assemblée a eu lieu à Daillens en présence de Mme la Syndique et d'une délégation du Service Urbanisme-Bâtiments.

La pose de la plaquette à la Salle de spectacles fera l'objet d'une cérémonie au printemps 2009.

Eglise catholique

Construite en 1966, l'église catholique Saint François d'Assise de Renens avait besoin d'un sérieux «lifting». C'est ainsi que durant l'été, une rénovation intérieure complète a été exécutée dans le respect architectural de l'ouvrage.

Ces travaux d'un montant de Fr. 430'000.— ont été financés par les cinq communes formant la paroisse catholique à savoir : Renens, Crissier, Chavannes, Ecublens et Saint-Sulpice. Une célébration marquant la fin des travaux s'est déroulée le 5 octobre 2008.

Travaux divers

En 2008, le service a traité quelque 2'140 factures d'un montant total de Fr. 2'440'800.— relatives à l'entretien des bâtiments communaux. De plus,

depuis 2005, le service s'occupe de la gestion du mobilier scolaire.

Outre l'entretien courant, le service s'est également occupé cette année des études et de la mise en place des travaux ci-après :

- Garderie «Le Tournesol» : réfections diverses suite transfert de locaux,
- Jardins d'enfants «Les Lapins bleus» : mise en conformité installation électrique,
- Neuve 4b : suite affectation du bâtiment à usage d'associations, travaux de réaménagements intérieurs,
- Savonnerie 4 : suite à l'installation d'une épicerie Caritas, participation aux travaux d'aménagements,
- Ondallaz, Chalet Joli-Bois : réfection de l'étanchéité de la terrasse, changement de la porte du garage. Réfection complète du chemin d'accès,
- Source 1 : remplacement de la chaudière,
- Jouxteus 5 : rénovation partielle d'un appartement,
- Borjod 20 : réfection complète de l'appartement du rez-de-chaussée suite changement de locataire,
- Avenir 5 : réfection des balcons, remplacement partiel des fenêtres,
- Avenir 6 : aménagement d'un bureau pour la déléguée à l'intégration,
- Saugiaz 8 : remplacement de la chaudière,
- Lausanne 33 : transformation de bureaux, remplacement des moquettes au 1^{er} étage,
- Lausanne 35 : réfection complète du poste de police. Climatisation du local armoires de brassage au sous-sol. Nouveau câblage informatique pour le niveau 4,
- Lac 14 : mise en conformité installation électrique,
- Collège de Verdeaux : remplacement de la mise en passe. Remplacement d'une batterie d'introduction d'eau,
- Salle de gymnastique du Léman : travaux de réfection divers dans les vestiaires,
- Collège du Simplon : mise en conformité des installations électriques,

- Classes du Caudray : suite déprédations répétées, modification du système de stores,
- Classes du Mont-de-By : remplacement de la lustrerie dans une classe.

Déprédations

On peut relever quelques déprédations, telles que vitres brisées, stores détériorés et graffitis sur les bâtiments communaux, notamment les bâtiments scolaires. Lors de chaque déprédation, le Service procède à un dépôt de plainte contre inconnu. Cette année, le Service a déposé un peu plus de 30 plaintes. Dans quelques cas, les auteurs, avec accord du juge d'instruction, au lieu de s'acquitter du montant de la déprédation, ont réalisé des heures d'intérêt général comme des travaux de nettoyage dans les bâtiments scolaires.

Le 1^{er} décembre 2008, lors d'une rencontre entre la Municipalité, les chefs de service et Polouest, plus particulièrement son groupe de prévention, une nouvelle stratégie a été mise en place. Ainsi, lorsque l'auteur d'un délit mineur est connu, le groupe prévention se chargera de mettre en place un travail d'intérêt public avec le CTC. Si cette démarche échoue, le recours à la plainte restera possible.

Propriété par étages - Collège du 24-Janvier

La propriété par étages a été constituée entre la Commune de Renens et l'Association des locaux paroissiaux aux clauses et conditions des actes notariés du 8 novembre 1994, établis par Me Claude Paquier, notaire à Chavannes-près-Renens.

Présidée par la cheffe de service, en qualité d'administratrice, la treizième Assemblée des copropriétaires a été tenue le 2 juillet 2008. L'Association des locaux paroissiaux est représentée par MM. Philippe Conod, président et Charles Détraz, trésorier.

On peut préciser que le fonds de rénovation alimenté par les deux partenaires de la PPE n'a jamais dû être utilisé. Il se monte au 31 décembre 2008 à Fr. 196'503.75.

Gérances

Inventaire des logements et locaux propriétés de la Commune de Renens au 31 décembre 2008

Immeubles	Nombre de pièces					maisons	magasins	autres
	1P	2P	3P	4P	5-6P			
Rue de l'Avenir 5	-	-	2	-	-	-	-	+ locaux
Rue de l'Avenir 7	-	-	8	-	-	-	-	+ 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-	-	1	-	-	+ locaux
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	-	-	-	+ 3 garages
Chemin de Bourg-Dessus 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue du Château 17	-	-	-	-	-	-	-	Crèche + La Grange local
Kiosque Renens-Croisée	-	-	-	-	-	-	-	
Kiosque passage sous route, avenue du 14-Avril	-	-	-	-	-	-	1	
Kiosque place du Terminus	-	-	-	-	-	-	1	bar à café
Chemin de Jouxteus 5	-	1	1	-	-	-	-	+ 4 garages
Rue de Lausanne 25	-	1	-	1	-	-	1	+ bureaux + 2 garages locaux
Rue de Lausanne 31 b	-	-	-	-	-	-	-	
Rue du Léman 9	-	-	3	-	-	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	-	-	-	
Rue Neuve 4bis	-	-	-	-	-	-	-	local
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3	-	-	-	1	locaux
Avenue de la Poste 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-	-	
Rue de la Savonnerie 4	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue du Simplon 36	-	-	-	-	-	1	-	
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	-	-	-	-	+ ludothèque CRA
Rue de la Source 3	-	-	-	-	-	-	-	
Avenue du Temple 16	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Les Tilleuls, rue de Lausanne *	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 terrains
Rue de l'Avenir 6 *	1	-	1	1	-	-	-	+ 1 local et 1 garage
Avenue du 1 ^{er} Mai 13 *	-	-	-	-	1	-	-	
<i>Appartements de service :</i>								
Collège de Verdeaux	-	-	-	1	-	-	-	
Collège du Village	-	1	-	-	-	-	-	+ locaux
Collège du Léman	-	-	-	1	-	-	-	
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
Totaux	1	9	23	12	2	7	6	+ 13 garages

Les 54 logements propriétés de la Commune sont tous occupés. Durant l'année, trois changements de locataires concernant deux logements et trois locaux ont été enregistrés.

Sous location

Rue de l'Avenir 25 : 2 pièces

Appartements de secours

Trois appartements communaux sis à la rue de l'Avenir 7 et à l'avenue de

Saugiaz 8 sont affectés à la fonction de logements de secours. Ces trois appartements ont été occupés durant toute l'année 2008.

** Nouvelles acquisitions*

Dans le courant de l'année, la Municipalité a fait l'acquisition de 3 immeubles, soit :

- la propriété sise à la rue de l'Avenir 6 qui se compose de 3 appartements, d'un local commercial et d'un garage,

- la Cure du 1^{er} Mai 13 dont le bail est d'une durée de deux ans,

- la Ferme des Tilleuls ainsi que les terrains de Vetro-Recycling et Boule & Pétanque Renanaise. La parcelle des Tilleuls (propriété des CFF auparavant) comprend :

- un immeuble d'habitation de 12 pièces, occupé par l'Association Castel Dahu au bénéfice d'un contrat de confiance. Cette structure peut accueillir au maximum 15 personnes,

- un terrain pour l'entreprise Vetro-Recycling,
- un cabanon et terrain pour Boule & Pétanque.

Magasin de Caritas

Le patron de l'entreprise de ferblanterie-couverture qui louait le local situé à la rue de l'Avenir 9 est décédé. Le repreneur n'a pas souhaité conserver ce local. Dans le même temps, Caritas a manifesté son intention d'ouvrir un magasin d'alimentation sur Renens. Rapidement, un projet a pris forme. Le premier semestre 2008 a été consacré à la recherche d'un financement pour l'aménagement du magasin. Les travaux ont eu lieu dans la seconde moitié de l'année. La Commune, quant à elle, a pris en charge les travaux d'assainissement du bâtiment (étanchéité et peinture intérieure).

Le magasin a été inauguré le 5 décembre, en présence d'une délégation municipale, emmenée par Mme la Syndique.

Droits de superficie

Les parcelles communales mises à disposition par droit de superficie figurent en détail dans les comptes communaux. Le service gère la facturation des redevances annuelles.

La Municipalité a décidé de procéder dès 2004 à l'indexation annuelle des droits de superficie sur la base de l'indice suisse des prix à la consommation de l'année précédente chaque fois que l'acte constitutif du droit le permet. Derrière cette décision, il faut voir une volonté de suivre l'évolution du coût de la vie tout en limitant l'incidence sur les loyers.

Location des vitrines

Inventaire au 31 décembre 2008 :

Passage inférieur CFF	12
Passage inférieur du 14-Avril	8
Total	20

Les prix annuels de location sont variables, généralement de l'ordre de Fr. 360.— à Fr. 900.— non compris la TVA, selon les emplacements.

Places de parc

Inventaire au 31 décembre 2008 des places de parc mises en location :

Parc Frehner - Service du feu	24
Avenue du 1er-Mai	19
Avenue Temple 7	7
Rue de Crissier	5
Chemin des Biondes	20
Chemin de Longemarlaz	7
Sentier de la Gare	20
Rue de l'Avenir 5-7	8
Chemin des Côtes 3	7
Chemin des Ramiers	9
Chemin du Bois	1
Total	127

16 changements de locataires sont intervenus en 2008.

Le loyer mensuel actuel de l'ensemble de ces places de parc est de Fr. 60.— + TVA par emplacement.

Contrôle continu du chauffage

La surveillance hebdomadaire des consommations d'énergie mise en place s'étend aux principaux bâtiments communaux. Les relevés sont transmis à un bureau spécialisé qui procède aux corrections nécessaires, en collaboration avec les concierges concernés. Chaque écart ou anomalie est analysé. Un rapport annuel est établi.

Cité de l'Energie

Durant toute l'année, la Municipalité a veillé à respecter la ligne que lui impose son statut de «Cité de l'Energie» lors de tout choix impliquant une notion en relation avec ce dossier.

2009 est l'année du ré-audit. Dans ce but, à fin 2008, la Municipalité a donné mandat à la société Serec à Lausanne pour préparer avec elle le catalogue des actions entreprises et

les prévisions pour la période suivante afin de présenter le dossier de la Ville à la Commission du label.

Garde-meubles communal

La Commune dispose de locaux situés dans les sous-sols du Collège de Florissant et du Collège du Léman.

Cependant, depuis le début du chantier du Collège de Florissant, tous les lots ont été entreposés au Collège du Léman. Vu le nombre grandissant de lots entreposés, le garde-meubles de Florissant sera à nouveau à disposition en 2009 après que certains détails de conformité soient réglés (porte anti-feu).

Dans la majorité des cas, les intéressés abandonnent malheureusement le mobilier entreposé, ce dernier n'ayant le plus souvent que peu de valeur.

De ce fait, si le propriétaire ne récupère pas ses biens dans un délai d'une année, le service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et, si nécessaire, l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels. Sans réponse de l'intéressé, le lot est alors mis à disposition d'une association caritative et le solde détruit par le Secteur Environnement-Maintenance.

Exécutions forcées d'expulsion

55 avis d'exécution forcée d'expulsion ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (58 en 2007). Sur ce nombre, 18 personnes (11 en 2007) ont fait appel à nos services pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

Dès transmission de l'avis d'expulsion par la Justice de paix, les intéressés sont informés que le garde-meubles communal est à disposition pour l'entreposage de leur mobilier.

Le Centre Social Régional (CSR) est, quant à lui, compétent pour le relèvement en urgence des personnes expulsées.

Environnement-Maintenance

La Direction Environnement-Maintenance est composée des sections suivantes :

- Section Maintenance
- Section Logistique et ateliers
- Section Espaces verts
- Section Conciergerie
- Section Gestion des déchets
- Affaires régionales

Introduction

Si, d'une façon générale, la Direction Environnement-Maintenance a accompli ses tâches habituelles, cette année aura été marquée par quelques réalisations concrètes mises à disposition pour le bien-être de notre population.

La construction du premier terrain multisports dans le complexe sportif du Censuy, le réaménagement paysager du Parc de la Gare, la plantation d'une vingtaine d'arbres d'avenues et la mise en conformité de la place de jeux de l'Administration sont quelques-unes de ces réalisations tangibles.

L'équipe des espaces verts, associée aux Communes de Bussigny et Prilly, a également participé aux Florales internationales de Genève, non sans un certain succès.

Mises à part les aides toujours plus nombreuses apportées au montage des infrastructures lors de manifestations organisées sur notre territoire, le « gros morceau » de l'année écoulée fut la mise en place d'une gestion des déchets la plus efficace possible en tenant compte des aspects tant économiques, écologiques, que sociaux.

Section Maintenance

La Ville de Renens s'est équipée de nouvelles corbeilles à déchets qui correspondent au mieux aux attentes de la population et du personnel

chargé de la propreté en Ville. Jusqu'alors, deux sortes de poubelles étaient installées. La première, traditionnelle demilune grillagée (environ 200 pièces), qui a l'avantage d'être solide, pérenne et facile d'entretien, et l'autre en plastique dur de couleur verte, qui a l'inconvénient d'être fragile, inflammable et inesthétique. Compte tenu de ce constat, un nouveau modèle a été mis en place en 2008 et se poursuivra en 2009 avec des corbeilles à déchets plus visibles avec logotype communal, d'une plus grande capacité et d'une vidange plus aisée.



En plus des cinq balayeurs de quartier et de la balayeuse qui représentent quelques 10'000 heures de nettoyage, il a été procédé à un lavage des routes et trottoirs avec un camion spécifique durant quatre nuits d'avril. Le Village, le Centre-Ville et la Gare ont été ainsi lavés à grande eau.

Afin de permettre aux collaborateurs de travailler dans des conditions optimum, plusieurs véhicules, machines et matériels ont été changés. Les principales acquisitions en 2008 ont été :

La balayeuse. Acquisée en 2001, l'ancienne balayeuse comptait plus de 8'000 heures de fonctionnement, ce qui correspond à 400'000 km. En décembre 2008, suite à l'acceptation du préavis par le Conseil communal, le service est en possession d'une nouvelle machine performante.

La tondeuse hélicoïdale pour l'entretien des terrains de sports et de la Piscine a été changée par une tondeuse à couteaux rotatifs qui permet de ramasser les déchets de tonte en un seul passage.

La dernière acquisition a consisté au remplacement du Dumper de 1981 par un petit véhicule mis à la disposition de l'équipe des espaces verts pour l'entretien des petites places herbeuses et autres parcs et promenades.

En plus de ces remplacements, trois nouvelles acquisitions ont été nécessaires :

Une nouvelle voiture à gaz, mise à disposition des ateliers ou pour le déplacement des nouveaux apprentis, des stagiaires, ETS, etc.

Un chargeur compact frontal afin de charger la terre végétale, le terreau, le sable, le remblais, les gravillons ou tourbe, la plupart de ces travaux étant jusqu'alors encore exécutés manuellement.

Et pour l'entretien des terrains de sports, un décompacteur pour l'aération du sol ce qui permet d'une part une meilleure longévité et qualité des gazons de sports, et d'autre part de ne plus devoir sous-traiter ces travaux.

Enfin, il est à relever que l'hiver 2007-2008 a été spécialement clément pour les collaborateurs en charge du déneigement. En effet, les routes et



Balayeuse



Tondeuse hélicoïdale



Véhicule utilitaire



Voiture à gaz



Chargeur frontal



Décompacteur

les trottoirs de la Ville n'ont dû être salés qu'à 3 reprises économisant ainsi de nombreuses tonnes de sel et heures de prestations du service.

Section Logistique et ateliers

En cette année 2008, le menuisier et le peintre ont spécialement été mis à contribution pour l'entretien et la rénovation de locaux et bâtiments communaux, et plus particulièrement au CRA, Léman 15b, Avenir 6, Borjod 20, garderie Les Tournesols, Jouxens 5, ou encore les vestiaires du Censuy et le nouveau magasin Caritas.

Manifestations

Manifestations 2008 nécessitant l'appui logistique du Secteur Environnement-Maintenance

2 mars	Expo Philatéliste
12 avril	Fête du Printemps
26 avril	Ouverture des animations de la Place du Marché
17 mai	Vide-greniers
17 mai	Inauguration terrain multisports

17 mai	Journée «Coup de Balai»
24 et 25 mai	Gospel Air
31 mai	Marché aux puces Fourmi Rouge
31 mai	Championnat de natation
6 au 8 juin	Festival Théâtre en herbe
23 juin	Revue des pompiers
27 juin	Concerts d'été
28 et 29 juin	Abbaye
1 ^{er} août	Fête nationale
11 juillet,	
8 août,	
5 septembre	Piazzetta
30 août	GAF «Florissant»
5 et	
6 septembre	Fête au Village
6 septembre	Troc jouets
12 septembre	Kermesse Fourmi Rouge
22 septembre	Fête du Sport
27 septembre	30 ^{ème} Place du Marché
1 au	
4 octobre	Agora mobile
4 octobre	Journée sportive
25 octobre	Vide-greniers
8 novembre	Vente de Paroisse Protestante
8 novembre	Journée de la CISE
29 novembre	Marché de Noël «Mont Robert»
2 décembre	Sapins «Bottens»
13 et	
14 décembre	Noël à Renens

Section Espaces verts

Changement des peupliers avenue de la Piscine

Dans le cadre de son programme d'entretien et de remplacement des arbres d'avenues, la Direction Environnement-Maintenance a procédé à l'abattage de douze peupliers le long de l'avenue de la Piscine menant au cimetière. Ces arbres en fin



Avant

de vie présentait des signes importants de vieillissement avec le risque de chutes de grosses branches.

Au printemps, ils ont avantageusement été remplacés par des chênes rouges indigènes. En plus d'une superbe couleur automnale, ils sont peu exigeants et résistants aux maladies. Ils sont de très bons arbres d'avenues.

Végétalisation de talus du chemin de la Creuse

Dans le cadre de l'entretien et de l'amélioration de la qualité des espaces verts, la section espaces verts a procédé à la végétalisation du talus du chemin de la Creuse. Autrefois laissé en foins et regains, il a été planté en arbustes indigènes à fleurs entourés de vivaces et de graminées respectant le concept «Nature en Ville». Quelques plantes qui ont brûlé suite à du vandalisme ont malheureusement déjà dû être remplacées.

Chemin de la Creuse



Aménagement du Parc de la Gare

Cette magnifique parcelle arborisée sera mise à disposition de la population dès le printemps 2009. Son réaménagement a été complètement refait en automne 2008.

Les principales caractéristiques de ce nouvel aménagement sont la conser-

Avenue de la Piscine - Nouvelles plantations



Création d'un terrain multisports

L'analyse du territoire communal a laissé entrevoir plusieurs possibilités d'implantation d'un terrain multisports selon des critères de dimensionnement, de faisabilité et de réglementation spécifique. Le délégué «Jeunesse» a mis sur pied une consultation auprès de 300 jeunes et c'est le projet du Censuy qui a été plébiscité.

Le terrain est construit dans une structure entièrement métallique aux dimensions s'adaptant à l'endroit choisi (26 x 12 mètres). Il propose la pratique de sept sports différents tels que le football, handball, basketball, rinkhockey, volleyball, badminton et tennis ballon. Le sol est recouvert d'un revêtement souple de type caoutchouté avec marquage de lignes de jeux intégrées. Un système d'amortisseurs et bruit et antichoc «Silen-bloc» est intégré pour réduire au minimum les nuisances à l'égard du voisinage.

Lieu de rencontres dans les villes, outils d'intégration, les terrains multisports offrent aux jeunes l'opportunité de pratiquer des activités saines et d'intégrer les valeurs essentielles tels que le respect d'autrui, les règles de jeux et le respect des biens. Cette infrastructure joue un rôle pédagogique.

Depuis son inauguration le 17 mai 2008, sa fréquentation par les jeunes Renanais est quasi permanente.



17 mai 2008
Inauguration

De plus, les écoles et la Société de gymnastique l'utilisent également pour leurs entraînements.

vation des arbres majeurs existants, jardin de passage et de repos avec une plantation de végétaux indigènes. Dessiné par un architecte-paysagiste renanais, son originalité est certainement l'éclairage. Quelques luminaires muraux encastrés dans des gabions pour l'éclairage de la place pique-nique et des spots enterrés au pied des grands arbres pour éclairer leur couronne diffusent une lumière vaporeuse qui sécurise le parc mais ne gêne pas le voisinage.

Les sols sont composés de pelouse, gazon fleuri et plantations de sous-bois.

Quelques éléments de mobilier urbain tels que bancs, fontaines, parc à vélo, complètent agréablement ce nouveau parc.

Aménagement extérieur du Collège de Florissant

Lors du dépôt du préavis pour la rénovation du Collège de Florissant, il a été décidé que les aménagements extérieurs seraient entièrement réalisés par les collaborateurs du Secteur Environnement-Maintenance.

Ce chantier d'envergure a permis à nos apprentis de gérer certaines parties de l'aménagement, de la commande des matériaux à l'exécution des travaux.

Des chemins dallés, des bordures pavées, des éléments de soutènement et le réaménagement de la zone détente ont été ainsi réalisés.

En automne 2008, il a été procédé à la plantation de cinq grands arbres qui amèneront ombre et fraîcheur lors

des récréations estivales. Les abords du collège ont été plantés d'arbustes indigènes de nombreuses variétés différentes pouvant ainsi servir de support pédagogique pour les enseignants.

Et enfin, toutes les clôtures ont été posées par notre spécialiste avec l'aide des apprentis.

Des travaux de finition comme le semis des gazons fleuris et la pose des jumelles du pourcent culturel doivent être réalisés en 2009.

Jardins familiaux

On dénombre 184 parcelles réparties sur 6 sites, ce qui représente 17'622 m² consacrés aux jardins familiaux.

Il faut relever la suppression de 35 parcelles aux Baumettes pour la construction d'appartements protégés pour personnes âgées. Une dizaine de jardins sont prévus sur le site une fois la construction terminée.

Ce déficit devrait être avantageusement compensé par la création de 55 nouvelles parcelles créées au Sud de la Ville prévue dans un préavis déposé en janvier 2009.

En 2008, 9 changements de locataires ont été enregistrés. La liste d'attente en fin d'année comprend 159 inscriptions, sans compter une quinzaine de locataires des Baumettes à replacer.

Cimetière

Conformément à l'article 26 du Règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière, 16 tombes des années 2002 et 2003 ont été modifiées et intégrées dans le cadre de la conception dite «Sylvestre».

Au cours de l'année, 88 décès ont été enregistrés au cimetière de Renens, soit 20 inhumations de corps et 68 de cendres, dont 38 ont été déposées au Jardin du Souvenir.

Outre les travaux courants d'entretien et de fleurissement, les fontaines du cimetière ont été restaurées et de nouveaux chemins ont été créés pour séparer les différents secteurs.



Floralies internationales

Les Floralies internationales se sont tenues dans le cadre de la Foire de Genève, à Geneve-Palexpo, du 14 au 23 novembre 2008.

Cette quatrième édition a réuni plus de 40 exposants représentant des Municipalités de différents pays, des institutions, des entreprises, ou encore des associations ayant toutes la même passion pour les fleurs.



La Ville de Renens s'est associée avec les Communes de Bussigny et Prilly pour composer un stand sur le thème imposé du «Rêve».

Un grand lit à baldaquins entouré de miroirs reflétant des décorations florales avec quelques lumières pastel ont ravi les 300'000 visiteurs.

Section Gestion des déchets

Généralités

L'année 2008 a été une année de transition dans la gestion générale des déchets et plus spécifiquement dans celle de la récolte des déchets encombrants.

L'ouverture de la déchèterie de Malley faisant suite à celle de l'usine d'incinération de Tridel a modifié également certaines données.

Pour la première fois, le calendrier officiel de ramassage a été édité en collaboration avec les 8 communes du District de l'Ouest et celui de 2009 également.

L'engagement d'un responsable environnemental a déjà porté quelques fruits de par une information importante à la population et de nombreux contacts avec les gérances et propriétaires pour la mise en place de containers (150 containers vendus en 2008).

Ordures ménagères

En 2007, les ordures ménagères récoltées représentaient 4'720 tonnes, soit 245 kg par habitant. Ce chiffre a évolué à 4'390 tonnes, soit 225 kg par habitant. Cette légère diminution est de bon augure pour la suite. Les ordures ménagères sont collectées

et transportées par un prestataire spécialisé qui les décharge au nouveau Centre Intercommunal de Malley. Elles sont compressées dans des bennes ACTS (Abroll-Container-Transport-Service) qui sont mises sur le train en direction de l'usine d'incinération de TRDEL. Ce nouveau mode de fonctionnement a permis d'économiser de nombreux kilomètres, et par conséquent représente une baisse de la charge financière.

Objets encombrants

La collecte des objets encombrants a subi une importante modification en 2008 passant d'un ramassage mensuel à un ramassage tous les trois mois. Cette nouvelle façon de procéder a engendré deux conséquences : d'une part une nette diminution des quantités passant de 737 tonnes en 2007, soit 30 kg par habitant, à 448 tonnes en 2008, soit 23 kg par habitant, mais d'autre part a induit une surcharge des trottoirs, engendrant des problèmes de sé-



Collecte des objets encombrants

curité, de salubrité et d'esthétisme.

Suite à l'arrêt de cette récolte par la majorité des communes environnantes, la Direction Environnement-Maintenance a mis en place pour 2009 une nouvelle stratégie de collecte en instaurant des déchèteries mobiles de quartiers et un service sur appel payant en lieu et place de la collecte porte-à-porte.

Verre

Sa collecte s'effectue une fois par mois avec une livraison à Penthaz (Valorsa) pour un recyclage en sable de verre.

L'effort sur la récolte de cette matière a été fait sur la nécessité de mettre le verre en containers afin d'éviter aux chargeurs de devoir soulever des caisses ou récipients pesants et pénibles.

Papier - carton

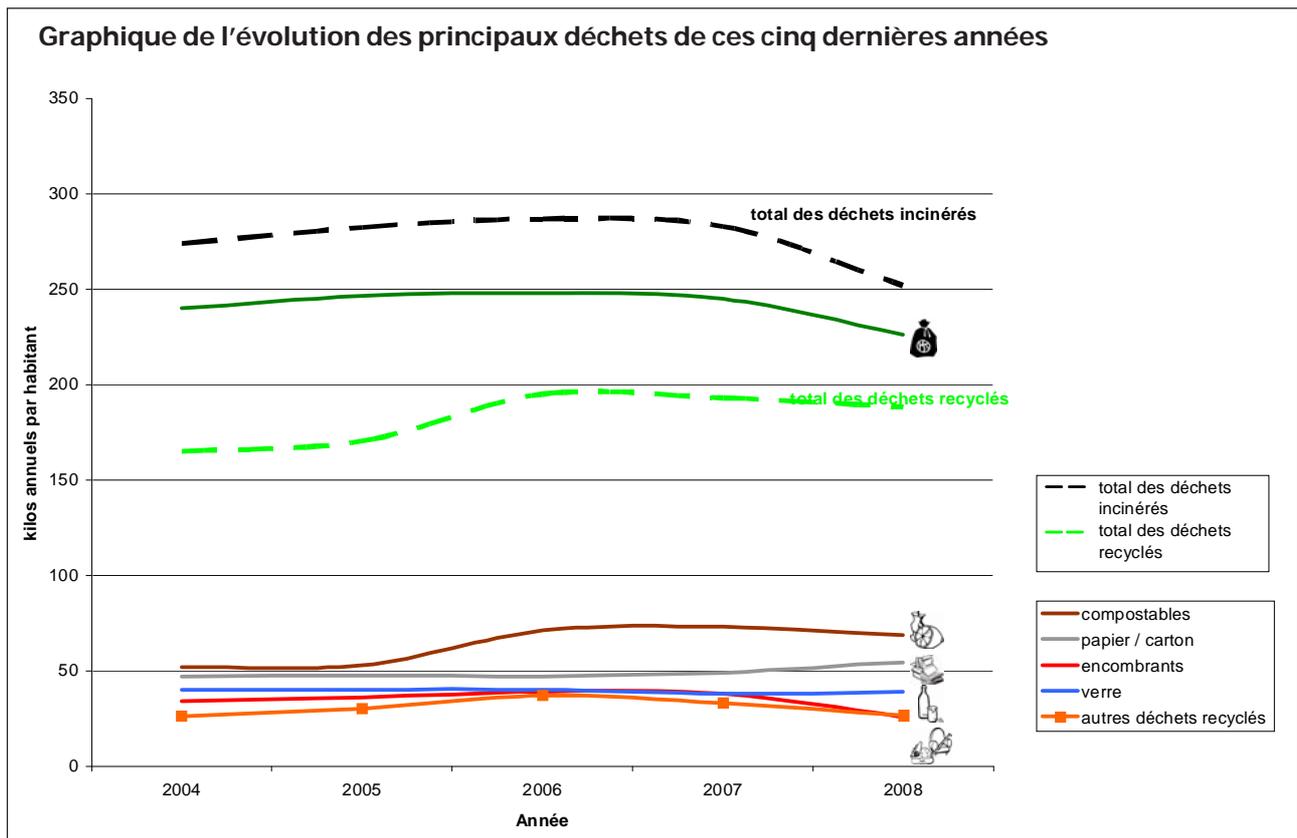
La récolte de cette matière est toujours en légère augmentation depuis l'introduction en 2006 du ramassage bimensuel. Le prix de 2008 encaissé a atteint des sommets à Fr. 85.— la tonne pour chuter en fin d'année à Fr. 20.— la tonne. Il est apporté chez Thévenaz-Leduc SA à Ecublens pour un recyclage en pâte à papier.

Compostables

Un changement a été opéré dans la récolte des déchets compostables : pendant les mois hivernaux, ils ne sont récoltés qu'une fois toutes les deux semaines, le tonnage mensuel étant trop faible pour faire tourner un camion tous les lundis.

La principale modification est la filière d'apport de cette matière. En effet, dès le mois d'avril, les déchets compostables sont livrés à l'installation de méthanisation de Lavigny pour la production de biogaz.

Le bilan écologique est excellent, car malgré le fait du rallongement kilométrique du déplacement, la quantité d'énergie consommée pour le trajet est vingt fois moins élevée que celle produite sous forme de gaz.



De plus, la population a l'avantage de pouvoir éliminer les déchets organiques cuits par cette filière, ce qui représente une possibilité de gain de 20 kg/an par habitant sortis des ordures ménagères.

Vide-greniers et opération coup de balai

Deux vide-greniers ont été organisés par le Secteur Environnement-Maintenance, respectivement les 17 mai et 25 octobre 2008. Leur succès est assuré par la participation d'une centaine d'exposants et un nombreux public.

Lors du vide-greniers printanier, un stand d'information sur le tri des déchets a été tenu par le responsable environnemental dans le cadre de l'opération «coup de balai» organisé par Valorsa SA.



Stand d'information sur le tri des déchets

Section conciergerie

Aujourd'hui, nous ne parlons plus de concierge, mais d'agent d'exploitation. Cette formation qui a démarré en Suisse romande depuis 2007, prend de plus en plus d'ampleur. La Ville de Renens a reçu cette année, deux stagiaires et a engagé une pré-apprentie. De plus, un collaborateur du Collège de Verdeaux a réussi brillamment son CFC de nettoyeur en bâtiment, effectué en article 32.

Le chef concierge a participé, avec l'orientation scolaire et professionnelle, à l'élaboration d'une nouvelle documentation ainsi qu'à la préparation et au tournage d'un film avec deux concierges sur la profession d'agent d'exploitation.

Dans un souci d'améliorer les prestations, deux personnes ont augmenté leur taux d'activité, et une auxiliaire de nettoyages est venue renforcer l'équipe de l'Administration. Ainsi, depuis le mois de septembre, l'entretien des bâtiments locatifs de l'Avenir 5, 6 et 7 est assuré.

L'accent s'est porté une fois encore sur la modernisation de nos machines ainsi que sur les méthodes d'entretien utilisées dans nos bâtiments; les produits ne cessent de s'améliorer, tant dans l'efficacité que dans le respect de l'environnement.

Cet été, une vingtaine de jeunes étudiants ont œuvré dans les grands nettoyages des bâtiments scolaires à la grande satisfaction du Service.

Plusieurs responsables des communes avoisinantes se sont rencontrés, de manière à partager les diverses expériences professionnelles et ainsi échanger des idées.

Un ETS (Emploi Temporaire Subventionné) a travaillé pendant trois mois au Collège du Léman et ainsi renforcé l'équipe qui est confrontée à un supplément de travail dû au chantier du site.

Le concierge du Collège de Corminjoz ainsi que l'auxiliaire de nettoyages, qui a été déplacé au Léman, ont enfin pu regagner le Collège de Florissant à la rentrée des vacances scolaires d'octobre. Des nettoyages de fin de chantier ont été effectués en collaboration avec le SIC (Service de l'Intendance et la Conciergerie).

A plusieurs reprises, le SIC a été sollicité, soit pour des renforts ou alors

des remplacements. C'est un arrangement réciproque, car la Commune s'engage à former son personnel sur une durée déterminée, ce qui permet au SIC de confronter son personnel à la vie active professionnelle.

Affaires régionales

Déchèterie intercommunale de Bussigny

On peut constater une diminution de la fréquentation de la déchèterie intercommunale (Chavannes, Bussigny, Crissier, Villars-Ste-Croix et Renens) qui est certainement due à l'introduction du ramassage porte-à-porte des déchets verts par les Communes de Bussigny et Crissier.

Sa fréquentation passe ainsi pour 2008 de 48'500 à 41'710 passages. Cependant, bien que la population renanaise dispose d'une nouvelle déchèterie à Malley (CIL), elle s'est déplacée à Bussigny presque aussi fréquemment qu'en 2007 (8'860 passages en 2007 et 8'694 passages en 2008). La distribution de nouvelles cartes d'accès à toute la population a très certainement incité les Renanais à s'y rendre.

D'un point de vue général, les tonnages enregistrés ont fortement diminué pour les déchets végétaux et au contraire augmenté pour les objets encombrants. L'arrêt de ramassage porte-à-porte à Crissier et la diminution à Renens expliquent cela. Les autres déchets (bois, papier, verre, Orea, pét, capsules Nespresso, etc.) sont restés stables.

Déchèterie intercommunale de Malley

Ouverte à la population dès le 4 janvier 2008 au Centre intercommunal de logistique, la nouvelle déchèterie



de Malley est mise à disposition des habitants du Sud de Lausanne, de Prilly et de Renens.

Après un début assez calme, la fréquentation a trouvé son rythme de croisière. On a dénombré 16'140 passages dont 3'613 renanais, ce qui correspond aux prévisions.

On peut ainsi estimer à 400 tonnes de déchets composés principalement de papier, d'encombrants et d'appareils électriques amenés par les citoyens de Renens, soit 22% des apports à la déchèterie.

Il est intéressant de relever que les quantités de déchets végétaux représentent à peine une tonne, ce qui signifie que le ramassage au porte-à-porte de cette matière fonctionne de façon optimale.

Valorsa SA (texte commun aux communes du périmètre)

Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il regroupe 111 communes entre Vallorbe, la Vallée de Joux, Buchillon, Prilly et Bercher pour un bassin de population de 170'000 habitants.

Ces 111 communes sont, via Valorsa, actionnaires à 44,13% de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables de Valorsa y est brûlée.

Le début de l'année 2008 a permis à Valorsa de rencontrer ses actionnaires lors de séances d'information con-

cernant les taxes et règlements communaux. Plusieurs communes ont, suite à ces réunions, démarré un projet de mise à niveau de leur règlement avec instauration d'une taxe proportionnelle.

2008 a été marqué par la réussite complète de la logistique rail-route. Avec 90 % des communes actionnaires collectant leurs ordures ménagères avec des véhicules IES/ACTS et l'accès à deux stations de compactage pour le 10% restant, tous les sacs poubelles du périmètre ont pris le train.

En parallèle, Valorsa a lancé une collecte rationalisée des déchets spéciaux des ménages. Grâce à la forte contribution de toutes les communes, ce ramassage a pris sa vitesse de croisière en quelques mois.

Les chiffres ci-dessous montrent les quantités de déchets gérées par Valorsa. 10'000 tonnes supplémentaires de déchets industriels sont apparues sur le périmètre Ouest. De manière générale, la production de déchets ménagers continue sa croissance. Dans ces conditions, VALORSA SA s'efforce de rechercher pour les communes les meilleurs débouchés.

Côté administratif, l'attention se porte toujours plus sur le conseil aux communes pour les procédures de marchés publics, l'optimisation des collectes et les déchetteries. VALORSA SA met à disposition son expérience et ses connaissances du secteur des déchets pour proposer le meilleur service à ses actionnaires.

	2007 en tonnes gérées par Valorsa	2008 en tonnes gérées par Valorsa
Ordures ménagères	37'688	38'515
Déchets encombrants	4'599	3'522
Déchets commerciaux	4'345	14'245
Papier	4'361	4'426
Verre	4'477	4'392
Déchets compostables	1'839	2'153
OREA, appareils électriques	396	395

Déchèterie intercommunale de Malley

Culture-Jeunesse-Sport



Directrice :

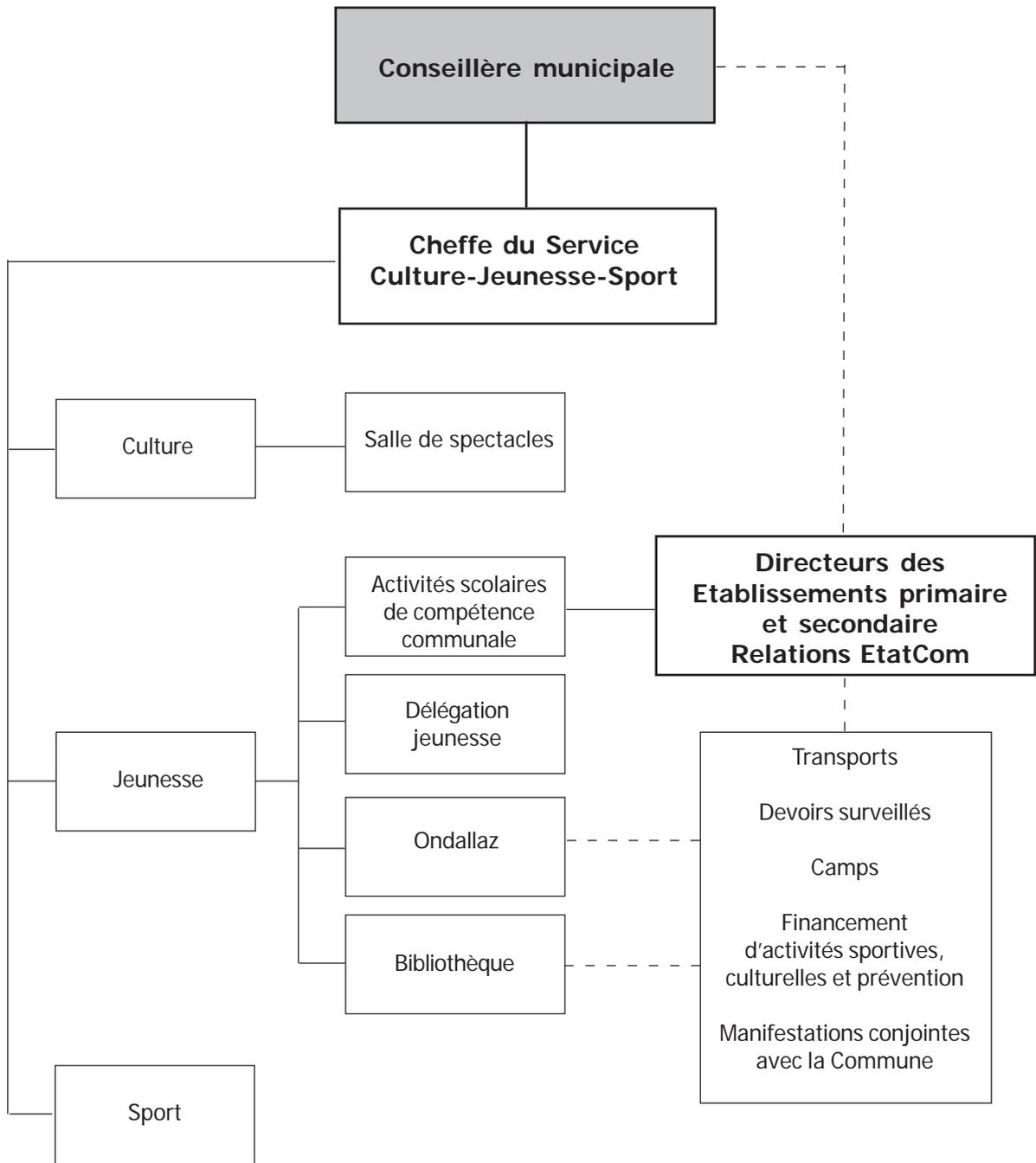
Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA, Conseillère municipale

Cheffe de service :

Mme Michelle DEDELLEY

Directeurs des établissements scolaires :

M. Georges TAUXE, Etablissement primaire
M. Alberto ANGERETTI, Etablissement secondaire



Culture-Jeunesse-Sport

Le Service Culture-Jeunesse-Sport gère les activités suivantes :

- Organisation de manifestations culturelles et sportives
- Soutiens aux sociétés locales
- Passeport-vacances
- Locations des biens communaux
- Camps de vacances
- Bibliothèque du Léman
- Activités scolaires de compétence communale
- Politique de la jeunesse

Introduction

Les points forts de l'année 2008 sont les suivants :

Culture

Le rapport de politique culturelle a pu être finalisé avec l'intégration du projet de musée prévu à la Ferme des Tilleuls, achetée en décembre par la Ville. Les concerts d'été, une nouvelle offre de manifestation, se sont déroulés sur la Place du Marché, alors que l'intérêt témoigné pour Renens de la part d'organismes indépendants s'est encore confirmé avec le déroulement d'événements tels le Gospel Air et le Festival ULO - l'Inde en fête.

Jeunesse

Les efforts en faveur de la politique de la jeunesse se sont concrétisés par le soutien d'une douzaine de projets initiés par des 15-25 ans. Le travail de coordination des nombreux professionnels actifs dans le domaine de la jeunesse à Renens et dans le district s'est traduit par la mise en place du Groupe Coordination Jeunesse et les différents contacts réguliers qu'entretiennent le délégué jeunesse et l'animateur.

Ecole

Au mois de novembre, les parents d'élèves des établissements primaire et secondaire de Renens ont été conviés à une séance d'information sur la prochaine constitution du Conseil d'Établissement, nouvel organe consultatif, voulu par le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture du Canton de Vaud et mis en œuvre au plan communal par la Direction Culture-Jeunesse-Sport.

Sport

La salle de sport du 24-Janvier, accueillait le 30 juillet, le premier Open Suisse de sumo. L'épreuve préparatoire des Championnats du Monde en Estonie a réuni à Renens une cinquantaine de lutteurs amateurs de Russie et d'Europe. Une manifestation très appréciée par le Consul du Japon, particulièrement impressionné par la pratique de ce sport mythique à Renens.

Sociétés locales

Suite à l'octroi de la gratuité des locaux scolaires à l'intention des sociétés sportives, récréatives et culturel-

les de Renens en 2007, la seconde partie des dispositions de la politique de subventionnement a été mise en œuvre dès le mois de novembre. En fonction de critères portant sur le statut des sociétés locales, la tenue d'une comptabilité, la formation des moniteurs, le nombre de juniors et le développement de projets spécifiques, une subvention proportionnelle est désormais allouée aux ayants droit qui en font la demande.

Personnel

Le service a dû faire face à plusieurs absences de longue durée, dont trois pour des raisons de santé et un congé maternité. De ce fait, certains dossiers ont été ralentis dans leur développement mais la gestion courante a été assurée grâce à une implication particulière des autres collaborateurs. L'arrivée en octobre de l'adjoint de la cheffe de service apporte un soutien plus que bienvenu à l'ensemble de l'équipe.

En 2008, il faut signaler que le Marché des artisans ne s'est pas tenu par manque de participants et au vu de la faible fréquentation lors des éditions précédentes. De même, la Ville de Renens n'a pas participé au 20^{ème} Grand Prix des villes sportives qui s'est déroulé à Yverdon-les-Bains le 17 mai, par manque de disponibilité.



Culture

Apéritif culturel

L'apéritif culturel a eu lieu le mercredi 23 janvier à Mobiclet' *Motivation-Bilan-Travail*, situé au Chemin du Chêne 18. Les quelque 120 invités ont pu découvrir ces locaux, dont la salle du chapiteau qui accueille des spectacles, mais aussi goûter aux plats préparés par les jeunes en formation dans ce lieu.

Cette rencontre a permis aux participants de découvrir la nouvelle saison de spectacles et d'apprécier une prestation de Karim Slama donnant un avant-goût de son spectacle.

Commission culturelle

Cette année, deux nouveaux membres ont intégré cette commission : Mmes Anne Holenweg Rouyet, représentante socialiste, en remplacement de Mme Brigitte Rohr et Betty Forestier du RCDR, en remplacement de feu Mme Antoinette Schaffner.

Les membres de la commission culturelle se sont réunis à quatre reprises. Ils ont procédé au choix des œuvres d'art (photos d'Anne-Sophie Küch) offertes aux lauréats des Mérites culturels 2008. Sur les treize demandes à la commission culturelle, neuf ont reçu une réponse positive.

Neuf membres se sont déplacés à Genève le mercredi 29 octobre pour assister à une soirée du 5^{ème} Festival International de Flamenco organisé par l'Association «Al-Andalus» de Renens et soutenu par la Commission culturelle.

Une pensée pour Francisco Perujo, Président de «Al-Andalus» Association suisse de danse et d'art Flamenco, qui nous a quitté dans le courant du mois d'avril. Sa personnalité, sa gentillesse et son investissement dans le domaine de l'art du Flamenco auront marqué la vie culturelle de Renens. Les membres de la commission en gardent un souvenir ému.

Le budget de la Commission culturelle est de Fr. 15'000.—.

Les soutiens financiers ont été accordés à :

- AL-ANDALUS - Association suisse de danse et d'art Flamenco établie à Renens pour soutenir le 5^{ème}

Festival de Flamenco à Genève - Fr. 3'000.—

- Théâtre.danse en résidence à Mobiclet' pour la compagnie «Comme ça» - Fr. 2'500.—
- Association Thera-Production pour «La délogeuse», court métrage de Julien Rouyet, Renens, lauréat du «Léopard d'Or de demain» au Festival de Locarno - Fr. 2'500.—
- Anne-Sophie Küch, Renens, pour son exposition de photos au Festival de photographie de montagne Alt+1000 à Rossinière - Fr. 1'200.—
- Original Classic Records, Renens, pour le 2^{ème} album d'I.V.A.N. - Fr. 2'000.—
- Association APEX, Lausanne, pour son exposition «HOME-mentioned, but did not stop» dans les locaux de Box Productions à Renens - Fr. 2'000.—
- Théâtre.danse en résidence à Mobiclet' pour la Compagnie «Doris V» - Fr. 800.—
- Association Musique et rencontres pour ses deux concerts classiques à la Salle de spectacles - Fr. 300.—
- Ensemble «Babel» pour sa performance musicale réalisée dans les locaux de Box Productions dans le cadre de l'exposition «HOME - mentioned, but did not stop» - Fr. 700.—

Saison de spectacles

Comme l'an dernier, les spectacles proposés à Renens l'ont été dans le cadre d'une véritable saison culturelle. De février à décembre, cinq spectacles s'adressant à un public de tous horizons ont été programmés. La formule d'abonnement particulièrement attractive a été renouvelée, ainsi que le tarif «jeune» pour les moins de 25 ans.

Au programme :

- 6 février : «Ladies Night», comédie du Théâtre Montreux-Riviera, 152 spectateurs
- 11 avril : «Karim Slama cherche un peu d'attention» humour, 404 spectateurs
- 30 mai : «Voyage sur les rives du Bosphore» soirée

organisée avec la collaboration de l'Association des Turcs de Lausanne, musique de «3 Boyut» et spécialités culinaires, 185 spectateurs

- 3 octobre : François Vé, concert, 114 spectateurs
- 5 décembre : «La Compagnie Batapon Malanyi» et Amara Kalabane, danses et percussions d'Afrique de l'Ouest, 148 spectateurs.

11 abonnements ont été vendus pour cette seconde saison (5 en 2007).

Evénements culturels soutenus par la Ville de Renens

Festival Gospel Air à Renens, les 24 et 25 mai, rues piétonnes, Eglise catholique, EMS et Salle de spectacles

Le festival romand de gospel «Gospel Air» a organisé un programme en quatre volets : concerts en plein air, concert de gala, animations des églises et des EMS de l'Ouest lausannois et concert final. 350 choristes venus de Suisse et de France voisine ont chanté pour 4'500 spectateurs.

La Ville de Renens a soutenu la manifestation en acceptant la mise à disposition gratuite de la Salle de spectacles, en offrant un appui logistique, la coordination par le personnel du Service Culture-Jeunesse-Sport et la prise en charge des frais de collation pour les choristes et les bénévoles.

Festival «Une Luciole dans l'Oreille» fête l'Inde à Renens, les 21, 22 et 23 novembre à la Salle de spectacles

Cette manifestation avait pour objectif de marquer le 60^{ème} anniversaire du Traité d'amitié entre la Suisse et l'Inde par un événement culturel multidisciplinaire.



Festival Gospel Air



La Caravane amoureuse

La programmation du Festival a associé originalité et audace. Sous le signe de la rencontre, des artistes suisses et indiens ont présenté concerts et créations communes. Plusieurs réalisateurs romands s'étaient rendus à la journée dédiée au cinéma. La presse régionale et romande s'est faite l'écho du programme en parlant tour à tour du Festival et des artistes. 780 spectateurs se sont déplacés à la Salle de spectacles durant les trois jours de la manifestation.

La Ville de Renens a soutenu le festival par une prestation financière incluant la gratuité de la Salle de spectacles, l'exonération de la taxe sur le divertissement, le soutien du personnel du Service Culture-Jeunesse-Sport et la verrée offerte à l'ouverture du Festival aux invités suisses et indiens.

Renens-Animation

L'assemblée générale de l'Association Renens-Animation a eu lieu le 14 avril en présence de commerçants du centre-ville. Les membres présents ont entériné le bilan du Noël à Renens et les comptes 2007, ainsi qu'adopté le budget et le programme de la saison 2008.

Place du Marché - Saison 2008

C'est avec l'ensemble de cuivres Bavaria d'Ecublens qu'a démarré le samedi 26 avril et sous un soleil radieux, la saison 2008 des animations de la Place du Marché.

Comme à l'accoutumée les formations de jazz New Orleans ont ravi le public, de même que l'artiste mauricien Maxime d'Avrincourt dont c'était la première participation.

Le pianiste français Marc Vella, accompagné de sa Caravane amoureuse, petite troupe composée d'artistes et de simples voyageurs, se sont arrê-

tés à Renens pour un concert à la Salle de spectacles le vendredi 2 mai et pour animer la Place du Marché le lendemain. Le public a également pu apprécier les prestations de Popol Lavanchy, Carlos Garcia et Christine Sartoretti, l'Académie de danse Flamenca Antonio Perujo, Tony Lavilla et le groupe folklorique du Portugal «Os Minhotos».

C'est enfin la Clé d'Argent qui a clos avec brio la saison samedi 27 septembre, date anniversaire des 30 ans de la Place du Marché.

30 ans de la Place du Marché

Plus de 500 personnes étaient présentes pour partager souvenirs, anecdotes et verre de l'amitié.

Samedi matin, étalagistes et représentants politiques ont écouté les discours de Mme Marianne Huguenin, syndique et de M. Paul Blanc, maraîcher emblématique présent au cœur de Renens depuis le premier jour, en présence notamment de M. Richard Naegele, ancien Syndic à l'origine de l'aménagement de la place.

Dans l'après-midi, plusieurs animations ont eu lieu, notamment une démonstration de break dance présentée par les «Enfants perdus». Pas d'anniversaire sans gâteau et c'est une pâtisserie géante qui a ravi petits et grands au terme d'une belle journée de convivialité.

30 ans de la Place du Marché



23^{ème} édition du Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène - les 4, 6, 7 et 8 juin 2008

Malgré l'Eurofoot et une météo pluvieuse et fraîche pour la saison, environ 2'000 personnes sont venues apprécier une vingtaine de spectacles : du théâtre, bien entendu avec la troupe «Expression 5/20+», l'Ecole du Théâtre Populaire Romand de la Chaux-de-Fonds, la troupe des «Hip-popotames» de Nancy, le Theater Nellie Nashorn de Lörrach (Allemagne), mais aussi du cirque, avec l'Ecole B.E.L. de Boussens et «Artafou» de Nyon et de la danse avec, entre autres, l'Ecole de danse Flamenca de Renens.



Festival de Théâtre en Herbe Ateliers du CRA

Les ateliers du mercredi après-midi organisés par le Centre de rencontre et d'animation (CRA), bien qu'ils aient dû se dérouler à l'abri de la pluie, ont accueilli une centaine d'enfants.

Le Festival s'est passé dans un bon esprit de collaboration entre les différents intervenants et les jeunes gens engagés pour aider aux multiples tâches d'organisation.



Des repas ont été servis par une équipe de Mobicat' qui a tenu un stand le vendredi soir, ainsi que par le café-restaurant «Le Paris» le samedi midi et soir.

«La Piazzetta» - Cinéma plein air sur la Place du Marché

La quatrième saison du cinéma en plein air de Renens a connu un succès mitigé, la météo n'étant pas au rendez-vous lors des deux premières projections. Le 11 juillet «Billy Elliot», le premier film de la saison, a dû être projeté à la Salle de spectacles devant seulement 60 spectateurs. Le 8 août, malgré une météo instable, la projection du film «Himalaya, l'enfance d'un chef» a pu avoir lieu à l'extérieur et en présence d'une centaine de spectateurs. Par contre, la dernière projection de la saison, le 5 septembre, «Vitus» a rencontré un bon succès avec 220 personnes et des conditions idéales.

Ces trois films étaient précédés chacun d'un court métrage, en partenariat avec l'Association Microciné «Le Zinéma» à Lausanne : «Political Lunch» de Julien Sulser, «Raclette-Curry» de Kamal Musale et «Bouly, le campeur» d'Anthony Vouardoux, en présence des réalisateurs Julien Sulser et Kamal Musale.

Les concerts d'été

Pour la première fois cette année, la Ville de Renens a organisé des concerts d'été afin d'améliorer et de favoriser l'animation en prévision des travaux de réfection de la Place du Marché.

Trois vendredis soirs de 18h00 à 23h00, des formations reconnues se sont produites sous le kiosque à musique :

- 27 juin Les enfants de la Source et «ateliers ados» puis Djangologie - Jazz manouche
Environ 200 spectateurs
- 18 juillet Ademir Candido - Funky Brasil
Environ 100 spectateurs
- 29 août Afro sound Spirit - Musique africaine
Environ 100 spectateurs

Des tables et des parasols ont été installés, avec petite restauration.

Carlos et Tony Garcia, musiciens et responsables du magasin «Tout pour la Musique», ont été mandatés d'une partie de l'organisation et se sont chargés de la programmation des groupes de musique, de la coordination technique, de l'accueil des groupes, ainsi que de la gestion de la buvette.

Le Service Culture-Jeunesse-Sport s'est chargé de la communication et de la gestion administrative.

Noël à Renens samedi 13 et dimanche 14 décembre

Les cantines chauffées installées sur la Place du Marché et la rue Neuve ont permis d'accueillir une quarantaine d'artisans et exposants.

Comme chaque année, une buvette proposant raclette, foie gras et choucroute, ainsi que des boissons a été installée dans l'Espace culturel.

Une piste de bob a une fois encore conquis les enfants sur la rampe d'accès de la Place du Marché. L'atelier bougies et boules de Noël, organisé par le CRA présent les deux jours, n'a pas désempilé le dimanche. Quant aux animations, un programme varié a été proposé au public avec une prestation de danse Hip-hop par le



groupe «The Nasty's». Willy Roaux et son orgue de barbarie ainsi que la visite du Père Noël arrivé en calèche ont enchanté le public, au rythme du «Bourbon Street Jazz Band».



Espace culturel de la Place du Marché

L'Espace culturel a servi de «terrasse de café» pour la buvette du CRA lors du Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène, des représentations du cinéma plein air «la Piazzetta» et a accueilli la buvette du Noël à Renens. Par contre, cette année, les panneaux culturels n'ont pas été sollicités.

Affichage culturel

Les 63 panneaux d'affichage mis à disposition de la SGA ont été utilisés pour annoncer les manifestations ou spectacles organisés par la Ville. Comme les années précédentes, ils ont également servis à d'autres organisateurs, notamment le Gospel Air Festival, le Théâtre Kléber-Méleau, le CRA, la Société d'accordéonistes «Orcade» et les sociétés locales pour leurs lotos.

Théâtre Kléber-Méleau

Du 19 février au 21 décembre, la scène du Théâtre Kléber-Méleau a accueilli 20'114 spectateurs pour 83 représentations, ainsi que 1115 mélomanes lors de quatre concerts de Cedric Pescia interprétant des pages de Franz Schubert. Le succès de cette saison est dû aux œuvres d'Oscar Wilde et son «Salomé», du «Nouveau Testament» de Sacha Guitry, de la production du Teatro Dimitri «La Famiglia Dimitri», d'une magnifique interprétation de la «Tempête» de Shakespeare et de deux prestations d'Angélique Ionatos, «Eros y muerte» et «Comme un jardin la nuit».

Les détails de la saison sont à disposition au Théâtre Kléber-Méleau.

Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles

La contribution au Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre de Vidy-Lausanne, Orchestre de chambre de Lausanne et Opéra de Lausanne) est passé de Fr. 5'000.— à Fr. 20'000.—, le montant n'ayant pas

été actualisé depuis 1999. Il faut signaler que, même si ce montant ne correspond pas au Fr. 15,73 par habitant souhaité par la Ville de Lausanne selon son calcul du montant de la quote-part des communes avoisinantes, la Ville de Renens soutient de son côté de manière importante le Théâtre Kléber-Méleau.

Corso

Le projet de rénovation de l'ancien cinéma Corso situé à la rue Neuve a fait l'objet de plusieurs présentations à la Municipalité, tant au niveau de l'architecture que de la programmation. Son identité se dessine telle une scène café-théâtre, jeune public et ciné-club, avec la possibilité pour les acteurs culturels de Renens de s'y produire également. L'ouverture de cette nouvelle scène est prévue en automne 2010.

Jeunesse

Politique de la jeunesse

L'année 2008 a permis de consolider la politique de la jeunesse décidée par la Municipalité.

Après une première année d'approche des réalités du terrain et des jeunes, le travail de la délégation jeunesse est toujours mieux connu du public par le développement de nombreux projets mettant en évidence des interventions «par et avec» les jeunes. L'accent est mis sur une volonté d'information et de visibilité notamment auprès des enseignants. Le magazine d'information communal «Carrefour Info Renens» permet également de relayer fréquemment les actions jeunesse de la Ville.

Le travail de collaboration au niveau communal et intercommunal a continué de se déployer. Tout d'abord avec le CRA (Centre de rencontre et d'animation) où certains projets ont pu être réalisés en commun (Quartier de l'amitié, journée des aînés, cours d'auto-défense pour les filles), ainsi qu'avec d'autres structures de la région. La création du Groupe Coordination Jeunesse a constitué une réelle étape pour une meilleure visibilité du travail auprès de la jeunesse dans une cohérence régionale.

En plus de ses fréquentes rencontres génératrices de lien social, le



Groupe de travail sur la prévention

Groupe Coordination Jeunesse a inauguré en été 2008 son site internet (www.j-ouest.ch). Conçu par un jeune de Renens, il recense toutes les activités jeunesse du district. Le 25 novembre le groupe a organisé un «Dîner Quizz». Cette action de sensibilisation aux risques liés à la consommation d'alcool a rencontré un vif succès. Soutenu financièrement par les villes du district et par Lausanne Région, il sera reconduit à l'avenir avec d'autres thématiques.

Enfin le délégué jeunesse a également pris part à des groupes de travail sur la prévention, notamment dans le cadre de la campagne «Attitudes Respect» des communes de l'Ouest lausannois, ainsi qu'au groupe de travail «la prévention c'est l'affaire de tous» dirigé par M. le Préfet Etienne Roy.

Permanence délégué jeunesse

Instaurée dès 2007 la permanence, ouverte à tous les jeunes chaque jeudi de 16 h 00 à 19 h 00, continue d'être bien fréquentée, soit en moyenne 20 jeunes par mois. Ces derniers viennent pour faire part de leurs projets, avoir des conseils dans divers domaines ou simplement pouvoir discuter un moment. La proportion de filles a considérablement augmenté durant cette année et les demandes se sont diversifiées.

Le délégué jeunesse oriente également certains jeunes vers d'autres structures spécialisées, professionnelles (BIO+OL, UTT ou Start'up) ou socio-éducative (AEMO, SPJ).

Projets par les jeunes

Neuf projets initiés par les jeunes ont été soutenus. L'implication de la délégation jeunesse va du simple conseil pour l'élaboration d'un dossier, à un appui financier ou un accompa-

gnement plus particulier. Trois projets ont bénéficié également d'une aide financière du Groupe Intérêt Jeunesse du canton de Vaud.

Citons en particulier :

- **The Electroshock Day** qui a permis à plus de 300 jeunes de Suisse romande de danser le dimanche 5 octobre au son de la musique techno. Conçue sous la forme d'une compétition, la journée offrait également des ateliers de maquillage, de relooking ainsi qu'un défilé de mode.



The Electroshock Day

- **Kiva Gloria**, jeune Renanaise de 17 ans, a réalisé son premier CD, composé de reprises et de musiques originales. Son album éponyme est en vente auprès des disquaires de la région. Elle s'est produite lors de la journée internationale de la personne âgée, ainsi que lors de la remise des mérites sportifs, culturels et d'intégration à Renens et a même eu la chance d'être diffusée et interviewée sur RSR la Première.



Kiva Gloria

- **The Naysty's** est un groupe de filles passionnées par la danse, qui s'entraînent tous les mercredis après-midi et se sont produites lors de différentes manifestations locales.

The Naysty's



Projets pour les jeunes

En réponse à un postulat déposé au Conseil communal, les «ateliers graff de Renens» ont été organisés en septembre. Ils ont permis à une vingtaine d'adolescents de s'essayer à l'art pictural urbain sous le regard de spécialistes.

Les projets réalisés sur des panneaux de bois à la Place du Marché ont ensuite été exposés.



Ateliers graff de Renens

Sport-Jeunesse

Afin de soutenir financièrement la participation aux Jeux Olympiques de la nageuse Céline Baillod, le «Challenge des apprentis - Grand prix des entreprises» a été organisé avec le Renens-Natation. Ce projet a été créé pour l'occasion et soutenu par le canton pour son originalité. Il a réuni 35 apprentis issus d'entreprises de la région qui ont participé à une compétition de natation dans le but de récolter des fonds, mais également de promouvoir la pratique du sport chez les apprentis.

Le 17 mai a été inauguré sur la place du Censuy et par une pluie battante, le premier terrain multisports de Renens. A cette occasion, la charte réalisée avec les jeunes a été posée et une petite fête, conçue et voulue par les jeunes a égayé la journée.

En collaboration avec les sociétés sportives de Renens, Les « Ateliers Sport-Loisirs-Découvertes » ont été



organisés à la piscine de Renens le 5 juillet. Ils ont permis à 50 jeunes de 8 à 22 ans de découvrir de

Ateliers Sport-Loisirs-Découvertes

nouveaux sports. La seconde journée du 12 juillet a dû être annulée pour cause de météo défavorable.

Enfin, une équipe «délégué jeunesse» composée d'une dizaine de jeunes de Renens a pris part à la coupe «Euro1020» organisée par le FC Renens durant l'EuroFoot.

Mise à disposition d'une salle de sport au collège du 24-Janvier

Durant la mauvaise saison, la salle de gymnastique du collège du 24-Janvier a été ouverte aux jeunes les samedis après-midi entre 13 h 30 et 17 h 30 sur inscription. On a compté une fréquentation de 337 utilisateurs soit une moyenne de 24 utilisateurs par samedi, des chiffres qui correspondent aux projections. Plus de la moitié des utilisateurs sont âgés entre 14 et 18 ans (voir graphique ci-dessous).

Cette formule permet à des groupes de «réserver» la salle pour pratiquer du sport sous la surveillance d'un moniteur sportif engagé à cet effet.

Chalet «Joli-Bois» à Ondallaz-sur-Blonay

Occupation du chalet

Camps scolaires :

17 classes de l'établissement secondaire ont participé aux camps de ski et à l'école à la montagne, pour 84 jours de camp.

12 classes de l'établissement primaire ont participé à l'école à la montagne pour 59 jours de camp.

Camp d'hiver :

24 enfants de 9 à 12 ans ont profité des 5 jours du camp de ski des relâches organisé par le Service Culture-Jeunesse-Sport.

Camps d'été :

70 enfants de 7 à 13 ans ont participé durant 28 jours aux camps d'été.

Pour la seconde fois un camp d'astronomie a été organisé avec au programme la vie du ciel, théorie sur la lune, le soleil, les planètes et l'exploration spatiale. Des activités pratiques ont également été suivies, allant de l'observation du soleil, des étoiles et des constellations, à la fabrication d'un cadran solaire ou de fusées à eau.

Camps d'automne :

49 enfants de 6 à 11 ans ont participé durant 10 jours aux camps d'automne.



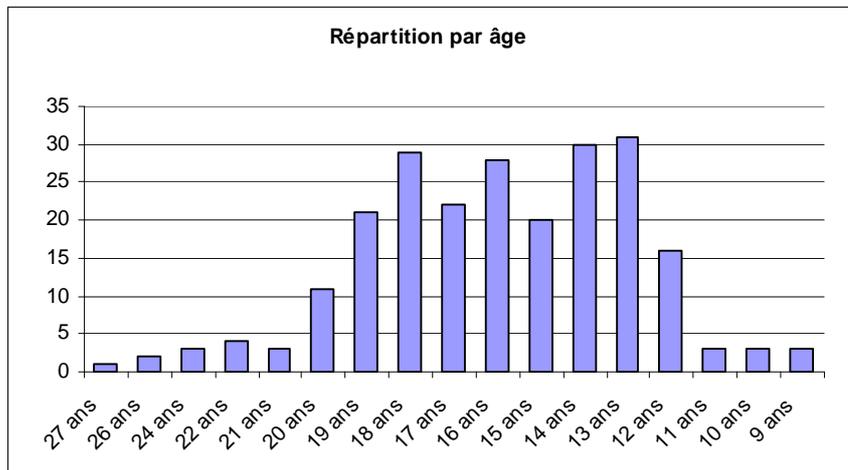
Camp à Ondallaz

Véhicule de service

Bus VWLT31, année d'achat 1992.

Ce bus est utilisé uniquement pour du transport de matériel.

Un préavis pour l'achat d'un nouveau bus pouvant transporter les enfants a été accepté par le Conseil communal. Le véhicule entrera en circulation au printemps 2009.



Passeport-vacances

Pour sa 29^{ème} édition, 46 communes se sont associées à Lausanne pour mettre sur pied le passeport vacances : 291 activités ont été offertes à 1'445 enfants (288 activités pour 1'530 enfants en 2007) âgés de 10 à 15 ans.

Plusieurs intervenants de Renens ont collaboré en 2008 : le Vélo-Club «La Roue d'Or», le Centre de Rencontre et d'Animation (CRA), la Société philatélique, la bibliothèque interculturelle «Globlivres», M. François Brunet, apiculteur et M. Jean-François Cretegnny en charge de la volière de Renens.

Deux activités ont été proposées par le Service Culture-Jeunesse-Sport : mardi 15 juillet, «Initiation à la danse Hip-hop» avec Buya de l'Ecole First Move de Renens (17 participants) et le 16 juillet, «Découverte de la pêche professionnelle» sur le lac Léman, avec Alain Schmid, pêcheur professionnel (10 participants).

61 enfants de Renens ont participé aux activités du passeport-vacances en 2008 (39 en 2007) et 5 passeports «Farniente» ont été vendus (3 en 2007).

Le prix de vente des passeports est de Fr. 50.— (Fr. 45.— dès le 2^{ème} enfant) pour le «traditionnel» et de Fr. 35.— pour le «Farniente». Le prix de revient de chaque passeport étant de Fr. 87.20, la participation des communes participantes a donc été de Fr. 37.20 par passeport.

Activités scolaires de compétence communale

Les transports scolaires, devoirs surveillés, école à la montagne sont des tâches de compétence communale. D'autres activités culturelles ou sportives sont également financées par la Ville.

Le service de Car Postal, dont l'activité est restée stable en 2008, continue de compléter les prestations de transport scolaire de la Ville.

Par ailleurs, la Municipalité a souhaité renforcer son implication par rapport aux devoirs surveillés. Au sein de l'établissement primaire le nombre de moniteurs a augmenté, tandis que la proportion d'élèves par groupe s'est réduite. Le prix des prestations des

devoirs surveillés a été diminué par l'adoption d'un tarif forfaitaire de Fr. 150.—. Concernant l'établissement secondaire, la Ville a financé le projet de devoirs surveillés par les pairs. Voir le chapitre «Etablissement secondaire» ci-après.

En novembre, à l'occasion de la représentation du spectacle de la compagnie Batapon Malanyi, danse et percussions d'Afrique de l'Ouest à l'affiche de la saison de spectacles, la Ville de Renens a offert une représentation scolaire à plusieurs classes du secondaire.

Prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les responsables en vue de trouver de nouveaux locaux aux PPLS qui connaissent une croissance de leurs activités. Cette structure déménagera finalement dans les locaux rénovés de l'ancien Grand Hôtel, à la rue de Lausanne. La mise à disposition du bureau de Renens à la rue de Lausanne 25 reste de compétence communale.

Le rapport d'activités est à disposition.

Office d'orientation scolaire et professionnelle (OSP)

L'Office d'orientation scolaire et professionnelle s'adresse aux élèves, aux jeunes en situation de transition ou de formation et aux adultes avec ou sans emploi. La mise à disposition pour les usagers de Renens du bureau de la rue de la Savonnerie est de compétence communale. 2008 a vu se concrétiser Start'Up, une nouvelle mesure d'insertion destinée aux jeunes entre 14 et 25 ans. Cette prestation est gérée par les conseillers de l'OSP dans chacun des cinq bureaux de la région Venoge, dont celui de Renens. Le rapport d'activités est à disposition.

Conseil d'Etablissement

Avalisé en 2008 par le Conseil communal de Renens et la Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, le Règlement du Conseil d'Etablissement des établissements primaire et secondaire de Renens prévoit et organise la mise en œuvre de ce nouvel organe.

Son but est notamment de permettre l'échange d'informations et de propositions entre les établissements scolaires et les autorités locales, la société civile et les parents d'élèves, dont les représentants composent équitablement le Conseil à raison de six délégués chacun. Au mois de décembre une réunion d'information sur la création et les buts du Conseil d'Etablissement a été organisée par la Municipale en charge du Service Culture-Jeunesse-Sport à l'intention de tous les parents d'élèves. Plus de septante personnes y ont participé. Le démarrage opérationnel du Conseil d'Etablissement de Renens est prévu dans le premier semestre 2009.

Bibliothèque du Léman

La bibliothèque du Léman a vécu une année marquée par des absences de personnel, qui ont eu des répercussions sur la bonne marche du service et n'ont pas permis d'effectuer certaines tâches courantes.

Un groupe de travail chargé d'examiner le futur des bibliothèques à Renens, suite à diverses motions et postulats, ainsi que des nouvelles normes de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), a été constitué. Réunissant des enseignants des établissements primaire et secondaire, ainsi qu'un représentant de la bibliothèque interculturelle Globlivres, il rendra ses conclusions en 2009.

Statistiques

Livres prêtés	36'611
Nouveaux lecteurs inscrits	276
Nouveaux livres catalogués	1'296
Jours d'ouverture au public	191
2005	188
2006	188
2007	185
Moyenne de prêt journalière	192
2005	189
2006	186
2007	191

Statistiques par âge et par sexe

Depuis septembre 2007, l'informatique permet de nouvelles statistiques :



Bibliothèque du Léman

2/3 des lecteurs sont de sexe féminin (la grande proportion de femmes enseignantes et de mamans explique en partie ce chiffre). Les lecteurs adultes qui viennent le plus à la bibliothèque sont dans la tranche d'âge 40-60 ans.

Visites des classes

Comme en 2007, cette année a été exceptionnelle par le nombre de classes en visite à la bibliothèque avec leur maître pour emprunter des livres, améliorer leur niveau de lecture, et pour le loisir : 179 classes en 2008 ! (182 classes en 2007, 141 en 2006, 106 en 2005, 126 en 2004, 107 en 2003 et 85 en 2002).

Les tranches horaires réservées à ces prestations sont les matins, ainsi que les lundis, jeudis et vendredis de 14h00 à 15h00. Elles sont réservées deux mois à l'avance.

Trente «lectures suivies» ont été prêtées aux classes en 2008 (livres en 25 exemplaires pour un prêt de plusieurs mois).

Palmarès de lecture

De novembre 2007 à avril 2008, seize bibliothèques scolaires vaudoises ont proposé aux élèves de leurs établissements un concours «Lecture-Plaisir». 1'408 élèves du canton ont répondu présents dont 82 de Renens.

Les résultats du concours ont été annoncés le 23 avril 2008 lors de la «Journée mondiale du livre». C'est une histoire fantastique, «Recherche sorcière désespérément» d'Eva Ibbotson qui a fait l'unanimité chez les plus jeunes. Chez les plus grands, c'est un roman d'aventure et de sentiments «Face Nord» de Jean-Marie Defossez qui l'a emporté.

Les organisatrices espèrent ainsi avoir encouragé les jeunes à découvrir des

livres qu'ils n'auraient pas forcément lus d'eux-mêmes. Cette démarche s'inscrit dans leur volonté d'attirer des non-lecteurs et de fidéliser, par des animations dynamiques, les élèves déjà lecteurs.

L'heure du conte

L'heure du conte du deuxième mercredi du mois à 14h00 a eu lieu à

huit reprises, toujours dans les locaux de l'infirmier, et a attiré une moyenne de 10 participants. Deux conteuses se relaient, prenant la parole à tour de rôle.

Travail de diplôme de deux étudiantes HES

Deux étudiantes de la Haute Ecole de Gestion de Genève ont souhaité faire leur travail de diplôme à la bibliothèque du Léman. Elles ont été engagées durant 6 mois pour mener une réflexion générale sur l'actualisation et la numérisation des dossiers documentaires et proposer diverses solutions pour leur gestion. Les deux nouvelles bibliothécaires diplômées ont obtenu leur titre avec félicitations. Leur travail est à disposition.

Bibliothèque Globlivres

La subvention à la bibliothèque Globlivres s'est élevée à Fr. 25'000.— (Fr. 23'000.— en 2007). Un soutien de Fr. 2'000.— a également été apporté pour le 20^{ème} anniversaire de l'Association, fêté cette année.

Le rapport d'activités est à disposition.

Centre de rencontre et d'animation (CRA)

La situation difficile vécue par le Centre de rencontre et d'animation a été l'objet de nombreuses séances de travail dans les-

quelles les représentantes de la Municipalité ont été régulièrement impliquées. Un groupe de travail, conduit par un intervenant externe payé par la Municipalité, s'est constitué en fin d'année pour une réflexion de fond



en rapport avec le terme de la convention fixé à fin 2009. Les diverses et habituelles collaborations avec le Service Culture-Jeunesse-Sport, telles le Festival Théâtre en Herbe et Noël à Renens, par exemple, ainsi que celles mises en place avec la délégation jeunesse, se sont déroulées à satisfaction des uns et des autres.

La rencontre entre le Comité du CRA et la Municipalité a eu lieu le 26 mai 2008.

Le rapport d'activités est à disposition.

Sport

Suisse Junior Challenge

L'Association de Tennis de Table Vaud, Valais, Fribourg (AVVF) et la Fédération Suisse de Tennis de Table (STT) ont organisé, samedi 31 mai, un championnat par équipe de deux joueurs, réservé aux non-licenciés de moins de 15 ans. La finale vaudoise a réuni 150 jeunes sportifs. L'équipe de Renens, qui s'y était qualifiée, n'a pas été sélectionnée pour la finale intercantonale.

La Ville de Renens a soutenu la manifestation en acceptant la mise à disposition gratuite de la salle de sport du Collège du Léman, la coordination par le personnel du Service Culture-Jeunesse-Sport, le soutien à l'information du public et la verrée finale offerte aux joueurs et aux organisateurs.

Renens Bouge, du sport pour tous à Renens

Samedi 4 octobre, le site du Censuy a été le centre de multiples activités sportives, avec comme objectif prioritaire d'inciter la population à la pratique du sport et à la découverte de disciplines connues ou plus originales.

Une large couverture média, la diffusion d'affiches, ainsi que la distribution de tous ménages, de papillons et de sets de tables, ont largement contribué à rendre visible l'engage-



ment de la Ville de Renens. Cette prestation a, pour l'essentiel, été sous-traitée auprès d'une agence de communication extérieure.

Une dizaine de clubs, d'associations locales et de l'Ouest lausannois, ont répondu présents à cette journée d'initiation et de démonstration. Ces clubs se sont par ailleurs impliqués dans la diffusion d'un «Pass'sport», bon permettant au public une initiation gratuite au sein de chaque club partenaire.

En matinée, les participants aux 100 kilomètres de roller ont donné le coup d'envoi de la journée. L'après-midi, la 2^{ème} course pédestre de Renens a permis à un peu moins de cent concurrents de 3 à 60 ans de se mesurer sur différents parcours de 1,5 à 10,2 km. Sous la tente de l'Agora mobile, Sergei Aschwanden, médaillé de bronze de judo aux dernières olympiades de Pékin et enfant de la région, est venu parler de ses exploits sportifs devant un public aussi attentif qu'admiratif.

D'une manière générale, hormis certaines animations telles le mur de grimpe, le tennis de table ou l'espace danse qui ont connu un franc succès, le public participant à cette deuxième fête du sport a été relativement clairsemé, en raison notamment d'une météo hivernale et de la concurrence de la course Morat-Fribourg le même week-end.

A remarquer l'étroite et adéquate collaboration entre les différents services communaux et en particulier,



4 octobre
Site du Censuy - Renens Bouge



Culture-Jeunesse-Sport, Centre technique communal et Sécurité publique.

Mérites sportifs, culturels et d'intégration

La Municipalité de Renens décerne ses Mérites sportifs depuis plus de vingt ans, culturels depuis 1993 et d'intégration dès 2002. Cette année un Mérite «Coup de cœur» est venu compléter ce tableau d'honneur et c'est le mardi 18 novembre à la Salle de spectacles qu'a eu lieu cette cérémonie en présence de plus de 250 personnes. La Municipalité a distingué les personnes suivantes :

Mérite sportif d'encouragement

Renens Sumo Club pour son dynamisme, son engagement et la qualité de sa formation.

Mérite sportif de reconnaissance

Léman Bowling Club Renens pour le travail qu'il a accompli dans le cadre de la formation de ses membres durant ces dix dernières années et dont les efforts ont été largement récompensés par de nombreux titres cette année.

Mérite sportif «coup de cœur»

Pierre Savary pour son tour du Mont-Blanc en course à pied en 40 heures.

Mérite culturel d'encouragement

Julien Rouyet, jeune cinéaste, diplômé de l'ECAL, qui a obtenu le «Léopard d'Or de demain» en compétition internationale au Festival de Locarno pour son film «La délogeuse».

Mérite culturel de reconnaissance

Carlos Leal, pour sa carrière internationale de comédien, connu notamment dans un rôle de directeur de casino dans «Casino Royale» et qui



est également l'un des fondateurs du groupe «Sens Unik».

Mérite de l'intégration

Association «Aux quatre Coins», pour saluer l'importance et la qualité de l'accueil enfants-parents dans un contexte multiculturel qui promeut et développe la qualité du lien social à Renens.

Cette reconnaissance est concrétisée par la remise d'un chèque, ainsi que d'un trophée ou d'une œuvre d'art réalisés par un(e) artiste local(e). Cette année ce sont les œuvres des photographes renanaises Anne-Sophie Kùch et Katia da Silva qui ont été choisies pour les méritants culturels et d'intégration.

CIGM - Centre intercommunal de glace de Malley SA

Le conseil d'administration a siégé deux fois et le Comité de direction a tenu neuf séances. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est déroulée le 19 septembre 2007 dans les nouvelles salles du CIGM.

Les patinoires du Centre de glace sont particulièrement bien fréquentées par les enfants des établissements scolaires de Renens qui bénéficient désormais de la gratuité de la location des patins.

Manifestations

Par sa polyvalence, le Centre a permis l'organisation de manifestations variées, dont les plus importantes ont été :

- Salon du Golf «Golf Passion»
- Planète métiers, service de la formation et de l'apprentissage
- Championnats du Monde de Kick-Boxing
- Fête du Lausanne Hockey-Club SA
- Championnats romands de patinage artistique
- Gala patinage artistique «Art On Ice» (10'500 spectateurs)
- Skoda Cup
- Spectacle CPL - Carnaval
- Coupe de Noël - Tournoi International des Pee-Wee

Plusieurs tournois de hockey sur glace (écoles de hockey, minis populaires, «Bambinis») contribuent à promouvoir ce sport auprès des nombreux utilisateurs.

Comptes

La situation financière au 31.03.2007 présente un excédent de charges d'exploitation de Fr. 3'048'887.50, des charges extraordinaires pour Fr. 276'000.— et des dépenses non budgétées de Fr. 167'564.40. Le déficit de l'exercice 2007-2008 est de Fr. 3'492'451.90.

La participation des communes pour la couverture complète de l'excédent des charges d'exploitation 2007-2008 a été la suivante :

Contribution des communes partenaires (Lausanne Région) à la couverture de déficit non budgétée	Fr.	434'916.—
Lausanne	Fr.	2'131'719.50
Prilly	Fr.	462'908.20
Renens	Fr.	462'908.20
Total :	Fr.	3'492'451.90

Relations avec les sociétés locales

Subventionnement des sociétés sportives, récréatives et culturelles

En novembre 2007, la Municipalité décidait d'octroyer la gratuité des locaux scolaires aux sociétés sportives, récréatives et culturelles. Le 12 novembre 2008 a eu lieu une nouvelle séance d'information à laquelle a participé une majorité des associations concernées. Elles ont notamment pris connaissance de la seconde phase de la politique de subventionnement, qui décrit les conditions suivantes pour bénéficier d'un soutien de la Ville de Renens :

- être constitué en association au sens de l'article 60 CC et suivants
- avoir son siège à Renens
- être ouvert à toutes et tous
- avoir des comptes audités ou transmis au Service des Finances de la Ville de Renens
- être affilié à une fédération reconnue (associations sportives)

De prendre en considération, pour l'octroi de subventions complémentaires, les critères suivants :

- offre régulière d'une activité
- nombre de juniors égal ou supérieur à 50% des membres actifs
- politique tarifaire raisonnable notamment à l'intention des familles
- présence de moniteurs Jeunesse+Sport ou encadrement spécifiquement formé
- être dépositaire d'un projet de développement particulier

Les montants octroyés sont de :

- Fr. 500.— de subventionnement de base par société
- Fr. 25.— par junior (base)

ou

- Fr. 35.— par junior (en cas de conformité aux critères spécifiques)

1^{er} Août

Sous la houlette de l'USL et de son président, la Fête nationale suisse organisée en collaboration avec les sociétés locales, s'est déroulée sur la Place du Censuy. Une cantine a été installée et des stands de nourriture ont été proposés au public venu nombreux.

L'animation musicale a été assurée par «Folio» (musique tous styles) et la partie officielle s'est déroulée dans la cour du Centre Technique Communal.

Société coopérative de la Piscine de Renens

Durant l'année, le Comité a siégé à plusieurs reprises et la Commission d'exploitation s'est réunie tous les quinze jours pendant la saison et une fois par mois le reste de l'année.

La piscine a été ouverte du 7 mai au 11 septembre. Le nombre total des visiteurs s'est élevé à 133'834 (2006 : 136'320 - 2007 : 102'723).

Aquasplash

En 2008, il a été vendu 29'257 cartes contre 23'714 en 2007.

Le rapport d'activités de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition.

Locations

Salle de spectacles

L'équipe permanente est composée d'un administrateur et de deux concier-

ges. Selon les demandes, un régisseur technique, deux auxiliaires de nettoyage et deux extras peuvent compléter l'équipe. En 2008, la Salle de spectacles a accueilli 194 manifestations publiques et privées dans la grande salle (187 en 2007) et 170 à la buvette (155 en 2007). Les salles de conférence et des commissions ont été occupées à 316 reprises pour les besoins du Conseil communal ou de l'Administration communale. De très nombreuses personnes ont ainsi bénéficié des différentes possibilités qu'offre ce complexe. La maintenance des équipements du bâtiment a nécessité un important travail d'entretien assuré par les concierges. Pour garantir la qualité professionnelle des installations techniques et le confort des utilisateurs de la Salle de spectacles, le système de diffusion sonore et 160 chaises ont été remplacés.

Le 12 octobre la Salle de spectacles a accueilli les principaux protagonistes du film «Home», dont sa réalisatrice Ursula Meier, l'actrice française Isabelle Huppert et Kacey Mottet Klein, jeune acteur de Bussigny à l'occasion d'une réception marquant la sortie du film sur les écrans.

Le 12 juin a eu lieu la présentation publique de l'ouvrage «le Goût de l'hospitalité» publié par l'Institut suisse de Brain Working sous la houlette de François Keller, en présence de plusieurs personnalités dont le célèbre Chef Philippe Rochat, journée animée par le journaliste Jean-Philippe Rapp.

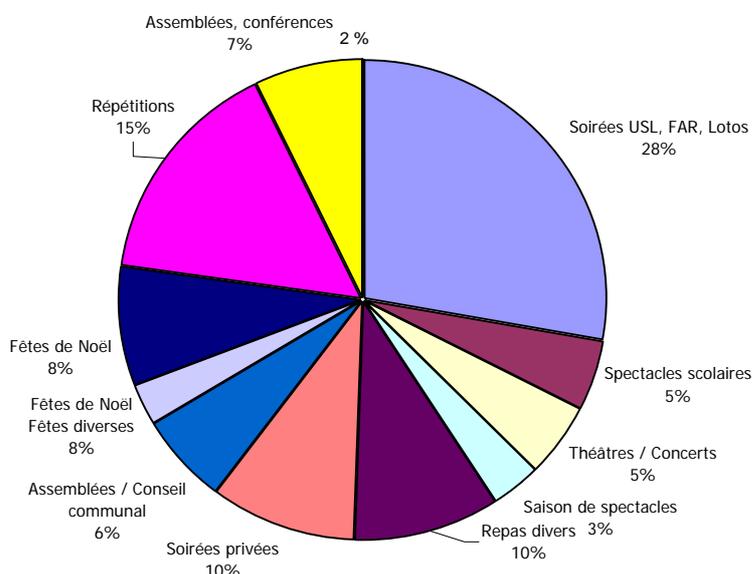
Locaux scolaires

Les salles de gymnastique connaissent une occupation maximum, également en dehors des heures d'école.

Lors des manifestations importantes prévues le week-end dans les salles de gymnastique du Collège du Léman, les responsables des sociétés sont reçus en présence du concierge pour la mise en place préalable de l'organisation. A plusieurs reprises, le hall du collège a été mis à disposition pour l'aménagement d'une buvette avec tables et bancs de cantine.

Lors de la mise en chantier du nouveau Collège du Léman, des classes provisoires ont été fermées. De ce fait, la mise à disposition de plusieurs locaux à différentes ambassades pour des cours de langues d'origine a été annulée.

SALLE DE SPECTACLES Nombre et nature des locations



Société coopérative du Refuge

Cette année, 177 locations ont été enregistrées (180 en 2007), avec une moyenne mensuelle de 15 occupations. L'utilisation des locaux se concentre tout particulièrement sur les fins de semaine.

Les prestations fournies au Refuge tout au long de l'année par les différents services communaux ont été facturées à la Société coopérative. Ce montant est ensuite pris en compte dans le calcul de la subvention communale.

Le rapport annuel de la Société Coopérative du Refuge est à disposition.

Chalet «Mon Beau Pays» à Ondallaz-sur-Blonay

Exclusivement consacré à la location privée, le chalet «Mon Beau Pays» a totalisé 134 jours d'occupation (124 jours en 2007).

Une personne assure l'accueil des locataires, les visites diverses, la reddition des locaux et l'entretien du chalet et des extérieurs.

Etablissement primaire

Introduction

L'essentiel du fonctionnement du système scolaire relevant de compétences et de financements cantonaux, ce rapport relate prioritairement les activités des classes financées par le budget communal.

Dans cette perspective, le principal événement marquant de l'année civile 2008 est le retour des classes du collège de Corminjoz à celui de Florissant (vacances d'automne 2008).

La direction de l'établissement primaire salue l'effort entrepris par la Commune, posant ainsi une pierre importante à l'édifice de l'infrastructure scolaire et permettant d'envisager avec confiance la suite à donner, afin qu'il y ait adéquation entre l'offre et la demande.

Signalons encore que plusieurs activités de diverses classes ont été menées en collaboration avec la Commune, les parents d'élèves, des associations ou institutions locales.

Devoirs surveillés

Cette activité n'a aucun caractère légal et contraignant pour un établissement scolaire, quant à sa mise sur pied. En effet, les devoirs surveillés ne sont mentionnés ni dans la loi scolaire, ni dans son règlement d'application : ils relèvent donc d'une décision communale. Les Autorités locales souhaitant maintenir et financer cette activité, c'est par contrat de prestations que la direction organise et gère ce secteur, les contrats d'engagement du personnel responsable des groupes de devoirs surveillés étant

une compétence communale assumée par le Service du personnel.

Actuellement, ce sont 37 groupes de devoirs surveillés en fonction, réunissant 334 élèves du CYP1/2, du CYP2/3, du CYP2/4 et des classes de pédagogie compensatoire. Cette activité a lieu les lundi, mardi et jeudi, de 15 h 20 à 17 h 00.

Transports scolaires

33 classes sont transportées par les deux bus scolaires tout au long de la semaine, pendant les heures scolaires. Ces transports sont rendus nécessaires compte tenu du fait que plusieurs sites ne possèdent pas les locaux spéciaux (gymnastique notamment) sur place et ne peuvent être considérés, ainsi, comme «unité de fonctionnement».

Diverses activités

Activités sportives

Semaine verte à Ondallaz-sur-Blonay

Six classes du CYP2/4 et six classes du CYP2/3-4 se sont rendues à Ondallaz, pendant la période de septembre à novembre.

Camps

- Classes DEP1 et DEP2 «Vivre à la ferme» - 4 jours du 13 au 16 mai
- Classe CYP1/203 - Camp au Molléson - 30 juin et 1^{er} juillet
- Classes du chœur Nord-Sud - Camping du Bouveret - 2, 3 et 4 juin

Courses

Toutes les classes CIN, CYP, DP et COES sont parties en course d'école, soit 76 classes.

Cours de natation

Offerts aux classes de CYP1/2 et DEP à raison de huit leçons à la piscine couverte de la Plaine, à Chavannes-près-Renens, sous la conduite d'une enseignante de gymnastique, brevetée natation, en présence de l'enseignant(e) de classe.

Par ailleurs, durant la saison d'été, Aquasplash est également fréquenté par les classes.

Patinoire

Cette année, 2535 entrées ont été comptabilisées par le Centre intercommunal de glace concernant les classes de notre établissement.

Marches

- Classes DEP - 16 septembre
- Collège du Censuy - 25 septembre
- Classes CIN - Pépinières - 28 septembre
- Classes CYP1 - 24-Janvier - 9 octobre
- Classes du Caudray - 6 novembre

Activités culturelles

Spectacles scolaires

- *Magie, Magie*
Compagnie «Tricyclett»
Classes CIN, CYP1, COES, DEP1 et 2
Aula du collège du 24-Janvier
3, 4, 6 et 7 mars
925 élèves ont vu le spectacle
- *Les sœurs Bonbon*
Compagnie Pasquier Rossier
Classes CYP2 et DEP3 et 4
Petit Théâtre de Lausanne
4, 18, 22 et 25 avril
437 élèves ont vu le spectacle

De nombreuses classes organisent diverses sorties culturelles, environnementales et autres :

- visite de musée
- fabrication de bougies à Lausanne,
- animation à la Vallée de la Jeunesse,
- Semaine du livre à Genève,
- Ménagerie Knie
- Etc.

Activités d'éducation et de prévention en 2008

Actions	Animateurs	Descriptif	Population concernée
Prévention routière Du 8 au 26 septembre	Police Renens	Apprendre aux élèves à traverser la route	Elèves CIN Parents invités
Prévention routière Du 8 au 26 septembre	Police Renens	Règles élémentaires Prévention générale	Elèves du CYP1-COES
Prévention routière Le 17 décembre	Gendarmerie	Règles de la circulation et vélo (théorie) Jardin de circulation	Elèves de CYP2
Prévention sexuelle Du 25 avril au 22 mai Du 18 au 29 février	ProFa	Problèmes liés à la sexualité	Elèves CIN – COES CYP2/2
Prévention éducative « ça dérape » - Du 8 au 24 avril	Equipe « santé » de l'établissement	Diverses situations de la vie de tous les jours	Elèves du CYP1/2
Pommes à la récréation → du 24 novembre au 5 décembre et → du 18 au 29 février	Union fruitière suisse	Les enfants reçoivent une pomme durant deux périodes de deux semaines	Tous les élèves
PAM Du 5 novembre au 2 décembre	SVPA	Prévenir les morsures de chien. Attitude à adopter face à un chien	Elèves du CYP1/1 + COES
Prévention « parentale » Avril à juin	Espace Ressources	Jardin des parents Rencontre – Atelier	Parents CIN et CYP1/1

Activités d'environnement

Pro Natura

Période : de septembre à décembre
Classes concernées : CYP2/4 et CYP2/mixtes
6 classes y ont participé

Valise énergie

Période : du 27 octobre au 7 novembre
Classes concernées : CYP2 et DEP
10 classes y ont participé

Maison énergie

Période : du 3 au 7 novembre
Classes concernées : CYP2 et DEP
12 classes y ont participé

Animation-Déchets

Période : du 29 septembre au 12 décembre
Classes concernées : CIN, CYP1 et COES
47 classes y ont participé

Activités «Ecole dans la cité»

Ventes au marché

Plusieurs classes ont sollicité un emplacement afin d'autofinancer partiellement une sortie, un camp avec l'argent obtenu par les ventes réalisées.

Vente de Noël

Samedi 13 décembre - Classes COES - Collège de Florissant

Chœur «Voix Nord/Sud»

Composé des élèves de trois classes CYP2, le chœur a donné un concert public, à la salle de spectacle, le 24 mai. Par ailleurs, il a également donné deux représentations pour les classes de l'établissement.

Participation à l'enregistrement de l'album « L'hirondelle et le papillon » d'Henri Dès, le 24 juin

Sing mit uns

Participation de deux classes au concert de Noël, salle de spectacles, le 17 décembre.

Animation EMS

Une classe CYP2 des pavillons de Sous-Biondes s'est rendue à l'EMS des Novalles pour une chantée de Noël, le 4 décembre

Une classe CYP2 des pavillons de Sous-Biondes s'est rendue à l'EMS des Baumettes pour une chantée de Noël, le 10 décembre

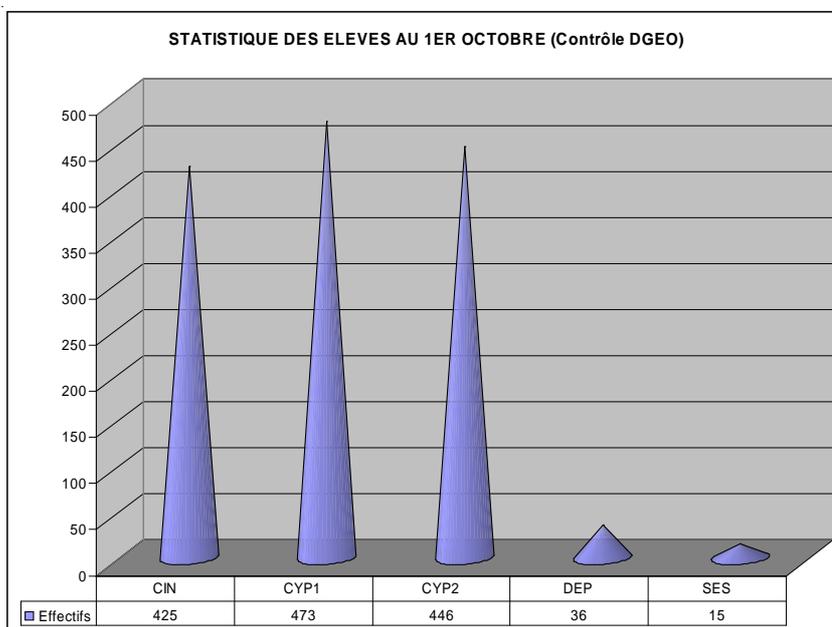
Semaine du goût

Du 13 au 23 septembre.

Participation de plusieurs classes; organisation d'un rallye en collaboration avec les parents d'élèves.

Fêtes de bâtiment avec invitation des parents

- Collège des Pépinières (classes CIN) - Chantée de Noël
Mardi 16 décembre
- Collège du Censuy - Petit déjeuner avec les parents
Vendredi 19 décembre
- Collège du 24-Janvier et pavillon des Corbettes (classes CIN) - Chantée de Noël - Mercredi 17 décembre



Bâtiments scolaires

Répartition des classes dans les différents bâtiments

Bâtiment	Nombre de classes	CIN	Cycle I (CYP1-2)	Cycle II (CYP2-3)	Spéciales (D-L-TR)
Sous-Biondes	5	1	2	2	-
Pépinières	16	5	6	5	-
Corbettes	1	1	-	-	-
Village	2	-	-	-	2
24-Janvier	12	4	4	4	-
Pavillon de Florissant ..	3	3	-	-	-
Collège de Florissant ..	11	1	4	3	3
Simplon	10	3	4	3	-
Caudray	3	2	-	1	-
Censuy	10	2	4	3	1
Mont-de-By	3	1	1	1	-
Totaux	76	23	25	22	6

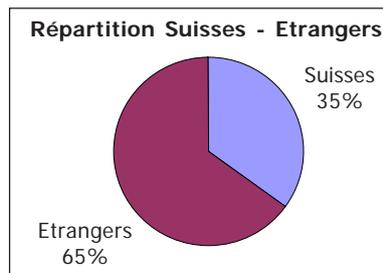
Arbre de joie

- Une classe CYP2 du collège des Pépinières - MM Métropole de Renens,
- une classe CYP2 du collège de Florissant - Migros de Florissant,

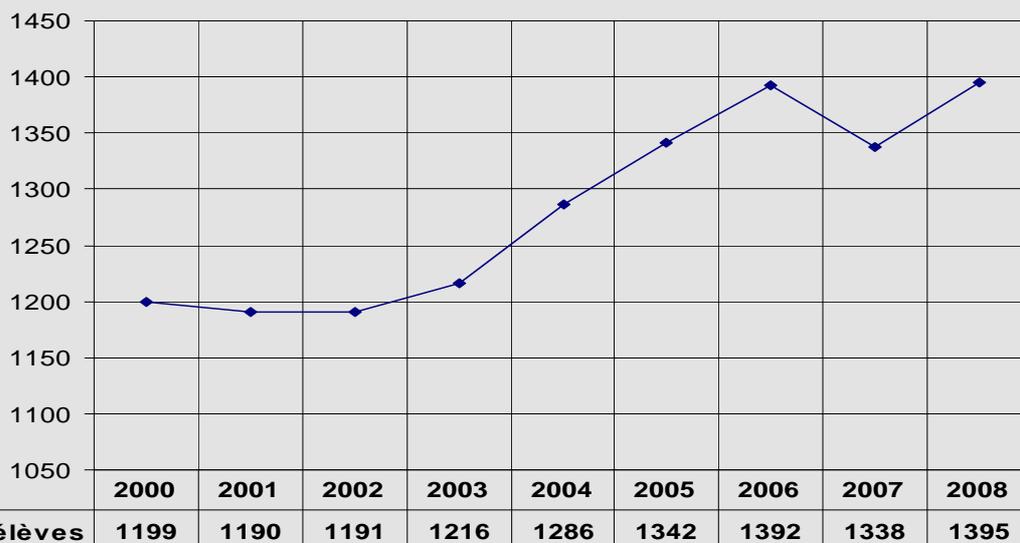
les 11, 12 et 13 décembre.

AVIVO

Cette année scolaire, huit personnes à la retraite passent toutes les semaines dans les classes CIN et CYP1 inscrites afin de lire une histoire à des enfants par petits groupes. Le but de cette intervention est de créer un lien intergénérationnel ainsi que de transmettre le goût de la lecture.



EVOLUTION DES ELEVES DEPUIS 2000



Etablissement secondaire

Introduction

La Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) confie à la Direction de l'établissement secondaire la gestion des classes des degrés 5 et 6 du cycle de transition, des degrés 7 à 9 de la voie secondaire à options, de la voie secondaire générale, de la voie secondaire baccalauréat et des classes d'accueil, ainsi que les classes secondaires de la pédagogie compensatoire.

Les travaux d'agrandissement du site scolaire du Léman se poursuivent selon le calendrier établi par le Centre technique communal.

Dans le cadre de la rénovation du site scolaire du bâtiment existant, les salles de classe du 2^{ème} étage ont été totalement rénovées durant les vacances scolaires de l'été 2008.

Organisation de l'Etablissement

La Conférence des maîtres est compétente pour la promotion et l'orientation des élèves. Elle est consultée sur les objets pédagogiques et administratifs prévus par le règlement.

Le directeur, les doyennes et les doyens forment le Conseil de direction de l'établissement. Ce dernier assure le bon fonctionnement de la scolarisation des élèves de Renens.

Doyen-ne-s

- Mme Carole Camandona (responsable des degrés 7-9, classes VSO et VSG, et des moyens audio-visuels)
- Mme Letizia Napolitano (responsable du cycle de transition 5-6 et

des classes 7-9 VSB, du collège du Léman et répondante de formation continue «REFORCE»)

- Mme Yvonne Zürcher (responsable des classes 7-9 VSO et VSG), remplaçante du directeur
- M. Tristan Aeby (répartition de l'enseignement, remplacements et horaires)
- M. Felice Putzu (responsable du cycle de transition 5-6 et degrés 7-9, du collège de Verdeaux)
- M. Daniel Roth (responsable de l'informatique administrative et pédagogique, modifications d'horaires).

Autres fonctions

- PResMÉTIC : MM. Marc Elikan, Sébastien Gogniat et Daniel Roth

- Gestion du site de l'établissement <http://es.renens.ch/> : M. Sébastien Gogniat
- Chefs de file en allemand CYT, allemand 7-9, anglais, français CYT, français 7-9, mathématiques CYT et 7-9, classes de l'enseignement spécialisé
- Répondants de branche en activités créatrices sur textiles, arts visuels, dessin technique, économie familiale, études surveillées, géographie, gestions des appuis et du CIF, gymnastique, histoire et citoyenneté, histoire biblique, musique, mathématiques/physique, travaux manuels et sciences naturelles
- Responsable des fournitures scolaires : M. Jean-Daniel Regenass
- Animatrice de santé, gestion du réseau interprofessionnel et adjointe à la direction pour suivi d'élèves en difficulté : Mme Graziella Gianella
- Médiateur-trice : Mme Aurélie Raigoso (collège du Léman) et M. Yves Flaction (collège de Verdeaux)
- Infirmières scolaires : Mme Françoise Christen (collège du Léman), Mme Monique Diserens (collège de Verdeaux) et Mme Florence Tarrou (collège de Florissant)
- Bibliothèque scolaire de Verdeaux : M. Sébastien Rougemont
- Musique : Mme Lorraine Moinat
- Théâtre : Mmes Carole Morgenthaler et Lorraine Moinat
- Organisation des camps et sport scolaire facultatif : M. Luc Vittoz.

Diverses activités mises sur pied par l'Etablissement

Cours facultatifs

- Activités théâtrales
- Chœur de l'Etablissement 5^{ème}- 9^{ème}
- Groupe percussions
- Italien
- Appui d'orthographe aux élèves de 7^{ème} VSG et VSB (10 rencontres)
- Appui de mathématiques aux élèves de 7^{ème} VSB (10 rencontres)
- Dactylographie jusqu'à fin juin 2008
- Sports scolaires facultatifs (d'octobre à février) : badminton, basket, judo, plongée avec bouteille en piscine, tchoukball et unihockey
- Sports scolaires facultatifs (de mars à juin) : football, natation, tennis et volleyball.

Ciné Club

Le thème du 1^{er} semestre a été le film d'animation. Cinq séances, échelonnées entre les mois d'avril et mai, ont été proposées. Toutes facultatives et sur inscription.

Malgré l'intérêt rencontré par le Ciné Club, l'expérience n'a pas été reconduite, car certains enseignants considèrent que les séances devraient avoir lieu en dehors des périodes scolaires afin de ne pas prélever l'enseignement.

www.esrenens.ch

Véritable portail d'information, en construction permanente et donc évolutif, à l'intention des élèves, de leurs parents et des enseignants, le site esrenens.ch se veut être un reflet de la vie scolaire au sein de l'Etablissement secondaire de Renens. On y trouve notamment des productions d'élèves, des informations pratiques (horaires du secrétariat, dates des vacances scolaires, bibliothèque, office d'orientation scolaire et professionnelle), ainsi que des liens utiles pour les familles. Le site héberge également le fameux Cyber-Léman, le journal virtuel en ligne présentant 24/24 heures toute l'actualité de l'Etablissement : faits divers, inter-

Projets prévention

Thème principal : Campagne « Attitudes-respect »	<p>Cette campagne est soutenue par la Municipalité de Renens. Elle englobe les sept communes environnantes et Renens. Dans cette perspective, les écoles travailleront le thème du respect. Le groupe prévention organisera diverses activités. Certaines qui ont débuté en octobre 2008, d'autres plus tard, mais elles iront jusqu'en juin 2009, voire plus loin dans le temps. Voici un aperçu qui attend les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • travail avec les 5^{èmes} en création artistique, encore en élaboration • élaboration et présentation de contes pour les classes de 6^{ème} et 7^{ème} • forum ado pour les 7^{èmes} et 8^{èmes} thèmes à définir • théâtre Caméléon avec un suivi pour les 8^{èmes} et 9^{èmes} • projet écriture avec deux classes de 9^{ème}
Journée du 1 ^{er} décembre	<p>Passage du médecin scolaire dans les classes de 5^{ème}</p> <p>Forum discussion avec les élèves de 6^{ème}</p> <p>BD JO pour les 7^{èmes} avec discussion sur le thème du Sida</p> <p>Distribution du ruban à l'école et aux stands vers les grands magasins avec l'Association Arc-en-Ciel pour les 8^{èmes}</p> <p>Témoignage de personnes en lien avec Arc-en-Ciel pour les 9^{èmes} au printemps</p>
Prévention - média	<p>Bains informatiques pour les 5^{èmes} à 7^{èmes} donnés par des enseignants de l'établissement formés à cet effet</p> <p>Prévention large pour les 5^{èmes} donnée par la police de l'Ouest lausannois</p> <p>Prévention pour les 8^{èmes} donnée par la police cantonale, afin d'être informés sur le côté légal du téléchargement, du mobile et de la diffusion de photos, vidéos, etc...</p> <p>Cours « Que peut-on trouver sur internet ? » donnés aux enseignants sur les nouveautés en informatique, internet, en lien avec la prévention 8^{ème}</p>

Spectacles, animations scolaires et conférences d'information aux parents

Dates	CYT5(5R)	CYT6 (6R)Orientation	7 ^{ème} Réorientations	8 ^{ème}	9 ^{ème} Certificat	DES/ACC
du 8 janvier au 30 mars		Camps de ski				Camps de ski
30 janvier		Présentation options VSB aux élèves et aux parents				
5 et 8 janvier		Prévention Police de l'Ouest				
6 mars				Tournoi de foot fair-play Euroschools 2008		
du 10 mars au 6 juin	Ecole à la montagne					
19 mai	Conférence des maîtres extraordinaire					
3 avril (LEM) et vendredi 4 avril (VX)					Ciné-club 9e (dès 13h45)	Ciné-club 9e (dès 13h45)
10 avril (LEM) et 11 avril (VX)				Ciné-club 8e (dès 13h45)		Ciné-club 8e (dès 13h45)
17 avril (VX) et 18 avril (LEM)			Ciné-club 7e (dès 13h45)			Ciné-club 7e (dès 13h45)
24 avril (VX) et 25 avril (LEM)		Ciné-club 6e (dès 13h45)				Ciné-club 6e (dès 13h45)
21 avril	Match de foot en faveur de la fondation 442					
24 avril	Spectacle interactif « E Pericoloso ! »					
7 mai	Journée pédagogique					
8 et 9 mai					Examens AM	
8 mai (LEM) et 9 mai (VX)	Ciné-club 5e (dès 13h45)					Ciné-club 5e (dès 13h45)
21 mai au 17 juin 2008		Cours d'éducation sexuelle		Cours d'éducation sexuelle		
21 mai	Coupe Crédit Suisse (football)					
23 mai	Marche de l'établissement					
2,3 et 4 juin	Spectacle de l'établissement à la salle de spectacles					
18 juin	Tournoi des écoles organisé par FC Renens		Final Crédit Suisse Cup à Thoune			
du 12 au 25 juin (VSG) du 19 au 25 juin (VSO)					Examens de certificat	
23 juin	Conférence des maîtres					
26 juin		Portes ouvertes informatique				
30 juin	Conférence des maîtres de fin d'année à la salle polyvalente du Léman					
du 30 juin au 3 juillet	Joutes sportives					
2 juillet	Cérémonie des promotions					
22 août	Conférence des maîtres de rentrée à la salle polyvalente du Léman 9h00 - 11h50					
2 septembre	Conférence des maîtres extraordinaire					
11 septembre		Conférence Parents (orientation)				
du 15 au 19 septembre				Camps de volée		
23 et 25 septembre	Conférence réunion parents					
semaine du 29 septembre au 6 octobre		Réunion de parents (facultative)	Réunion de parents (obligatoire)			
2 octobre	Course d'école					
3 novembre	Séance info. allemand					
11 novembre	Conférence des maîtres					
13 novembre	Oser tous les métiers					
18 novembre	Conférence des maîtres					
26 et 27 novembre					Caméléon prévention respect des femmes	
5 décembre	Spectacle Batapon					
entre le 15 et le 19 décembre	Tournoi de football				Tournoi Unihockey	
19 décembre	Fête de Noël					

views d'enseignants, résultats sportifs, horoscope, etc...

En ligne officiellement depuis la rentrée d'août 2008, le site compte aujourd'hui entre 4000 et 5000 visiteurs par mois. Plus d'infos sur: www.esrenens.ch

Parallèlement à ces projets, l'Etablissement secondaire organise

- de la médiation à la demande des élèves et des maîtres
- des cours d'éducation sexuelle, par Profa, classes du CYT6, 8^{ème}, 9^{ème}, avec visite facultative du Planning familial de Renens pour les 9^{èmes}
- des actions de prévention (drogue, respect, violence)
- de la prévention routière.

Rappelons qu'une cellule d'intervention lors d'un incident critique dans l'école est en place dans l'établissement.

Le «Groupe Ressources» de l'Etablissement secondaire se réunit dorénavant sur demande des enseignants et des professionnels tels que logopédistes, psychologues, etc. pour parler d'une situation qui engendre diverses difficultés. Ce dernier est chargé de coordonner les ressources en place pour trouver des solutions à chaque situation exposée.

Activités sportives et camps

Camps

5^{ème}: école à la montagne à Ondallaz

6^{ème}: camps de ski à Ondallaz

7^{ème}: camps de ski autonomes dans divers lieux

Atelier cirque

Camps de volée 8^{ème}



8^{ème}: camps de volée (activités diverses proposées aux élèves)

9^{ème}: voyages d'études.

Activités sportives

- Matinées sportives pour le CYT5 à la patinoire
- Joutes sportives de fin d'année du 30 juin au 3 juillet 2008
- Après-midi de sport des classes des 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} années et ACC et DES
- Cours de natation : 2 périodes hebdomadaires pour le CYT6 et classes d'accueil.



Joutes athlétisme

Etudes surveillées

Les études surveillées sont offertes à tous les élèves du cycle de transition (5^{ème} et 6^{ème}) et sont organisées les lundi, mardi et jeudi. Les élèves ont la possibilité de s'inscrire pour deux ou trois études surveillées par semaine :

Cela représente

- 67 élèves participants à 2 sessions hebdomadaires
- 36 élèves participants à 3 sessions hebdomadaires
- 1 élève participant à 1 session hebdomadaire
- 18 heures hebdomadaires d'encadrement des devoirs dont
- 10 heures encadrées par des coachs/répondants et 8 heures encadrées par des monitrices représentant 243 heures/élèves hebdomadaires
- 50 élèves de 9^{ème} année fonctionnant comme coach
- 1 coordinateur
- 1 secrétaire s'occupant de toute la partie administrative.

L'Etablissement secondaire a mis en place dès la rentrée d'août et pour l'année scolaire 2008-2009, une nouvelle formule, appelée «études surveillées par les pairs». Elle consiste à impliquer des élèves de 9^{ème} année pour surveiller des élèves du cycle de transition (CYT). Chaque élève de 9^{ème} a la charge de trois élèves du CYT sous la supervision d'un enseignant.

Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} sont ravis et motivés de faire leurs devoirs sous la conduite des coachs. Les élèves de 9^{ème} ont pris cette mission à cœur et font leur travail très sérieusement et avec beaucoup d'application. Les maîtres répondants trouvent ces moments très riches et motivants.

Cette année, le facteur limitant à une plus grande participation des élèves aux études surveillées a été le fait que 5 des 18 groupes se déroulent dès 17 h 05. Ainsi beaucoup de parents préfèrent que leur enfant fasse ses devoirs à la maison, cela après une journée scolaire de 8 périodes. Notre espoir pour le futur est que nous puissions harmoniser les horaires en fin de journée pour la plus grande partie des classes, entre autre grâce aux locaux du Léman nouveau.

Frais de transport et de pension des élèves

Des frais de transport et de pension sont remboursés aux parents des élèves domiciliés à Renens et scolarisés dans d'autres communes. Pour exemple, élèves des classes de raccordement I et II ou élèves en classes VSB à la Planta.

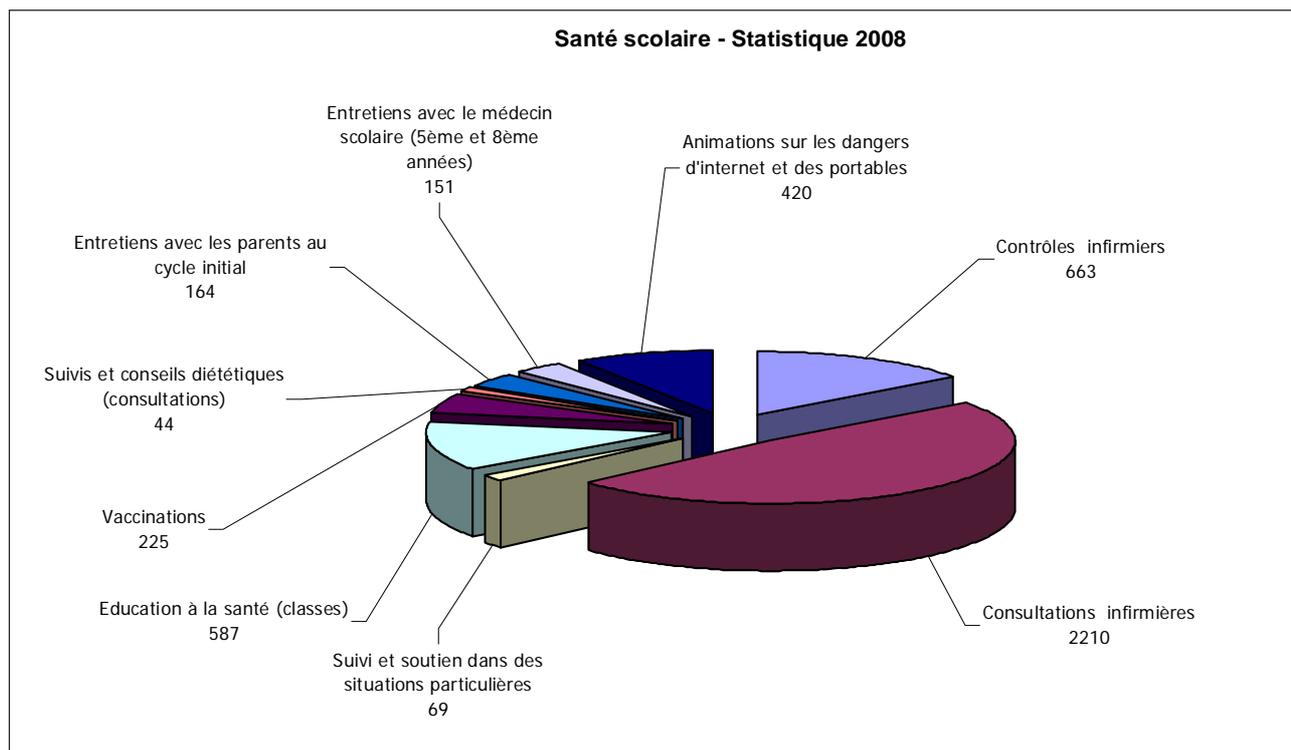
Pour les élèves de 9^{ème} VSB à la Planta, quartiers dans lesquels les frais sont remboursés : nord de la route de Cossonay, soit les quartiers des Baumettes-Dessus et de Sur-la-Croix, en tenant compte du fait que l'arrêt du bus 30 est situé au Terminus de Prilly, Quartier du Motte, à l'est du chemin des Côtes du Mont de By, à partir du N° 66 et du N° 33 de l'avenue de Longemalle.

La totalité des frais de transport est à la charge de la Commune selon les dispositions d'EtaCom. Ces remboursements sont gérés par le secrétariat de l'établissement.

Service de santé scolaire

Le service de santé scolaire est composé de:

- 3 infirmières scolaires à temps partiel (3 x 45%)
 - au Collège de Verdeaux Monique DISERENS
 - au Collège du 24 Janvier Florence TARROU
 - au Collège du Léman Françoise CHRISTEN



- 2 médecins scolaires à temps partiel

- Dresse Véronique Corboz
- Dresse Françoise Christen

Les infirmières sont à la disposition des élèves, des parents et des enseignants. Les médecins sont atteignables par le biais des infirmières.

Selon les directives de l'ODES (Office des écoles en santé), le service de santé :

- consulte les rapports des visites de santé préscolaires faites chez le médecin traitant pour préparer avec les parents et les enseignants, le cas échéant, l'entrée à l'école d'un enfant en difficulté (maladie, handicap, ...)
- effectue le contrôle de la vue et de l'audition des enfants en CIN 2
- propose aux parents du CIN 2 un moment d'échange sur les différents aspects de la santé et du bien-être de l'enfant liés à la vie scolaire
- organise le contrôle des carnets de vaccinations en CYP 1 et offre la possibilité de compléter à l'école les vaccinations si nécessaire
- sur demande particulière des parents, des enfants ou des enseignants, le service de santé peut effectuer des dépistages des troubles de la vue et de l'audition, des contrôles du poids et de la taille durant toute la scolarité.

Les infirmières ont également pour fonction:

- d'assurer les premiers soins en cas de maladie ou d'accident en attendant les parents ou en leur absence
- d'écouter et de soutenir les enfants et leurs familles en difficultés
- de les guider et de les orienter vers les services adéquats
- de mettre sur pied des actions d'éducation à la santé dans les classes en collaboration avec le

groupe santé de l'établissement (animatrice santé et médiateurs)

- de proposer et procurer du matériel, des adresses sur tous sujets concernant la santé et le bien-être de l'élève.

Le service de santé scolaire fait partie de différents groupes de réseau soit interne soit externe aux établissements primaire et secondaire.

Les infirmières et les médecins participent régulièrement aux différents réseaux scolaires, ainsi qu'à des formations continues.

Elèves de l'établissement secondaire au 31 décembre 2008				
Degré	Suisses	Etrangers	Total	Classes
CYT 5	63	105	168	9
CYT 6	66	108	174	10
7 VSO	27	89	116	7
7 VSG	21	28	49	2
7 VSB	25	11	36	2
8 VSO	32	49	81	5
8 VSG	22	21	43	2
8 VSB	31	10	41	2
9 VSO	33	47	80	5
9 VSG	20	26	46	2
Développement	13	48	61	6
Classes d'accueil	0	21	21	2
Totaux.....	353	563	916	54
En pour-cent	38.54	61.46		

Elèves de Renens fréquentant l'Établissement secondaire de La Planta au 31 décembre 2008

		Total
8e VSO	1	1
9e VSB	44	
VSG	1	
VSO	1	46
Total		47

Elèves fréquentant d'autres établissements au 31 décembre 2008

Crissier	15 élèves
Ecublens	2 élèves
Epalinges	1 élève
Prilly	5 élèves
Lausanne	10 élèves
Ecoles privées	8 élèves
Institutions spécialisées	17 élèves
Total	58 élèves

Elèves domiciliés en dehors de la Commune au 31 décembre 2008

Chavannes	2 élèves
Crissier	3 élèves
Ecublens	1 élève
Lausanne	2 élèves
Prilly	2 élèves



Orientation des élèves (rentrée 2008)

Situation au 8e degré, après réorientation

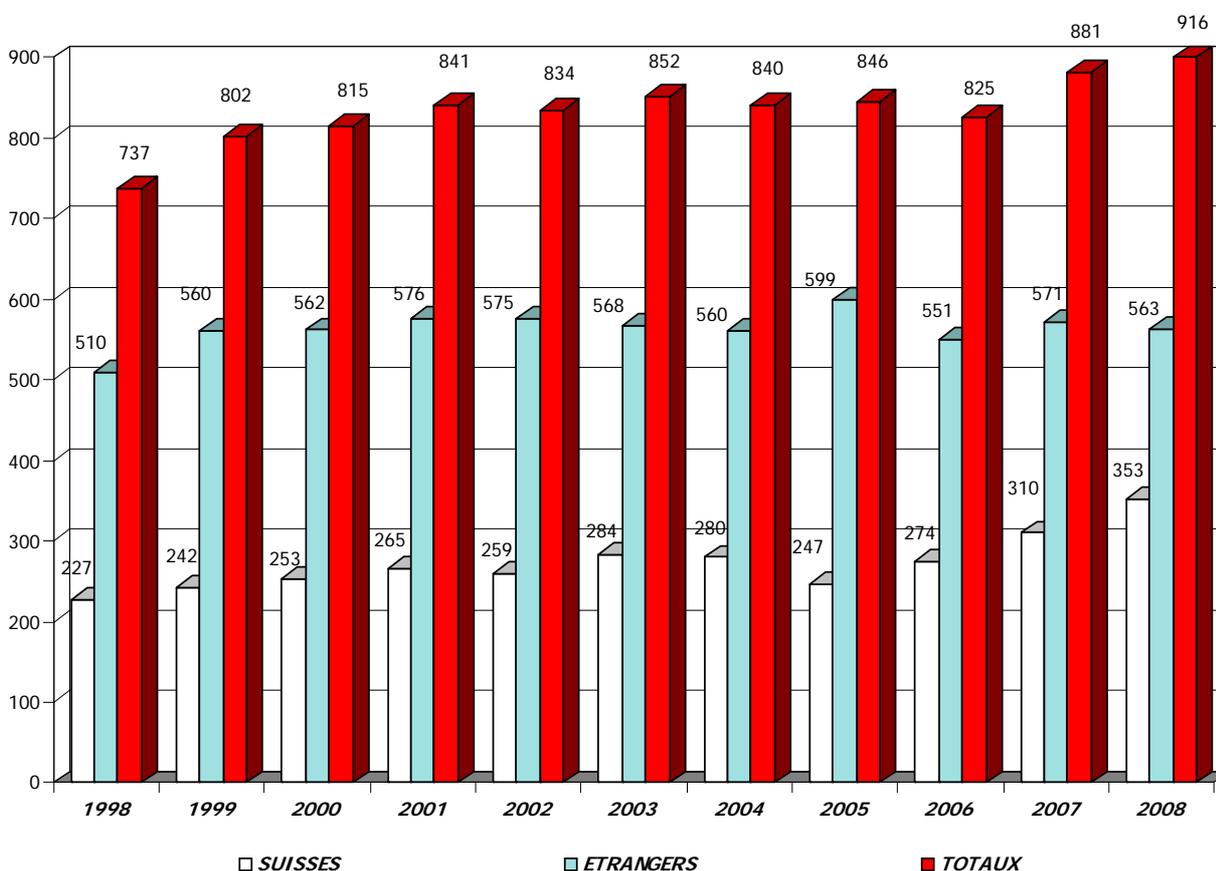
Voie	Nombre d'élèves	%
VSB	41	20.50
VSG	43	21.50
VSO	116	58.00
Totaux	200	100

Orientation des élèves à la fin du cycle de transition

Voie secondaire	Nombre d'élèves	%
Voie secondaire de baccalauréat	37	19.27
Voie secondaire générale	44	22.92
Voie secondaire à options	101	52.60
Autres (pédagogie compensatoire...)	10	5.21
Totaux	192	100

18 élèves en âge de 8e fréquentent des classes spéciales

EVOLUTION DES ELEVES SUISSES ET ETRANGERS



Sécurité publique- Informatique-Population

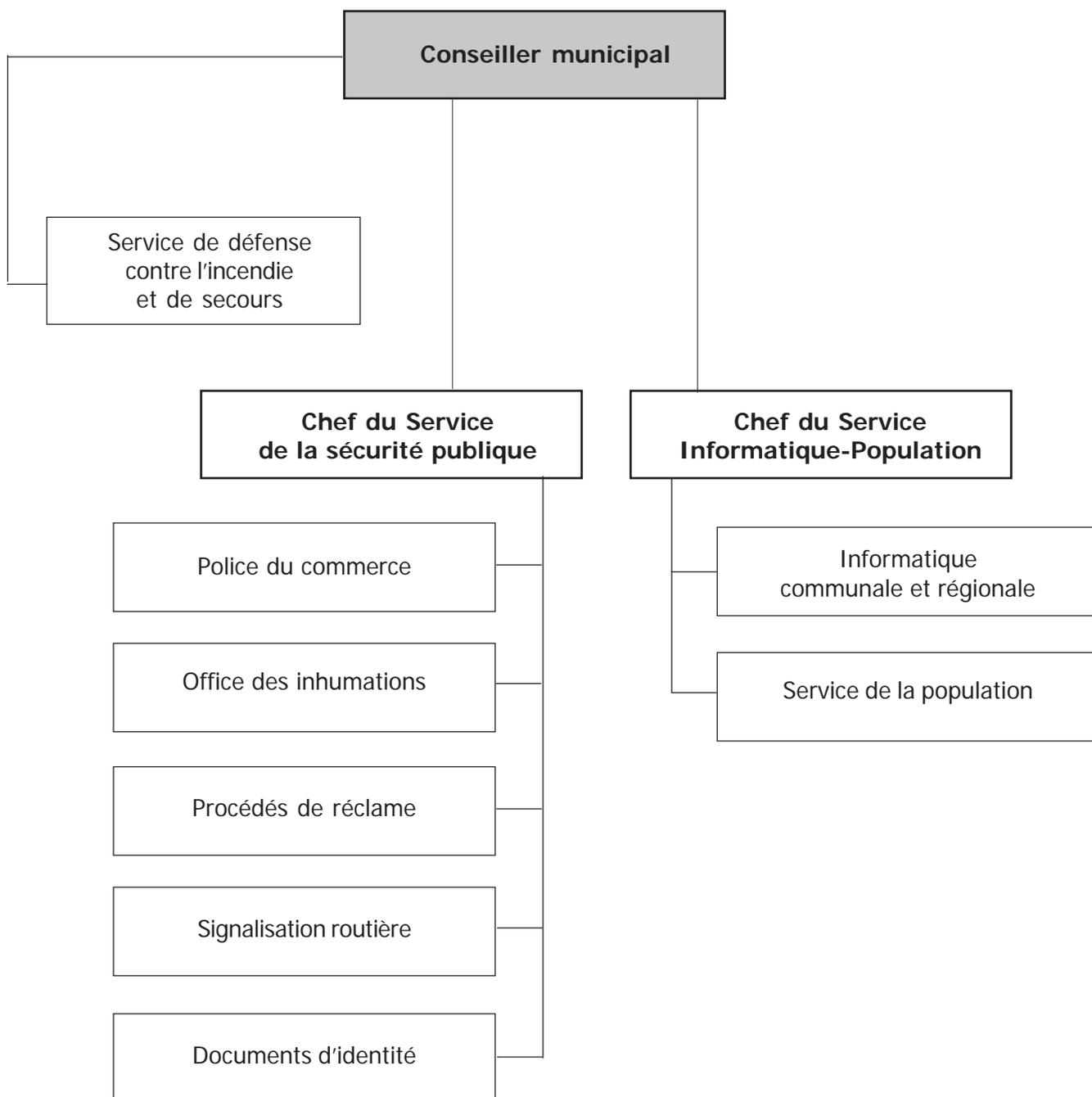


Directeur :

M. Olivier GOLAZ, Conseiller municipal

Chefs de service :

M. Christian SECHAUD, Sécurité publique
M. Olivier FONTANELLAZ, Informatique-Population



Sécurité publique

Introduction

Dans le courant de l'année 2008, les relations entre la commune de Renens et l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» ont été clarifiées et les deux entités collaborent aujourd'hui tout en étant parfaitement distinctes. Trois changements notables doivent ainsi être signalés : le premier concerne les relations entre autorités politiques et administratives, le second a trait à une convention d'échange de prestations entre les deux entités et le troisième a trait à la convention de transfert du personnel signée entre les deux entités.

Premier changement notable, l'intégration du Conseiller municipal au sein du Comité de Direction de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois». Fort logiquement, M. Olivier Golaz, Municipal en charge de la Sécurité publique, a été élu à cette fonction. Il est désormais Vice-président du Comité de Direction. Au cours de la fin de l'année 2007 (pour laquelle aucun rapport d'activité n'avait été établi en raison du démarrage de l'Association en octobre 2007) et de l'année 2008, M. Golaz a participé à la quasi-totalité des

32 séances du Comité de Direction au cours desquelles 113 décisions ont été adoptées. De plus, M. Golaz a assisté aux séances du Conseil intercommunal, lequel s'est réuni à six reprises depuis la création de l'Association, soit trois fois en 2007 et trois en 2008. Sur le plan institutionnel, il convient de relever que l'Association, malgré un démarrage extrêmement rapide, fonctionne parfaitement, grâce à l'entente qui existe au sein du Comité de Direction et à une gestion rigoureuse des séances planifiées.

Deuxième changement d'importance, la signature d'une convention entre la commune et l'Association. Les deux exécutifs ont entériné les modalités de leurs collaborations en date du 14 avril 2008. La convention permet de régler les échanges de prestations entre les partenaires à satisfaction. Ainsi la commune de Renens fournit des prestations en termes de locaux, d'informatique, de comptabilité. Dans le même temps, l'Association assume des tâches au profit de la commune de Renens qui ne sont pas prévues dans le cadre du mandat confié lors de la création de l'Association. C'est particulièrement le cas dans le domaine de la gestion des passeports et cartes d'identité, des inhumations, de la police du commerce, de la gestion des piliers publics, de la gestion de cartes de parking. Cette convention, signée pour une durée de cinq ans mais adaptable annuellement, prévoit un solde positif au profit de la commune d'environ Fr. 360'000.--.



Par ailleurs, l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» gère, au profit des communes, le contentieux lié à la loi sur les sentences municipales et les amendes d'ordre impayées antérieures à 2008. le personnel affecté à la commission de police de l'Association a ainsi travaillé en grande partie au profit des communes, ce qui a permis à la ville de Renens d'encaisser le montant de Fr. 173'686.70.

Troisième changement d'importance, le transfert du personnel anciennement attribué au corps de police à l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois». Suite à l'adoption, par le Conseil intercommunal, du règlement du personnel de l'Association, la Municipalité a accepté de transférer à celle-ci les collaborateurs de l'ancienne Direction de la Sécurité publique, soit un total de 47 collaborateurs. Ainsi, après une présentation aux personnes concernées des nouvelles conditions de travail, de la classification des fonctions et du système retenu pour la valorisation des compétences, les collaborateurs ont reçu leur nouveau contrat de travail et une copie de la convention de transfert. La Municipalité a accepté de signer cette convention de transfert par



souci de simplification de la procédure, les exigences municipales en matière de protection des collaborateurs étant entièrement remplies. Ainsi la convention prévoit que les conditions de travail sont sauvegardées et que des postes équivalents sont proposés.

Aucun collaborateur renanais n'a refusé de signer cette convention; ils ont tous intégré les rangs de l'Association le 1^{er} juillet 2008. Il convient encore de préciser que, durant le premier semestre 2008, les collaborateurs renanais ensuite transférés travaillaient déjà au profit de l'Association, tout en bénéficiant des statuts de la commune de Renens. Sur le plan salarial, les communes n'ont payé que leurs contributions selon les statuts de l'Association, le montant des salaires versés aux collaborateurs étant entièrement remboursé par l'Association. Depuis le 1^{er} juillet 2008, la commune de Renens ne joue plus aucun rôle opérationnel dans la gestion des collaborateurs.

Pour le surplus, les prestations fournies par l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» peuvent être considérées comme étant dans la ligne de celles précédemment offertes par la police de Renens, aucune dégradation notable n'étant à signaler hormis les inévitables désagréments et autres défauts de clarification liés au démarrage d'une nouvelle structure.

L'Association continue à assumer les tâches ci-dessous moyennant rétribution de la Ville de Renens.

Il s'agit :

- d'activité en relation avec la police du commerce, telles que réception des demandes et délimitation des emplacements dédiés aux forains, établissement des autorisations d'utilisation de terrasses pour les établissements publics, autorisations de lotos, encaisse-

ment des taxes sur les divertissements, autorisations de vente sur le domaine public;

- de la gestion de l'office des inhumations (application de la loi et des règlements, enregistrement des décès, etc.);
- de la gestion des piliers publics, du transfert des urnes lors de votations et élections de la gestion des

cartes de parage (abonnements, etc.);

- de l'examen et de la délivrance de permis pour l'utilisation de procédés de réclame et mise en place d'enseignes.

L'exécution de ces tâches est estimée à environ 0.3 EPT.

La tâche pour la délivrance des passeports et cartes d'identité est estimée à 0.5 EPT.

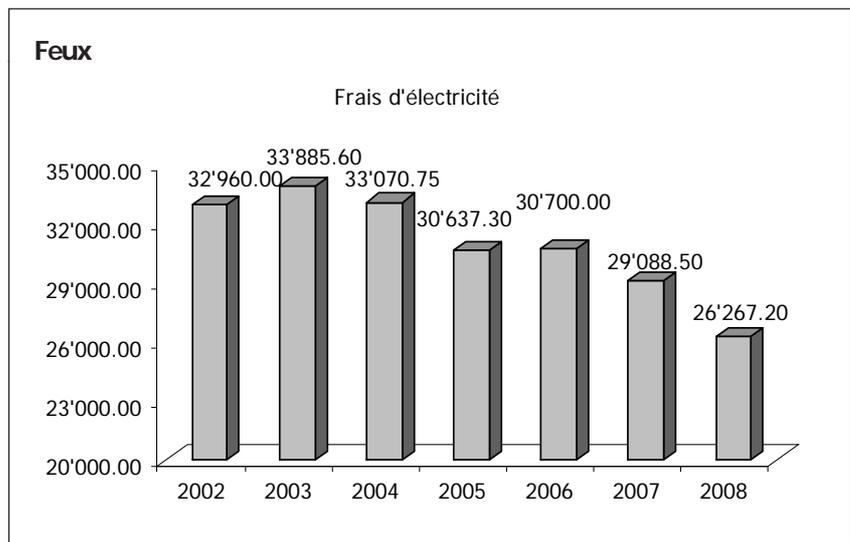
En quelques chiffres ...

Signalisation routière

14 interventions ont été effectuées sur les installations de signalisation lumineuse sur le territoire de Renens et 7 compteurs ont été posés afin d'établir des relevés de trafic. Par ailleurs, les chantiers du carrefour du Léman et de la Place du Marché en particulier ont occasionné un surcroît de travail important pour le délégué à la signalisation.

Réparations

	2007	2008
Total des dommages sur bornes et diverses signalisations	Fr. 16'567.55	Fr. 30'460.20
Facturation aux auteurs des dégâts	Fr. 9'670.75	Fr. 26'647.05



Police du commerce

Documents d'identité

Au cours de l'année 2008, 725 passeports et 1'081 cartes d'identité ont fait l'objet d'une demande au poste de police.

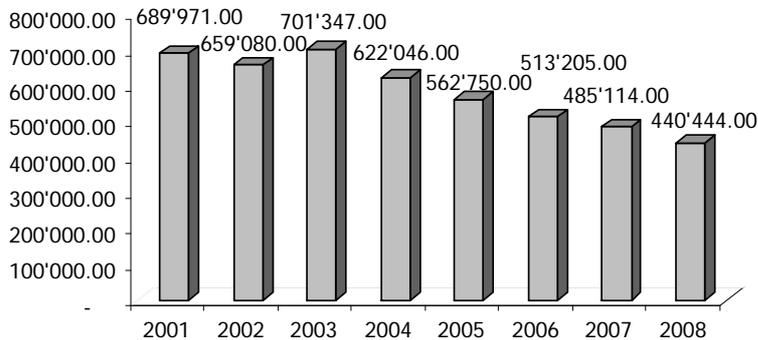
Police du commerce

Marché

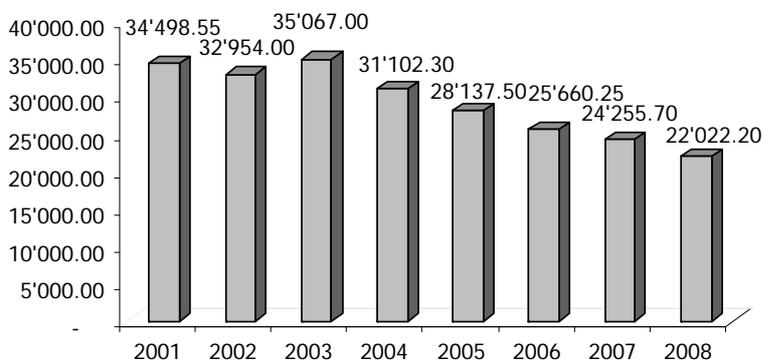
Le marché de Renens, lequel se déroule tous les samedis matin, sur la place du Marché. Il compte 23 marchands répartis dans les secteurs alimentaire et vestimentaire. Ce marché, d'une certaine importance, affiche toute la sérénité et la stabilité voulues et suscite l'intérêt de nom-

Lotos

Evolution des montants joués



Evolution des encaissements des taxes communales



breuses associations, églises, étalagistes occasionnels ou écoles lesquels viennent fréquemment proposer leurs produits, idées ou autres. Pour ce faire, ils doivent obtenir une autorisation préalable auprès du préposé de la Police du commerce. De fait, le contrôle de cette animation est une nécessité. Cette tâche est généralement assurée par les assistants de police.

Durant la belle saison, la société de développement de Renens-Village organise un marché dominical, une fois par mois, sur la placette située à l'extrémité du sentier de la Gare,

devant l'ancien collège. Ce marché est géré entièrement par la société en question.

Tombolas- loteries

Durant cette année, 11 tombolas ont été organisées à Renens, représentant un chiffre d'affaires total de Fr. 18'506.—. Seules les tombolas donnent le droit à la perception d'une taxe communale et le montant total encaissé pour ces dernières s'élève à Fr. 710.30. Il convient de relever que cette année aucune loterie n'a été organisée à Renens.



Le marché du samedi matin

Service de défense contre l'incendie et de secours**Etat-major**

La composition de l'Etat-major, au 1^{er} janvier 2008, était la suivante :

- Major BESSON Pascal, commandant
- Cap. DUMONT Dominique, adjudant du Bataillon
- Pit TIECHE Nicolas, quartier-maître
- Pit KOKOT Philippe, chef de la Compagnie I
- Pit PIRRELLO Egidio, chef de la Compagnie II
- Pit MASSON Christophe, chef de la Compagnie III
- Pit STRAUSS Patrick, chef de l'instruction

Distinction - Promotion - Nomination

Avec effet au 4 octobre 2008, l'Etat-major a nommé à la distinction d'appointé :

- Sap. RYTER Nathalie
- Sap. SALIHU Suljeman

a promu au grade de caporal :

- App. DE ABREU Pedro
- Sap. REYMOND Bastien
- Sap. ROMAO Paulo

et a promu au grade de sergent-major :

- Sgt GUILLET Jean-Pierre

Avec effet au 1^{er} janvier 2008, la Municipalité a promu au grade de lieutenant :

- Sgt GERARDI Renata
- Sgt IMESCH Steve
- Cpl SANDOZ Yan

a nommé à la fonction de chef de la Compagnie III :

- Lt BYRDE Luc

a nommé à la fonction de chef de la Compagnie I :

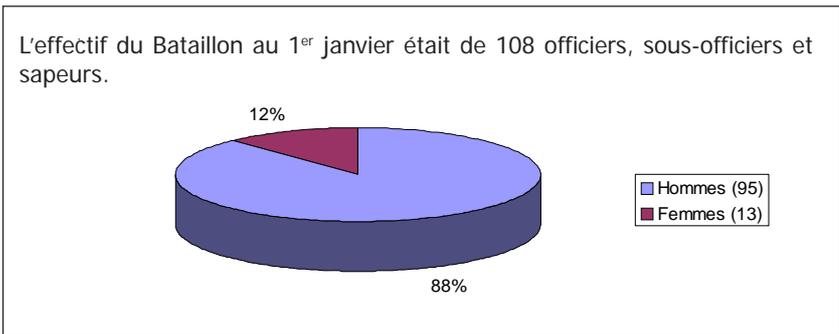
- Pit MASSON Christophe

a nommé à la fonction d'adjudant du Bataillon et promu au grade de capitaine :

- Pit KOKOT Philippe

Primes d'ancienneté :

- 5 ans Lt BYRDE Luc
App. DE ABREU Pedro
Sap. KOT Marcin
Sap. PILET Denis
Sap. RAIMUNDO Bruno
Sap. WENGER Mélanie
- 10 ans App. LOURENCO Manuel
- 15 ans Sgt COCO Antonino
- 20 ans Plt TIECHE Nicolas



Commission du feu

La Commission s'est réunie à deux reprises et a suivi les activités suivantes du Bataillon :

- Le 26 avril, assemblée de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompier (FVSP) à Gimel.
- Le 14 juin, exercice des Compagnies I et II à Gollion.
- Le 4 octobre, revue bisannuelle du Bataillon.

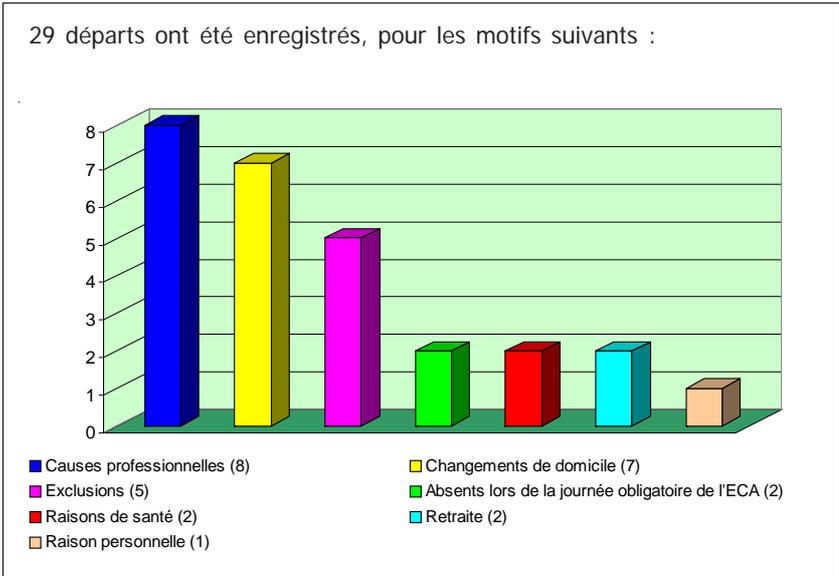
Lors de ses deux séances, la Commission du feu a traité les objets suivants :

- Véhicules
- Projet de nouvelle Loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours
- Inondations des 26 et 27 juillet 2008
- Relations avec l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA).

Afin de garantir l'effectif du Détachement de Premiers Secours (DPS), fixé par l'ECA à 30 personnes, le SDIS comprend 39 porteurs d'appareils respiratoires isolants (PARI) et 22 chauffeurs.

A la suite des départs et incorporations enregistrés en cours d'année, 83 personnes étaient encore incorporées au 31 décembre.

Si l'effectif est stable depuis une dizaine d'années, le nombre d'employés communaux incorporés comme sapeurs-pompier s'est réduit à 6 personnes au 31 décembre. Malgré une séance d'information ciblée, organisée avec le Service du personnel en novembre, aucun employé n'a accepté de rejoindre le Bataillon. Cette situation est préoccupante, car ces personnes sont indispensables pour assurer le service de piquet en journée et, moins elles sont nombreuses, plus elles sont sollicitées.



Après 32 années de carrière et un investissement constant en faveur des sapeurs-pompier, le Cap. Dumont, adjudant du Bataillon et remplaçant du commandant, a pris sa retraite au 31 décembre, arrivé à la limite d'âge.

Activités

Introduction

Alors que le feu avait marqué l'année 2007, l'incendie du Grand-Hôtel est encore dans toutes les mémoires, c'est l'eau qui a mobilisé le Bataillon durant 3 jours consécutifs en 2008. En effet, l'orage du 26 juillet a occasionné 56 interventions et mobilisé d'importants moyens, tant en personnel qu'en matériel.

Au total, le SDIS a effectué 221 interventions en 2008, soit un nombre jamais atteint jusque là. Heureusement, hormis cet événement majeur, aucun sinistre conséquent n'est survenu durant l'année.

La revue bisannuelle a permis d'effectuer un important exercice d'intervention

à la gare marchandise, en collaboration avec le corps de sapeurs-pompier des CFF. Cette démonstration a été suivie par un nombreux public, malgré un temps maussade.

Les 221 interventions effectuées se répartissent comme suit :

- 215 à Renens
- 4 à Prilly
- 2 à Crissier

C'est donc l'eau qui a le plus souvent mobilisé le SDIS en 2008, en particulier les 26, 27 et 28 juillet, lors de la crue millénaire de la Mèbre. C'est le secteur du Simplon qui a été le plus touché, certains sous-sols ayant été entièrement inondés.

Cet événement a nécessité l'engagement de 62 sapeurs-pompier, dont 26 venus en renfort de Prilly, Lutry et Aubonne-Rolle, qui ont travaillé pendant près de 24 heures d'affilée, effectuant 830 heures d'intervention. Deux camions-pompe privés ont également été engagés. Néanmoins, malgré l'ampleur de ces inondations et des délais d'intervention inhabituellement longs, le SDIS a gardé la maîtrise de l'événement

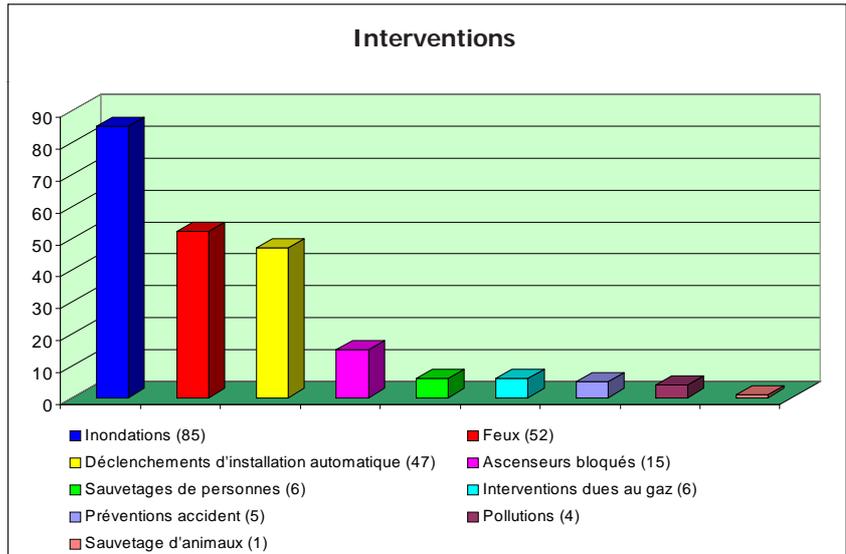
et est resté en permanence apte à répondre à d'autres demandes de secours. Ce qui s'est produit le dimanche à 06 h 35, lorsqu'un wagon a pris feu à la gare marchandise, contraignant une partie du personnel à délaisser momentanément les pompes et les aspirateurs pour revêtir leur tenue de feu et éteindre cet incendie.

Conclusion

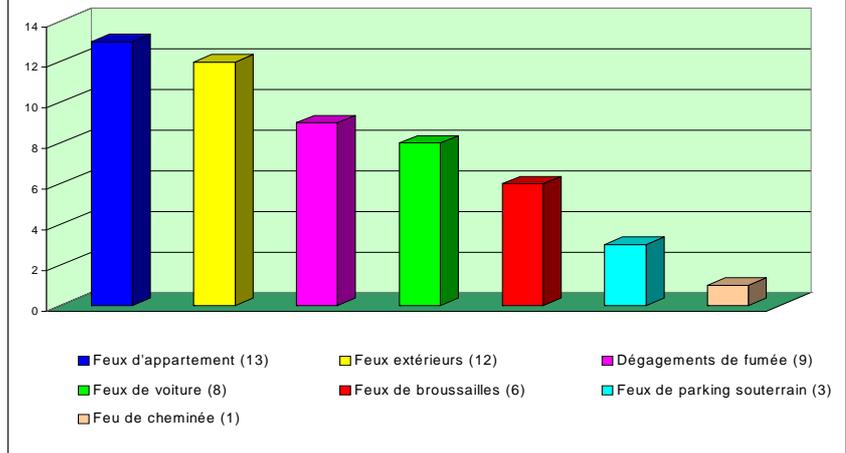
Les inondations des 26 et 27 juillet resteront probablement longtemps dans les mémoires, tout comme le nombre record d'interventions réalisées en 2008. En effet, jamais les éléments naturels n'ont occasionné autant de demandes de secours. A titre de comparaison, l'ouragan Lothar, en 1999, n'avait engendré «que» 20 interventions.

Grâce à la mise à disposition par l'ECA d'un véhicule modulaire (VM), le renouvellement du parc de véhicules se poursuit. Il s'achèvera prochainement par le remplacement, par la Commune, du camion matériel Reno 11 en 2009 et par la remise par l'ECA, probablement l'année suivante, d'un véhicule de transport de personnes et de matériel (TPM). Ainsi, le SDIS devrait disposer, en 2010, d'un parc de véhicules modernes et adaptés aux missions lui incombant.

Le lecteur qui souhaiterait mieux connaître encore l'activité du Bataillon des sapeurs-pompiers pourra demander le rapport complet de ce service auprès du secrétariat du SDIS, rue de l'Avenir 4, tél. 021 632 76 80.



Quant aux feux, ils se subdivisent ainsi :



4 octobre 2008
Revue bisannuelle
du Bataillon
des sapeurs-pompiers

Informatique-Population

Le Service Informatique-Population gère les principales activités suivantes :

- **Stratégie (Administration - Management)**
 - Gestion des commandes et imputations comptables
 - Gestion des licences et des contrats
 - Mise en place de directives et contrôles
 - Recherche et développement/Conseils
 - Définition d'une stratégie adaptée aux besoins, conduite de projets

- **Systèmes (Réseau - Serveurs - Téléphonie)**
 - Achats et maintenance du matériel
 - Installation / Configuration / Surveillance
 - Sauvegardes / Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
 - Téléphonie (Centrale, appareils, facturation)
 - Helpdesk 2^{ème} niveau

- **Software (Applications - Interfaces - Rapports)**
 - Recherche de solutions / Outils de statistiques pour l'aide aux décisions
 - Mise en place de logiciels et suivi avec les fournisseurs
 - Administration des bases de données
 - Paramétrisation / Formation / Interfaçage
 - Helpdesk 2^{ème} niveau

- **Support (Postes de travail - Bureautique)**
 - Offres, livraisons des postes

- Maintenance du parc informatique
 - Installation / Configuration / Support aux utilisateurs
 - Gestion des périphériques (imprimantes, scanner, agenda, etc.)
 - Helpdesk 1^{er} niveau
-
- **SPOP (Service de la population)**
 - Accueil et renseignements à la population
 - Gestion des dossiers des habitants
 - Relations avec le Canton et la Confédération

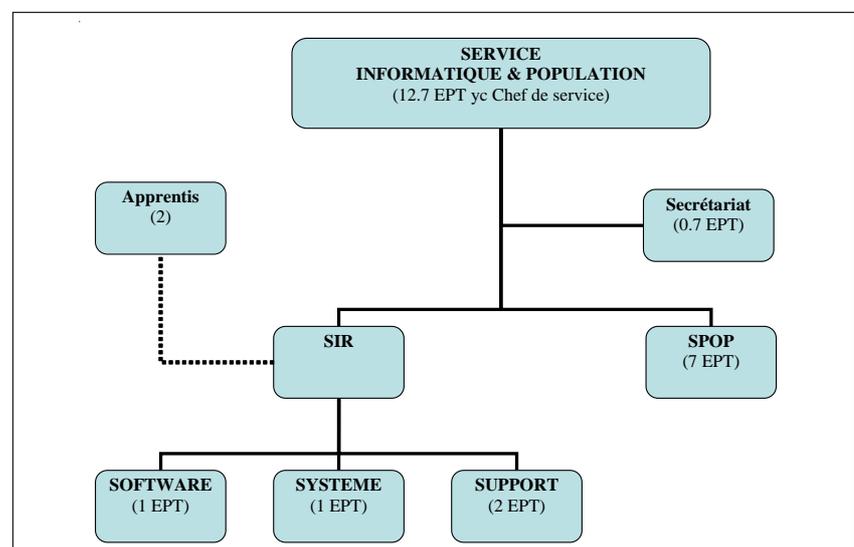
quelle, le 1^{er} avril 2008, le Service informatique a quitté le dicastère des Finances-Cultes pour rejoindre celui de la Sécurité publique. De plus, le Service informatique et le Service de la population se sont réunis dans un seul et même service ... même si l'on parle toujours du Service informatique (SIR) et du Service de la population (SPOP). Ceci est principalement dû au fait que les métiers sont très différents.

Au niveau du personnel, les augmentations de postes se répartissent de la manière suivante : une personne à 60% au SPOP afin de couvrir d'une part la baisse du taux d'activité d'une collaboratrice après son accouchement et d'autre part pour assurer le nombre croissant de mutations dans la Commune. Un nouveau collaborateur est également venu compléter l'équipe d'informaticiens. De plus, un 2^{ème} apprenti en informatique a rejoint le Service en août.

L'organigramme se présente comme suit :

Le nouveau Service Informatique-Population

Avec la création de l'Association des polices de l'Ouest lausannois, le Service de la population se retrouvait sans chef de service et le dicastère quelque peu amaigri. Raison pour la-



Service Informatique (SIR)

Introduction

L'année 2008 a été dans la continuité de l'année précédente. Tous les projets initiés en 2007 ont été, en partie du moins, réalisés cette année.

Outre quelques améliorations et remplacements du matériel, un certain nombre de nouveautés ont vu le jour. Notamment l'extension du réseau aux crèches/garderies, au cimetière ainsi qu'à Ondallaz.

Partenariats

Comité de suivi pour le développement informatique intercommunal

La présentation des comptes 2007 a été donnée à la commune d'Ecublens lors de la séance du Comité du 9 avril, sans susciter de commentaires particuliers.

Lors de la séance du 8 octobre, le chef informatique a présenté au Comité l'état de situation des différents projets en cours. A cette occasion, le Comité a également pris connaissance du budget intercommunal 2009.

Ecublens

Après analyse auprès de fournisseurs de prestations téléphoniques, la commune d'Ecublens a décidé de changer ses centraux téléphoniques. Un rapprochement avec le système de téléphonie de Renens a été étudié. Cependant, Ecublens a choisi de garder son indépendance.

Le SIR est également intégré dans un groupe de pilotage visant à la mise en place d'un Système d'Information du Territoire (SIT) analogue à celui de Renens.

Association des polices... (PoOuest)

Depuis le début de l'année l'informatique de PoOuest est hébergée sur les serveurs du SIR. Les bureaux

communaux de Bussigny, Ecublens, St-Sulpice, Chavannes, Prilly et Crissier sont connectés aux serveurs à Renens. Ainsi pas moins de 125 collaborateurs, 80 postes de travail, 70 téléphones profitent des services du SIR.

Par ailleurs, avec le soutien du canton, le SIR a aussi permis à PoOuest d'utiliser les logiciels «métiers» sur la plate-forme cantonale. Il s'agit notamment du journal des événements (JEP) et de la gestion des rapports (Graphite).

Centre Social Régional (CSR)

Suite à l'incendie survenu le 10 septembre 2007, le CSR avait été contraint de déménager dans des locaux répartis sur 3 sites. Depuis le 17 novembre 2008, le CSR peut à nouveau se réunir dans des bureaux situés dans le bâtiment de la Migros (ex Ecole club). Le SIR a participé activement à la mise en place du réseau ainsi qu'au transfert de la téléphonie.

Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL)

Le SDOL a quitté les locaux communaux de la rue de Lausanne 35 pour s'installer au centre de Perrelet. L'idée étant de réunir sous un même toit l'ensemble des schémas directeurs lausannois et le PALM. Le SIR a apporté son soutien dans l'élaboration d'une proposition d'offre pour les prestations informatiques assurées par les TL.

Les Ateliers de la Ville de Renens (ECAL)

Les Ateliers de la Ville de Renens sont reliés au centre de calculs par une fibre optique. Les prestations offertes sont l'accès sécurisé à haut débit à Internet ainsi que la possibilité de louer un téléphone IP. Cette année, il a également été demandé des possibilités d'accès à leurs serveurs à distance ainsi qu'à partager un copieur multifonctions.

Activités projet par projet

Projet SIA

Lors de sa séance du 28 juin 2007, le Conseil communal a autorisé la Municipalité, par son service informatique, à procéder, conformément à la loi sur les marchés publics, à la mise en place d'un système d'information administratif (Projet SIA). En substance, il s'agissait de remplacer les applications de gestions telles que Débiteurs, Facturation, Contrôle des habitants, Patrimoine immobilier et Cadastre.

Un groupe de travail, formé de 23 collaborateurs des communes d'Ecublens et de Renens, ont participé aux démonstrations des soumissionnaires dans leurs domaines de compétences.

Le groupe de pilotage, formé des membres du Comité de suivi informatique, ont analysé les offres de manière plus globale.

De l'ensemble des démonstrations et des discussions, la solution proposée par la société InfoServices SA a fait l'unanimité. Le démarrage a débuté en juin.

Dans l'ensemble tout s'est relativement bien déroulé. Quelques problèmes de reprises des adresses ont obligé les collaborateurs à davantage de vigilance.

Il faut toutefois relever qu'il était impossible de continuer à utiliser les anciennes applications. En effet, leur mise en conformité par rapport, notamment, à l'harmonisation des registres (LHR) était tout simplement inimaginable. Et ceci sans compter qu'il faudra couvrir les besoins exprimés de longue date; tels que le guichet virtuel, les liens avec le SIT, les échanges électroniques de données avec le canton et un système d'information performant.

Voix sur IP

Suite aux expériences positives de la mise en place de la Voix sur IP ou VoIP au CSR, aux Ateliers de la ville de Renens et à PoOuest, le déploie-

ment s'est poursuivi au SIR, au SPOP et dans les autres services au fur et à mesure du remplacement de téléphones défectueux ou à la création de nouveaux postes.

Messagerie

Commencée à fin 2007 avec la PolOuest, la migration de Notes vers Outlook s'est achevée cette année à Ecublens et à Renens. Le SIR a ainsi migré toutes les données de la messagerie de plus de 160 collaborateurs des 2 communes et leur a également dispensé une formation de base.

Xpression - X-Phone

Avec le changement de messagerie ainsi qu'avec l'obsolescence du logiciel Office-Edition, il a été procédé à l'installation d'une part de X-Phone pour la gestion du journal des appels téléphoniques, la composition de numéros de téléphone sur simple clic et la visualisation des appelants directement sur l'écran avec une recherche du nom dans les annuaires.

D'autre part, Xpression est venu compléter X-Phone. Ce module offre notamment un traitement des fax directement dans la messagerie ainsi que la gestion des répondeurs.

Accès authentifiés (https)

Avec l'arrivée d'Outlook, mais aussi avec les demandes toujours plus fréquentes pour la consultation des données du contrôle des habitants, il était impératif de mettre en place des connexions sécurisées. Le choix s'est porté pour les 2 communes sur la solution «Thaute». Ceci permet une connexion au SPOP pour les organismes tels que TL, Office des poursuites, Préfecture, CSR et aux collaborateurs d'accéder à leur messagerie depuis n'importe où.

Terminal Server (TS)

Déployée avec PolOuest, cette solution présente deux avantages; d'une part le poste de travail se résume presque à un clavier et un écran, ce qui simplifie la maintenance du parc informatique et d'autre part, comme tout est sur le serveur, la bande passante nécessaire est fortement réduite.

Réseau pour les sites distants

La plupart des bâtiments de la commune sont reliés par des fibres optiques. Ceci n'est toutefois pas le cas

pour le cimetière, Ondallaz et les crèches/garderies communales. Jusqu'à lors, ces sites étaient reliés au SIR par une ligne analogique, une ligne louée et une ligne ADSL et sans possibilité pour le SIR de dépanner à distance. La solution LAN-I de Swisscom s'est alors imposée comme optimale. Une seule ligne «synchrone» permet aux sites distants de profiter de l'ensemble des prestations du SIR. A savoir une connexion en mode Terminal Server aux applications de Renens, la téléphonie IP et les fax directement dans la messagerie.

Améliorations - Renouvellement

En vue du déploiement de la voix sur IP dans tous les bureaux de l'administration, le SIR procède au remplacement des Switch usagés. Cette année, le remplacement a été effectué à la rue de Lausanne 33 et 35.

Le Service informatique a également procédé au renouvellement de près de 40 postes de travail au sein des communes d'Ecublens et de Renens.

Dans le centre de calcul, le SIR a procédé au remplacement d'un système de sauvegarde datant de 2001. Le système de backup ainsi installé se compose d'un robot et d'un serveur afin de permettre des sauvegardes disques sur disques-backup et disques-backup sur bandes. La fenêtre de maintenance est ainsi réduite au maximum.

Toujours dans l'optique de diminuer fortement le nombre d'imprimantes personnelles au profit de copieurs multifonctions centralisés, quatre nouveaux copieurs ont été installés en remplacement d'appareils obsolètes. A savoir un modèle couleur à la Direction de la sécurité sociale, un autre copieur couleur à CJS, un modèle monochrome au SDIS et un copieur à la salle de spectacles.

Il faut noter que 3 appareils ont été transférés à PolOuest; ce qui porte à 19 le nombre de copieurs multifonctions dans la commune.

Un contrat «Mobile Business Group» (MBG) avait été conclu avec Swisscom en octobre 2006. L'objectif était de réduire les coûts de communication entre les Natels et les téléphones fixes de la commune. En 2008, les coûts des abonnements de base du Natel et la gratuité des com-

munications entre les Natels et les téléphones de la communes ont permis de réduire substantiellement les coûts au tant du côté de PolOuest que de Renens.

Formation

Suite aux cours dispensés en 2007, un collaborateur informatique a obtenu le certificat MCDST (Spécialiste Pc). Quant à la secrétaire, elle a été certifiée spécialiste Office avec le diplôme MOS.

Ceci a ainsi permis entre autres de donner la formation de base Outlook à l'ensemble du personnel.

Divers

Hormis les activités exprimées ci-dessus, le SIR a mené quelques prototypes ou initié des projets dans les principaux domaines ci-dessous.

Audit sur une Gestion Electronique des Documents

Un audit pour définir les besoins en matière de gestion documentaire. Si la mise en place d'une GED est prévue dès 2009, il était nécessaire d'en définir au plus vite le périmètre. En effet, les archivistes d'Ecublens et de Renens avaient requis auprès du SIR la possibilité d'acquérir un logiciel de gestion d'inventaire des archives communales. Au vu de l'importance des montants en jeu, l'audit a permis de confirmer qu'une GED pouvait couvrir une grande partie de leurs besoins. En cours de validation.

Cluster vs Virtualisation

Lors de la mise en route du projet SIA et afin d'offrir un maximum de disponibilité de service, les applications et le moteur Oracle ont été installés sur des serveurs redondants (Cluster). Dès la mise en charge, des micros coupures sont apparues de façon aléatoire et provoquant des désagréments chez les utilisateurs. Bien que cette situation soit aussi arrivée dans d'autres communes, les causes n'ont toujours pas pu être déterminées. Le SIR n'a pas eu d'autres choix que de tout installer sur un seul et même serveur.

En parallèle, une solution de virtualisation des serveurs sur une base «ESX(i)» est en cours d'évaluation.

Service de la Population (SPOP)

Introduction

Un des événements majeurs de l'année a été le changement de logiciel. Si la nouvelle application permettra de mieux appréhender les besoins futurs, sa mise en place n'a pas été sans conséquence. Notamment un surplus de travail dans les corrections d'anciennes données ou de données incorrectement reprises. L'augmentation du nombre de mutations l'atteste.

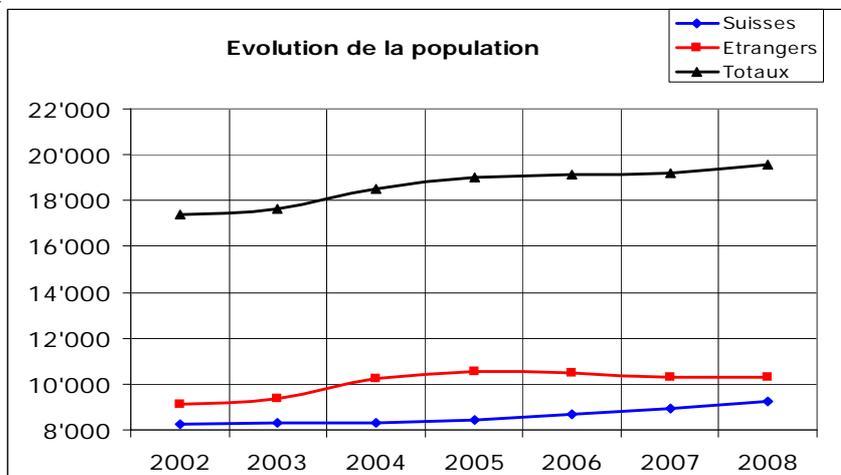
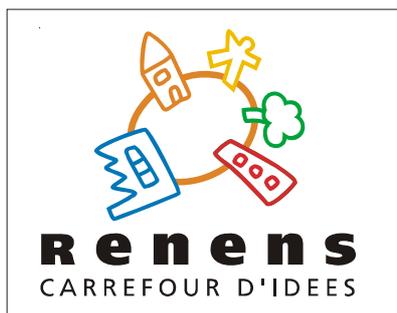
Au niveau de la population, de manière générale, on constate une augmentation des habitants légèrement inférieure à 2%, principalement due à des personnes de nationalité suisse.

La population étrangère demeure toutefois majoritaire (52.64%) pour atteindre les 10'304 étrangers de 121 nationalités différentes.

Cette diversité de culture et d'habitudes administratives constitue un nombre considérable de défis à relever par les employés du Service. A cela s'ajoute également un fort mouvement migratoire; un habitant sur cinq (20.33%) arrive ou quitte la Commune.

Mouvement de la population

Au 31 décembre 2008, la population de Renens recensée par le SCRIS est de 18'948. La différence avec les données réelles provient des 625 personnes dont la situation n'a pas encore fait l'objet d'une décision du Registre Central des Etrangers à Berne. Soit 89 permis L (permis de courte durée), 199 permis F (admissions provisoires), 72 permis N (requérants d'asile) et 265 autres cas en suspens.



	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 16 ans		Total 2008
			Garçons	Filles	
Bourgeois	541	593	202	210	1'546
Vaudois	1'456	1'871	262	226	3'815
Confédérés	1'524	1'855	298	231	3'908
Suisses	3'521	4'319	762	667	9'269
Etrangers	4'524	3'763	1'026	991	10'304
Totaux	8'045	8'082	1'788	1'658	19'573
Augmentation par rapport à l'année précédente					1.96%

Statistiques diverses

Mouvement migratoire	Suisses	Etrangers	Total
Personnes arrivées dans la commune	665	1'451	2'116
Personnes ayant quitté la commune	678	1'185	1'863
Totaux des migrations	1'343	2'636	3'979

Transactions	2008	2007	2006
Mutations (dont 1259 au fichier central des étrangers)	28'352	17'971	14'724
Convocations diverses	10'375	10'290	10'638
Déclarations de domicile - visas de documents	2'284	1'970	1'658

Permis délivrés	2008	2007	2006
Permis d'établissement étrangers (dont 243 transferts de B en C)	2'500	2'075	1'448
Permis de séjour étrangers	2'407	2'983	2'592
Permis frontaliers	114	350	240

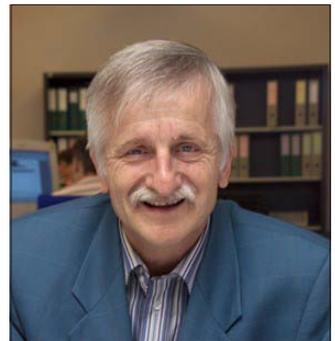
Résidences secondaires

L'importante mise à jour des personnes en résidence secondaire effectuée en 2007 a vu le dernier cas de recours aboutir en faveur de la Commune de Renens dans le courant de l'année 2008. Actuellement, 40 cas (sur les 60 soumis à l'ACI) susceptibles d'être soumis à la revendication du domicile fiscal en faveur de la commune de Renens sont en cours.

La répartition selon le sexe et l'âge se présente comme suit :

	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 16 ans		Total 2008
			Garçons	Filles	
Bourgeois					0
Vaudois	43	39		3	85
Confédérés	393	261	5	3	662
Suisses	436	300	5	6	747
Etrangers	54	26	1	3	84
Totaux	490	326	6	9	831

Sécurité sociale



Directeur :

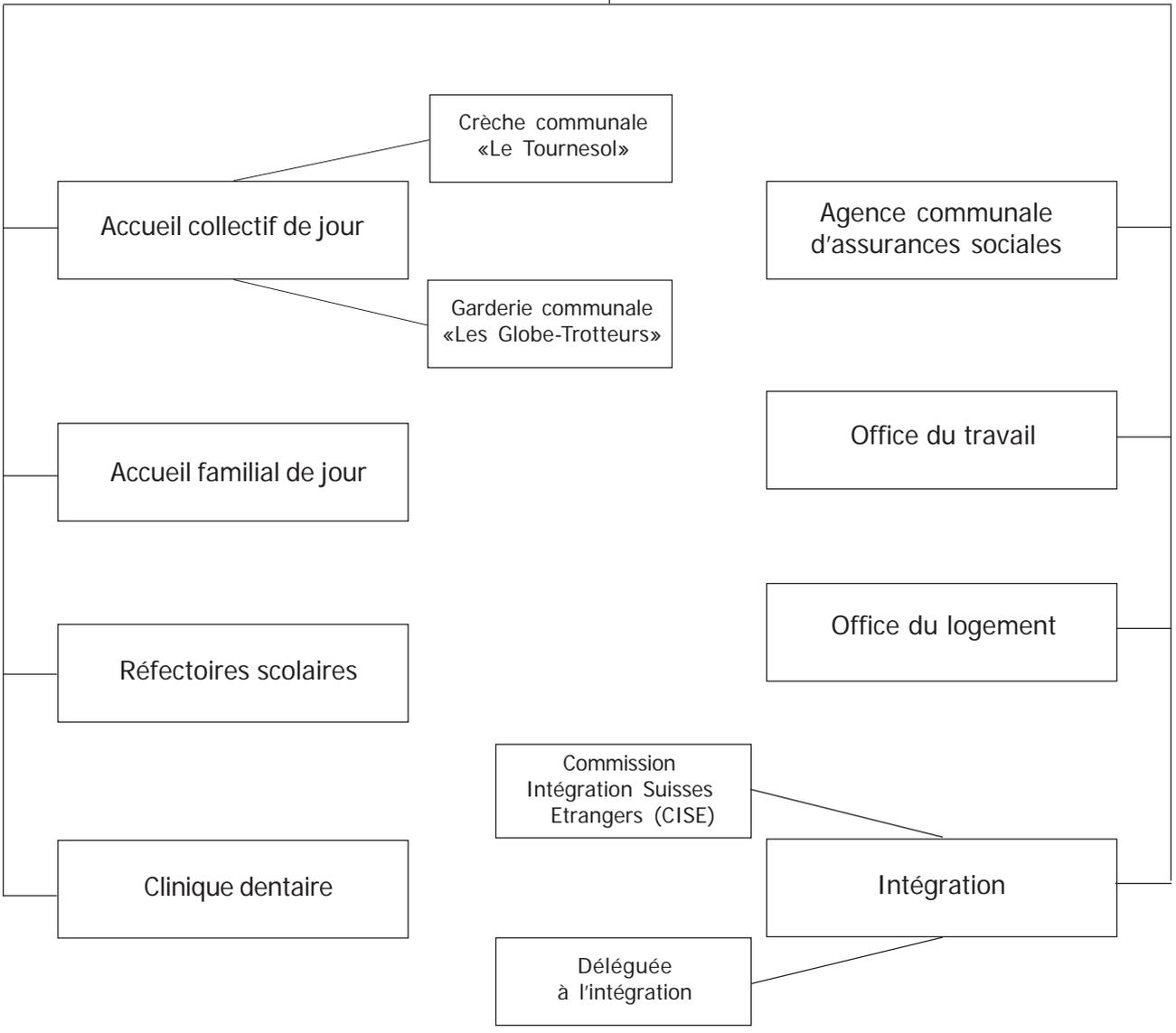
M. Jacques DEPALLENS, Conseiller municipal

Cheffe de service :

Mme Jacqueline SCHWAB

Conseiller municipal

Cheffe de Service



Sécurité sociale

La Direction de la sécurité sociale gère les activités principales suivantes :

- Petite enfance
 - Accueil collectif préscolaire; (crèche «Le Tournesol» et garderie «Les Globe-Trotteurs»)
 - Accueil familial de jour
 - Relations avec les institutions privées
- Prestations parascolaires
 - Réfectoires scolaires
 - Clinique dentaire scolaire
- Office du travail
- Office du logement
- Agence communale d'assurances sociales
 - Prestations AVS-AI-PC-PCG-subsides
 - Prestations sociales communales diverses
- Intégration
 - Pôle de l'intégration
 - Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)
- Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales
- Relations avec les organismes intercommunaux régionaux (CSR, CMS, ORP)

Introduction

Les faits marquants de cette année ont été

- la création du pôle de l'intégration
- la fête des Aînés (Cabaret vaudois)

- la cérémonie de remerciements à l'EFRE
- la signature de la convention instituant le réseau d'accueil de jour Renens-Crissier
- le lancement de la campagne Attitudes Respect.

Petite enfance

Accueil collectif préscolaire - Crèche «Le Tournesol»

La crèche accueille quotidiennement 18 enfants, de 3 mois à 2 ans et demi.

En 2008, les enfants du Tournesol ont participé à des activités autour du thème des métiers. Les enfants ont eu beaucoup de plaisir à découvrir, principalement, les différents moyens de transport présents dans la commune. Ils ont aussi participé à la fête inter-garderies du mois de mai, à la salle des spectacles.

Les réunions de parents et les jardins aux chansons ont permis aux parents de mieux connaître ce que vit leur enfant à la crèche. En été, un grand pique-nique a réuni enfants et adultes dans le jardin. En hiver, c'est dans la Grange qu'enfants et adultes ont écouté des histoires !

Tout au long de l'année, les éducatrices se sont retrouvées pour des colloques hebdomadaires en journée et une fois par mois, en soirée.

Elles ont participé avec les équipes des autres lieux d'accueil de la petite enfance de la commune à une soirée de formation continue avec une

spécialiste de la littérature enfantine pour les tout petits.

Deux stagiaires de l'école de formation d'éducatrices de l'enfance et plusieurs jeunes envoyés par l'orientation professionnelle, ou d'autres lieux de formation, ont été engagés pour des stages d'une durée d'une semaine à six mois. Une personne a été engagée, dans le cadre d'un ETS, pendant toute l'année.

Durant les vacances d'été, quelques travaux d'aménagement des locaux ont été entrepris pour permettre une organisation encore plus agréable pour accueillir les bébés.

Le Tournesol a accueilli 44 enfants à temps partiel ou à plein temps, de 14 nationalités différentes, totalisant 3'895 journées d'accueil soit un taux d'occupation de 92% sur l'année. Le revenu moyen des parents a été de Fr. 8'235.—.

Accueil collectif préscolaire - Crèche-garderie «Les Globe-Trotteurs»

Durant l'année 2008, de nombreuses activités ont été organisées aux Globe-Trotteurs pour tous les enfants accueillis. Ils sont au nombre de 39 par jour, âgés de 3 mois à l'âge de l'entrée au cycle initial.

Le thème des métiers, choisi pour les différents lieux d'accueil de la commune, a été vivement apprécié. Chaque mois, les enfants ont découvert une nouvelle profession, notamment au travers de visites : caserne des pompiers, dépôts de bus, déchetterie, cirque, etc.

Lors de la fête inter-garderies, qui a regroupé une centaine d'enfants des différents lieux d'accueil de la commune, à la salle des spectacles au mois de mai, les enfants ont été intéressés de retrouver ces mêmes métiers, dans un spectacle joué par les éducatrices.

Les parents ont été invités, tous les deux mois, pour des jardins aux chansons, rencontres où ils viennent chanter avec leur(s) enfant(s). Plusieurs familles ont aussi partagé une recette de leur pays, lors d'un goûter du monde.

Deux fêtes ont réuni les parents. Celle de l'été, qui a été l'occasion de dire au revoir aux 17 enfants qui quittaient la garderie pour partir à l'école, ainsi que la fête de fin d'année, vécue dehors, sous la neige.

Lors des réunions de parents le thème de l'importance des limites à mettre aux enfants a été discuté.

De nombreux entretiens ont été organisés avec les parents. Pour certaines familles, en plus grande difficulté, les échanges ont eu lieu avec le pédiatre, l'assistant social ou le tuteur.

L'équipe a poursuivi son travail de réflexion, lors des colloques hebdomadaires, mais aussi à l'occasion de deux samedis pédagogiques autour des questions du partenariat avec les parents et de la relation avec les enfants.

Deux stagiaires de l'école de formation d'éducatrices de l'enfance, une stagiaire de l'école d'infirmières et plusieurs jeunes encore à l'école, ont été accueillis pour des stages d'une semaine à six mois.

En 2008 la garderie a accueilli 86 enfants à temps partiel ou à plein temps, de 16 nationalités différentes, totalisant 7'838 journées d'accueil, soit un taux d'occupation de 91%. Le revenu moyen des parents a été de Fr. 6'668.—.

Accueil familial de jour

Au cours de l'année 2008, 45 accueillantes en milieu familial, au bénéfice d'une autorisation d'accueil d'enfants à la journée, ont accueilli un total de 253 enfants (201 en 2007) dès l'âge de 16 semaines jusqu'à 12 ans.

Cette augmentation du nombre d'enfants placés est due principalement

Accueil familial de jour - Chiffres au 31 décembre 2008

	Total	Renens	Crissier
Accueillantes en activité.....	43	37	8
Nouvelles accueillantes.....	5	5	-
Enfants placés.....	253	188	65
Total demandes résolues y.c. orientées en accueil collectif de jour et solutions trouvées par les parents.....	285		
Placements non résolus.....	41		
Dépannages d'accueil.....	22		
Enquêtes sociales.....	11		

à la nécessité des mères de famille d'exercer une activité lucrative à l'extérieur de leur foyer, ceci vraisemblablement au vu de la situation économique actuelle.

Il faut relever que la coordinatrice a souvent été confrontée aux difficultés économiques et sociales des familles et a été à l'écoute de tous les partenaires, maintenant une collaboration entre les parents placeurs et accueillants, les orientant si besoin.

Les accueillantes ont pu compter sur un appui pédagogique répondant à leurs besoins et ont suivi avec enthousiasme les forums et autres prestations organisées par la coordinatrice, leur permettant de mettre à jour leurs connaissances et d'être reconnues dans leur rôle de complémentarité à la famille de naissance.

Subventionnement de places d'accueil dans des structures privées

La collaboration avec l'EMS «Les Baumettes» pour sa garderie «Les P'tits K'lins» et Philip Morris pour sa garderie «Myosotis» s'est poursuivie à l'entière satisfaction des partenaires concernés. Grâce à ces accords, 17 enfants (idem en 2007) ont pu être accueillis à temps partiel, se partageant les 4 places (6 dès août 2008) des «P'tits K'lins» (14 enfants) et les 2 places à «Myosotis» (3 enfants).

Structures d'accueil de la petite enfance gérées par l'EFRE

Trois structures d'accueil Petite enfance, gérées par l'EFRE et subventionnées par la Commune, sont ouvertes aux enfants de Renens, dès

l'âge de 2 ans et demi. La garderie «La Farandole» propose 20 places pour les préscolaires et 24 places d'unité d'accueil pour les écoliers du cycle initial.

Les jardins d'enfants «Pinocchio» et «Lapins Bleus» offrent, quant à eux, chacun 15 places.

La Commission des garderies et jardins d'enfants de l'EFRE, qui réunit des membres du Comité de l'EFRE, la directrice des lieux d'accueil, la cheffe du service Sécurité sociale et la directrice des lieux d'accueil communaux, ne s'est pas réunie en 2008.

En effet, d'un commun accord, le comité de l'EFRE et la direction de la Sécurité sociale ont choisi de concentrer leurs efforts sur les travaux d'un groupe hétérogène mandaté pour mener les démarches nécessaires à la reprise, par la ville dès janvier 2009, des lieux d'accueil de l'EFRE.

Ces travaux ont permis de mener cette mission en quelques mois et ont vécu leur point d'orgue le 19 novembre 2008 lors de la cérémonie de remerciements à l'EFRE qui a permis de transmettre symboliquement «La Farandole», «Les Lapins Bleus» et «Pinocchio» aux bons soins de la Ville de Renens.

Jardin d'enfants de Florissant

En 2008, 44 enfants (37 en 2007) âgés de 2½ à 4 ans ont été accueillis dans les locaux de la Grange de Florissant, les lundis, mardis, mercredis et jeudis matin de 8 h 45 à 11 h 15, sous la responsabilité de Mme Tamara Andrade, éducatrice.

Outre la subvention communale de Fr. 5'000.— et les écolages payés par

	2007	2008
Garderie d'enfants «La Farandole»		
Nombre de journées enfants.....	8420	8462
Renens	7798	8065
Autres communes	622	397
Jardin d'enfants «Les Lapins Bleus»		
Nombre de ½ journées enfants	4726	4951
Renens	4105	4492
Autres communes	621	459
Jardin d'enfants «Pinocchio»		
Nombre de ½ journées enfants	3384	3895
Renens	2699	3222
Autres communes	685	673

les parents, et grâce aux démarches de la comptable, le Jardin d'enfants a reçu Fr. 850.-- en bons d'achat des entreprises Ikea, Manor et Migros.

A l'Assemblée Générale du 6 octobre 2008, les 3 membres du Comité de l'Association de parents ont manifesté leurs soucis à propos de la relève. En effet, en octobre 2009 il faudra élire un nouveau Comité, et malgré l'appel fait aux parents, personne ne s'est encore manifesté.

Association «Aux Quatre Coins»

Etabli à Renens depuis bientôt treize ans, «Aux Quatre Coins» est un espace destiné à l'accueil d'enfants de 0 à 5 ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable, inspirée du modèle de la Maison Verte de Françoise Dolto. A raison de cinq demi-journées par semaine, il reçoit des familles de toutes nationalités pour favoriser la rencontre, la découverte de l'autre petit ou grand, dans le respect des particularités de chacun.

Au cours de 2008, les «Quatre Coins» ont reçus 3611 visites dont 2061 visites d'enfants; cela représente, par ouverture, en moyenne 18 personnes dont la majeure partie habitent à Renens. Ces chiffres montrent une baisse de fréquentation des enfants de 3 à 5 ans par rapport à l'année précédente et une augmentation de la présence d'enfants âgés de 0 à 1 an.

L'équipe des 9 accueillantes est plutôt stable : l'une d'entre elles est partie à la retraite tandis qu'une nouvelle accueillante est arrivée. L'équipe est supervisée régulièrement, ce qui, en plus des rencontres avec d'autres

lieux d'accueil du canton, permet de réinterroger et renforcer la pratique. L'association est pilotée par un comité de 5 personnes dont 2 accueillantes représentantes de l'équipe.

Le financement du Service de Protection de la Jeunesse, associé à divers soutiens dont celui de la commune de Renens, permet à la structure de fonctionner de manière durable et de poursuivre sa mission d'accueil.

Enfin, l'association «Aux Quatre Coins» s'est vue décerner le Mérite de l'intégration 2008 pour son travail auprès de toute la population de Renens et ses efforts pour permettre notamment l'intégration de familles migrantes.

Prestations parascolaires

Réfectoires scolaires

Les deux réfectoires de Renens sont ouverts tous les jours durant les périodes scolaires de 11 h 30 à 13 h 45, sauf le mercredi. Une responsable et quatre animatrices gèrent les deux structures, en collaboration avec des bénévoles. Les animatrices et la res-

pensable effectuent des rotations entre les deux réfectoires.

Les repas des deux réfectoires sont élaborés par M. Helfenstein, boucherie-traiteur à Chavannes-Renens, qui propose des menus variés et d'excellente qualité gustative. Le traiteur ainsi que les deux réfectoires sont labélisés «Fourchette Verte».

Après le repas, une activité est proposée aux enfants: concours divers, dessins, jeux de sociétés, bricolages, danse, lecture ou encore des jeux à la salle de gym (Nord) et à l'extérieur de la buvette (Sud), tels que: balle assise, foot, balle brûlée.



Activité après le repas

Cette année, un atelier cuisine a débuté par la rédaction d'un livre de cuisine avant de mettre en pratique les recettes, ainsi qu'un livre de contes, écrit et illustré par les enfants.

Le réfectoire Nord accueille chaque jour jusqu'à 45 élèves inscrits, à la salle de paroisse du Temple de Renens-Village.

Le réfectoire Sud peut accueillir jusqu'à 25 élèves inscrits, à la buvette du FC Renens au Censuy. Cette année, la moyenne de fréquentation a augmenté, au nord comme au sud, et le nombre de repas servis a passé de 7'337 à 7'926, soit une augmentation de 589 repas (+ 84 entre 2006 et 2007).

Le prix du repas en vigueur dans les deux réfectoires s'élève, selon le revenu brut mensuel des parents, de Fr. 5.-- à Fr. 9.50.

Année civile	2007		2008	
	Nord	Sud	Nord	Sud
Repas servis	5301	2036	5479	2447
Jours d'ouverture	147	147	145	145
Moyenne journalière.....	36	14	38	17
Effectif de pointe	47	21	50	23

Clinique dentaire scolaire

En 2008, la Clinique dentaire scolaire a accueilli 673 patients. Les dépistages de l'année scolaire 2007-2008 ont été menés sur 2'184 élèves, répartis en 128 classes primaires et secondaires.

42% des élèves étaient sans carie ni obturation (43% en 2006-2007), 21% étaient sans carie mais présentaient des obturations (pourcentage identique l'année précédente), 34% avaient des caries (36% en 2006-2007) et 2% présentaient une bouche négligée.

Dans le cadre du programme de prophylaxie dentaire de l'année scolaire 2007-08, le Bus Elmex s'est installé à Renens du lundi 3 mars au vendredi 14 mars 2008.

Situé sur l'esplanade de la Salle de spectacles, il a accueilli les élèves des classes primaires de CYP1, CYP2, DES, OES, ainsi que ceux des classes de 6^{ème} année.

Le bus a également été présent deux mercredis après-midi pour la population en général, notamment les enfants les plus âgés des crèches-garderies renanaïses.

De plus, cette année, la Clinique a poursuivi sa démarche auprès des parents des jeunes enfants atteignant l'âge de 2 ans, leur envoyant des recommandations d'hygiène buccale et une brosse à dents adaptée afin de les encourager à entreprendre (ou poursuivre) des brossages de dents réguliers. C'est ainsi environ 150 familles qui ont été sensibilisées.

Office du travail

L'Office communal du travail informe tout demandeur d'emploi sur les démarches à entreprendre et lui remet l'attestation de domicile qui lui permet de s'inscrire auprès de l'ORPOL. En 2008, il a délivré 1'199 attestations (1'162 en 2007).

Par ailleurs, il tient des statistiques mensuelles qui permettent de suivre l'évolution du chômage et des personnes en recherche d'emploi.

A noter que ces tâches sont assumées par la réceptionniste du service de la Sécurité sociale et ne requièrent donc pas de collaborateur spécifique.

Facturation des soins dentaires en 2008

Soins effectués	Fr. 190'914.40	(190'000 en 2007)
dont participation communale	Fr. 61'379.75	(58'000 en 2007)
Soins facturés aux parents, assurances ou autres tiers payants	Fr. 129'534.65	(132'000 en 2007)
Prestations scolaires (dépistages/prophylaxie)	Fr. 35'662.00	(53'000 en 2007)

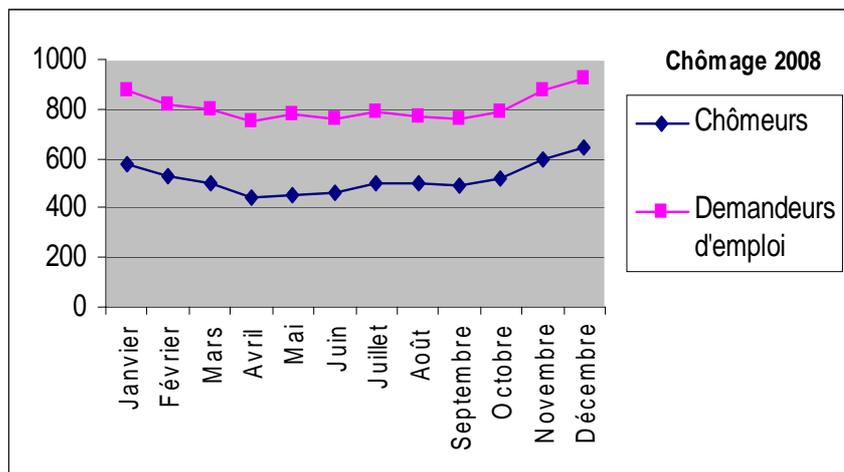
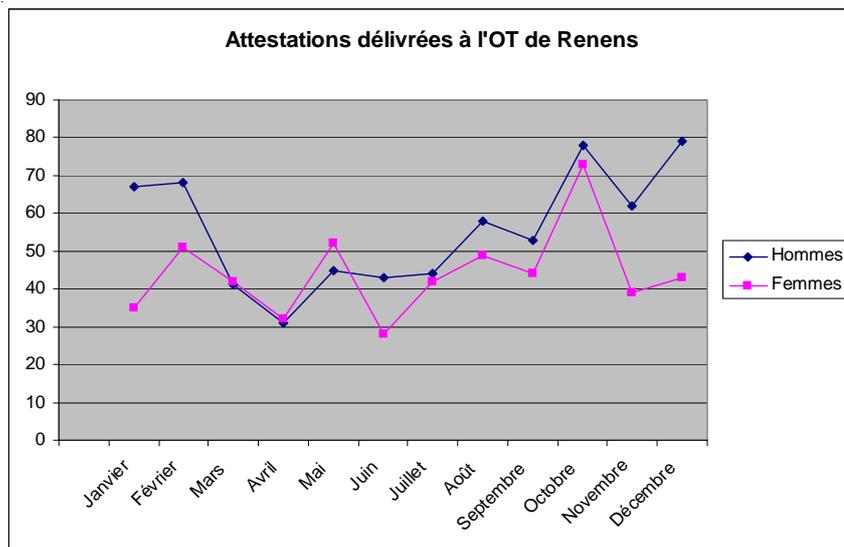


L'équipe de la Clinique dentaire scolaire

Programme Bio+OL

L'année 2008 a apporté son lot de changements dans le cadre du BIO+Ouest Lausannois. En effet, au

début de l'année, la commune de Prilly a intégré le projet qui couvre ainsi 5 communes de l'Ouest Lausannois, pour un nombre total de 115 places. De plus, le Centre social



d'intégration des étrangers a utilisé régulièrement les services de la mesure.

Le défi pour le BIO+Ouest Lausannois a été de garder un niveau élevé de prestations malgré l'augmentation du nombre de participants. Par conséquent, il a fallu mettre en place de nouvelles infrastructures et compléter l'équipe de conseillers socioprofessionnels.

Au vu de l'accroissement des demandes et soucieuse de donner les moyens nécessaires à BIO+OL pour faire face à la situation des jeunes sans-emploi de Renens, la Municipalité a décidé d'accorder une augmentation de la subvention 2008, à hauteur de Fr. 28'000.-, la portant à un total de Fr. 94'000.-, permettant ainsi de financer 57 mesures.

Les participations financières des autres communes sont les suivantes :

Prilly	Fr. 21'450.--	13 dossiers
Chavannes	Fr. 19'800.--	12 dossiers
Ecublens	Fr. 16'500.--	10 dossiers
Bussigny	Fr. 28'050.--	17 dossiers

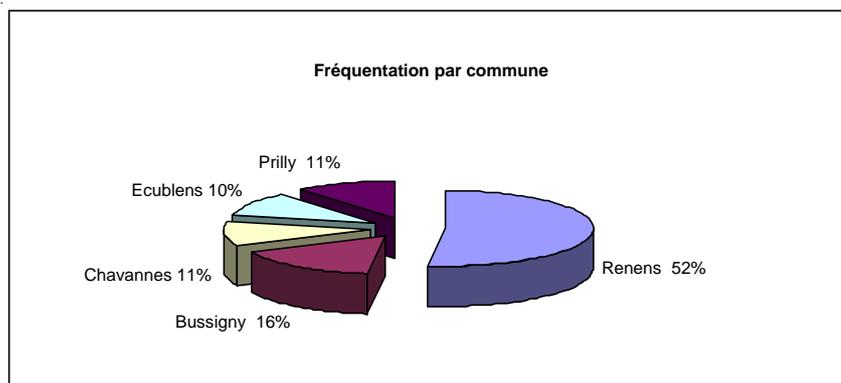
Au 31 décembre 2008, le Bio+OL a accueilli 91 jeunes (82 en 2007) dont 48 Renanais. En comptant les renouvellements, ce sont 57 dossiers concernant des jeunes de Renens qui ont été suivis par Bio+OL.

L'âge moyen des participants était de 18,13 ans (17,32 ans en 2007), la répartition entre filles et garçons a été quasi équitable, 49% de filles et 51% de garçons. Plus de la moitié des participants était suisse (58%) et 35 % se trouvait au bénéfice d'un permis B ou C.

Une majorité des participants était issue de VSO (43), une partie de VSG (18) et un groupe de classes D (12). La mesure a touché principalement des participants avec un faible niveau scolaire.

Les participants ont été adressés par leur entourage (23%), l'ORP (19%), le CSR (21%), l'OPTI (8%) mais aussi l'OSP, le délégué-jeunesse de Renens ou les éducateurs de rue d'autres communes de l'Ouest.

La quasi totalité des jeunes ayant fréquenté la mesure en 2008 ont eu accès à une solution pré-professionnelle (20% SEMO, 17% UTT, OSP), à un apprentissage (12%) ou un emploi (6%); 18% ont abandonné et 27% sont encore en cours.



Le BIO+OL montre ainsi qu'il est une voie d'accès privilégiée vers Mobicet et d'autres structures d'accompagnement pré-professionnel, mais aussi qu'il évite de nombreuses situations de recours au chômage en plaçant le jeune directement en formation ou en emploi.

ETS au sein de l'Administration communale

Les quatre postes d'emplois temporaires subventionnés qui ont été ouverts en 2005 au sein de l'administration communale ont été partiellement occupés au Service Environnement-Maintenance en 2008 (3 personnes de janvier à juin 2008) et à la crèche «Le Tournesol» (1 personne à 50 % de février à décembre).

Dans le cadre de la section conciergerie, les ETS ont pratiqué divers travaux d'entretien et de grands nettoyages. Ils ont travaillé principalement au collège du Léman de manière à toucher les machines ainsi que les différentes méthodologies de nettoyage telles que l'entretien des classes, des WC, des salles spéciales ainsi que des extérieurs.

L'ETS de la section environnement-maintenance a participé à divers travaux de jardinage (taille d'arbustes, désherbage, débroussaillage, désherbage, fauchage de prairie, tonte, plantation des massifs de plantes annuelles) et travaux en forêt.

Quant à la personne en ETS à la crèche communale le Tournesol, elle a participé aux tâches ménagères de la crèche (lessive, rangement) et à la préparation des goûters.



Office du logement

Missions et activités de l'Office communal du logement

L'Office communal du logement est chargé des missions suivantes :

- établir la statistique annuelle des logements vacants
- préavisier les demandes d'autorisation concernant les travaux de démolition, transformation, rénovation ou changement d'affectation d'appartement ou de maison d'habitation conformément à la loi du 4 mars 1985 (LDTR)
- préavisier les demandes d'autorisation concernant l'allégation d'appartements loués conformément à la loi du 11 décembre 1989 (LAAL)
- suivre l'évolution des charges liées au parc des logements subventionnés par la commune et préavisier les nouvelles demandes d'aide à la construction et à la rénovation de logements conformément à la loi du 9 septembre 1975 (LL).

Statistique des logements vacants 2008

Au 1^{er} juin 2008, le nombre de logements vacants à Renens s'élevait à 20 sur un total de 9'452 logements, soit un taux global de vacance de 0,2% largement inférieur au seuil de pénurie fixé à 1,5% de logements vacants (DAL N° 183 - janvier 2008). Ce taux particulièrement bas signe une situation de crise persistante sur le marché locatif communal, avec un taux moyen de logements vacants inférieur à 1% depuis 2002 (0,7% en 2007, 0,6% en 2006, 1,5% en 2005 et 0,3% de 2002 à 2004). A titre de comparaison, le taux de lo-

gements vacants en juin 2008 était de 0,2% à Lausanne, 0,65% dans l'Ouest lausannois et 0,5% dans l'ensemble du canton.

Préavis LDTR et LAAL

En 2008, l'Office du logement a examiné 3 demandes d'autorisation fondées sur la LAAL (5 en 2007, 4 en 2006), et 7 demandes fondées sur la LDT (1 en 2007, 5 en 2006). Deux d'entre elles ont été dispensées d'autorisation par le canton, la valeur des travaux étant inférieure au 20% de la valeur ECA du bâtiment. Suivant les préavis favorables de la commune, le canton a délivré les autres autorisations requises, en fixant les montants maximum des loyers après travaux soumis au contrôle de l'Etat.

Logements subventionnés

Au 31 décembre 2008, la commune participait à l'abaissement des loyers de 137 appartements de 2,5 pièces à 4,5 pièces, pour un budget global de Fr. 194'667.--. Essentiellement constitués d'immeubles en mains de propriétaires privés (coopératives et fondations d'utilité publique notamment), les logements subventionnés sont répartis entre l'avenue de l'Eglise-Catholique 1-3 (40 logements), la rue de la Source 1 (8 logements), la rue du Lac 18A (20 logements), l'avenue du Simplon 7 A à E (45 logements) et le chemin des Corbettes 5 à 9 (24 logements).

L'Office communal du logement a également examiné une demande pour la création de 16 logements subventionnés supplémentaires au chemin des Corbettes. Un préavis sera déposé au Conseil communal en 2009.

Perspectives et développement pour 2009

La Municipalité a marqué en 2008 sa volonté de développer l'Office communal du logement en renforçant l'équipe de direction du service. Pour 2009, l'enjeu consistera d'une part à prévoir le renouvellement du parc des logements subventionnés, dont la moitié environ rejoindra le marché libre d'ici à 2010, et d'autre part, à définir les grandes lignes de la future politique communale du logement voulue par la Municipalité. Un préavis dans ce sens sera déposé au Conseil communal.

Agence communale d'assurances sociales

L'Agence communale d'assurances sociales est l'interlocuteur du citoyen concernant les différents régimes d'assurances sociales. Elle est également l'intermédiaire entre les assurés et les institutions suivantes :

- Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS
 - affiliation à l'AVS/AI/APG/AC/AF d'employeurs dont le siège est situé à Renens, d'indépendants dont l'activité principale est à Renens et de personnes sans activité lucrative
 - demande de prestations AVS/APG/PC
 - demande d'allocation maternité fédérale.
- Caisse cantonale d'allocations familiales
 - demande d'allocations familiales ou de naissance
 - demande au Fonds cantonal pour la famille
 - demande d'allocation de maternité cantonale.
- Office de l'assurance-invalidité pour le Canton de Vaud
 - demande de prestations.
- Organe cantonal de contrôle de l'assurance-maladie et accidents
 - demande de subsides
 - contrôle de l'obligation d'assurance.

Assurances sociales - Modifications en 2008

- Cotisations :
 - traitement cotisant à l'assurance-chômage relevé de Fr. 106'800.— à Fr. 126'000.—

- limite du gain annuel non-soumis aux cotisations d'assurances sociales relevé de Fr. 2'000.— à Fr. 2'200.—
- procédure de décomptes simplifiée pour les employeurs.
- Assurance-invalidité :
 - suppression des rentes complémentaires pour conjoint
 - détection et intervention précoce, dès 30 jours d'incapacité de travail
 - nouvelles mesures de réinsertion, allocation d'initiation au travail versée à l'employeur
 - indemnités journalières de l'AI : hausse des montants maximaux et suppression du minimum garanti.
- Prestations complémentaires :
 - déplaçonnement des prestations et augmentation de la franchise sur immeuble de Fr. 75'000.— à Fr. 112'500.—.
- Subside d'assurance-maladie : augmentation des limites de revenus favorisant l'accès au droit.
- Allocations familiales :
 - augmentation de Fr. 180.— à Fr. 200.—
 - droit à l'allocation entière dès l'octroi d'un salaire supérieur à Fr. 553.— par mois.
- Nouveau certificat d'assurance remis aux assurés dès le 1^{er} juillet 2008.

2008 a été marquée par la reprise (après la suspension occasionnée par le sinistre survenu au CSR en septem-



Les trois collaborateurs/trice transférés

Statistiques 2008

Dossiers

Employeurs	Indépendants		Sans activité	PC	Subsidiés
293	343		1142	957	5130
	Demandes			Révisions	
AI adultes	AI mineurs	PC	Subsides	PC	Subside
46	22	132	673	157	287

bre 2007) des travaux relatifs à la régionalisation (rattachement à l'Arasol) des agences communales d'assurances sociales pour toutes les communes de l'Ouest lausannois avec effet au 1^{er} janvier 2009. Les trois collaborateurs/trice de l'Agence de Renens ont été transférés à l'Arasol au 1^{er} janvier 2009 mais les locaux de l'Agence ont été maintenus à la rue de Lausanne 25, n'occasionnant ainsi pas de changement pour les utilisateurs.

Nonagénaires - Centenaires

En 2008, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 30 personnes. A cette occasion, il leur a été remis un cadeau à choix, d'une valeur de Fr. 200.—, le livre «Renens de la campagne à la ville» et un bouquet de fleurs ou 2 bouteilles de vin.

Nombre	30
Hommes	9
Femmes	21
en EMS	8

Une délégation municipale a également fêté 6 centenaires, la plus âgée célébrait ses 103 ans.

Secours communaux

Ce fonds communal permet d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, la plupart du temps dans des situations présentées par les assistants sociaux du CSR. Ces versements sont des aides qui ne dépassent en principe pas la somme de Fr. 500.— par demande, ne représentant donc que des «coups de pouce».

Ces demandes de secours communaux englobent également la prise en charge d'une partie des frais de camps d'école à la montagne et/ou de colonies de vacances ainsi que pour des devoirs surveillés lorsque les familles des élèves concernés ne disposent pas de revenus suffisants.

En 2008, 97 personnes (86 en 2007) ont bénéficié de secours pour un montant de Fr. 20'375.— (Fr. 22'850.— en 2007). Sur ces 97 personnes, 58 enfants (44 enfants en 2007) sont concernés pour des aides de financement aux camps et études surveillées pour un montant de Fr. 5'825.— (Fr. 4'285.— en 2007).

Dons de Noël

En 2008, près de 26 personnes, adultes et enfants, (20 en 2007) ont pu bénéficier d'un coup de pouce bienvenu pendant les fêtes de Noël pour un montant total de Fr. 3'200.— (Fr. 3'950.— en 2007). Les montants varient entre Fr. 150.— et Fr. 400.— selon que les personnes sont seules ou en famille.

Les chiffres ci-dessus, qu'ils concernent les secours communaux ou les dons de Noël montrent que les demandes au cours de l'année répondant à des demandes spécifiques présentées par les assistants sociaux ont été privilégiées par rapport à des dons systématiques à Noël qui ne ciblent pas toujours les besoins des bénéficiaires.

Transports des personnes à mobilité réduite

Pour mémoire, il s'agit d'offrir des transports au prix TL à des personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à ces prestations est établi sur la base d'une évaluation ergothérapeutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, THV ou taxis.

Jusqu'à fin 2006, une phase pilote a permis de tester le transport de personnes à mobilité réduite avec d'autres prestataires que THV (Transport Handicap Vaud), soit des taxis. Vu le succès, cette action est maintenant entrée dans une phase de consolidation pour une durée de 3 ans, décidée par convention avec l'Etat de Vaud, avec également une harmonisation des pratiques des différentes communes de l'agglomération lausannoise concernées par l'application des bons communaux.

Ainsi, dès 2007, les communes partenaires attribuent toutes 96 bons par année et reconnaissent THV et Taxis Service comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est de Fr. 2.60, le solde du coût des transports étant pris en charge par les communes selon que les courses sont thérapeutiques ou de loisirs.

Pour Renens, en 2008, 191 bénéficiaires (160 en 2007) ont effectué 3'579 courses (3'087 en 2007) soit 1'314 courses médicales et 2'265 courses loisirs qui ont été subventionnées par la Commune pour un total de Fr. 69'100.— (63'065.— en 2007).

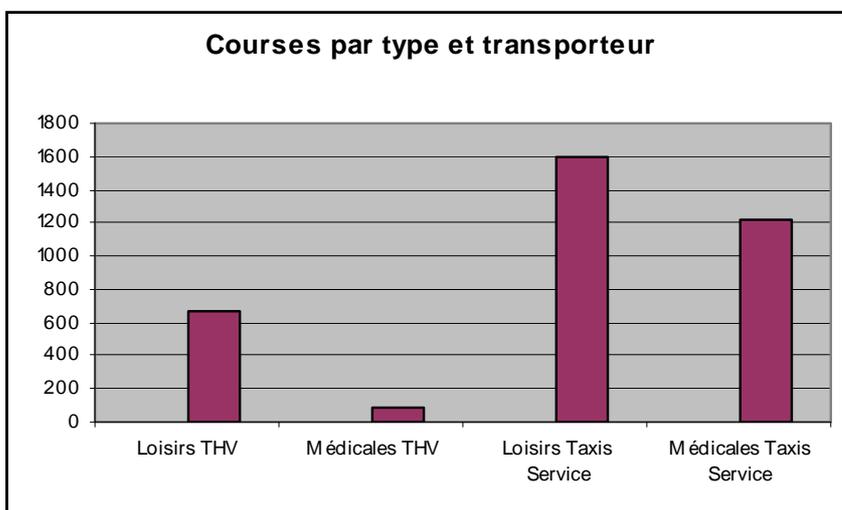
Sur ces courses, 2'820 ont été assurées par Taxis Service, soit le 78,9% (70,9% en 2007 et 58,7% en 2006).

L'analyse de ces chiffres montre une augmentation continue du nombre de courses et de bénéficiaires témoignant du besoin de cette prestation. Le recours de plus en plus fréquent aux taxis, dont les coûts sont inférieurs à ceux de THV, permet, par ailleurs, de limiter l'augmentation des coûts liés (+ 9,57% cette année alors que l'augmentation avait été de 51,5% en 2007).

Le coût moyen de la course continue de diminuer pour s'établir à Fr. 19.30 (Fr. 20.45 en 2007 et Fr. 22.60 en 2006) ; il en est de même pour le coût moyen annuel par bénéficiaire, Fr. 361.80 (Fr. 394.15 en 2007 et Fr. 412.10 en 2006).

Fonds des activités sociales

Ce fonds a été utilisé en 2008, en faveur de Caritas, pour un soutien financier d'un montant de Fr. 5'000.—



destiné à l'implantation de son épicerie sociale, qui a ouvert ses portes en novembre 2008 à Renens.

Appartements de secours

Depuis juillet 2007, la commune dispose de 4 logements de secours destinés prioritairement à l'accueil de familles provisoirement sans toit suite à une expulsion. En 2008, ces logements ont été occupés toute l'année par des familles suivies par le Centre social régional.

Fête des Aînés

Chaque année, la Sécurité sociale propose une offre diversifiée à l'occasion de la Fête des Aînés: tantôt il s'agit d'un spectacle visuel, tantôt d'un tour de chant.

Pour cette édition, le cabaret Vaudois a été invité à présenter son spectacle «Restons Vaudois!», composé d'histoires vaudoises et de chansons, pour le plus grand plaisir des quelques 800 personnes inscrites. Au vu de l'énorme intérêt qu'avait suscité le Cabaret vaudois lors de son précédent passage à Renens en 2003, la Fête des Aînés s'est déroulée exceptionnellement sur les deux après-midi du mardi 20 et du mercredi 21 mai 2008 à la salle de spectacles de Renens.

L'après-midi s'est terminée autour du traditionnel buffet, préparé cette année par la Ferme vaudoise.

Bons de repas

Cette année, 357 bénéficiaires des prestations complémentaires ont utilisé 16'800 bons de repas, à Fr. 5.— l'unité, destinés à payer des repas dans les cafés et restaurants de la ville, partenaires de l'opération. Cha-

que bénéficiaire a droit à un carnet de 12 bons (soit une valeur de Fr. 60.—) par trimestre, équivalent à Fr. 240.— par année.

Intégration

Pôle de l'intégration

Politique d'intégration

L'année 2008 a été caractérisée par la mise en place des activités de la déléguée à l'intégration à 60%. Au printemps 2008, un état des lieux de la politique d'intégration a été dressé et validé par la Municipalité présentant les axes forts/faibles et les projets développés au cours de 2008.

La politique d'intégration de la Ville se décline dorénavant autour de deux acteurs-clés : la CISE qui en est le premier pilier et qui a élaboré en 2001 la Charte de la politique d'intégration sur laquelle est basée la politique communale en matière d'intégration et le pôle de l'intégration qui a pour mission de développer des projets visant à améliorer la vie de l'ensemble des habitants et de soutenir les différents acteurs sur le plan communal auprès des diverses instances liées à la promotion de l'intégration.

Activités déployées et perspectives

Le pôle de l'intégration a déménagé début juillet à la rue de l'Avenir 6. Ses locaux de 50 m² comprennent deux bureaux dont celui de la déléguée à l'intégration, un espace d'information et une salle de réunion. L'association Français en Jeu et le Centre social Protestant, qui bénéficie du mandat fédéral pour la promotion de l'intégration, ont partagé gratuitement un bureau. Le pôle de l'intégration a également mis à disposition de l'association Français en Jeu la salle de réunion pour des cours de français en soirée.

Le secteur intégration participe à plusieurs actions et projets en cours parmi lesquels, la Campagne «Attitudes Respect» au travers de la mise sur pied avec le Bureau cantonal de l'égalité entre Femmes et Hommes et Violence et Famille d'un atelier «Vivre ensemble au quotidien», mais également la participation avec le Service Urbanisme et Bâtiments au Programme fédéral intitulé «Projets urbains - Intégration sociale dans les zones d'habitation», dont l'objectif est d'améliorer le développement global urbain et social du quartier de Florissant.

Le pôle de l'intégration a répondu à l'appel d'offre lancé par le canton conjointement avec la Confédération en déposant deux projets pour un financement cantonal et fédéral (le «Label Intégration» qui consiste en un cours de perfectionnement du français inclus dans le cadre de l'horaire de travail à l'attention du personnel de trois des EMS de la Ville et le projet «Sensibilisation au français pour les enfants démarrant le Cycle Initial» qui vise à familiariser l'enfant entrant au Cycle Initial avec l'oralité du français). Ces deux actions commenceront pour la première en janvier et pour la seconde en avril 2009.

La déléguée à l'intégration a également contribué à soutenir les projets rennais déposés auprès du canton pour l'obtention d'un financement cantonal et fédéral en 2009. Parmi ces projets qui se concrétiseront en 2009, nous pouvons entre autres citer le projet «Apprendre l'école» de l'Association des Parents d'Elèves et le projet «Aux Quatre Couleurs» de l'Association Aux Quatre Coins.

Le pôle de l'intégration a été sollicité plusieurs fois au cours de l'année par des mémorant-e-s gymnasienn-e-s, apprenti-e-s et universitaires rédigeant des travaux sur le thème de l'intégration. La plupart des constats établis indiquent que les politiques publiques mises en place par la Ville valorisent son identité pluriculturelle et contribuent ainsi à un développement harmonieux de la politique d'intégration.

Relevons également le passage régulier d'habitant-e-s de Renens qui se rendent au Pôle de l'intégration pour obtenir des renseignements tant sur des questions de naturalisations, de permis de séjour, de questions concernant la scolarité de leurs



Fête des Aînés 2008

enfants migrants ou bien encore des questions sur le retour au pays.

Partenariat - Représentation

La déléguée à l'intégration a rencontré régulièrement ses partenaires au sein du tissu associatif de la Ville et a ainsi été informée des projets en cours et des attentes vis-à-vis du pôle de l'intégration.

La Ville de Renens est représentée par la déléguée à l'intégration au niveau national auprès de la Conférence suisse des délégué·e·s à l'intégration et au niveau romand auprès de la Conférence latine des délégué·e·s à l'intégration.

Par ailleurs, la déléguée à l'intégration est intervenue publiquement en octobre à l'Assemblée vaudoise des enseignant·e·s en structure d'accueil (AVESAC). A la demande de l'AVESAC, elle a abordé les questions d'émigration de la population portugaise, les incidences sur les clandestins de la nouvelle Loi sur le travail au noir (LTN) ainsi que plusieurs changements dans la loi sur les étrangers (LEtr) en ce qui concerne le regroupement familial et la protection du statut des femmes victimes de violences domestiques.

La déléguée à l'intégration a également donné deux conférences à l'EPFL dans le cadre du séminaire du Prof. Martin Schuler sur le thème de l'espace public comme lieu par excellence de l'interculturalité. Enfin, à l'invitation de la Conférence des villes de suisse romande, la déléguée a fait une intervention sur le thème de la multiculturalité et a présenté les projets en cours pour la Ville de Renens.

Dans le cadre de la semaine sur l'intégration au mois d'avril, Renens a été visible dans les différents médias de SSR-SRG Idée Suisse en Romandie (RSR) mais également au Tessin (swissinfo ti) et en Suisse allemande (DRS) ainsi qu'en France, en Belgique et au Canada (dans le cadre de la revue des actualités francophones), notamment par l'intermédiaire d'interviews auprès de membres de la CISE, de la permanence infos-natu, des associations et de la déléguée à l'intégration.

Permanence Info-Naturalisation

La permanence Info-naturalisation a été réorganisée en début d'année au niveau du travail en petits ateliers.

La fréquence des rencontres a été maintenue à tous les premiers mardis du mois pendant 10 séances.

Elle est assurée par des membres de la CISE, ainsi que par une ancienne membre de la Commission de naturalisation, sous l'égide de la déléguée à l'intégration. L'engagement sans faille des trois accueillant·e·s, Mmes Farideh Bornak et Eva Gloor ainsi que M. Aydin Durmaz, mérite ici d'être relevé et salué. La permanence a reçu la visite de quelques conseillers communaux ainsi que de quelques Municipaux. Certain·e·s ont également animé des ateliers pour le plus grand plaisir des candidat·e·s à la naturalisation.

En 2008, 168 personnes ont fréquenté la permanence Info-Naturalisation venant des quatre coins du monde.

Pour la première fois depuis sa création, les permanent·e·s ont reçu un défraiement pour le travail effectué. La permanence a également reçu en avril, la visite d'un journaliste de la Radio Romande qui a réalisé un reportage dans le cadre de la semaine de l'intégration.

La dernière permanence de l'année a été l'occasion de revoir certains candidat·e·s qui étaient passé·e·s tout au long de l'année. Une projection du film «Demain je vote» a également été organisée afin que les futur·e·s naturalisé·e·s puissent mieux connaître leurs droits et devoirs civiques.



Commission Intégration Suisses Etrangères (CISE)

La CISE s'est réunie à cinq reprises en assemblée plénière au cours de cette année.

Ses principales activités ont été :

- la rencontre avec des enseignantes du Cycle Initial
- la remise de soutiens financiers à plusieurs associations
- la prise de position publique sur la votation populaire du 1^{er} juin «Pour des naturalisations démocratiques»
- la tenue d'un stand sur la Place du Marché pour informer la popu-



Tournoi Intégration organisé par le FC Renens

lation de sa prise de position publique du 1^{er} juin

- la rencontre avec deux personnes requérantes d'asile pour mieux connaître la réalité de l'asile
- la participation au tournoi intégration 1020 Renens organisé par le FC Renens dans le cadre de l'Euro
- la rencontre avec la structure Bio+ Ouest lausannois
- l'organisation d'un samedi de la CISE sur la Place du Marché
- l'attribution du Mérite de l'intégration à l'Association «Aux Quatre Coins».

La Commission a également participé à plusieurs manifestations telles que :

- la 5^{ème} rencontre nationale des commissions communales et cantonales des étrangers et d'intégration
- la Semaine de l'Intégration initiée par SSR-SRG Idée Suisse, par le biais de reportages auprès de plusieurs membres de la CISE
- la journée nationale de la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM)
- la réception des nouvelles et nouveaux bourgeois et des jeunes de plus de 18 ans
- la représentation de la pièce «Cinq hommes» par la Compagnie du Passage à l'Espace Culturel des Terreaux
- la participation au jury de la Piazzetta.

L'édition 2008 du samedi de la CISE a fait l'objet d'un concept nouveau. Placé sous l'angle de l'information, cette «foire aux questions» a proposé à la population des stands en lien avec la vie quotidienne des migrant·e·s et des Suisses. Une invitation a, par ailleurs, été adressée aux 620 nouvelles et nouveaux arrivants sur le sol communal.

Réseaux des différents partenaires sociaux

Les réseaux des partenaires professionnels et associatifs des secteurs de la petite enfance, des personnes âgées et du domaine social actifs sur la Ville de Renens se réunissent régulièrement une à deux fois par année.

Petite enfance

Le réseau de la petite enfance s'est réuni le 11 mars 2008 et a notamment discuté de la mise en place du réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier et abordé le thème des activités communes de l'année dans les garderies, soit les métiers. Il a également contribué à organiser la soirée rassemblant tous les lieux d'accueil qui s'est déroulée le 13 novembre 2008, en présence de Mme Nathalie Athlan, qui a parlé de la découverte des livres avec les petits enfants.

Aînés

Lors de sa rencontre du 3 avril 2008, le réseau des partenaires Aînés a pris connaissance du projet de création de 2 immeubles sur la parcelle contiguë à l'EMS les Baumettes, présenté par son directeur, M. Christian Fonjallaz, comprenant 34 appartements adaptés individuels, ainsi que des espaces à partager pour les repas, les animations et la proposition d'un encadrement médico-social selon les besoins.

Domaine social

Les partenaires du domaine social ont été accueillis le 24 avril par la bibliothèque multiculturelle Globlivres, pour une présentation de leurs activités et une visite des lieux. Ils se sont également réunis le 6 novembre dans les locaux de l'Unité de Transition au Travail (UTT), à Lausanne, pour une séance destinée à partager l'actualité de chacun, suivie d'une visite des locaux de l'association.

Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales

Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO)

Nous avons poursuivi notre soutien à l'action de promotion de la paix et

des droits humains menée par Peace brigade International au Guatemala.

Cette année, la Fedevaco a tenu son assemblée générale à la salle de spectacles de Renens, le 26 novembre, ce qui a été l'occasion d'une présentation détaillée d'un projet précédemment soutenu par Renens, soutien des éditeurs et journaux en langues nationales au Burkina Faso.

La réflexion visant une augmentation du soutien financier de Renens à l'aide à la coopération et au développement, annoncée dans le précédent rapport de gestion, a été menée et concrétisée par le biais du budget 2009 qui voit le montant dévolu à ce secteur passer de Fr. 5'000.— à Fr. 15'000.—.

Permanence EFRE «contact-chômage»

Le Contact-chômage situé à la rue de l'Avenir 25, est ouvert tous les

jeudis; le matin de 9 h 00 à 11 h 30 et l'après-midi de 14 h 00 à 16 h 30. Il propose un lieu d'échanges et rencontres permettant aux chômeurs de trouver un soutien dans la rédaction de leur CV et de leurs lettres de motivation.

En 2008, le contact-chômage a effectué 80 ouvertures et accueilli 713 (668 en 2007) personnes. Ce service a établi 353 CV (295 en 2007) et rédigé 1418 lettres de motivations (1277 en 2007). Ce service a suivi sa collaboration avec l'association le Défi à Bussigny, ainsi que la PMT (Pastorale du Monde du Travail) à Renens.

Ecrivain public - EFRE

Un service d'écrivain public a été ouvert en janvier 2008. Il a été créé afin de décharger le contact-chômage et lui permettre d'être axé uniquement sur les lettres de motivation et les CV, afin de répondre rapidement aux besoins du chômeur, laissant ainsi à l'Ecrivain public toutes les autres démarches administratives. Ce service reçoit sur rendez-vous, en toute confidentialité, au bureau de l'EFRE à la rue de l'Avenir. Un tarif a été établi et pour ses débuts, 50 personnes ont fait appel à ce service en 2008. Les justificatifs ORP et les lettres administratives ont eu un vif succès.



Vestiaire de l'EFRE

Le Vestiaire est situé à la rue de l'Avenir 25, dans des locaux mis à disposition par la commune, et il est très apprécié par la population car il permet d'acheter à très bon prix des habits, chaussures, jouets, vaisselles etc. Une équipe de dames bénévoles accueille les acheteurs et vendeurs, chaque mardi après-midi de 14 h à 17 h et le premier vendredi du mois de 17 h à 20 h (sauf pendant les vacances scolaires).



Français en Jeu

En 2008, Français en Jeu / Ouest lausannois a pu compter sur la collaboration de 17 enseignants (14 en 2007) qui ont assuré 16 classes dans la région, dont la moitié à Renens.

257 personnes (199 apprenants en 2007) ont suivi les cours de français dont 107 Renenais. A la fin de l'année, 46 personnes inscrites étaient en attente d'une place dans un cours.

Ces chiffres sont en augmentation de près de 30% par rapport à 2007. La proportion de femmes fréquentant les cours reste stable, autour de 80%.

Français en Jeu Renens bénéficie d'une subvention annuelle de Fr. 20'000.— dont le 60% est assumé par Renens, le solde par les autres communes de l'Ouest lausannois.

Le déménagement du Pôle de l'Intégration à la rue de l'Avenir 6 a permis de mettre à disposition de l'association Français en Jeu la salle de réunion pour des cours de français en soirée.

Le cours Semi-Intensif de 6 heures par semaine a continué pour la deuxième année consécutive grâce au soutien du canton.

L'association Français en Jeu a participé à la mise en place du projet «Label Intégration» et proposera, dès janvier 2009, des cours de français au personnel de 3 EMS de Renens.

Association des Familles du Quart Monde

L'année 2008 s'est écoulée avec comme thème phare *le dialogue*. C'est ainsi que les habitués des Réunions d'adultes mensuelles ont été

initiés à la pratique du Théâtre Forum. Concept importé d'Amérique latine, le Théâtre Forum permet de traiter de sujets sensibles, politiques



ou sociaux en laissant le public intervenir à tout moment afin de changer le cours de la saynète. Un spectacle a ainsi été présenté à Pôle Sud en décembre, traitant de sujets tels que l'expulsion d'appartement, la relation aux services sociaux et les difficultés financières et relationnelles. Les acteurs, tous issus des familles fréquentant l'association, ont ainsi pu prendre du recul face à des situations traumatisantes et vécues par eux-mêmes ou leurs proches. Ils ont aussi pu sensibiliser le public à leur propre réalité et susciter ainsi une interaction motivée avec celui-ci.

Dans cette même optique, l'association a eu l'occasion de présenter son travail associatif auprès de futurs professionnels de la santé et du social. Familles, bénévoles et coordinateurs tentent au travers de témoignages et d'un support audio visuel, de transmettre les écueils et difficultés rencontrés par les personnes vivant au quotidien la précarité.

L'été 2008 a vu renaître une activité que les familles avaient à cœur : partir en vacances tous ensemble ! Deux jours au vert à Morgins, où temps de partage, de promenade, d'activités ludiques mais aussi de farniente se sont entrecroisés.

L'Antenne de la place du marché de Renens a lancé des ateliers les jeudis après-midi. Les animations ont été très diverses : créatives comme la conception de cartes d'anniversaires ou des albums de photos de l'association ; corporelles, centrées sur le bien être intérieur par une introduction à la pratique de la relaxation ou encore thématiques, avec un échange autour de «Etre parents», sujet qui offrait à chacun l'occasion de témoigner et de réfléchir ensemble sur les responsabilités, manquements et difficultés rencontrés par tous les parents.

Parallèlement, l'Antenne a assuré des temps de partage, d'écoute et d'orientation sociale par ses quatre permanences hebdomadaires de plus en plus fréquentées.

Les autres activités habituelles se sont succédées telles que les Samedis en Famille, les Sorties et Ateliers d'été, le 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère, les préparatifs de Noël, les Maisons Vivantes et les après-midi vacances. Un soutien continu et personnalisé auprès des familles est assuré par les coordinateurs qui proposent écoute, aide pour des démarches administratives, accompagnement lors de rencontre de réseau ou autre. Toujours dans un souci de rendre aux familles dignité, droit à la parole et autonomie.

Planning familial

Les frais de fonctionnement de tous les plannings familiaux du Canton ayant été intégrés à la facture sociale dès 2007, l'assemblée des délégués (Municipaux de Sécurité sociale) des 7 communes de l'Ouest lausannois dont le mandat constituait à examiner comptes et budget, s'est dissoute en 2008.

Les liens officiels entre la Commune et le Planning familial se formalisent dès lors par la Commission consultative du planning familial (une vingtaine de membres provenant de toutes les communes de l'Ouest) qui se réunit une fois par année, qui est informée du travail du Planning et aborde les sujets d'actualité.

Dans ce cadre, la Commission s'est réunie le 3 septembre 2008 à Renens et, après la présentation du rapport d'activité 2007 du Planning familial, elle a notamment évoqué la campagne Attitudes Respect, qu'elle avait contribué à lancer l'année précédente.

La grande campagne de prévention «Attitudes Respect» a débuté en

septembre 2008 et se prolongera jusqu'en juin 2009. Cette campagne de prévention propose des activités multiples auprès de la population de tout âge. Au programme : conférences, théâtre forum dans les classes, contes, films, ateliers de travail, réflexion (sur l'intégration, autour du Planning familial, accueil des parents dans les communes).

En 2008, le centre Profa (planning familial, conseil en périnatalité, conseil conjugal) a repris ses activités courantes dans les locaux provisoires de la rue de la Source 5 et devrait en principe y rester jusqu'au printemps 2010, avant de retourner dans le bâtiment rénové de la rue de Lausanne 21.

Le conseil en périnatalité (grossesse, maternité, paternité) a accueilli 56 personnes (66 en 2007) et 147 consultations ont été réalisées. Les femmes enceintes sont majoritairement envoyées par le centre de planning familial, par le réseau social et/ou par le bouche-à-oreille.

Espace prévention petite enfance Lausanne

Les infirmières Petite-Enfance de l'Espace prévention offrent aux parents une écoute, un accompagnement et un soutien pendant les deux premières années de leur enfant, par le biais d'une permanence téléphonique, de visites à domicile ou de consultations pour nourrissons (le mardi et vendredi, de 9 h à 11 h, au CMS de Renens).

Au cours de l'année 2008, les infirmières Petite-Enfance ont effectué environ 500 (473 en 2007) visites à domicile sur Renens. Elles ont donné au total 1'926 (1'707 en 2007) consultations pour des familles de Renens, Chavannes, Ecublens, Crissier et Lausanne, avec une moyenne de 20 personnes par consultation.



Quelques chiffres statistiques du centre de planning familial

	2008	2007
Nouveaux cas	342	289
<i>Consultations médicales :</i>		
Premières	282	241
Suivantes	1902	1848
<i>Consultations psychosociales :</i>		
Premières	332	265
Suivantes	293	346

Compte tenu de la hausse de fréquentation, ainsi qu'au nombre important de suivis sur le long terme, la consultation du vendredi a dû être doublée et assurée par deux professionnelles.

Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales

La Conférence s'est réunie à 6 reprises en 2008, sous la présidence de Chavannes lors du 1^{er} trimestre, puis d'Ecublens, dès juillet.

Les principaux thèmes abordés durant l'année ont été la création des réseaux d'accueil de jour des enfants, l'ouverture d'une épicerie Caritas pour l'Ouest lausannois, la campagne de prévention «Attitudes Respect» et la régionalisation des Agences d'assurances sociales.

De plus, en fin d'année, la Conférence a constitué un groupe de travail mandaté, dans un 1^{er} temps, pour faire un état des lieux des pratiques et usages concernant les logements sociaux dans les différentes communes de l'Ouest lausannois. En fonction des intérêts des uns et des autres, cette réflexion se poursuivra en 2009 et pourrait amener le groupe de travail à étudier la possibilité de coordonner les efforts des communes intéressées, en collaboration avec le CSR, en vue de renforcer le dispositif d'aide au logement.

Politique régionale en matière de toxicomanie

L'intervention de la direction de la Sécurité sociale en matière de prévention de la toxicomanie s'articule autour des axes suivants :

- participation du/de la municipal/e à la commission Toxicomanie de Lausanne Région
- participation du/de la municipal/e à la commission cantonale de prévention et lutte contre la toxicomanie
- organisation, en collaboration avec Rel'ier, d'une assemblée annuelle de tout l'Ouest lausannois sur le sujet des toxicomanies et leur prévention.

Cette conférence est ouverte à tous les intervenants de terrain concernés par la problématique des dépendances au sens large et plusieurs professionnels liés aux problèmes que peut

rencontrer la jeunesse y participent régulièrement, notamment les représentants des milieux scolaires, des centres de loisirs et le délégué jeunesse de la ville.

La conférence 2008 avait pour thème la prévention au sens large et a permis d'entendre les présentations de M. Etienne Roy, Préfet de l'Ouest lausannois, pour son action «La prévention c'est l'affaire de tous», M. Christian Hautle pour le secteur «Prévention et partenariat» de la Police de l'Ouest et Mme Geneviève Praplan pour la présentation d'une étude réalisée par l'Isa sur le thème «Cannabis et écoliers, données actuelles et pistes de prévention».

Par ailleurs, Rel'ier organise, à Renens, depuis 2000 des conférences «Regards croisés», 4 réunions ont eu lieu en 2008, sur les thèmes suivants :

- projet socio-éducatif pour personnes toxicomanes, chemin vers l'autonomie - La Traversée
- projet d'échange de matériel d'injection stérile - Distribus
- bilan après une année de la coordination Jeunesse dans l'Ouest lausannois
- présentation des activités de Macadam Services.

La commission toxicomanie Lausanne-Région a notamment abordé les points suivants :

- projet de catalogue d'actions de prévention avec les communes sur la base des résultats d'un questionnaire visant à recenser ce qui a déjà été réalisé
- référentiel des structures s'occupant des dépendances mis à disposition des communes, pour leur site Internet - www.lausanne-region.ch/image/Dependances_p2.doc.

Relations avec les organismes intercommunaux

Centre social régional (CSR - ARASOL)

A la suite du sinistre du bâtiment de la rue de Lausanne 21, le CSR a dû se reloger dès octobre 2007 sur trois sites, à Renens, relativement éloignés les uns des autres. Cette situation a engendré d'importantes difficultés,



tant pour les usagers que pour les collaborateurs et la direction.

Le CSR a pu emménager, à la fin novembre 2008, au-dessus du centre commercial Métropole dans les anciens locaux du Centre de formation de la Migros à l'avenue du 14 avril 8. Ces locaux comprennent 33 bureaux distincts et permettent ainsi aux 44 collaborateurs/trices de disposer d'un outil de travail plus fonctionnel.

Revenu d'Insertion (RI)

L'évolution favorable de la situation économique au cours des trois premiers trimestres de l'année 2008 s'est répercutée positivement sur le nombre de chômeurs inscrits auprès de l'ORP de l'Ouest lausannois.

L'expérience montre que l'effet de cette amélioration sur les régimes sociaux se fait avec un certain décalage.

Le CSR n'intervient de loin pas que pour des personnes sans emploi puisque l'on constate qu'environ 60% ont des revenus, même partiels.

S'agissant de celles qui sont en fin de droit chômage, elles sortent des statistiques ORP mais entrent dans celles du Revenu d'Insertion. Par ailleurs, les capacités de réinsertion professionnelle d'une partie des personnes à l'aide sociale sont moindres que la moyenne des chômeurs.

Le nombre de bénéficiaires du RI de notre région a évolué de la manière suivante en 2008 :

- Moyenne mensuelle au cours du 1^{er} trimestre .. 905
- Moyenne mensuelle au cours du 2^e trimestre ... 925
- Moyenne mensuelle au cours du 3^e trimestre ... 912
- Moyenne mensuelle au cours du 4^e trimestre ... 993

Si l'on constate donc une certaine stabilité au cours des trois premiers trimestres, un phénomène d'augmentation apparaît au cours des derniers mois de l'année. Celui-ci est également habituel et tient au caractère saisonnier de certains emplois occupés par des personnes ayant des

contrats de durée déterminée, notamment dans la restauration et l'hôtellerie, mais il traduit également le parallèle constaté au niveau du taux de chômage de notre région qui est remonté à cette même période.

Par rapport à la situation cantonale connue au niveau du RI, notre région n'a pas connu la baisse, faible mais constante, du nombre total de bénéficiaires, enregistrée entre avril et novembre dans certaines régions du canton.

Epicerie CARITAS

La direction de Caritas Vaud s'est approchée des responsables sociaux de la commune de Renens et également de la direction du CSR au cours de l'hiver 2007-2008.

A l'instar d'autres réalisations de ce type, Caritas souhaitait implanter une épicerie sociale dans l'Ouest lausannois. Cette intention se basait sur le fait qu'une partie relativement importante des clients de leur épicerie sociale de Lausanne provenait de l'Ouest lausannois.

En quelques mots, les épiceries Caritas ont pour vocation de vendre à des prix clairement inférieurs à ceux du marché, des produits frais et de base, dont la date de consommation est normale, aux personnes en situation financière difficile.

Pour limiter l'accès aux personnes à faibles revenus, l'achat est subordonné à la présentation d'une carte de légitimation remise par un service social, public ou privé, qui atteste de la connaissance des éléments financiers à qui elle l'a délivrée.

Diverses entreprises «sponsorisent» des produits, sans apparaître pour autant, à titre d'action sociale et permettent ainsi leur vente à un prix diminué.

D'autres produits sont acquis par une centrale d'achat au niveau suisse qui se voit offrir à des prix bas des aliments qui ont été produits en trop gros nombre par rapport à la demande normale.

En outre, de la logistique au stockage, au transport et à la vente, des emplois d'insertion en faveur de personnes cherchant à accéder au monde du travail sont ainsi proposés, ce qui est également une facette enthousiasmante de ce secteur de Caritas.

Le comité de direction de l'ARASOL, après une présentation large du concept et du projet d'implantation d'une épicerie à Renens au profit des personnes à faible revenu de tout l'Ouest lausannois, a décidé de soutenir ce projet en versant à Caritas un don de Fr. 10'000.-- dans le but précis de compléter les efforts de la commune de Renens et de la Loterie Romande, ce qui a permis de financer les travaux de mise en conformité avec les normes d'hygiène et l'installation des appareils de maintien du froid et la rénovation des locaux.

L'épicerie Caritas a ouvert ses portes en novembre 2008 à la rue de l'Avenir 9 à Renens.

Agences d'Assurances Sociales (AAS)

Notre région avait sollicité et obtenu du Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS) le report d'une année de la régionalisation des anciennes agences communales d'assurances sociales, en raison des conséquences du sinistre connu par le CSR.

Au cours de l'année 2008, l'étude et la mise en place de cette régionalisation a donc été reprise par la direction de l'ARASOL en collaboration avec les responsables des services sociaux communaux.

Celle-ci a abouti à la signature de 5 conventions passées par l'ARASOL avec chacune des cinq municipalités qui continueront d'avoir une agence au sein de leur commune, comme antérieurement (Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens). Les conventions précisent ce que chaque commune fournit comme prestation pour la structure (locaux, communications téléphoniques, fax, etc).

Rappelons que la commune de Saint-Sulpice était desservie déjà depuis plusieurs années par celle de Chavannes-près-Renens et qu'il en était de même depuis plus longtemps encore pour les habitants de Villars-Sainte-Croix qui étaient desservis par l'agence de Bussigny-près-Lausanne.

Ainsi, l'un des buts du groupe de travail, soit celui de maintenir la proximité existante pour les habitants a été respecté, les nouvelles agences régionalisées se situant dans les mêmes locaux que précédemment.

S'agissant du personnel, les collaborateurs affectés précédemment pour

l'entier de leur tâche à l'agence communale d'assurances sociales, ont été repris par l'ARASOL au 1^{er} janvier 2009.

Ceux-ci se sont vus proposer des conditions qui ont pris en compte la situation existante, les droits acquis propres à chaque commune ont été intégrés individuellement.

Chaque collaborateur concerné a accepté son transfert aux conditions finalement proposées par l'ARASOL et contenues dans une convention particulière.

Les 9 collaborateurs seront à l'avenir soumis au statut du personnel de l'ARASOL dès 2009.

Nous nous félicitons de l'esprit qui a prévalu dans ce changement et espérons que la dynamique professionnelle engendrée par la constitution d'une équipe au service de toutes les communes de notre région favorise le service à la population.

Centre médico-social (CMS - APREMADOL)

Le Centre médico-social offre des prestations d'aide et de soins à domicile à la population des communes de Renens et Crissier.

Chaque personne devrait pouvoir dans la mesure de ses moyens, trouver la réponse la plus adéquate à ses propres besoins socio-sanitaires, dans le but de se maintenir aussi indépendante que possible des institutions de santé.

Les services d'aide et de soins à domicile ont pour mission d'aider la population, individuellement ou collectivement à atteindre ce but.

Les services d'aide et de soins à domicile ont également pour mission d'accompagner la fin de vie des personnes suivies et le processus de deuil de leur entourage.

La population concernée est composée de personnes de tout âge ou condition qui, en raison de problèmes de santé, sont dépendantes d'une aide de leurs proches ou d'intervenants. Ces personnes ont besoin d'un appui momentané ou durable.

Les prestations d'aide et de soins à domicile sont fournies sur la base d'une évaluation de la situation du client et de son entourage, faite par

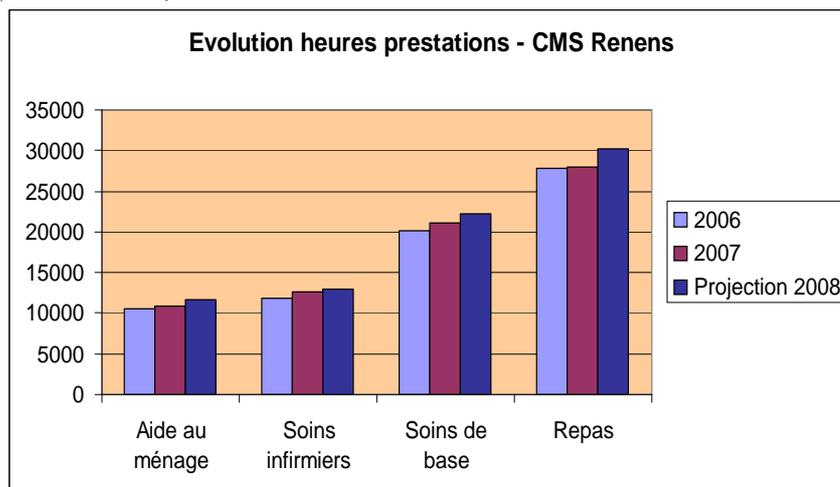
des professionnels de la santé et de l'action sociale. Ces prestations s'appuient avant tout sur l'apport volontaire et bénévole du réseau naturel du client, sa famille et ses proches. Elles visent à stimuler, soutenir, et, si nécessaire, relayer ce réseau pendant un temps plus ou moins long.

Financées par les collectivités (Canton, Confédération, Communes), par les caisses maladie et par une participation des clients, les prestations des SASD sont accessibles à toute la population.

Office régional de placement de l'Ouest lausannois (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois couvre les 8 communes de Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises de sa région. La régionalisation choisie par le SECO permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Situé géographiquement à Renens, l'ORPOL regroupe 38 collaborateurs.

Bilan d'activité 2008 du CMS de Renens-Crissier (chiffres extrapolés novembre 2008)



Cet office est le partenaire privilégié pour toutes questions relatives aux conditions du chômage, aux droits de la personne sans emploi et aux statistiques générales relatives au chô-

mage sur l'Ouest lausannois. A cet égard, et dans le cadre du maintien de contacts réguliers, l'ORPOL est représenté au sein du réseau «domaine social».

En 2008, l'ORPOL a enregistré pour les communes de l'Ouest lausannois :

Inscriptions et réinscriptions	3'318 (2'943 en 2007)
Annulations de dossiers	3'209 (3'364 en 2007)
Moyenne mensuelle des entretiens	2'682 (2'694 en 2007)
Places vacantes annoncées	1'588 (1'420 en 2007)

Conclusions

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,

Où le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2008 et en donne décharge aux organes responsables.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 13 mars 2009

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique :

Marianne Huguenin

(LS)

Le Secrétaire :

Jean-Daniel Leyvraz